

SEANCE DU 24 JUILLET 2020 : DELIBERATION N°45

Affaires Juridiques & Gestion de l'Assemblée

Affaire suivie par Claudine LATOUCHE

☎: 03.27.53.75.32

Réf. : CL / G.GABERTHON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 17 JUILLET 2020

L'an deux mille VINGT, le VINGT-QUATRE JUILLET à 18h30

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 35

PRESENTS : Arnaud DECAGNY - Florence GALLAND - Nicolas LEBLANC - Jeannine PAQUE - Dominique DELCROIX - Annick LEBRUN - Patrick MOULART - Bernadette MORIAME - Naguib REFFAS - Brigitte RASSCHAERT - Nino CHIES - Samia SERHANI - Emmanuel LOCOCCILO - Michèle GRAS - Djilali HADDA - Patricia ROGER - Marc DANNEELS - Myriam BERTAUX - Boufeldja BOUNOUA - Marie-Charles LALY - Robert PILATO - Christelle DOS SANTOS - Jean-Pierre COULON - Malika TAJDIRT - André PIEGAY - Caroline LEROY - Rémi PAUVROS - Marie-Pierre ROPITAL - Michel WALLET - Sophie VILLETTE - Guy DAUMERIES - Inèle GARAH - Jean-Pierre ROMBEAUT - Brigitte PATFOORT - Aymeric MERLAUD

EXCUSE(E)S AYANT DONNE POUVOIR :

Marc DANNEELS pouvoir à Boufeldja BOUNOUA

Robert PILATO pouvoir à Nino CHIES

Jean-Pierre COULON pouvoir à Jeannine PAQUE

Rémi PAUVROS pouvoir à Sophie VILLETTE

Michel WALLET pouvoir à Guy DAUMERIES

Inèle GARAH pouvoir à Marie-Pierre ROPITAL

EXCUSE(E)S :

ABSENT(E)S :

SECRETAIRE DE SEANCE : Aymeric MERLAUD

OBJET : Communication des actions entreprises à la suite des observations de la Chambre Régionale des Comptes.

Vu le Code des juridictions financières, et notamment les articles :

- L243-4 à L243-8 relatifs aux observations définitives des chambres régionales des comptes dans le cadre du contrôle des comptes et de la gestion,

- L243-9 à L243-10 relatifs au suivi des observations définitives et des recommandations,
- R243-10 à R243-15 relatifs aux observations définitives
- R243-16 à R243-19 relatifs à la communication s des observations définitives

Vu le rapport d'observations définitives intitulé « rapport d'observations définitives et ses réponses - Commune de Maubeuge-exercices 2013 et suivants, délibéré par la Chambre Régionale des Comptes des Hauts-de-France, en date du 17 octobre 2018.

Vu la délibération n° 1 du 29 mars 2019 relative à la communication à fin de débat du rapport d'observations définitives et ses réponses, établi par la Chambre Régionale des Comptes des Hauts de France sur la gestion de la Commune de Maubeuge, des exercices 2013 et suivants.

Considérant que la chambre régionale des comptes des Hauts-de-France, suite à son contrôle des comptes et de la gestion de la Commune concernant les exercices 2013 et suivants, a notifié, en date du 9 janvier 2019, son rapport d'observations définitives et ses réponses.

Et considérant que conformément aux dispositions de l'article L243-6 du Code des juridictions financières, ce rapport a été :

- Communiqué par l'exécutif de la collectivité territoriale à son assemblée délibérante, dès sa plus proche réunion, et fait l'objet d'une inscription à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante ;
- Joint à la convocation adressée à chacun des membres de l'assemblée délibérante ;
- Lieu à débat.

Que par délibération en date du 29 mars 2019, communication à fin de débat du rapport d'observations définitives et ses réponses établi par la chambre régionale des comptes des Hauts-de-France, sur la gestion de la Commune de Maubeuge, des exercices 2013 et suivants a été réalisé.

Et considérant que l'article L.243-9 susvisé dispose que « dans un délai d'un an à compter de la présentation du rapport d'observations définitives à l'assemblée délibérante, l'ordonnateur de la collectivité territoriale présente, dans un rapport devant cette même assemblée, les actions qu'il a entreprises à la suite des observations de la chambre régionale des comptes. Ce rapport est communiqué à la chambre régionale des comptes qui fait une synthèse annuelle des rapports qui lui sont communiqués. Cette synthèse est présentée par le Président de la chambre régionale des comptes devant la conférence territoriale de l'action publique. Chaque chambre régionale des comptes transmet cette synthèse à la Cour des comptes en vue de la présentation prescrite à l'article L.143-9.

Envoyé en préfecture le 27/07/2020

Reçu en préfecture le 27/07/2020

Affiché le

28/07/2020

ID : 059-215903923-20200724-045-DE

Considérant qu'en raison de l'état d'urgence sanitaire et de ses conséquences sur le calendrier de la campagne électorale des élections municipales de mars/juin 2020, ce rapport est porté au premier Conseil municipal de la nouvelle mandature.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

- **Prendre** acte de la communication du rapport des actions entreprises à la suite des observations de la Chambre régionale des comptes.
- **Procéder** au débat de ce rapport

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L.2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire de Maubeuge,

Arnaud DECAGNY



Transmis en Sous-Préfecture le :

Affiché le :

Notifié le :

28/07/2020

27/07/2020



2020

Recommandations
de la Chambre Régionale des Comptes

Rapport de mise en œuvre

Conseil municipal du 24 juillet 2020

Préambule

Par courrier en date du 27 mars 2019, la commune a reçu communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la commune concernant les exercices 2013 à 2017.

Lors de sa séance du 29 mars 2019 (annexe 3), le Conseil Municipal prenait acte du Rapport d'observations définitives et tenait un débat en séance. A l'occasion de ce débat, Monsieur le Maire précisait au Conseil Municipal que les recommandations de la Chambre Régionale des Comptes seraient bien entendue suivies d'effets et présentées lors d'un prochain Conseil Municipal de l'exercice budgétaire 2020.

Le rapport transmis à l'assemblée délibérante sera également présenté à la juridiction financière comme le stipule l'article L 243-9 du code des juridictions financières qui dispose que : « *dans un délai d'un an à compter de la présentation du rapport d'observations définitives à l'assemblée délibérante, l'ordonnateur de la collectivité territoriale ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre présente, dans un rapport devant cette même assemblée, les actions qu'il a entreprises à la suite des observations de la chambre régionale des comptes. Ce rapport est communiqué à la chambre régionale des comptes, qui fait une synthèse annuelle des rapports qui lui sont communiqués.* »

Eu égard à la crise du COVID 19 et à l'état d'urgence sanitaire institué dès le mois de mars 2020 c'est donc au premier conseil municipal post crise que vous est présenté ce rapport.

Les différentes thématiques traitées ont notamment consisté à aborder :

- Les suites du précédent contrôle
- Le fonctionnement général de la collectivité
- Les relations avec l'intercommunalité
- Les investissements
- La dette
- Les ressources humaines
- Le contentieux du zoo
- Les ressources institutionnelles
- La politique d'abattement (impôts locaux)
- Les ressources d'exploitation
- La masse salariale
- Les charges à caractère général
- Les autres charges de gestion
- Les subventions de fonctionnement
- Les subventions exceptionnelles
- La capacité d'autofinancement
- L'investissement
- Les provisions
- L'aménagement des rythmes scolaires

- La gestion de la dette
- L'évolution des ressources institutionnelles
- L'évolution des ressources
- L'évolution de la masse salariale
- L'évolution des charges à caractère général
- L'évolution des autres charges de gestion
- L'évolution des subventions de fonctionnement
- L'évolution des subventions exceptionnelles
- L'évolution de l'autofinancement
- L'évolution de l'encours de la dette
- L'évolution du fonds de roulement

Du rapport définitif ont été émis **11 rappels au droit sur la régularité et 3 recommandations sur la performance** par la CRC.

Près de la moitié des points ont fait l'objet d'actions correctives n'appelant plus de remarques.

Les autres mesures nécessitent soit l'ouverture de négociations avec les partenaires sociaux soit des investissements liés à ces négociations soit un travail collaboratif avec d'autres partenaires institutionnels.

A / Recommandations mises en œuvre :

Rappel au droit n° 1 : présenter, avant les débats sur le vote du budget, le rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes prévu par les articles L. 2311-1-2 et D. 2311-16 du code général des collectivités territoriales. (annexe 4).

Ce rapport a été présenté en séance du conseil municipal du 25 novembre 2019 (délibération n°123/2019) et mis en ligne sur le site de la ville.

<http://www.ville-maubeuge.fr/wp-content/uploads/2019/12/Délibération-n°-123-du-25-novembre-2019.pdf>

Rappel au droit n° 2 : publier les documents budgétaires et financiers dans les conditions prévues par le décret n° 2016-834 du 23 juin 2016. (annexe 5)

Les documents budgétaires ont été publiés conformément au décret n° 2016-834 du 23 juin 2016.

<http://www.ville-maubeuge.fr/ma-mairie/finances-municipales/>



Rappel au droit n° 3 : publier chaque année sur support numérique la liste des données essentielles des conventions de subventions accordées aux associations, conformément aux dispositions du décret n° 2017-779 du 5 mai 2017 et de l'arrêté du 17 novembre 2017. (annexe 6)

La liste des données essentielles des conventions de subventions accordées aux associations, conformément aux dispositions du décret n° 2017-779 du 5 mai 2017 et de l'arrêté du 17 novembre 2017 a été mise en ligne sur le site de la ville.

Rappel au droit n° 4 : renseigner l'ensemble des annexes budgétaires prévues par l'instruction M14, notamment celles relatives au refinancement de dette, aux variations du patrimoine, aux engagements pris par la commune, aux autorisations de programme et aux concours attribués à des tiers. (annexe 7)

Les annexes budgétaires relatives au refinancement de dette, aux variations du patrimoine, aux engagements pris par la commune, aux autorisations de programme et aux concours attribués à des tiers ont été renseignées.

Rappel au droit n° 11 : mettre en œuvre le règlement n° 2016/679, dit règlement général sur la protection des données, en désignant notamment un référent dédié. (annexe 8)

Deux délibérations ont été prises ainsi qu'un arrêté de nomination individuel :

- [Délibération n° 59/2019 du 18 juin 2019 portant désignation d'un délégué à la protection des données et mise en œuvre de la démarche de mise en conformité.](#)

<http://www.ville-maubeuge.fr/wp-content/uploads/2019/07/Délibération-n°-59-du-18-juin-2019.pdf>

- [Délibération n° 146/2019 du 10 décembre 2019 relatif à l'approbation de la charte AFCDP de déontologie des délégués à la protection des données.](#)

<http://www.ville-maubeuge.fr/wp-content/uploads/2019/12/Délibération-n°-146-du-10-décembre-2019.pdf>

- [Arrêté de nomination individuel du DPO de la ville de Maubeuge](#)

Recommandation performance n° 2 : adopter un plan de lutte contre le gaspillage alimentaire en matière de restauration collective dans les conditions prévues par l'article L. 541-15-3 du code de l'environnement.

B / Recommandations à mettre en œuvre :

Depuis plusieurs mois, la direction des ressources humaines a engagé une véritable politique de gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences avec cinq objectifs identifiés :

- Mesurer de manière quantitative l'évolution des effectifs de la ville, par direction et par service afin de répondre à l'objectif de stabilisation de la masse salariale
- Identifier au sein des effectifs de la ville, par direction et par service, certains phénomènes qui permettront d'anticiper l'évolution des effectifs à court, moyen et long terme : la pyramide des âges et donc les départs à la retraite envisagés, le taux d'absentéisme, les inaptitudes partielles ou totales, le niveau de mobilité...
- Distinguer les agents titulaires ou contractuels, les temps partiels, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires afin de bien mesurer les besoins d'une direction ou d'un service
- Identifier pour chaque métier les compétences requises, les évolutions réglementaires, les formations existantes afin de mieux appréhender les profils recherchés lors de futurs recrutements
- Créer une « cvthèque » à partir des cv des agents de la collectivité afin d'identifier les compétences existantes au sein de la commune et dans l'optique de favoriser la mobilité interne lors de futures vacances de postes

[Afin d'atteindre ces objectifs, la direction des ressources humaines développe progressivement des outils \(tableaux quantitatifs, tableaux nominatifs, courbes ...\) qui lui permettront de disposer d'informations utiles dans le cadre de la préparation du budget, d'une évolution de l'organisation de la commune ou encore d'une projection sur plusieurs années.](#)

A partir de ces outils, la direction des ressources humaines ambitionne également de rencontrer de manière régulière les directions afin de les aider dans leur projet de direction ou lorsqu'elles sont confrontées à des situations individuelles ou collectives compliquées. Une revue de gestion pourrait ainsi être proposée à la direction générale mais aussi à chaque direction afin qu'elle dispose d'éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs à leurs effectifs.

L'année 2020 est marquée par la **réforme de la fonction publique**. L'objectif est de moderniser les conditions de travail des agents du service public et leur statut. Possibilité de signer une rupture conventionnelle, mise en place d'une instance unique de dialogue social, mise en place des **35 heures effectives**...autant de points majeurs qu'il nous faut intégrer dans la gestion de nos ressources humaines.

À la suite de la présentation devant notre conseil municipal le 29 mars 2019 du rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes, nous avons engagé les démarches nécessaires à la préparation ou à la mise en œuvre des préconisations de ce rapport.

Parmi ces préconisations certaines nécessitent une négociation sociale avec les partenaires sociaux, une programmation de réunions de travail et d'information du personnel municipal à l'instar de celles menées lors des travaux sur le règlement intérieur du personnel municipal adopté à l'unanimité en septembre 2017.

La Loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique et ses récents décrets d'application est venue renforcer cette nécessité autour des plusieurs axes majeurs :

- 1/ Promouvoir un dialogue social stratégique, efficace et réactif dans le respect des garanties des agents publics
- 2/ Transformer et simplifier le cadre de gestion des ressources humaines
- 3/ Simplifier et garantir la transparence et l'équité du cadre de gestion des agents publics
- 4/ Favoriser la mobilité et accompagner les transitions professionnelles des agents publics
- 5/ Renforcer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes comme vis-à-vis des agents en situation de handicap

Une délibération du conseil municipal en date du 16 janvier 2020 a positionné l'engagement de la collectivité de porter des négociations sociales pour prendre en compte les recommandations de la chambre régionale des comptes. (annexe 9)

<http://www.ville-maubeuge.fr/wp-content/uploads/2020/01/Délibération-n°-1-du-16-janvier-2020.pdf>

Rappel au droit n° 6 : déployer un outil automatisé de décompte du temps de travail pour se conformer au décret n° 2002-60 du 14 janvier 2002 relatif aux indemnités horaires pour travaux supplémentaires.

La collectivité s'est récemment dotée d'un règlement intérieur du personnel, approuvé par délibération du 25 septembre 2017. Elle indique s'appuyer sur ce document pour optimiser la gestion du temps de travail au sein de la collectivité et rationaliser la gestion des heures supplémentaires. Dans ce cadre, elle a mis en place des procédures de validation en amont et en aval de la réalisation d'heures supplémentaires, ainsi que de leurs modalités de compensations (récupération ou paiement).

Depuis 2017, le suivi des récupérations est centralisé à la direction des ressources humaines et enregistré dans le logiciel de gestion ad hoc. Le nombre d'heures supplémentaires rémunérées a diminué d'un quart environ sur la période, ce qui a permis à la commune d'en réduire le coût à 0,4M€ en 2017 pour 19901 heures.

En 2017, le conseil municipal a délibéré sur le régime d'octroi des indemnités horaires pour travaux supplémentaires aux agents de catégories B et C en listant les cadres d'emplois éligibles. Auparavant, cette liste relevait de délibérations anciennes, du 11 juillet 2008 pour la catégorie B, et du 19 décembre 2003 pour la catégorie C.

Cette liste ne répond que partiellement aux dispositions du décret en vigueur, lequel prévoit que les emplois et fonctions qui, en raison des missions exercées, ouvrent droit aux heures supplémentaires doivent également être identifiés.

Toutefois, la commune ne s'est pas dotée d'instrument automatisé de décompte du temps de travail, qui constitue pourtant, aux côtés de d'instrument automatisé de décompte du temps de travail à la délibération, l'un des deux préalables à la mise en œuvre des indemnités. Ce décompte contrôlable peut être déclaratif pour les personnels exerçant leur activité hors de leurs locaux de rattachement et pour les sites dont l'effectif des agents susceptibles de les percevoir est inférieur à 10.

Au regard du nombre moyen d'agents ayant bénéficié chaque année du paiement d'indemnités, soit 290 agents, dont 140 en moyenne ont dépassé le plafond légal de 25 heures mensuelles et 15 agents bénéficient de manière continue d'un contingent fixe d'indemnités qui s'apparente de fait à un forfait, la commune est invitée à poursuivre le contrôle engagé, à se conformer à la réglementation relative à l'octroi des indemnités et à mettre en place un contrôle automatisé.

Si un instrument automatisé de décompte du temps de travail peut être un outil préalable à la mise en œuvre des indemnités, ce décompte contrôlable est à ce jour déclaratif pour les personnels exerçant leur activité hors de leurs locaux de rattachement et pour les sites dont l'effectif des agents susceptibles de les percevoir est inférieur à 10.

Une réflexion sera menée dans le cadre des négociations sociales et des discussions de début de mandature sur un contrôle automatisé. Nous prenons acte de la recommandation de la Chambre Régionale des comptes.

Rappel au droit n° 7 : délibérer sur les fonctions et emplois qui, en raison des missions exercées, ouvrent droit aux heures supplémentaires et veiller à l'attribution des indemnités horaires pour travaux supplémentaires conformément à leur objet dans le respect du décret n° 2002-60 du 14 janvier 2002 relatif aux indemnités horaires pour travaux supplémentaires.

Une réflexion sur le temps de travail reste à réaliser à la lumière des bases posées par le règlement intérieur. À cette occasion, la collectivité a harmonisé les calendriers de travail des différents services pour se conformer aux obligations en matière de protection des agents (pause méridienne notamment) et répondre aux nécessités d'ouverture au public.

Cependant, le temps de travail annuel reste inférieur à la durée légale fixée à **1607heures**.

Sur la base de 365 jours, minorés de 104 jours (samedi et dimanche), de 8 jours fériés en moyenne et de 34,5 jours de congés accordés aux agents municipaux (29 congés annuels et 5,5, exceptionnels, cf. règlement intérieur), **la durée effective du temps de travail à Maubeuge est de 1530 heures annuelles** (219 jours x7 heures). Ce constat est partagé par la collectivité.

L'application de la durée légale constitue pour la commune une marge de manœuvre financière significative, évaluée à 25 agents en équivalent temps plein [(1607 heures -1530 heures) x514 équivalents temps plein travaillés].

En réponse aux observations provisoires de la chambre, l'ordonnateur actuel indique vouloir engager le retour à la durée annuelle légale du temps de travail et rechercher des marges de manœuvre par la mise en place d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Une réflexion sera menée dans le cadre des négociations sociales et des discussions de début de mandature sur le retour à la durée annuelle légale du temps de travail. Nous prenons acte de la recommandation de la Chambre Régionale des comptes.

Rappel au droit n° 8 : respecter la durée légale du temps de travail, en application de la loi n° 2000-37 du 19 janvier 2000 transposée par le décret n° 2001-623 du 12 juillet 2001, et de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et du décret n° 85-1250 du 26 novembre 1985

La loi de transformation impose les 35 heures effectives et prévoit ainsi la suppression des régimes dérogatoires à la durée légale du travail qui existent dans certaines collectivités (6).

Le but est d'harmoniser le temps de travail dans la fonction publique.

(6) Loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, Article 48

Ce rappel au droit est dans la logique du précédent et la même constatation est apportée : **une réflexion sera menée dans le cadre des négociations sociales et des discussions de début de mandature sur le retour à la durée annuelle légale du temps de travail. Nous prenons acte de la recommandation de la Chambre Régionale des comptes.**

Rappel au droit n° 9 : déclarer les avantages en nature, nourriture des repas pris par les personnels de service et de surveillance de la restauration scolaire, selon le barème publié chaque année par

l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale, conformément à l'arrêté du ministre des affaires sociales du 10 décembre 2002, relatif à l'évaluation des avantages en nature en vue du calcul des cotisations de Sécurité sociale.

Ce point n'a pas fait l'objet d'un traitement particulier sur l'année 2019/2020.

La collectivité souhaite s'orienter vers une annualisation des contrats horaires

Recommandation performance n° 3 : sécuriser le processus de gestion informatisée de la restauration collective en actualisant les droits d'accès et paramétrages utilisateurs.

Recommandation partiellement suivie d'effet :

Rappel au droit n° 5 : établir l'inventaire exhaustif et actualisé des immobilisations et vérifier sa concordance avec l'état de l'actif tenu par le comptable public, en conformité avec l'instruction budgétaire et comptable M14.

Une démarche partenariale a été formalisée avec le comptable public :

Le passage sous un nouveau logiciel financier (Ciril finances) a été le moyen de mettre à niveau l'inventaire de la ville de Maubeuge.

Cette mise à niveau s'est faite en corrélation avec le comptable public.

Notre logiciel a intégré l'inventaire du comptable au 31/12/2019, tout en tenant compte des immobilisations saisies durant la période du 01/01/2020 au 31/03/2020, où la tenue de la comptabilité s'est faite sur l'ancien logiciel (Civitas).

Il reste un ajustement des lignes afin que notre inventaire soit en parfaite concordance avec celui du comptable au 31/12/2019. Ce travail est réalisé à hauteur de 50%.

Recommandation performance n° 1 : fiabiliser la procédure de suivi et d'exécution des autorisations de programme et crédits de paiement.

Améliorer la procédure en la dotant d'un horizon pluriannuel, d'éléments de cadrage chiffrés, de choix budgétaires explicites et d'indicateurs financiers de mesure des objectifs, des moyens et des résultats.

Le suivi des APCP se fait en concordance d'un plan pluriannuel d'investissement.

Sur l'ANRU, la présentation de l'AP s'est faite en concordance du plan pluriannuel d'investissement transmis par la directrice de projet. Ce plan résulte du protocole mis en place entre la ville de Maubeuge et les intervenants au projet (Etat, intercommunalité, bailleurs sociaux).

Sur l'AP Action cœur de ville, la difficulté dans la présentation de cette AP est que ce plan pluriannuel d'investissement est beaucoup moins figé. Les opérations menées au sein de cette AP fluctuent de telle façon que les prévisions sont en perpétuel changement.

Rappel au droit n° 10 : adopter un plan de maîtrise sanitaire en matière de restauration collective, conformément à l'arrêté du 8 juin 2006 relatif à l'agrément sanitaire des établissements mettant sur le marché des produits d'origine animale ou des denrées contenant des produits d'origine animale et aux règlements européens n° 178/2002 et n° 852/2004.

Voici les choses que nous avons mis en place concernant le gaspillage alimentaire

- 1) Nous commandons les repas avec un grammage différents pour chacun convies toujours en respectant GEMRCN cela permet d'agir sur la quantité et la qualité des repas
- 2) Sur le satellite de Lamartine nous avons mis une de tri pour sensibiliser les convives sur le gaspillage alimentaire
- 3) Sur chaque satellite de restauration il y a des fontaines à eau pour lutter contre le gaspillage et de éviter les contenant en plastique
- 4) Nous avons mis des affiches pour sensibiliser les convives sur le gaspillage et les agents de restauration sentissent aussi les convives par des échanges verbale autour des assiettes
- 5) Une enquête de satisfaction a été mis en place par le prestataire pour connaitre les doléances des convives et d'améliorer les trames de menu des convives

Pour le plan de maîtrise sanitaire en matière de restauration collective, il appartient au délégataire de service public d'en assurer le respect et la mise en œuvre.



Annexes

Annexes

1. Délibération relative au Débat d'Orientation Budgétaire pour 2020
2. Note de Synthèse relative au Débat d'Orientation Budgétaire pour 2020
3. Délibération du conseil municipal relative à : séance du 29 mars 2019
4. Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes prévu par les articles L. 2311-1-2 et D. 2311-16 du code général des collectivités territoriales
5. Publication des documents budgétaires et financiers dans les conditions prévues par le décret n° 2016-834 du 23 juin 2016.
6. Liste des données essentielles des conventions de subventions accordées aux associations, conformément aux dispositions du décret n° 2017-779 du 5 mai 2017 et de l'arrêté du 17 novembre 2017 sur format numérique.
7. Ensemble des annexes budgétaires prévues par l'instruction M14 renseignées, notamment celles relatives au refinancement de dette, aux variations du patrimoine, aux engagements pris par la commune, aux autorisations de programme et aux concours attribués à des tiers.
8. Mise en œuvre du règlement n° 2016/679, dit règlement général sur la protection des données, désignant un référent dédié.
9. Délibération du conseil municipal en date du 1 janvier 2020 relative à l'engagement de la collectivité de porter des négociations sociales pour prendre en compte les recommandations de la chambre régionale des comptes.



Annexe 1

Délibération relative au Débat d'Orientation Budgétaire pour 2020

<http://www.ville-maubeuge.fr/wp-content/uploads/2019/12/Délibération-n°-127-du-25-novembre-2019.pdf>

Affaires Juridiques & Gestion de l'Assemblée
Affaire suivie par Claudine LATOUCHE
☎ : 03.27.53.75.32
Réf. : **CL / I.TOUBEAUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 18 NOVEMBRE 2019

L'an deux mille DIX-NEUF, le VINGT-CINQ NOVEMBRE à 18 h 30

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J.-P. COULON - N. LEBLANC - M.C. MORETTI - M.C. LALY - N. GOMES-GONCALVES - B. MORIAME - M. DANNEELS - M. GRAS - C. DEROO - N. REFFAS - Y. ZUMSTEIN - G. DEMUYNCK - F. JOURDAIN - J. PAQUE - P. REMIENS - G. CAMBRELENG - P. MATAGNE - C. DEMOUSTIER - P. NESEN - A. PIEGAY - R. PILATO - A. NEZZARI - S. SERHANI - D. DEJARDIN - S. LOCOCCIOLO - S. CORDIER - F. LEFEBVRE - F. QUESTEL - F. TRINCARETTO - J.Y. HERBEUVAL - M.P. ROPITAL - F. FEKIH - C. DI POMPEO - S. ZATAR - N. MONTFORT - X. DUBOIS - L.A. DE BEJARRY - L. FRATINI

EXCUSE(E)S AYANT DONNE POUVOIR :

**Marie-Christine MORETTI : pouvoir à Robert PILATO
Christian DEMUYNCK : pouvoir à Naguib REFFAS
Corine DEMOUSTIER : pouvoir à Arnaud DECAGNY
Samia SERHANI : pouvoir à Yves ZUMSTEIN
Sophie CORDIER : pouvoir à Bernadette MORIAME
Fabrice QUESTEL : pouvoir à Marie-Charles LALY
Francis TRINCARETTO : pouvoir à Nathalie MONTFORT**

EXCUSE(E)S :

**Corinne DEROO : arrivée pour la question n° 1
Denis DEJARDIN : arrivé pour la question n° 8**

ABSENT(E)S :

Jean-Yves HERBEUVAL - Xavier DUBOIS - Louis-Armand DE BEJARRY - Abdelhakim NEZZARI - Irina FRATINI - Christophe DI POMPEO

SECRETAIRE DE SEANCE : Nicolas LEBLANC

OBJET N° 13 : Présentation du rapport écrit des orientations budgétaires pour l'exercice 2020 aux fins de débat au sein de l'assemblée délibérante

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles :

- L.2311-1 relatif à la définition du budget de la commune,
- L.2312-1 relatif à l'obligation, préalable à l'examen du budget primitif, de présentation d'un rapport et d'un débat sur les orientations budgétaires.
- L.2313-1 relatif à la publicité obligatoire des budgets et des comptes, de leurs annexes.
- D.2312-3 relatif aux informations que doit impérativement comporter le rapport d'orientations budgétaires, à sa transmission au président de l'EPCI dans les quinze jours à compter de son examen par l'assemblée délibérante, à sa mise à disposition du public à l'hôtel de ville dans les quinze jours suivants la tenue du débat.
- R.2313-8 relatif à la mise en ligne sur le site de la commune du rapport sur les orientations budgétaires.

Vu le Règlement Intérieur du Conseil Municipal modifié notamment l'article 11 relatif au débat sur les orientations budgétaires,

Vu l'avis favorable de la « Commission Finances, travaux et environnement », qui s'est réunie le 15 novembre 2019,

Considérant que le budget de la commune est proposé par le maire et voté par le conseil municipal,

Que, dans les communes de 3 500 habitants et plus, le Maire doit présenter au Conseil Municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, ainsi que sur la structure et la gestion de la dette,

Qu'en outre dans les communes de plus de 10 000 habitants, le rapport comporte une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs,

Qu'il précise l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail,

Considérant ce dit rapport doit, le jour même de sa présentation, impérativement faire l'objet d'un débat au sein de l'assemblée délibérante, dans les conditions fixées par le règlement intérieur,

Que ce débat, préalable essentiel au vote du budget primitif, ne constitue qu'une mesure préparatoire à l'adoption du budget primitif communal et par voie de conséquence ne donne pas lieu à un vote,

Considérant qu'en vertu d'une jurisprudence constante, le débat d'orientation budgétaire ainsi que sa communication revêtent un caractère substantiel (TA Lyon 09/12/2004),

Considérant qu'il est pris acte de cette présentation des orientations budgétaires et du débat qui s'ensuit par une délibération spécifique,

Considérant que conformément aux dispositions des articles L2312-1 et D2312-3 susvisés, ce rapport sera transmis au président de la C.A.M.V.S et également mis à la disposition du public à l'hôtel de ville dans un délai de quinze jours à compter de son examen par l'assemblée délibérante,

Qu'en outre, et en vertu des dispositions de l'article R2313-8 précité le dit rapport et la présente délibération seront mis en ligne sur le site internet de la Ville dans le délai d'un mois à compter de leur adoption et dans des conditions garantissant :

- 1° leur accessibilité intégrale et sous un format non modifiable ;
- 2° La gratuité et la facilité de leur accès par le public, pour leur lecture comme pour leur téléchargement ;
- 3° leur conformité aux documents soumis présentement ;
- 4° leur bonne conservation et leur intégrité.

Par ces motifs, il est proposé au Conseil Municipal de :

- **Procéder** au Débat d'Orientation Budgétaire de la Ville pour l'exercice 2020 au vu du rapport présenté.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité.

- **A procédé** au Débat d'Orientation Budgétaire de la Ville pour l'exercice 2020 au vu du rapport présenté.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme.

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L.2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire de Maubeuge.

Arnaud DECAGNY



Transmis en Sous-Préfecture le :
Affiché le :
Notifié le :

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

2020

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

2020

SOMMAIRE

I.	Contexte général : situation économique et sociale	3
A.	Situation globale	3
B.	Situation de la collectivité	6
II.	Tendances budgétaires et grandes orientations de la collectivité	7
A.	Recettes de fonctionnement	7
1.	Fiscalité	7
2.	Concours de l'Etat	8
3.	Autres recettes (produits des services...)	10
B.	Dépenses de fonctionnement	11
1.	Dépenses de personnel	11
2.	Subventions	13
3.	Autres dépenses de fonctionnement	13
C.	Section d'investissement	15
1.	Dette	15
2.	Recettes d'investissement	17
3.	Dépenses d'investissement	17
III.	Programmation des investissements de la collectivité	18
1.	Entretien, mise en conformité, accessibilité	18
2.	Des projets pour Demain	19

I. Contexte général : situation économique et sociale

A. Situation globale

a) Perspectives macro-économiques

Evolution du PIB

	2017	2018	Projections	
			2019	2020
Production Mondiale	3,8%	3,6%	3,2%	3,5%
Pays avancés	2,4%	2,2%	1,9%	1,7%
Etats-Unis	2,2%	2,9%	2,6%	1,9%
Zone Euro	2,4%	1,9%	1,3%	1,6%
France	2,3%	1,7%	1,3%	1,4%
Allemagne	2,2%	1,4%	0,7%	1,7%
Royaume-Uni	1,8%	1,4%	1,3%	1,4%
Japon	1,9%	0,8%	0,9%	0,4%
Espagne	3,0%	2,6%	2,3%	1,9%
Italie	1,7%	0,9%	0,1%	0,8%
Pays émergents et en développement	4,8%	4,5%	4,1%	4,7%
Chine	6,8%	6,6%	6,2%	6,0%
Russie	1,6%	2,3%	1,2%	1,9%

Sources FMI (*Perspective de l'économie mondiale, mise à jour de juillet 2019*)

D'après les dernières données du Fonds Monétaire International (FMI), la croissance mondiale devrait s'établir, en 2020, à un niveau légèrement supérieur à celui de 2019, soit 3.5%. Concernant les pays avancés, une stabilisation devrait être constatée en 2020. En effet, pour cette catégorie, le taux de croissance en 2020 devrait s'établir à 1,7% contre 1,9% en 2019.

Aux États-Unis, après une période de stagnation, le taux de croissance devrait atteindre 2.6% en 2019 et 1.9% en 2020. Au Royaume-Uni, on prévoit un ralentissement de la croissance (1,3 % en 2019 et 1.4 en 2020) principalement à cause du Brexit et au risque d'absence d'accord entre le Royaume-Unis et l'Union Européenne. On observe également un ralentissement en Allemagne.

Dans les pays émergents et les pays en développement, la croissance devrait enregistrer un léger recul en 2019 (4.1%) avant de repartir à la hausse en 2020 (4.7%).

En France, le Projet de loi de finances pour 2020, a été bâti sur les hypothèses suivantes : une croissance du produit intérieur brut de 1,4 % en 2019 et 1.3% en 2020. Les estimations du gouvernement sont par conséquent proches de celles du FMI ainsi que celles de la Banque de France, de l'OCDE et de la Commission Européenne.

SOMMAIRE

I.	Contexte général : situation économique et sociale	3
A.	Situation globale	3
B.	Situation de la collectivité	6
II.	Tendances budgétaires et grandes orientations de la collectivité	7
A.	Recettes de fonctionnement	7
1.	Fiscalité	7
2.	Concours de l'Etat	8
3.	Autres recettes (produits des services...)	10
B.	Dépenses de fonctionnement	11
1.	Dépenses de personnel	11
2.	Subventions	13
3.	Autres dépenses de fonctionnement	13
C.	Section d'investissement	15
1.	Dette	15
2.	Recettes d'investissement	17
3.	Dépenses d'investissement	17
III.	Programmation des investissements de la collectivité	18
1.	Entretien, mise en conformité, accessibilité	18
2.	Des projets pour Demain	19

I. Contexte général : situation économique et sociale

A. Situation globale

a) Perspectives macro-économiques

Evolution du PIB

	2017	2018	Projections	
			2019	2020
Production Mondiale	3,8%	3,6%	3,2%	3,5%
Pays avancés	2,4%	2,2%	1,9%	1,7%
Etats-Unis	2,2%	2,9%	2,6%	1,9%
Zone Euro	2,4%	1,9%	1,3%	1,6%
France	2,3%	1,7%	1,3%	1,4%
Allemagne	2,2%	1,4%	0,7%	1,7%
Royaume-Uni	1,8%	1,4%	1,3%	1,4%
Japon	1,9%	0,8%	0,9%	0,4%
Espagne	3,0%	2,6%	2,3%	1,9%
Italie	1,7%	0,9%	0,1%	0,8%
Pays émergents et en développement	4,8%	4,5%	4,1%	4,7%
Chine	6,8%	6,6%	6,2%	6,0%
Russie	1,6%	2,3%	1,2%	1,9%

Sources FMI (*Perspective de l'économie mondiale, mise à jour de juillet 2019*)

D'après les dernières données du Fonds Monétaire International (FMI), la croissance mondiale devrait s'établir, en 2020, à un niveau légèrement supérieur à celui de 2019, soit 3.5%. Concernant les pays avancés, une stabilisation devrait être constatée en 2020. En effet, pour cette catégorie, le taux de croissance en 2020 devrait s'établir à 1,7% contre 1,9% en 2019.

Aux États-Unis, après une période de stagnation, le taux de croissance devrait atteindre 2.6% en 2019 et 1.9% en 2020. Au Royaume-Uni, on prévoit un ralentissement de la croissance (1,3 % en 2019 et 1.4 en 2020) principalement à cause du Brexit et au risque d'absence d'accord entre le Royaume-Unis et l'Union Européenne. On observe également un ralentissement en Allemagne.

Dans les pays émergents et les pays en développement, la croissance devrait enregistrer un léger recul en 2019 (4.1%) avant de repartir à la hausse en 2020 (4.7%).

En France, le Projet de loi de finances pour 2020, a été bâti sur les hypothèses suivantes : une croissance du produit intérieur brut de 1,4 % en 2019 et 1.3% en 2020. Les estimations du gouvernement sont par conséquent proches de celles du FMI ainsi que celles de la Banque de France, de l'OCDE et de la Commission Européenne.

En ce qui concerne l'inflation, gouvernement prévoit une inflation de 1,2% en 2019 et 2020 (dont +1% hors tabac), inférieure à celle constatée en 2018 (1,8% dont +1,6% hors tabac). En 2019, la hausse des prix à la consommation est tirée par l'alimentation (+2,6%) ainsi que l'énergie (+1,7%), alors que le prix moyen du tabac continue de grimper de 10,6%.

Néanmoins, ces estimations sont soumises à des aléas tels que le niveau du commerce extérieur dans un contexte de tension de menaces protectionnistes, l'accord sur le Brexit, la situation politique en Italie, la situation budgétaire et financière en Chine, etc.

Pour rappel, le FMI avait abaissé son estimation du taux de croissance pour la France en passant de 1.6% à 1.3% en 2019 à cause de la crise sociale des « Gilets jaunes ».

b) La trajectoire de finances publiques :

En raison des mesures d'urgence économiques et sociales, la norme de dépenses pilotables estimée dans le PLF 2020 serait de 268,0 Md€, soit +5,1 Md€ par rapport à la loi de finances initiale pour 2019. Les économies qui seront réalisées en gestion (1,5 Md€) présentées dans le cadre du projet de loi de finances rectificative devraient contribuer au financement d'une partie des mesures d'urgence.

Concernant le déficit public, le PLF prévoit une baisse en 2020. En effet, le gouvernement prévoit un déficit public à 2,2 % du PIB en 2020, soit son niveau le plus faible depuis 2001, en baisse de 20,4 milliards d'euros par rapport à 2019.

Les prélèvements obligatoires (impôts, taxes et cotisations sociales prélevées par les administrations publiques) diminueraient également de 10,2 Md€.

Le secteur public local est incité à poursuivre ses efforts de maîtrise des dépenses publiques. Pour rappel, l'article 7 du projet de loi de programmation des finances publiques pour 2018-2022 précise la trajectoire d'évolution des dépenses publiques dont les dépenses publiques locales :

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Administrations publiques, hors crédits d'impôts	0,8	0,5	0,6	0,4	0,2	0,1
Dont :						
Administrations publiques centrales	1,0	0,1	0,8	1,2	0,7	0,2

Administrations publiques locales (APUL) - ODEDEL	0,7	0,3	0,7	-0,3	-1,6	-0,6
Administration de sécurité sociale	0,6	0,9	0,4	0,1	0,6	0,4

Plus spécifiquement, l'article 10 du projet de loi de programmation des finances publiques dispose : *«Les collectivités territoriales contribuent à l'effort de réduction du déficit public et de maîtrise de la dépense publique, selon des modalités à l'élaboration desquelles elles sont associées ».*

Le même article fixe les objectifs d'évolution des dépenses de fonctionnement secteur public local :

Collectivités territoriales/EPCI	2018	2019	2020	2021	2022
Dépenses de fonctionnement	1,2 %	1,2 %	1,2 %	1,2 %	1,2 %

B. Situation de la collectivité

Evolution en 2018 :

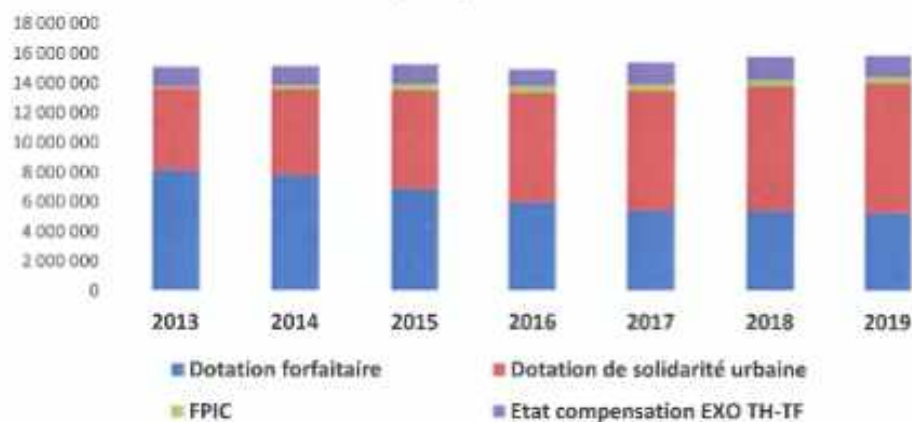
Le vote du compte administratif 2018 en juin 2019 a permis de constater l'amélioration sensible des soldes intermédiaires de la ville. En effet, le taux d'épargne brute s'élève à 17.60 % soit près de 5 points de plus qu'en 2017 et bien au-dessus du seuil d'alerte qui se situe à 8%. L'épargne nette positive s'élève à 1.638 K€ ce qui permet de dégager un autofinancement pour financer une partie des dépenses d'équipement.

La capacité de désendettement de la ville est passée de 20 années en 2017 à 11 années en 2018, soit un niveau inférieur au seuil d'alerte de 13 années.

	2018	2017
L'épargne brute en K€	7 909	5 717
Taux d'épargne brute	17,60%	12,80%
<i>Pour info seuil d'alerte</i>		8%
L'épargne nette en K€	2 149	602
CAF brute en K€	7 586	4 225
CAF nette K€	1 638	-1027
Capital restant dû au 31/12 en K€	86 717	87 418
Capacité de désendettement (à partir de l'épargne brute)	11 années	15 années
Capacité de désendettement (à partir de la CAF brute)	11 années	20 années

Concernant les principaux concours de l'Etat pour la collectivité, ci-dessous leur l'évolution :

Evolution des principaux concours de l'ETAT

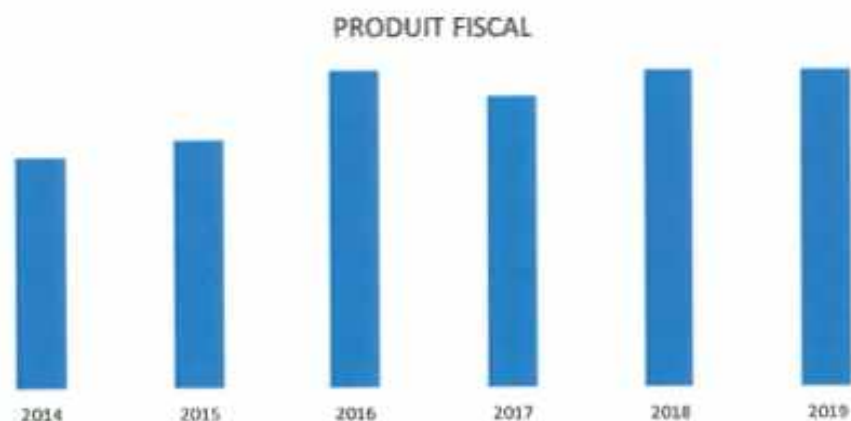


II. Tendances budgétaires et grandes orientations de la collectivité

A. Recettes de fonctionnement

1. Fiscalité

En lien avec les choix politiques, il n'est pas prévu d'avoir recours au levier fiscal.



Depuis 2010, les bases présentent une dynamique importante.

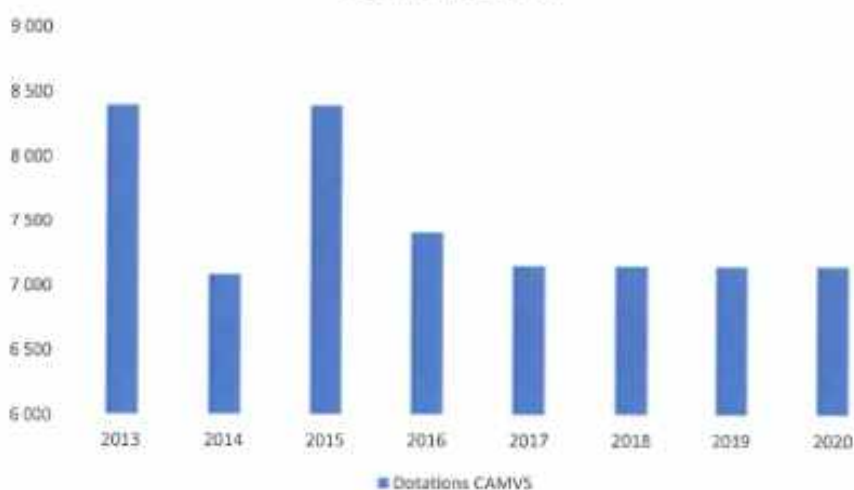
en €	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Taxe d'habitation						
Bases nettes d'imposition	20 805 000	20 556 000	21 512 000	20 265 000	22 433 000	21 295 000
Taux d'imposition	30,07%	30,07%	30,07%	30,07%	30,07%	30,07%
Produit fiscal	6 255 064	6 181 189	6 468 658	6 093 686	6 745 603	6 403 407
Taxe sur le foncier bâti						
Bases nettes d'imposition	26 525 000	26 957 000	27 243 000	27 703 000	28 160 000	28 703 000
Taux d'imposition	28,4%	28,4%	28,4%	28,4%	28,4%	28,4%
Produit fiscal	7 533 100	7 655 788	7 737 012	7 867 652	7 997 440	8 151 652
Taxe sur le foncier non bâti						
Bases nettes d'imposition	148 800	150 100	149 800	147 200	150 300	155 500
Taux d'imposition	46,63%	46,63%	46,63%	46,63%	46,63%	46,63%
Produit fiscal	69 385	69 992	69 852	68 639	70 085	72 510
Produit total (hs rôles supp.)	13 858 549	13 906 969	14 275 522	14 029 977	14 813 128	14 627 568

Le PLF 2020 prévoit une revalorisation des bases TH de 0.9

L'attribution de compensation versée par la CAMVS vient compenser le différentiel d'affectation de fiscalité « ménages » et « entreprises », déduction faite des charges transférées.

En K€	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Attribution de compensation	7 090	7 089	7 089	7 089	6 904	6 904	6 904	6 904
Dotation de solidarité	1 306	0	1 306	326	253	251	249	249
Dotations CAMVS	8 396	7 089	8 395	7 415	7 157	7 155	7 153	7 153

Dotations CAMVS



2. Focus sur les principaux concours de l'Etat

L'année 2018 a marqué la fin de la baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) au titre du redressement des comptes publics. Elle continue toutefois de fluctuer en fonction de l'évolution de la population.

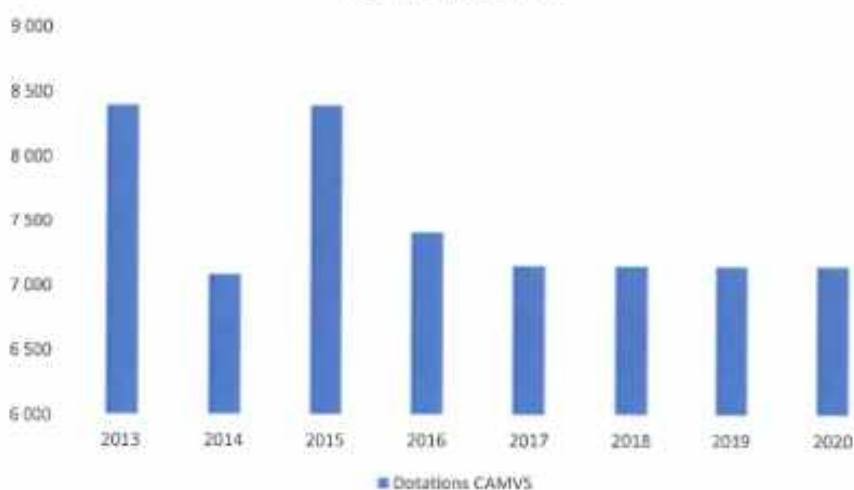
DGF	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
DGF MAUBEUGE	8 143 038 €	7 787 599 €	6 872 804 €	5 931 382 €	5 430 909 €	5 358 779 €	5 267 656 €
Evolution en montant	-	- 355 439 €	- 914 795 €	- 941 422 €	- 500 473 €	- 72 130 €	- 91 123 €
Evolution en %		-4,4%	-11,7%	-13,7%	-8,4%	-1,3%	-1,7%

Le PLF 2020 prévoit une revalorisation des bases TH de 0.9

L'attribution de compensation versée par la CAMVS vient compenser le différentiel d'affectation de fiscalité « ménages » et « entreprises », déduction faite des charges transférées.

En K€	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Attribution de compensation	7 090	7 089	7 089	7 089	6 904	6 904	6 904	6 904
Dotation de solidarité	1 306	0	1 306	326	253	251	249	249
Dotations CAMVS	8 396	7 089	8 395	7 415	7 157	7 155	7 153	7 153

Dotations CAMVS

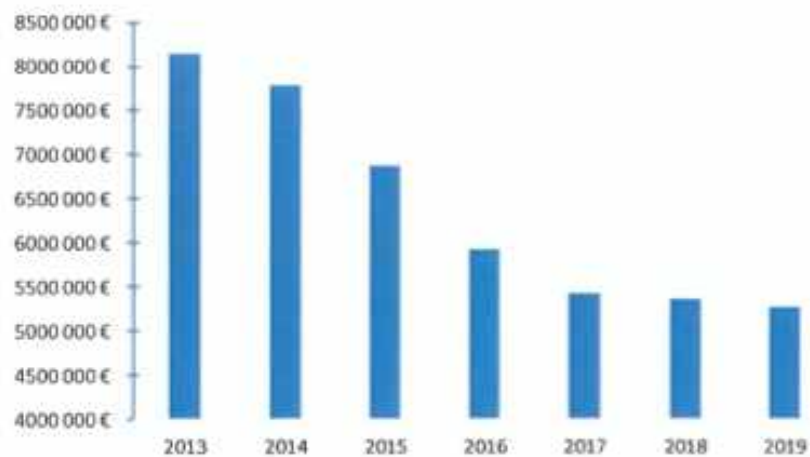


2. Focus sur les principaux concours de l'Etat

L'année 2018 a marqué la fin de la baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) au titre du redressement des comptes publics. Elle continue toutefois de fluctuer en fonction de l'évolution de la population.

DGF	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
DGF MAUBEUGE	8 143 038 €	7 787 599 €	6 872 804 €	5 931 382 €	5 430 909 €	5 358 779 €	5 267 656 €
Evolution en montant	-	- 355 439 €	- 914 795 €	- 941 422 €	- 500 473 €	- 72 130 €	- 91 123 €
Evolution en %	-	-4,4%	-11,7%	-13,7%	-8,4%	-1,3%	-1,7%

EVOLUTION DGF

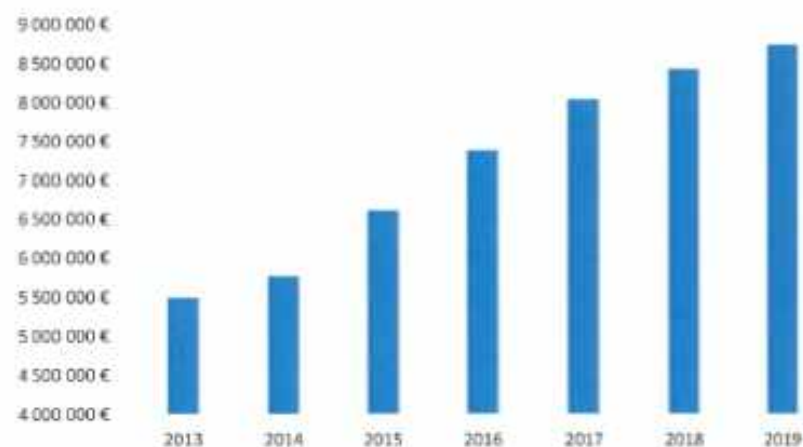


Nous prévoyons une DGF stable en 2020 à hauteur de 5.3 Millions d'€.

Nous prévoyons un maintien de la DSU à hauteur de 8.7 millions d'€.

DSU	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
DSU MAUBEUGE	5 501 620 €	5 776 941 €	6 617 036 €	7 385 456 €	8 037 474 €	8 422 439 €	8 737 558 €
Evolution en montant		275 321 €	840 095 €	768 420 €	652 018 €	384 965 €	315 119 €
Evolution en %		5,0%	14,5%	11,6%	8,8%	4,8%	3,7%

EVOLUTION DSU



Enfin pour la péréquation horizontale, nous prévoyons la stabilisation du fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC). Il consiste en un prélevement des ressources des intercommunalités et communes « riches » vers les ensembles « pauvres ».

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Enveloppe nationale (en M d'euros)	570	780	1000	1000	1000	1000	1000
Evolution %		37%	28%	0%	0%	0%	0%
FPIC Maubeuge	274	419	474	434	434	434	434

La recette pour Maubeuge en 2020 serait d'environ 420K€.

3. Autres recettes (produits des services...)

La clôture de l'exercice 2019 devrait nous permettre de constater **une hausse des produits des services** après les choix politiques de développement de l'attractivité du parc zoologique et des actions événementielles.

Cette tendance devrait se poursuivre **en 2020**.

B. Dépenses de fonctionnement

1. Dépenses de personnel

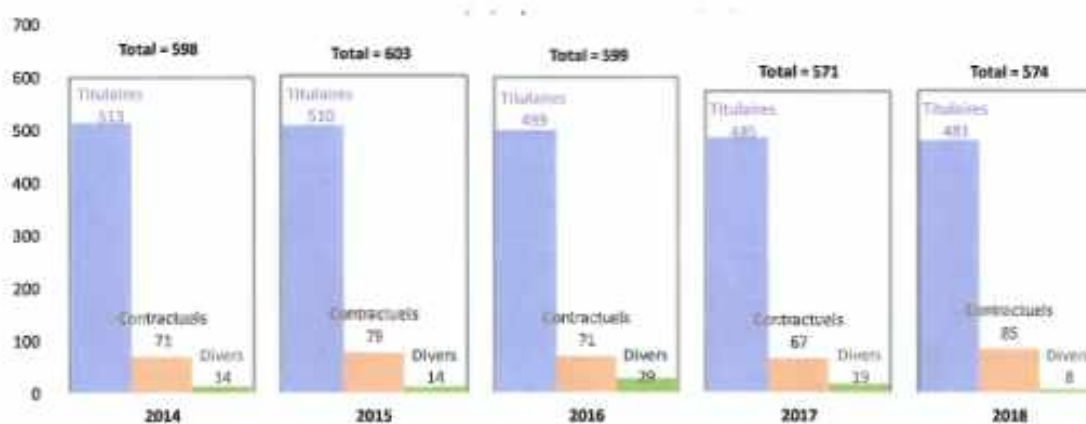
Le tableau ci-dessous permet de comparer les prévisions budgétaires avec les dépenses réellement réalisées au titre des charges de personnel.

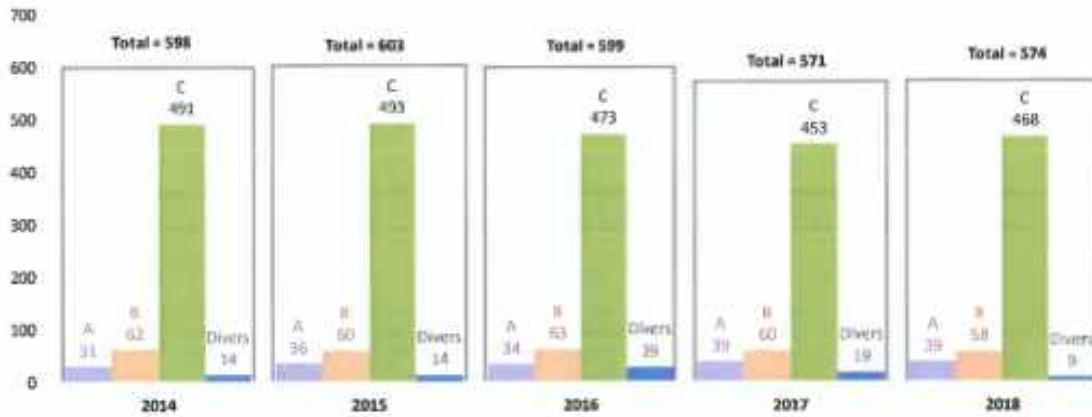
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
BP + RI + DM	24 010 000 €	23 217 000 €	23 227 000 €	22 558 500 €	22 023 500 €	23 068 404 €	23 737 400 €	24 080 504 €	24 148 465 €	24 884 978 €	24 200 000 €
BP	23 900 000 €	23 467 000 €	23 227 000 €	22 204 500 €	21 706 500 €	22 520 700 €	23 008 600 €	24 080 504 €	24 088 465 €	23 584 978 €	24 200 000 €
CA	23 527 857 €	22 585 000 €	22 135 197 €	21 095 767 €	21 905 940 €	22 401 700 €	23 704 225 €	23 827 754 €	23 954 294 €	24 102 152 €	23 300 000 €

En 2019, 23.800.000 ont été inscrits au BP. Le niveau de réalisation devrait être proche de celui de 2018.

Depuis 2015, la Ville a engagé une gestion responsable de la masse salariale.

Celle-ci passe par l'amélioration de son mode de fonctionnement et par une gestion rigoureuse des effectifs.

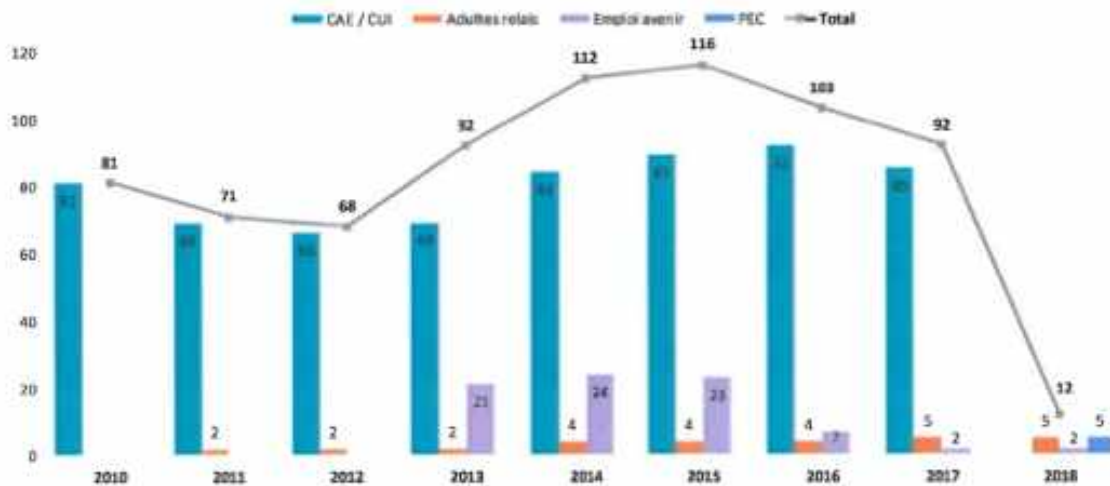




Au 1^{er} janvier 2019, le nombre d'ETP global s'élève à 573, soit un niveau proche des années 2017 et 2018. Les agents de catégorie « C » demeurent majoritaires.

En 2019, le non remplacement systématique des départs à la retraite s'est poursuivi et la mobilité interne est priorisée.

Le nouveau dispositif PEC (parcours emploi et compétences) a permis de remplacer une partie des contrats aidés (ancien dispositif). Néanmoins, ce dispositif est plus coûteux pour la collectivité.



La maîtrise des heures supplémentaires, effectuées à la demande de l'administration exclusivement, s'est poursuivie en 2019 grâce à des aménagements de services et de missions sur l'année.

Pour l'année 2020, ces éléments continueront de poursuivre leurs effets. Les efforts organisationnels de la Ville se poursuivront également pour garder la maîtrise de sa masse salariale et donc de ses capacités d'investissement.

Toutefois, la Ville anticipe une légère progression de sa masse salariale en 2019, à adapter sur les années suivantes, impactées par plusieurs dispositifs légaux :

- la reprise, au 1er janvier 2019, du reclassement dans le cadre du protocole sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations (PPCR).
- les incidences dues au Glissement Vieillesse Technicité (GVT) issu du déroulement de carrière des agents.

Par ailleurs, 12 agents feront valoir leurs droits à la retraite en 2020.

2. Subventions

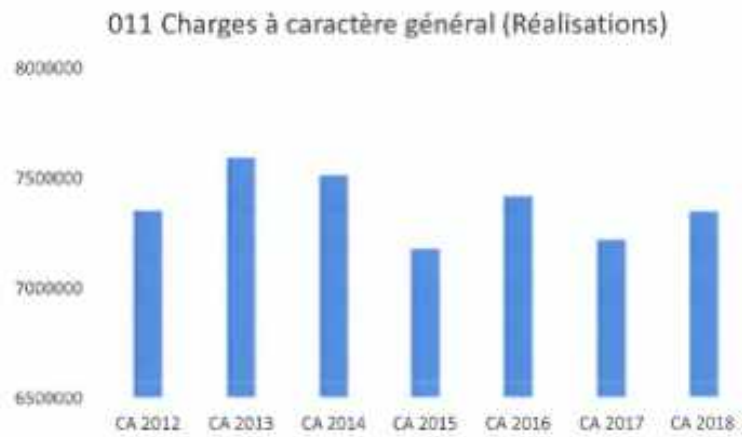
La subvention d'équilibre versée au CCAS sera maintenue, afin de préserver une action sociale forte auprès des Maubeugeois les plus démunis.

3. Autres dépenses de fonctionnement

Compte tenu du contexte susmentionné (gel des dotations de l'Etat, non recours à la fiscalité) la ville prévoit de maîtriser ses dépenses à caractère général sur la base des dépenses réalisées en 2019.

La ville a développé la fonction de contrôle de gestion en 2018 et poursuivra son déploiement, un travail d'analyse a été mené en collaboration avec les services opérationnels afin que les moyens attribués soient en cohérence avec les choix politiques et budgétaires.

Par ailleurs, la commune a engagé une réflexion sur sa politique d'achat et de commande publique, l'analyse des achats des derniers exercices a permis d'utiliser les procédures adaptées tant pour les opérateurs économiques que pour les services de la collectivité.

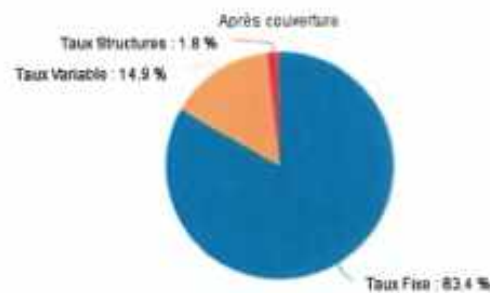


En 2019, le total des charges à caractère général devrait se situer à un niveau proche de celui de 2018. Pour l'année 2020, les efforts de maîtrise des dépenses vont se poursuivre dans l'objectif de consolider la stabilisation constatée les années précédentes.

C. Section d'investissement

1. Dette

↳ Structure de la dette



Au 31/12/2019, **83.4%** de la dette sera composée d'emprunts à **taux fixes**.

Le profil de la dette est totalement modifié (objectif de la renégociation fin 2015), à ce stade, on peut considérer que **la dette de la ville est complètement sécurisée**.

↳ Gestion de la dette

Nous avons mis en place depuis 2015 une **gestion active de la dette**. Les objectifs suivants ont été retenus :

Sécuriser la dette de la Ville en renégociant les emprunts structurés à risque

Dégager des marges de manœuvre budgétaires pour faire face à la baisse des dotations de l'Etat et ainsi améliorer la CAF brute

Réaliser une meilleure lisibilité budgétaire (prospectives simplifiées) par l'annulation des incertitudes liées à la couverture de risque

Echelonnement des échéances pour une meilleure gestion de la trésorerie.

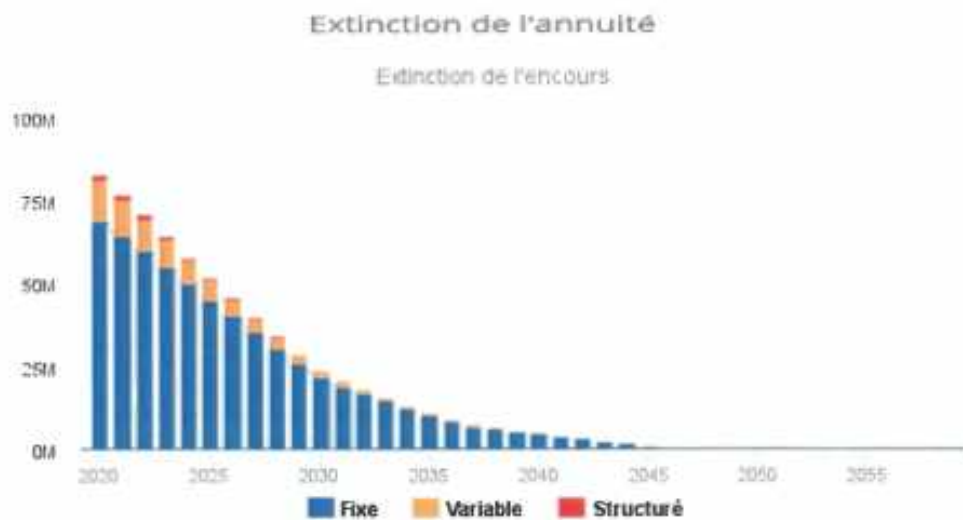
Nb : Le contexte avec des taux de financement bas est une opportunité.

**DESENDETEMENT DE LA VILLE EN 2020 :
Remboursement de la dette existante d'environ 6 Millions d'€**

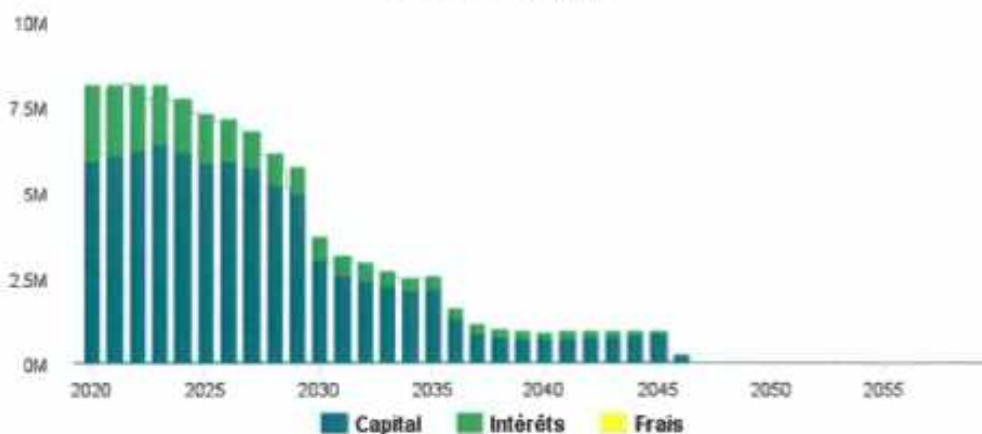
EN 2020 LA COMMUNE POURSUIVRA SA STRATEGIE DE DESENDETEMENT

📌 Dette en 2020

Le profil d'extinction de la dette est le suivant :



Evolution de l'annuité



2. Recettes d'investissement

Concernant les ressources d'investissement que la ville pourrait mobiliser en 2020, outre les demandes de subventions habituelles et les cessions immobilières et mobilières dites « courantes », la ville prolonge sa réflexion sur l'optimisation de son patrimoine (mutualisations de locaux administratifs et techniques).

Pour 2020, nous prévoyons une recette à hauteur de 1.2 millions d'€ au titre du FCTVA.

Afin de répondre au programme d'investissement 2020, la section d'investissement s'équilibrera avec des recettes d'emprunt dans une logique de poursuite du désendettement de la commune.

3. Dépenses d'investissement

Le montant des investissements (dépenses d'équipement) pour 2020 devrait se situer à un niveau proche de celui de 2019, soit environ 13M€.

III. Programmation des investissements de la collectivité

1. Entretien, mise en conformité, accessibilité

a) Rénovation des écoles

Poursuite du plan écoles :

- Pont Allant
- Jules Ferry, Jardin du tilleul
- De Joyeuse
- Anne Frank
- Faubourg de Mons



Ecoles Marronniers et Corneille

b) Informatique, numérique

- Numérisation des bâtiments publics
- Modernisation du parc existant

c) Equipements sportifs

- Salle de tennis
- Eclairage des installations
- Stade Jean SERRA
- Réhabilitation du stade de l'Épinette
- Eclairage et aménagements divers complexe sportif Pont Allant.
- Pôle équestre



Le stade Léo Lagrange

d) Voiries

- Accompagnement des projets de voirie (rue de la liberté, ...)



Réfection de voirie effectuée boulevard des Océans

- Poursuite du réaménagement place de la Concorde

- e) *Reconstruction de la salle des fêtes Cabri*



2. Des projets pour Demain



- a) *Création d'un département de musiques actuelles au conservatoire (studios de musique).*
b) *Aménagements à la Chapelle des sœurs noires*



*Le conservatoire à rayonnement communal
Marie-Alexandre Guénin*



c) *Accompagnement du commerce – achat cellules vacantes*

d) *Le projet Cité éducative.*

- **Focus « Action Cœur de Ville » et « Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) » :**

- **Action Cœur de Ville :**



Dans le cadre de la convention signée en septembre 2018 avec l'ensemble des partenaires, la Ville de Maubeuge poursuit son projet de redynamisation de son centre ville à travers de nombreux projets investissements repris dans l'AP/CP pluriannuelle.

La finalisation de la stratégie pour engager la phase de déploiement, prévue dans le dispositif Action Cœur de Ville (2ème trimestre 2020) s'organise dans le cadre du partenariat avec l'ADUS. Des approfondissements sont prévus sur le volet « commerces ».

La proposition budgétaire pour l'année 2020 reprendra les projets engagés dans ce cadre.

Le Marché couvert

L'objectif est de compléter l'offre en commerces de bouche du centre ville par ce nouvel équipement municipal qui sera construit place de Wattignies.

La Clouterie

L'objectif de ce projet est de renouveler l'attractivité du centre ville, en proposant de nouveaux logements, de nouvelles cellules commerciales et de nouveaux bureaux. Les démolitions seront réalisées en 2020 par l'Etablissement Public Foncier (E.P.F.). Il s'agit de pouvoir engager dès 2020 le projet sur l'espace public pour permettre au promoteur de construire son programme immobilier.



Le Tiers lieu (ancienne CAF et CPAM)

Le projet, inscrit dans le PACTE territorial de la Sambre Avesnois Thiérache, est engagé à travers l'acquisition du bâtiment (sur plusieurs exercices budgétaires) et le lancement des études de programmation. La rénovation de ce bâtiment permettra d'accueillir les maubeugeois dans un patrimoine emblématique de l'histoire de Maubeuge, ouvert au grand public, pour des activités très variées liées à la culture, à l'éducation, à la formation, etc. A terme l'offre de formation du CNAM s'installera également dans cet espace.

Le Pole Lafitte (Collège Coutelle)

Inauguré en Août 2019, le Pole Culturel Lafitte accueille plusieurs associations et propose de nombreuses activités et animations. Des travaux complémentaires sont prévus pour développer l'offre et l'accueil des maubeugeois.



L'aménagement de la Place Concorde

L'aménagement de la place constitue une étape importante dans la valorisation du patrimoine de la ville et l'amélioration de l'accueil des visiteurs et usagers de la salle Strhau et du Pole Laffite. La ville a délégué à la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre l'aménagement de la place dont les travaux ont commencé en 2019. Une convention de partenariat prévoit les modalités de paiement des travaux.



- Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)

Dans le cadre du nouveau NPNRU, les 3 quartiers d'intérêt national de Maubeuge (Sous le Bois, Provinces Françaises et Pont de Pierre) feront l'objet d'un programme pluriannuel de rénovation ambitieux, portant sur le logement, le cadre de vie et les équipements. L'investissement total pour ces 3 quartiers représentera un budget total de près de 250 000 000 € mobilisant les financements des organismes HLM, de l'ANRU, de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre, d'Action Logement, de la Région Hauts de France et de la Ville de Maubeuge.

A Sous le Bois, le projet prévoit de renforcer l'animation du quartier autour de la rue d'Haumont et de la place de l'Industrie (commerces et services), de finaliser les projets de démolition et de construction de logements et d'utiliser de nombreux espaces aujourd'hui vacants pour une activité de maraîchage, notamment sur le site des Parisiens. Pour renforcer la centralité du quartier, la crèche et le centre social s'installeront sur la Place de l'Industrie. La salle des sports de ND du Tilleul sera rénovée et ouverte au public.

En terme de nouveaux équipements, la Maison de Santé Pluridisciplinaire s'installera à la place de l'ancienne école Emilie Dusart, et une maison de l'insertion et de l'économie citoyenne, nouvel équipement communautaire, sera créée sur un terrain situé sur la Ville de Louvroil.

Aux Provinces Françaises, le projet permettra de réintégrer le quartier au centre ville à travers son désenclavement (création d'un accès sur le boulevard Charles de Gaulle et d'une nouvelle voirie vers le centre ville), le renouvellement et la diversification de l'offre en logements (470 démolitions prévues) et l'installation d'une base nautique sur la Sambre qui fera du quartier un lieu de destination attractif à l'échelle de l'agglomération. Les équipements existants (mairie de quartier, centre social, activités associatives, etc.) seront maintenus sur place dans des locaux neufs.

Au Pont de Pierre (Ecrivains et Présidents), le projet facilitera les liaisons vers le centre ville et vers l'Épinette à travers la réalisation de voiries, d'aménagements favorisant les déplacements piétons et cyclistes. Le cadre de vie sera rénové avec d'importants travaux sur les espaces verts et leur résidentialisation, le lien avec la frange agricole sera mis en valeur. 197 logements sociaux seront démolis et un important programme de rénovation des logements est prévu.

Enfin les équipements seront renforcés autour de l'avenue Jean Jaurès (maison de quartier réunissant épicerie solidaire, mairie annexe, centre social, associations intervenant sur le quartier, etc). La salle des Hêtres sera reconstruite.

Pour la Ville la création d'une AP/CP sur le NPNRU permettra de programmer l'ensemble des investissements sur les équipements municipaux ainsi que les fonds de concours sur le volet VRD. 2020 sera l'année de démarrage du NPNRU, d'un point de vue budgétaire, l'engagement des projets de la Maison de Santé à Sous le Bois, du Centre Social « la Fraternité » et de la salle des sports dans les anciens locaux de Notre Dame du Tilleul.

Quartier

Sous-le-Bois



Quartier Provinces Françaises



Quartier Pont de Pierre



CONCLUSION

La ville prolongera en 2020 la maîtrise des charges de fonctionnement (dépenses de personnel, dépenses à caractère général, autres dépenses de gestion courante).

La gestion active de la dette mise en place depuis le début du mandat permettra de poursuivre le désendettement de la commune.

Un choix politique fort concerne le niveau de l'investissement, en effet l'effort d'équipement restera supérieur au taux moyen des villes de même strate. Nous souhaitons investir pour l'avenir afin de faire rayonner Maubeuge culturellement et mettre en valeur notre Patrimoine.



Annexe 2

Note de Synthèse relative au Débat
d'Orientation Budgétaire pour 2020

NOTE SYNTHETIQUE
BUDGET PRIMITIF 2020



SOMMAIRE

I. Cadre général	3
II. Budget principal.....	4
A. Section de fonctionnement	5
1. Recettes de fonctionnement	5
2. Dépenses de fonctionnement	6
B. Section investissement	7
1. Recettes d'investissement.....	7
2. Dépenses d'investissement	8
3. La dette	8
III. Principaux ratios	9

SOMMAIRE

I. Cadre général	3
II. Budget principal.....	4
A. Section de fonctionnement	5
1. Recettes de fonctionnement	5
2. Dépenses de fonctionnement	6
B. Section investissement	7
1. Recettes d'investissement.....	7
2. Dépenses d'investissement	8
3. La dette	8
III. Principaux ratios	9

I. Cadre général

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

L'article 107 de la Loi Notre du 7 août 2015 crée de nouvelles dispositions relatives à la transparence et à la responsabilité financière des collectivités locales.

Cette note répond donc aux obligations ci-dessus, elle sera disponible sur le site Internet de la ville.

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, unité budgétaire, universalité, sincérité, spécialité et équilibre.

Le cycle budgétaire est le suivant : débat d'orientations budgétaires, budget primitif, budget supplémentaire, décision(s) modificative(s), compte administratif.

Avec 30 722 habitants en 2018, Maubeuge est la ville la plus importante de l'arrondissement d'Avesnes sur Helpe. La ville est adhérente de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre (CAMVS), qui compte 128 242 habitants (base CA 2017). La ville avait deux budgets annexes : le camping et la maison du tourisme. Le budget « maison du tourisme » a été clôturé le 31/12/2016, la compétence ayant été transférée à la CAMVS. Le Budget « camping » a été clôturé le 31/12/2017.

II. Budget principal

FONCTIONNEMENT				
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
VOTES	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	46 923 005,00	46 923 005,00	
+				
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00	
	992 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(ni déficit)	(ni excédent)	
+				
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)			46 923 005,00	46 923 005,00
INVESTISSEMENT				
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
VOTES	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	17 929 050,00	17 929 050,00	
+				
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00	
	991 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(ni solde négatif)	(ni solde positif)	
+				
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)			17 929 050,00	17 929 050,00
TOTAL				
TOTAL DU BUDGET (3)			64 852 055,00	64 852 055,00

72% des dépenses de la ville sont prévues pour son fonctionnement 46.923 K€.

28% des dépenses de la ville sont prévues pour l'investissement 17.929 K€.

Le budget 2020 proposé est proche de celui de 2019 (64.679 K€). Le niveau de l'investissement sera maintenu. En effet l'effort d'équipement restera supérieur au taux moyen des villes de même strate. Nous souhaitons investir pour l'avenir afin de faire rayonner Maubeuge culturellement et mettre en valeur notre Patrimoine.

A. Section de fonctionnement

1. Recettes de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Abonnements de charges	527 157,00	0,00	770 575,00	770 575,00	770 575,00
70	Produits services, domaine et ventes dir	2 475 500,00	0,00	2 471 500,00	2 471 500,00	2 471 500,00
72	Impôts et taxes	23 450 378,00	0,00	23 228 188,00	23 228 188,00	23 228 188,00
74	Dotations et participations	19 147 848,00	0,00	19 993 585,00	19 993 585,00	19 993 585,00
75	Autres produits de gestion courante	118 000,00	0,00	141 400,00	141 400,00	141 400,00
	Total des recettes de gestion courante	45 719 883,00	0,00	46 575 226,00	46 575 226,00	46 575 226,00
76	Produits financiers	37 779,00	0,00	37 779,00	37 779,00	37 779,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	45 756 782,00	0,00	46 623 005,00	46 623 005,00	46 623 005,00
042	Opérai* entre transferts entre sections (5)	300 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
042	Opérai* entre transferts de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	300 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
	TOTAL	46 056 782,00	0,00	46 923 005,00	46 923 005,00	46 923 005,00

La commune perçoit les impôts « ménages » : taxe d'habitation et taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties.

La Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre perçoit l'ancienne part départementale de la taxe d'habitation, les anciennes parts départementale et régionale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, la taxe additionnement à la taxe foncière sur les propriétés non bâties, la cotisation foncière des entreprises, les impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux et les taxes sur les surfaces commerciales.

Les taux d'imposition communaux prévus en 2020 sont identiques à ceux de 2019.

- TAXE D'HABITATION : 30,07%
- FONCIER BÂTI : 28,40%
- FONCIER NON BÂTI : 46,63%

En 2020 la commune prévoit :

- 14.7 millions d'€ pour les taxes foncières et d'habitation ;
- L'attribution de compensation versée par la CAMVS (reversement de la fiscalité de la CAMVS à la ville 6.9 millions d'€) et la dotation de solidarité communautaire 249K€ ;
- Autres taxes 1.3 millions d'€ (Taxe consommation finale électricité, droits de place, taxe sur la publicité extérieure...);

**NOTE SYNTHETIQUE
BUDGET PRIMITIF 2020**

- Les dotations de fonctionnement (Dotation forfaitaire et Dotations de Solidarité Urbaine) 14 millions d'€ ;
- Les compensations fiscales de l'Etat liées à certaines exonérations 1.5 millions d'€ ;
- La Dotation Politique de la Ville (DPV) 2.229 millions d'€ (Celle-ci a été obtenue afin de financer des projets d'investissement tels que le plan écoles) ;
- 2,4 millions d'€ de recettes pour les produits des services et du domaine.

2. Dépenses de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser M.1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	8 000 000,00	0,00	8 511 900,00	8 511 900,00	8 511 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	23 800 000,00	0,00	23 800 000,00	23 800 000,00	23 800 000,00
014	Affectations de produits	105 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00	105 000,00
65	Autres charges de gestion courante	4 488 731,00	0,00	4 505 388,00	4 505 388,00	4 505 388,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		36 381 731,00	0,00	36 922 288,00	36 922 288,00	36 922 288,00
66	Charges financières	2 508 470,00	0,00	2 278 329,00	2 278 329,00	2 278 329,00
67	Charges exceptionnelles	50 000,00	0,00	54 203,00	54 203,00	54 203,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
002	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		38 951 201,00	0,00	39 252 818,00	39 252 818,00	39 252 818,00
002	Versement à la section d'investissement (5)	3 760 081,00		4 215 187,00	4 215 187,00	4 215 187,00
042	Cyber" ordre transfert entre sections (5)	3 345 000,00		3 345 000,00	3 345 000,00	3 345 000,00
043	Cyber" ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		7 105 081,00		7 660 187,00	7 660 187,00	7 660 187,00
TOTAL		46 056 282,00	0,00	46 923 005,00	46 923 005,00	46 923 005,00

Les principales dépenses prévues sont les suivantes :

- 23.8 millions d'€ de masse salariale ;
- 8.5 millions d'€ de charges d'exploitation : prestation de services, études, fluides, locations et charges locatives, entretien et réparations, assurances, nettoyage, fournitures... ;
- 2.2 millions d'€ de charges financières ;
- 2.7 millions d'€ de subventions aux associations (Subventions, CEJ, politique de la ville...) ;
- 1.1 millions d'€ de subvention d'équilibre au CCAS.

B. Section investissement

1. Recettes d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 116 402,00	0,00	2 298 903,00	2 298 903,00	2 298 903,00
18	Emprunts et dettes assimilées (hors 185)	5 200 000,00	0,00	5 785 960,00	5 785 960,00	5 785 960,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		9 316 802,00	0,00	8 082 863,00	8 082 863,00	8 082 863,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 900 000,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 900 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent ⁿ invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
185	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ⁿ (S/A,règle) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat ⁿ et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	700 000,00	0,00	696 000,00	696 000,00	696 000,00
Total des recettes financières		2 200 000,00	0,00	2 196 000,00	2 196 000,00	2 196 000,00
43...	Total des op ^l . pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		11 516 802,00	0,00	10 268 863,00	10 268 863,00	10 268 863,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect ⁿ de fonctionnement (4)	3 260 581,00		4 315 187,00	4 315 187,00	4 315 187,00
040	Opérat ⁿ entre transfert entre sections (4)	3 345 000,00		3 345 000,00	3 345 000,00	3 345 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		7 105 581,00		7 660 187,00	7 660 187,00	7 660 187,00
TOTAL		18 622 383,00	0,00	17 929 050,00	17 929 050,00	17 929 050,00

Les recettes d'investissement sont prévues à 10,2 millions d'€ et sont constituées :

- Du fonds de compensation de la TVA sur les dépenses d'investissement de l'année précédente 1,4 million d'€ ; et 100.000 € de taxe d'aménagement.
- Des subventions versées par nos partenaires (Etat, Région, Département) 2,2 millions d'€ ;
- Des emprunts auprès des établissements de crédits 5,7 millions d'€.

2. Dépenses d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	847 000,00	0,00	494 850,00	494 850,00	494 850,00
204	Subventions d'équipement versées	1 125 882,00	0,00	1 182 896,00	1 182 896,00	1 182 896,00
21	Immobilisations corporelles	8 340 055,00	0,00	3 208 304,00	3 208 304,00	3 208 304,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 978 800,00	0,00	4 063 000,00	4 063 000,00	4 063 000,00
	Total des opérations d'équipement	2 478 519,00	0,00	2 700 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
	Total des dépenses d'équipement	12 573 266,00	0,00	11 649 050,00	11 649 050,00	11 649 050,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	43 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 706 237,00	0,00	5 960 000,00	5 960 000,00	5 960 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA-règle) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	5 749 237,00	0,00	5 960 000,00	5 960 000,00	5 960 000,00
45 ...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	18 322 503,00	0,00	17 629 050,00	17 629 050,00	17 629 050,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	300 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	300 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
	TOTAL	18 622 503,00	0,00	17 929 050,00	17 929 050,00	17 929 050,00

Le remboursement de la dette en capital est prévu à 5,9 millions d'€ en 2019, soit 32% de la dépense. 11,6 millions d'€ seront consacrés aux dépenses d'équipement de la ville. L'effort d'équipement de la commune est important et demeure supérieur à la strate.

3. La dette

Au 1 janvier 2019, le capital restant dû est de 86 670K€ (dont 5,1 millions d'€ pour le BEA Mabuse), contre 87 418€ au 1 janvier 2018. Depuis 2015, 96% de la dette est sécurisée.

DETTE	2 018	2 019
Encours	87 418 014,98 €	86 670 348,01 €
Nombre d'emprunts	36	37
Durée de vie moyenne	9 ans, 1 mois	8 ans, 3 mois
Taux moyen de l'exercice	2,85%	2,80%

La ville prévoit un désendettement en 2019. Cette stratégie se poursuivra en 2020.

III. Principaux ratios

Désendettement de la ville depuis
2018

La ville de Maubeuge est « surclassée » dans la strate 40 000 – 80 000 habitants.

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1304	1234
2	Produit des impositions directes/population	486	633
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1522	1415
4	Dépenses d'équipement brut/population	348	302
5	Encours de dette/population	2754	1076
6	DGF/population	475	198
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	80,6%	61,1%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	98,6%	94,5%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	22,9%	21,4%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	180,9%	76,0%

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- VILLE DE MAUBEUGE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21590392300013

POSTE COMPTABLE : RECEVEUR MUNICIPAL

M. 14

Budget primitif
 voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Rapport d'analyse

Identification du flux : 2020-059526-025-00-01--2019/12/3-15:04:21
VILLE DE MAUBEUGE-BUDGET PRINCIPAL-2020-Budget Principal

Ce flux est associé à un pavé d'information(s) et/ou d'anomalie(s)

Pavé d'information(s) :

Information : Vous pouvez utiliser un plan de compte et une présentation de l'exercice précédent pour voter votre budget, dès lors que celui-ci a été voté avant le premier janvier de l'exercice auquel il s'applique.

1 information

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	28
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	33
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	58
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	94
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	95
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	101
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	103
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	104
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	106
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	107
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	108
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	110
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	111

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	112
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	124
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	125
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	135
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	138
C3.2 - Liste des établissements publics créés	139
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	140
--	-----

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 392	VILLE DE MAUBEUGE BUDGET PRINCIPAL	BP 2020
--------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	30105
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	110
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
AGGLOMERATION MAUBEUGE VAL DE SAMBRE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
29 045 814.00	34 322 011.00	1 140.08	1 194.88

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1304	1234
2	Produit des impositions directes/population	486	633
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1522	1415
4	Dépenses d'équipement brut/population	348	302
5	Encours de dette/population	2754	1076
6	DGF/population	475	198
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	60,6%	61,1%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	98,6%	94,5%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	22,9%	21,4%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	180,9%	76,0%

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) de l'article pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E	46 923 005,00	46 923 005,00
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	P		
O	R	(si déficit)	(si excédent)
R	T	0,00	0,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		46 923 005,00	46 923 005,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	17 929 050,00	17 929 050,00
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	P		
O	R	(si solde négatif)	(si solde positif)
R	T	0,00	0,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		17 929 050,00	17 929 050,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	64 852 055,00	64 852 055,00
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	8 000 000,00	0,00	8 511 900,00	8 511 900,00	8 511 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	23 800 000,00	0,00	23 800 000,00	23 800 000,00	23 800 000,00
014	Atténuations de produits	105 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00	105 000,00
65	Autres charges de gestion courante	4 486 731,00	0,00	4 505 386,00	4 505 386,00	4 505 386,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		36 391 731,00	0,00	36 922 286,00	36 922 286,00	36 922 286,00
66	Charges financières	2 509 470,00	0,00	2 276 329,00	2 276 329,00	2 276 329,00
67	Charges exceptionnelles	50 000,00	0,00	64 203,00	64 203,00	64 203,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		38 951 201,00	0,00	39 262 818,00	39 262 818,00	39 262 818,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	3 760 581,00	0,00	4 315 187,00	4 315 187,00	4 315 187,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	3 345 000,00	0,00	3 345 000,00	3 345 000,00	3 345 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		7 105 581,00	0,00	7 660 187,00	7 660 187,00	7 660 187,00
TOTAL		46 056 782,00	0,00	46 923 005,00	46 923 005,00	46 923 005,00

+		D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	--	---	-------------

=		TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	46 923 005,00
---	--	--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	527 157,00	0,00	770 575,00	770 575,00	770 575,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 475 620,00	0,00	2 471 500,00	2 471 500,00	2 471 500,00
73	Impôts et taxes	23 450 378,00	0,00	23 228 166,00	23 228 166,00	23 228 166,00
74	Dotations et participations	19 147 848,00	0,00	19 963 585,00	19 963 585,00	19 963 585,00
75	Autres produits de gestion courante	118 000,00	0,00	141 400,00	141 400,00	141 400,00
Total des recettes de gestion courante		45 719 003,00	0,00	46 575 226,00	46 575 226,00	46 575 226,00
76	Produits financiers	37 779,00	0,00	37 779,00	37 779,00	37 779,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		45 756 782,00	0,00	46 623 005,00	46 623 005,00	46 623 005,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL		46 056 782,00	0,00	46 923 005,00	46 923 005,00	46 923 005,00

+		R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	--	---	-------------

=		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	46 923 005,00
---	--	--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	7 360 187,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	---------------------	---

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	647 000,00	0,00	494 850,00	494 850,00	494 850,00
204	Subventions d'équipement versées	1 128 892,00	0,00	1 182 896,00	1 182 896,00	1 182 896,00
21	Immobilisations corporelles	6 340 055,00	0,00	3 208 304,00	3 208 304,00	3 208 304,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 978 800,00	0,00	4 063 000,00	4 063 000,00	4 063 000,00
	Total des opérations d'équipement	2 478 519,00	0,00	2 700 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
	Total des dépenses d'équipement	12 573 266,00	0,00	11 649 050,00	11 649 050,00	11 649 050,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	43 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 706 237,00	0,00	5 960 000,00	5 960 000,00	5 960 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	5 749 237,00	0,00	5 960 000,00	5 960 000,00	5 960 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	18 322 503,00	0,00	17 629 050,00	17 629 050,00	17 629 050,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	300 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	300 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
	TOTAL	18 622 503,00	0,00	17 929 050,00	17 929 050,00	17 929 050,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 929 050,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 116 922,00	0,00	2 266 903,00	2 266 903,00	2 266 903,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 200 000,00	0,00	5 785 960,00	5 785 960,00	5 785 960,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	9 316 922,00	0,00	8 052 863,00	8 052 863,00	8 052 863,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	700 000,00	0,00	696 000,00	696 000,00	696 000,00
	Total des recettes financières	2 200 000,00	0,00	2 196 000,00	2 196 000,00	2 196 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	11 516 922,00	0,00	10 268 863,00	10 268 863,00	10 268 863,00

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	3 760 581,00		4 315 187,00	4 315 187,00	4 315 187,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 345 000,00		3 345 000,00	3 345 000,00	3 345 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		7 105 581,00		7 660 187,00	7 660 187,00	7 660 187,00
TOTAL		18 622 503,00	0,00	17 929 050,00	17 929 050,00	17 929 050,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 929 050,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	7 360 187,00
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	8 511 900,00		8 511 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	23 800 000,00		23 800 000,00
014	Atténuations de produits	105 000,00		105 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 505 386,00		4 505 386,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	2 276 329,00	0,00	2 276 329,00
67	Charges exceptionnelles	64 203,00	0,00	64 203,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	3 345 000,00	3 345 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		4 315 187,00	4 315 187,00
Dépenses de fonctionnement – Total		39 262 818,00	7 660 187,00	46 923 005,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	46 923 005,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 960 000,00	0,00	5 960 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 700 000,00		2 700 000,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	494 850,00	0,00	494 850,00
204	Subventions d'équipement versées	1 182 896,00	0,00	1 182 896,00
21	Immobilisations corporelles (6)	3 208 304,00	300 000,00	3 508 304,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	4 063 000,00	0,00	4 063 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	20 000,00	0,00	20 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		17 629 050,00	300 000,00	17 929 050,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 929 050,00
---	----------------------

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	770 575,00		770 575,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 471 500,00		2 471 500,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		300 000,00	300 000,00
73	Impôts et taxes	23 228 166,00		23 228 166,00
74	Dotations et participations	19 963 585,00		19 963 585,00
75	Autres produits de gestion courante	141 400,00	0,00	141 400,00
76	Produits financiers	37 779,00	0,00	37 779,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	0,00	10 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		46 623 005,00	300 000,00	46 923 005,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	46 923 005,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
13	Subventions d'investissement	2 266 903,00	0,00	2 266 903,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	5 785 960,00	0,00	5 785 960,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 677 064,00	2 677 064,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	20 000,00	0,00	20 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		667 936,00	667 936,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		4 315 187,00	4 315 187,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	696 000,00		696 000,00
Recettes d'investissement – Total		10 268 863,00	7 660 187,00	17 929 050,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 929 050,00
---	----------------------

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	8 000 000,00	8 511 900,00	8 511 900,00
60611	Eau et assainissement	242 600,00	270 200,00	270 200,00
60612	Energie - Electricité	746 800,00	752 800,00	752 800,00
60613	Chauffage urbain	690 600,00	692 800,00	692 800,00
60618	Autres fournitures non stockables	0,00	1 000,00	1 000,00
60621	Combustibles	11 500,00	14 000,00	14 000,00
60622	Carburants	119 000,00	174 000,00	174 000,00
60623	Alimentation	292 400,00	343 400,00	343 400,00
60624	Produits de traitement	15 400,00	17 500,00	17 500,00
60631	Fournitures d'entretien	70 250,00	68 750,00	68 750,00
60632	Fournitures de petit équipement	206 900,00	184 900,00	184 900,00
60633	Fournitures de voirie	51 000,00	51 000,00	51 000,00
60636	Vêtements de travail	74 500,00	74 500,00	74 500,00
6064	Fournitures administratives	25 600,00	52 700,00	52 700,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	26 000,00	26 000,00	26 000,00
6067	Fournitures scolaires	118 800,00	113 600,00	113 600,00
6068	Autres matières et fournitures	251 930,00	173 670,00	173 670,00
611	Contrats de prestations de services	449 700,00	664 800,00	664 800,00
6122	Crédit-bail mobilier	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6132	Locations immobilières	18 100,00	17 800,00	17 800,00
6135	Locations mobilières	289 180,00	302 880,00	302 880,00
614	Charges locatives et de copropriété	7 300,00	9 000,00	9 000,00
61521	Entretien terrains	500,00	500,00	500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	361 800,00	365 300,00	365 300,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	300,00	500,00	500,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	15 000,00	15 000,00	15 000,00
61551	Entretien matériel roulant	37 800,00	39 100,00	39 100,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	34 500,00	25 400,00	25 400,00
6156	Maintenance	403 050,00	372 150,00	372 150,00
6161	Multirisques	226 900,00	273 700,00	273 700,00
6168	Autres primes d'assurance	10 200,00	10 900,00	10 900,00
617	Etudes et recherches	3 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	10 500,00	10 800,00	10 800,00
6184	Versements à des organismes de formation	88 800,00	117 000,00	117 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	3 100,00	3 200,00	3 200,00
6188	Autres frais divers	500 500,00	648 000,00	648 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	6 100,00	6 100,00	6 100,00
6226	Honoraires	96 200,00	90 300,00	90 300,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 200,00	10 000,00	10 000,00
6228	Divers	0,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	27 000,00	92 000,00	92 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	204 400,00	192 800,00	192 800,00
6236	Catalogues et imprimés	8 500,00	6 500,00	6 500,00
6237	Publications	33 200,00	30 700,00	30 700,00
6241	Transports de biens	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6247	Transports collectifs	230 600,00	257 400,00	257 400,00
6248	Divers	5 500,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	35 100,00	26 900,00	26 900,00
6256	Missions	600,00	600,00	600,00
6257	Réceptions	3 600,00	3 200,00	3 200,00
6261	Frais d'affranchissement	89 500,00	87 800,00	87 800,00
6262	Frais de télécommunications	181 340,00	186 500,00	186 500,00
627	Services bancaires et assimilés	9 300,00	3 900,00	3 900,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 500,00	6 400,00	6 400,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	558 950,00	550 650,00	550 650,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	9 600,00	11 600,00	11 600,00
6288	Autres services extérieurs	992 800,00	970 200,00	970 200,00
63512	Taxes foncières	90 000,00	86 000,00	86 000,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	0,00	0,00

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 500,00	1 500,00	1 500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	23 800 000,00	23 800 000,00	23 800 000,00
6218	Autre personnel extérieur	103 923,00	103 923,00	103 923,00
6331	Versement de transport	243 434,00	243 434,00	243 434,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	67 617,00	67 617,00	67 617,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	122 459,00	122 459,00	122 459,00
64111	Rémunération principale titulaires	10 228 705,00	10 228 705,00	10 228 705,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	466 774,00	466 774,00	466 774,00
64118	Autres indemnités titulaires	2 551 849,00	2 551 849,00	2 551 849,00
64131	Rémunérations non tit.	2 189 821,00	2 189 821,00	2 189 821,00
64162	Emplois d'avenir	209 122,00	209 122,00	209 122,00
64168	Autres emplois d'insertion	936 797,00	936 797,00	936 797,00
6417	Rémunérations des apprentis	18 239,00	18 239,00	18 239,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 454 539,00	2 454 539,00	2 454 539,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	3 395 010,00	3 395 010,00	3 395 010,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	201 921,00	201 921,00	201 921,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	371 270,00	371 270,00	371 270,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	39 569,00	39 569,00	39 569,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	124 834,00	124 834,00	124 834,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	58 281,00	58 281,00	58 281,00
6488	Autres charges	15 836,00	15 836,00	15 836,00
014	Atténuations de produits	105 000,00	105 000,00	105 000,00
7489	Reverst, restitué* sur autres attribut*	105 000,00	105 000,00	105 000,00
65	Autres charges de gestion courante	4 486 731,00	4 505 386,00	4 505 386,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	65 680,00	87 940,00	87 940,00
6531	Indemnités	280 000,00	280 000,00	280 000,00
6532	Frais de mission	2 900,00	2 900,00	2 900,00
6533	Cotisations de retraite	20 000,00	25 600,00	25 600,00
6535	Formation	5 000,00	2 000,00	2 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	30 000,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	202 904,00	202 904,00	202 904,00
657361	Subv. fonct. Caisse des écoles	27 875,00	28 000,00	28 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	2 698 346,00	2 721 606,00	2 721 606,00
65888	Autres	54 026,00	54 436,00	54 436,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		36 391 731,00	36 922 286,00	36 922 286,00
66	Charges financières (b)	2 509 470,00	2 276 329,00	2 276 329,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 396 910,00	2 160 000,00	2 160 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	112 560,00	116 329,00	116 329,00
67	Charges exceptionnelles (c)	50 000,00	64 203,00	64 203,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6714	Bourses et prix	5 450,00	5 600,00	5 600,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	16 550,00	29 603,00	29 603,00
678	Autres charges exceptionnelles	19 000,00	20 000,00	20 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		38 951 201,00	39 262 818,00	39 262 818,00
023	Virement à la section d'investissement	3 760 581,00	4 315 187,00	4 315 187,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	3 345 000,00	3 345 000,00	3 345 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	2 677 064,00	2 677 064,00	2 677 064,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	667 936,00	667 936,00	667 936,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		7 105 581,00	7 660 187,00	7 660 187,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		7 105 581,00	7 660 187,00	7 660 187,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		46 056 782,00	46 923 005,00	46 923 005,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (11)				0,00
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				46 923 005,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	527 157,00	770 575,00	770 575,00
6091	RRR obtenus sur matières premières	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	503 979,00	574 375,00	574 375,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	23 178,00	196 200,00	196 200,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 475 620,00	2 471 500,00	2 471 500,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	60 000,00	57 000,00	57 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	0,00	3 500,00	3 500,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	20,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	51 100,00	52 700,00	52 700,00
70632	Redevances services à caractère loisir	1 620 000,00	1 593 000,00	1 593 000,00
7066	Redevances services à caractère social	304 000,00	279 600,00	279 600,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	350 000,00	390 000,00	390 000,00
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00
7078	Autres marchandises	0,00	0,00	0,00
7082	Commissions	80 500,00	80 800,00	80 800,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	8 000,00	10 000,00	10 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	2 000,00	4 900,00	4 900,00
73	Impôts et taxes	23 450 378,00	23 228 166,00	23 228 166,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	14 961 259,00	14 727 569,00	14 727 569,00
73211	Attribution de compensation	6 904 536,00	6 904 356,00	6 904 356,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	251 383,00	249 206,00	249 206,00
73221	FNGIR	47 900,00	47 929,00	47 929,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	433 600,00	417 106,00	417 106,00
7336	Droits de place	56 000,00	56 500,00	56 500,00
7337	Droits de stationnement	4 000,00	0,00	0,00
7338	Autres taxes	3 700,00	3 500,00	3 500,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	440 000,00	440 000,00	440 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	20 000,00	32 000,00	32 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	328 000,00	350 000,00	350 000,00
74	Dotations et participations	19 147 848,00	19 963 585,00	19 963 585,00
7411	Dotation forfaitaire	5 358 779,00	5 267 656,00	5 267 656,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	8 422 439,00	8 737 558,00	8 737 558,00
74127	Dotation nationale de péréquation	309 069,00	305 306,00	305 306,00
744	FCTVA	20 000,00	20 000,00	20 000,00
74718	Autres participations Etat	49 520,00	46 000,00	46 000,00
7472	Participat° Régions	100 000,00	114 300,00	114 300,00
7473	Participat° Départements	119 615,00	65 000,00	65 000,00
74751	Participat° GFP de rattachement	30 000,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	822 500,00	760 000,00	760 000,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	25 212,00	25 209,00	25 209,00
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	17 169,00	0,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	79 800,00	103 811,00	103 811,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	109 017,00	109 017,00	109 017,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	1 453 644,00	1 453 644,00	1 453 644,00
748372	Dotation politique de la ville	2 224 484,00	2 229 484,00	2 229 484,00
748373	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	525 000,00	525 000,00
7484	Dotation de recensement	5 600,00	5 600,00	5 600,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	45 000,00	45 000,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	150 000,00	150 000,00
75	Autres produits de gestion courante	118 000,00	141 400,00	141 400,00
752	Revenus des immeubles	107 000,00	112 400,00	112 400,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	11 000,00	29 000,00	29 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		45 719 003,00	46 575 226,00	46 575 226,00
76	Produits financiers (b)	37 779,00	37 779,00	37 779,00
76812	Sortie empr. risque sans IRA capital.	37 779,00	37 779,00	37 779,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	10 000,00	10 000,00

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
7714	Recouvert créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		45 756 782,00	46 623 005,00	46 623 005,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	300 000,00	300 000,00	300 000,00
722	Immobilisations corporelles	300 000,00	300 000,00	300 000,00
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		300 000,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		46 056 782,00	46 923 005,00	46 923 005,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	46 923 005,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	647 000,00	494 850,00	494 850,00
2031	Frais d'études	522 000,00	470 000,00	470 000,00
2033	Frais d'insertion	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2051	Concessions, droits similaires	115 000,00	14 850,00	14 850,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	1 128 892,00	1 182 896,00	1 182 896,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	1 128 892,00	1 182 896,00	1 182 896,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	6 340 055,00	3 208 304,00	3 208 304,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	430 000,00	9 300,00	9 300,00
21311	Hôtel de ville	40 000,00	80 000,00	80 000,00
21312	Bâtiments scolaires	771 200,00	200 000,00	200 000,00
21316	Equipements du cimetière	101 500,00	30 950,00	30 950,00
21318	Autres bâtiments publics	1 051 953,00	1 138 850,00	1 138 850,00
2135	Installations générales, agencements	85 510,00	12 300,00	12 300,00
2138	Autres constructions	604 333,00	300 000,00	300 000,00
2151	Réseaux de voirie	1 500 000,00	400 000,00	400 000,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	30 000,00	30 000,00
2176	Collections et oeuvres d'art	0,00	10 000,00	10 000,00
2182	Matériel de transport	185 000,00	50 000,00	50 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	441 000,00	449 322,00	449 322,00
2184	Mobilier	116 848,00	93 593,00	93 593,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 012 711,00	403 989,00	403 989,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 978 800,00	4 063 000,00	4 063 000,00
2313	Constructions	1 978 800,00	4 063 000,00	4 063 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
20130101	Opération d'équipement n° 20130101 (5)	423 519,00	0,00	0,00
2017001	Opération d'équipement n° 2017001 (5)	300 000,00	0,00	0,00
2018001	Opération d'équipement n° 2018001 (5)	1 755 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
2019001	Opération d'équipement n° 2019001 (5)	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00
Total des dépenses d'équipement		12 573 266,00	11 649 050,00	11 649 050,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	43 000,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	43 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 706 237,00	5 960 000,00	5 960 000,00
16318	Autres emprunts obligataires	213 334,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	5 305 303,00	5 760 000,00	5 760 000,00
1675	Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P.	187 600,00	200 000,00	200 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		5 749 237,00	5 960 000,00	5 960 000,00
45411	DEPENSES TRVX D OFFICE (6)	0,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		18 322 503,00	17 629 050,00	17 629 050,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	300 000,00	300 000,00	300 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
192	<i>Plus ou moins-values sur cession immo.</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	Charges transférées (9)	300 000,00	300 000,00	300 000,00
21311	Hôtel de ville	50 000,00	50 000,00	50 000,00
21312	Bâtiments scolaires	100 000,00	100 000,00	100 000,00
2135	Installations générales, agencements	150 000,00	150 000,00	150 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		300 000,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		18 622 503,00	17 929 050,00	17 929 050,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (11)				0,00
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				17 929 050,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 116 922,00	2 266 903,00	2 266 903,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	1 369 751,00	1 159 852,00	1 159 852,00
1322	Subv. non transf. Régions	162 000,00	458 936,00	458 936,00
1323	Subv. non transf. Départements	1 022 765,00	56 666,00	56 666,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	500 000,00	591 449,00	591 449,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	680 000,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	382 406,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 200 000,00	5 785 960,00	5 785 960,00
1641	Emprunts en euros	5 200 000,00	5 785 960,00	5 785 960,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		9 316 922,00	8 052 863,00	8 052 863,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
10222	FCTVA	1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
10226	Taxe d'aménagement	100 000,00	100 000,00	100 000,00
138	Autres subvent ^o invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ^o (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat ^o et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	700 000,00	696 000,00	696 000,00
Total des recettes financières		2 200 000,00	2 196 000,00	2 196 000,00
45421	Recettes TRVX D OFFICE (5)	0,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		11 516 922,00	10 268 863,00	10 268 863,00
021	Virement de la sect ^o de fonctionnement	3 760 581,00	4 315 187,00	4 315 187,00
040	Opérat ^o ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	3 345 000,00	3 345 000,00	3 345 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	918 121,00	918 121,00	918 121,00
28033	Frais d'insertion	1 770,00	1 770,00	1 770,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	1 228 420,00	1 228 420,00	1 228 420,00
28051	Concessions et droits similaires	55 290,00	55 290,00	55 290,00
281561	Matériel roulant	2 090,00	2 090,00	2 090,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	23 140,00	23 140,00	23 140,00
281571	Matériel roulant	6 250,00	6 250,00	6 250,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	8 060,00	8 060,00	8 060,00
28182	Matériel de transport	76 525,00	76 525,00	76 525,00
28183	Matériel de bureau et informatique	131 750,00	131 750,00	131 750,00
28184	Mobilier	57 004,00	57 004,00	57 004,00
28185	Cheptel	980,00	980,00	980,00
28188	Autres immo. corporelles	167 664,00	167 664,00	167 664,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	667 936,00	667 936,00	667 936,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		7 105 581,00	7 660 187,00	7 660 187,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		7 105 581,00	7 660 187,00	7 660 187,00

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		18 622 503,00	17 929 050,00	17 929 050,00
				+
			RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 929 050,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	-------------------------------	--	-----------------------------------	----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses investissement	5 760 000	939 479	67 465	1 844 598	3 077 662	1 828 180	1 251 620	172 444	30 000	2 101 552	856 050	17 929 050	
Dépenses réelles	5 760 000	889 479	67 465	1 744 598	3 077 662	1 728 180	1 251 620	172 444	30 000	2 101 552	806 050	17 629 050	
010 Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
020 Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
10 Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
13 Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
16 Emprunts et dettes assimilées	5 760 000	0	0	200 000	0	0	0	0	0	0	0	5 960 000	
18 Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
20 Immobilisations incorporelles	0	315 250	0	55 000	0	0	0	0	0	0	0	124 600	494 850
204 Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	30 000	1 152 896	0	1 182 896	
21 Immobilisations corporelles	0	574 229	67 465	409 598	922 662	128 465	0	40 779	0	833 656	231 450	3 208 304	
22 Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
23 Immobilisations en cours	0	0	0	1 080 000	1 500 000	1 483 000	0	0	0	0	0	4 063 000	
26 Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
27 Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Opérations d'équipement	0	0	0	0	655 000	116 715	1 251 620	131 665	0	95 000	450 000	2 700 000	
20130101 Maubeuge Mons 2015	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
2017001 Prog Investissement parc animalier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
2018001 Action cœur de ville	0	0	0	0	655 000	0	0	0	0	95 000	450 000	1 200 000	
2019001 NPNRU - ANRU 2	0	0	0	0	0	116 715	1 251 620	131 665	0	0	0	1 500 000	
Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000	0	20 000	
45411 DEPENSES TRVX D OFFICE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000	0	20 000	
Dépenses d'ordre	0	50 000	0	100 000	0	100 000	0	0	0	0	50 000	300 000	
040 Opérat* ordre transfert entre sections	0	50 000	0	100 000	0	100 000	0	0	0	0	50 000	300 000	
041 Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20130101 (1)
LIBELLE : Maubeuge Mons 2015

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		10 444 688,22	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 364 111,46	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 347 949,58	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	16 161,88	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	191 120,42	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	149 966,88	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	40 918,28	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	235,26	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	8 889 456,34	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	8 801 996,02	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	87 460,32	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2017001 (1)
LIBELLE : Prog Investissement parc animalier

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2018001 (1)
LIBELLE : Action coeur de ville

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		360 540,03	a 0,00	1 200 000,00	b 1 200 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	70 444,00	0,00	600 000,00	600 000,00	0,00
2031	Frais d'études	70 444,00	0,00	600 000,00	600 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	290 096,03	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	263 684,75	0,00	405 000,00	405 000,00	0,00
2138	Autres constructions	26 411,28	0,00	95 000,00	95 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 200 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2019001 (1)
LIBELLE : NPNRU - ANRU 2**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	1 500 000,00	b 1 500 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	389 843,00	389 843,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	389 843,00	389 843,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	1 110 157,00	1 110 157,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	1 110 157,00	1 110 157,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 500 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat' publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	5 760 000	889 479	67 465	1 744 598	3 077 662	1 728 180	1 251 620	172 444	30 000	2 101 552	806 050	17 629 050
- Equipements municipaux (2)		889 479	67 465	1 544 598	3 077 662	1 728 180	1 251 620	172 444	0	928 656	806 050	10 466 154
- Equip. non municipaux (c204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	30 000	1 152 896	0	1 182 896
- Opérations financières	5 760 000											5 760 000
Dépenses d'ordre	0											300 000
Total dépenses de l'exercice	5 760 000	939 479	67 465	1 844 598	3 077 662	1 828 180	1 251 620	172 444	30 000	2 101 552	856 050	17 929 050
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	5 760 000	939 479	67 465	1 844 598	3 077 662	1 828 180	1 251 620	172 444	30 000	2 101 552	856 050	17 929 050
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	14 946 147	591 449	0	174 019	0	41 666	0	0	0	1 875 769	300 000	17 929 050
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	14 946 147	591 449	0	174 019	0	41 666	0	0	0	1 875 769	300 000	17 929 050

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	9 906 187	12 125 063	2 088 682	6 119 195	3 990 099	4 674 554	1 298 788	1 678 264	103 483	2 179 248	2 759 442	46 923 005
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	9 906 187	12 125 063	2 088 682	6 119 195	3 990 099	4 674 554	1 298 788	1 678 264	103 483	2 179 248	2 759 442	46 923 005
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	39 229 146	1 406 039	4 000	1 076 246	1 002 838	1 280 200	0	901 800	73 500	24 500	1 924 736	46 923 005
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	39 229 146	1 406 039	4 000	1 076 246	1 002 838	1 280 200	0	901 800	73 500	24 500	1 924 736	46 923 005

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 - L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	-------------------------------	--	-----------------------------------	----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

RECETTES													
Total recettes investissement	14 946 147	591 449	0	174 019	0	41 666	0	0	0	0	1 875 769	300 000	17 929 959
Recettes réelles	7 285 960	591 449	0	174 019	0	41 666	0	0	0	0	1 875 769	300 000	10 268 863
010 Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024 Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	696 000	0	696 000
10 Dotations, fonds divers et réserves	1 500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 500 000
13 Subventions d'investissement	0	591 449	0	174 019	0	41 666	0	0	0	0	1 159 769	300 000	2 266 903
16 Emprunts et dettes assimilées	5 785 960	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 785 960
18 Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20 Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204 Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21 Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22 Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23 Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26 Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27 Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000	0	20 000
45421 Recettes TRVX D OFFICE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000	0	20 000
Recettes d'ordre	7 660 187	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 660 187
021 Virement de la sect* de fonctionnement	4 315 187	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 315 187
040 Opérat* ordre transfert entre sections	3 345 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 345 000
041 Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement	9 906 187	12 125 063	2 088 682	6 119 195	3 990 099	4 674 554	1 298 788	1 678 264	103 483	2 179 248	2 759 442	46 923 005	
Dépenses réelles	2 246 000	12 125 063	2 088 682	6 119 195	3 990 099	4 674 554	1 298 788	1 678 264	103 483	2 179 248	2 759 442	39 262 818	
011 Charges à caractère général	86 000	3 401 650	71 650	1 876 700	773 200	826 800	44 400	167 500	7 500	655 200	601 300	8 511 900	

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	8 144 410	2 012 032	3 788 562	2 443 874	2 200 145	119 388	1 345 064	94 183	1 522 048	2 130 294	23 800 000
014	Atténuations de produits	0	0	0	105 000	0	0	0	0	0	0	0	105 000
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	538 503	5 000	230 904	772 625	1 631 006	1 135 000	160 700	1 800	2 000	27 848	4 505 365
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	2 160 000	0	0	116 329	0	0	0	0	0	0	0	2 276 329
67	Charges exceptionnelles	0	40 500	0	1 700	400	16 603	0	5 000	0	0	0	64 203
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		7 660 187	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 660 187
023	Virement à la section d'investissement	4 315 187	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 315 187
042	Opérat* ordre transfert entre sections	3 345 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 345 000
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		39 229 146	1 406 039	4 000	1 076 246	1 002 838	1 280 200	0	901 800	73 500	24 500	1 924 736	46 923 005
Recettes réelles		39 229 146	1 356 039	4 000	976 246	1 002 838	1 180 200	0	901 800	73 500	24 500	1 874 736	46 623 005
013	Atténuations de charges	0	652 739	0	0	0	0	0	0	0	0	117 836	770 575
70	Produits des services, du domaine, vente	0	560 700	0	390 000	54 700	67 800	0	211 800	10 000	0	1 176 500	2 471 500
73	Impôts et taxes	23 188 166	0	0	0	0	0	0	0	3 500	6 500	50 000	23 228 166
74	Dotations et participations	16 023 201	130 800	0	584 746	915 138	1 104 900	0	680 000	0	0	525 000	19 963 585
75	Autres produits de gestion courante	0	2 000	4 000	1 500	33 000	7 500	0	10 000	60 000	18 000	5 400	141 400
76	Produits financiers	37 779	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37 779
77	Produits exceptionnels	0	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	50 000	0	100 000	0	100 000	0	0	0	0	50 000	300 000
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0	50 000	0	100 000	0	100 000	0	0	0	0	50 000	300 000
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialité).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopératif décentralisée, act* européen.	Total
DEPENSES (2)						
Dépenses de l'exercice		9 906 187,00	12 118 563,00	0,00	6 500,00	22 031 250,00
011	Charges à caractère général	86 000,00	3 395 150,00	0,00	6 500,00	3 487 650,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	8 144 410,00	0,00	0,00	8 144 410,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	4 315 187,00	0,00	0,00	0,00	4 315 187,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections	3 345 000,00	0,00	0,00	0,00	3 345 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	538 503,00	0,00	0,00	538 503,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	2 160 000,00	0,00	0,00	0,00	2 160 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	40 500,00	0,00	0,00	40 500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)						
Recettes de l'exercice		39 229 146,00	1 404 039,00	2 000,00	0,00	40 635 185,00
Recettes de l'exercice		39 229 146,00	1 404 039,00	2 000,00	0,00	40 635 185,00
013	Atténuations de charges	0,00	652 739,00	0,00	0,00	652 739,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	560 700,00	0,00	0,00	560 700,00
73	Impôts et taxes	23 168 166,00	0,00	0,00	0,00	23 168 166,00
74	Dotations et participations	16 023 201,00	130 600,00	0,00	0,00	16 153 801,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
76	Produits financiers	37 779,00	0,00	0,00	0,00	37 779,00
77	Produits exceptionnels	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopératif décentralisée, act* européen.	Total
SOLDE (2)						
SOLDE (2)		29 322 959,00	-10 714 524,00	2 000,00	-6 500,00	18 603 935,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administration générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
DEPENSES (2)									
Dépenses de l'exercice		8 505 043,00	1 009 540,00	655 675,00	449 385,00	1 171 177,00	72 400,00	255 343,00	0,00
011	Charges à caractère général	2 338 050,00	43 500,00	58 200,00	73 900,00	855 000,00	9 400,00	17 100,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	6 091 990,00	661 140,00	597 475,00	375 485,00	180 077,00	0,00	238 243,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	38 003,00	304 900,00	0,00	0,00	132 600,00	63 000,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	37 000,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)									
Recettes de l'exercice		453 439,00	0,00	50 600,00	3 000,00	590 000,00	250 000,00	57 000,00	0,00
013	Atténuations de charges	402 739,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	700,00	0,00	0,00	3 000,00	500 000,00	0,00	57 000,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
74	Dotations et participations	0,00	0,00	50 600,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-8 051 604,00	-1 009 540,00	-605 075,00	-446 385,00	-581 177,00	177 600,00	-198 343,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
	DEPENSES (2)	2 088 682,00	0,00	2 088 682,00
	Dépenses de l'exercice	2 088 682,00	0,00	2 088 682,00
011	Charges à caractère général	71 650,00	0,00	71 650,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 012 032,00	0,00	2 012 032,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	0,00	5 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	4 000,00	0,00	4 000,00
	Recettes de l'exercice	4 000,00	0,00	4 000,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	4 000,00	0,00	4 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-2 084 682,00	0,00	-2 084 682,00

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		124 686,00	0,00	1 958 996,00	2 000,00	3 000,00
Dépenses de l'exercice		124 686,00	0,00	1 958 996,00	2 000,00	3 000,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	66 650,00	2 000,00	3 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	124 686,00	0,00	1 887 346,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-124 686,00	0,00	-1 954 996,00	-2 000,00	-3 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Page 37

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES (2)		274 478,00	4 253 764,00	1 200,00	64 725,00	0,00	1 525 028,00	6 119 195,00
Dépenses de l'exercice		274 478,00	4 253 764,00	1 200,00	64 725,00	0,00	1 525 028,00	6 119 195,00
011	Charges à caractère général	19 900,00	987 300,00	0,00	100,00	0,00	670 400,00	1 876 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	227 578,00	2 842 231,00	0,00	64 125,00	0,00	654 628,00	3 788 562,00
014	Atténuations de produits	0,00	105 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	28 000,00	202 904,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230 904,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	116 329,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116 329,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	1 200,00	500,00	0,00	0,00	1 700,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	651 246,00	35 000,00	0,00	0,00	390 000,00	1 076 246,00
Recettes de l'exercice		0,00	651 246,00	35 000,00	0,00	0,00	390 000,00	1 076 246,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	390 000,00	390 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	549 746,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	584 746,00

Page 38

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-274 478,00	-3 602 518,00	33 800,00	-64 725,00	0,00	-1 135 028,00	-5 042 949,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
	DEPENSES (2)	2 449 250,00	1 589 812,00	211 204,00	1 442 328,00	0,00	80 000,00	2 700,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	2 449 250,00	1 589 812,00	211 204,00	1 442 328,00	0,00	80 000,00	2 700,00	0,00
011	Charges à caractère général	193 000,00	785 900,00	8 300,00	787 700,00	0,00	80 000,00	2 700,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 256 250,00	582 583,00	0,00	654 628,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	105 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	202 904,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	116 329,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	75 500,00	77 000,00	0,00	390 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	75 500,00	77 000,00	0,00	390 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	390 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	75 500,00	75 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 39

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-2 373 750,00	-1 512 812,00	-211 204,00	-1 052 328,00	0,00	-80 000,00	-2 700,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Page 40

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)		2 300,00	858 566,00	1 239 470,00	1 889 763,00	3 990 099,00
Dépenses de l'exercice		2 300,00	858 566,00	1 239 470,00	1 889 763,00	3 990 099,00
011	Charges à caractère général	2 300,00	122 100,00	158 900,00	489 900,00	773 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	734 666,00	1 080 065,00	629 143,00	2 443 874,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	1 800,00	505,00	770 320,00	772 625,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	400,00	400,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	169 838,00	5 000,00	828 000,00	1 002 838,00
Recettes de l'exercice		0,00	169 838,00	5 000,00	828 000,00	1 002 838,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	52 700,00	2 000,00	0,00	54 700,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	117 138,00	0,00	798 000,00	915 138,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	3 000,00	30 000,00	33 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
SOLDE (2)		-2 300,00	-688 728,00	-1 234 470,00	-1 061 763,00	-2 987 261,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtre	314 Cinéma et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		826 915,00	9 251,00	22 400,00	0,00	722 933,00	71 705,00	140 032,00	304 800,00
Dépenses de l'exercice		826 915,00	9 251,00	22 400,00	0,00	722 933,00	71 705,00	140 032,00	304 800,00
011	Charges à caractère général	98 400,00	1 300,00	22 400,00	0,00	97 600,00	11 200,00	10 000,00	40 100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	726 715,00	7 951,00	0,00	0,00	624 933,00	60 505,00	129 927,00	264 700,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 800,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	105,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		167 138,00	2 700,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	2 000,00
Recettes de l'exercice		167 138,00	2 700,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	2 000,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	50 000,00	2 700,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	117 138,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	2 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-659 777,00	-8 551,00	-22 400,00	0,00	-719 933,00	-71 705,00	-140 032,00	-302 800,00

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Page 43

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
	DEPENSES (2)				
	Dépenses de l'exercice	1 334,00	2 806 558,00	1 866 662,00	4 674 554,00
011	Charges à caractère général	1 300,00	555 600,00	269 900,00	826 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	34,00	1 385 958,00	814 153,00	2 200 145,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat ^o ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat ^o ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	865 000,00	766 006,00	1 631 006,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	16 603,00	16 603,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)				
	Recettes de l'exercice	0,00	784 100,00	496 100,00	1 280 200,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat ^o ordre transfert entre sections	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
043	Opérat ^o ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	67 800,00	67 800,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	677 600,00	427 300,00	1 104 900,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	5 500,00	1 000,00	7 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-1 334,00	-2 022 458,00	-1 370 562,00	-3 394 354,00

Page 44

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		1 256 544,00	568 314,00	0,00	21 500,00	95 200,00	246 772,00	1 619 890,00	0,00
Dépenses de l'exercice		1 256 544,00	568 314,00	0,00	21 500,00	95 200,00	246 772,00	1 619 890,00	0,00
011	Charges à caractère général	319 400,00	119 500,00	0,00	21 500,00	95 200,00	112 000,00	157 900,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	937 144,00	448 814,00	0,00	0,00	0,00	132 772,00	681 381,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	766 006,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	14 603,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		6 500,00	777 600,00	0,00	0,00	0,00	147 800,00	348 300,00	0,00
Recettes de l'exercice		6 500,00	777 600,00	0,00	0,00	0,00	147 800,00	348 300,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 800,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	677 600,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00	347 300,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-1 250 044,00	209 286,00	0,00	-21 500,00	-95 200,00	-98 972,00	-1 271 590,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisés).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Page 45

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)		26 100,00	1 272 688,00	1 298 788,00
Dépenses de l'exercice		26 100,00	1 272 688,00	1 298 788,00
011	Charges à caractère général	16 100,00	28 300,00	44 400,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	119 388,00	119 388,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00	1 125 000,00	1 135 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-26 100,00	-1 272 688,00	-1 298 788,00

Page 46

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établissements sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act ¹ pour l'enfance et l'adolescence	523 Act ¹ pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		10 000,00	0,00	1 100,00	1 196 365,00	15 500,00	0,00	10 500,00	50 323,00
Dépenses de l'exercice		10 000,00	0,00	1 100,00	1 196 365,00	15 500,00	0,00	10 500,00	50 323,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	1 100,00	1 800,00	15 500,00	0,00	10 500,00	500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	69 565,00	0,00	0,00	0,00	49 823,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat ¹ ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat ¹ ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00	0,00	0,00	1 125 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat ¹ ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat ¹ ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-10 000,00	0,00	-1 100,00	-1 196 365,00	-15 500,00	0,00	-10 500,00	-50 323,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Page 47

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT		A.1

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)		157 800,00	11 949,00	0,00	0,00	1 508 515,00	1 678 264,00
Dépenses de l'exercice		157 800,00	11 949,00	0,00	0,00	1 508 515,00	1 678 264,00
011	Charges à caractère général	0,00	11 900,00	0,00	0,00	155 600,00	167 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	49,00	0,00	0,00	1 345 015,00	1 345 064,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat ¹ ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat ¹ ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	157 800,00	0,00	0,00	0,00	2 900,00	160 700,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	10 000,00	0,00	0,00	891 800,00	901 800,00
Recettes de l'exercice		0,00	10 000,00	0,00	0,00	891 800,00	901 800,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat ¹ ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat ¹ ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	211 800,00	211 800,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	680 000,00	680 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 48

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
	SOLDE (2)	-157 800,00	-1 949,00	0,00	0,00	-616 715,00	-776 464,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002) apparaissant à la colonne 01-Non ventilables.

Page 49

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
	DEPENSES (2)	103 483,00	0,00	0,00	0,00	103 483,00
	Dépenses de l'exercice	103 483,00	0,00	0,00	0,00	103 483,00
011	Charges à caractère général	7 500,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	94 183,00	0,00	0,00	0,00	94 183,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 800,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	73 500,00	0,00	0,00	73 500,00
	Recettes de l'exercice	0,00	73 500,00	0,00	0,00	73 500,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-103 483,00	73 500,00	0,00	0,00	-29 983,00

Page 50

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
	DEPENSES (2)				
	Dépenses de l'exercice	605 003,00	1 465 951,00	108 294,00	2 179 248,00
011	Charges à caractère général	147 500,00	507 700,00	0,00	655 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	457 503,00	958 251,00	106 294,00	1 522 048,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat ^r ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat ^r ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)				
	Recettes de l'exercice	0,00	24 500,00	0,00	24 500,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat ^r ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat ^r ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	6 500,00	0,00	6 500,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	18 000,00	0,00	18 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-605 003,00	-1 441 451,00	-108 294,00	-2 154 748,00

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 81							
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers	
DEPENSES (2)		0,00	0,00	100 000,00	505 003,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	100 000,00	505 003,00	0,00	0,00	0,00	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	100 000,00	47 500,00	0,00	0,00	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	457 503,00	0,00	0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Page 53

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 81							
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (2)		0,00	0,00	-100 000,00	-505 003,00	0,00	0,00	0,00	

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83				
		820 Services communs	821 Équipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel	
DEPENSES (2)		263 565,00	8 100,00	65 300,00	1 122 586,00	6 400,00	108 294,00	0,00	0,00		
Dépenses de l'exercice		263 565,00	8 100,00	65 300,00	1 122 586,00	6 400,00	108 294,00	0,00	0,00		
011	Charges à caractère général	0,00	8 100,00	65 300,00	427 900,00	6 400,00	0,00	0,00	0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés	263 565,00	0,00	0,00	694 686,00	0,00	106 294,00	0,00	0,00		
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES (2)		0,00	0,00	6 500,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00		
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	6 500,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00		
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

Page 54

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act' spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-283 565,00	-8 100,00	-58 800,00	-1 122 586,00	11 600,00	-108 294,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
	DEPENSES (2)	65 979,00	124 059,00	0,00	0,00	21 143,00	1 888 066,00	660 195,00	2 759 442,00
	Dépenses de l'exercice	65 979,00	124 059,00	0,00	0,00	21 143,00	1 888 066,00	660 195,00	2 759 442,00
011	Charges à caractère général	0,00	6 500,00	0,00	0,00	3 000,00	578 700,00	13 100,00	601 300,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	65 979,00	117 559,00	0,00	0,00	6 895,00	1 292 766,00	647 095,00	2 130 294,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	11 248,00	16 600,00	0,00	27 848,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	578 500,00	0,00	0,00	5 400,00	1 223 000,00	117 836,00	1 924 736,00
	Recettes de l'exercice	0,00	578 500,00	0,00	0,00	5 400,00	1 223 000,00	117 836,00	1 924 736,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	117 836,00	117 836,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	1 173 000,00	0,00	1 176 500,00

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
73	Impôts et taxes	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
74	Dotations et participations	0,00	525 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	525 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	5 400,00	0,00	0,00	5 400,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-55 979,00	454 441,00	0,00	0,00	-15 743,00	-665 066,00	-542 359,00	-834 706,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat* décentralisée, act* européen.	Total
	DEPENSES (2)	5 760 000,00	939 479,00	0,00	0,00	6 699 479,00
	Dépenses de l'exercice	5 760 000,00	939 479,00	0,00	0,00	6 699 479,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 760 000,00	0,00	0,00	0,00	5 760 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	315 250,00	0,00	0,00	315 250,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	574 229,00	0,00	0,00	574 229,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	14 946 147,00	591 449,00	0,00	0,00	15 537 596,00
	Recettes de l'exercice	14 946 147,00	591 449,00	0,00	0,00	15 537 596,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement	4 315 187,00	0,00	0,00	0,00	4 315 187,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopératif décentralisé, act ^e européen.	Total
040	Opérat ^e ordre transfert entre sections	3 345 000,00	0,00	0,00	0,00	3 345 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	591 449,00	0,00	0,00	591 449,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 785 960,00	0,00	0,00	0,00	5 785 960,00
18	Compte de liaison : affectat ^e (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat ^e et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		9 186 147,00	-348 030,00	0,00	0,00	8 838 117,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administ ^r at ^e générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act ^e de coopérat ^e décentralisée
DEPENSES (2)		892 525,00	0,00	10 082,00	1 722,00	4 200,00	0,00	30 950,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		892 525,00	0,00	10 082,00	1 722,00	4 200,00	0,00	30 950,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat ^e ordre transfert entre sections	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 59

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administ ^r at ^e générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act ^e de coopérat ^e décentralisée
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ^e (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	315 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	527 275,00	0,00	10 082,00	1 722,00	4 200,00	0,00	30 950,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat ^e et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		591 449,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		591 449,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect ^e de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat ^e ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	591 449,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 60

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-301 076,00	0,00	-10 082,00	-1 722,00	-4 200,00	0,00	-30 950,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Page 61

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES (2)				
		67 465,00	0,00	67 465,00
Dépenses de l'exercice		67 465,00	0,00	67 465,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	67 465,00	0,00	67 465,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)				
		0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00

Page 62

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-57 465,00	0,00	-57 465,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	37 465,00	30 000,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	37 465,00	30 000,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	37 465,00	30 000,00	0,00

Page 63

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	-37 465,00	-30 000,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Page 64

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
	DEPENSES (2)	0,00	1 816 757,00	0,00	0,00	0,00	27 841,00	1 844 598,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	1 816 757,00	0,00	0,00	0,00	27 841,00	1 844 598,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	381 757,00	0,00	0,00	0,00	27 841,00	409 598,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 080 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 080 000,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	174 019,00	0,00	0,00	0,00	0,00	174 019,00
	Recettes de l'exercice	0,00	174 019,00	0,00	0,00	0,00	0,00	174 019,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	174 019,00	0,00	0,00	0,00	0,00	174 019,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-1 642 738,00	0,00	0,00	0,00	-27 841,00	-1 670 579,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
	DEPENSES (2)	0,00	200 000,00	0,00	27 841,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	200 000,00	0,00	27 841,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	27 841,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 67

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-200 000,00	0,00	-27 841,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Page 68

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)		65 000,00	278 133,00	88 109,00	2 646 420,00	3 077 662,00
Dépenses de l'exercice		65 000,00	278 133,00	88 109,00	2 646 420,00	3 077 662,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	65 000,00	278 133,00	88 109,00	491 420,00	922 662,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	655 000,00	655 000,00
20130101	Maubeuge Mons 2015	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2018001	Action coeur de ville	0,00	0,00	0,00	655 000,00	655 000,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
021	Virement de la sect* de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-65 000,00	-278 133,00	-88 109,00	-2 646 420,00	-3 077 662,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		278 133,00	0,00	0,00	0,00	3 209,00	0,00	0,00	84 900,00
Dépenses de l'exercice		278 133,00	0,00	0,00	0,00	3 209,00	0,00	0,00	84 900,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	278 133,00	0,00	0,00	0,00	3 209,00	0,00	0,00	84 900,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20130101	Maubeuge Mons 2015	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2018001	Action coeur de ville	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 71

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-278 133,00	0,00	0,00	0,00	-3 209,00	0,00	0,00	-84 900,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Page 72

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES (2)		0,00	1 723 150,00	105 030,00	1 828 180,00
Dépenses de l'exercice		0,00	1 723 150,00	105 030,00	1 828 180,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	125 750,00	2 715,00	128 465,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 483 000,00	0,00	1 483 000,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	14 400,00	102 315,00	116 715,00
2019001	NPNRU - ANRU 2	0,00	14 400,00	102 315,00	116 715,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	41 666,00	0,00	41 666,00
Recettes de l'exercice		0,00	41 666,00	0,00	41 666,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	41 666,00	0,00	41 666,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-1 681 484,00	-105 030,00	-1 786 514,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		140 150,00	1 583 000,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	103 830,00	0,00
Dépenses de l'exercice		140 150,00	1 583 000,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	103 830,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
SOLDE (2)		-140 150,00	-1 583 000,00	0,00	0,00	0,00	-1 200,00	-103 830,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécial).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)		1 251 620,00	0,00	1 251 620,00
Dépenses de l'exercice		1 251 620,00	0,00	1 251 620,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		1 251 620,00	0,00	1 251 620,00
2019001	NPNRU – ANRU 2	1 251 620,00	0,00	1 251 620,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
SOLDÉ (2)		-1 251 620,00	0,00	-1 251 620,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établis sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act* pour l'enfance et l'adolescence	523 Act* pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	1 251 620,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	1 251 620,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 78

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établis sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act* pour l'enfance et l'adolescence	523 Act* pour personnes en difficulté	524 Autres services
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	1 251 620,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2019001	NPNRU - ANRU 2	0,00	1 251 620,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 79

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établissements sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act* pour l'enfance et l'adolescence	523 Act* pour personnes en difficulté	524 Autres services
SOLDE (2)		0,00	-1 251 620,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisés).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Page 80

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)		0,00	131 665,00	0,00	0,00	40 779,00	172 444,00
Dépenses de l'exercice		0,00	131 665,00	0,00	0,00	40 779,00	172 444,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	40 779,00	40 779,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	131 665,00	0,00	0,00	0,00	131 665,00
2019001	NPNRU - ANRU 2	0,00	131 665,00	0,00	0,00	0,00	131 665,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 81

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-131 665,00	0,00	0,00	-40 779,00	-172 444,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Page 82

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
	DEPENSES (2)					30 000,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)					0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 83

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	-30 000,00	-30 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Page 84

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)		495 553,00	1 517 988,00	88 011,00	2 101 552,00
Dépenses de l'exercice		495 553,00	1 517 988,00	88 011,00	2 101 552,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	495 553,00	657 343,00	0,00	1 152 896,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	745 645,00	88 011,00	833 656,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	95 000,00	0,00	95 000,00
2018001	Action cœur de ville	0,00	95 000,00	0,00	95 000,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
45411	DEPENSES TRVX D OFFICE	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	1 875 769,00	0,00	1 875 769,00
Recettes de l'exercice		0,00	1 875 769,00	0,00	1 875 769,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 85

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	696 000,00	0,00	696 000,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 159 769,00	0,00	1 159 769,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
45421	Recettes TRVX D OFFICE	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-495 553,00	357 781,00	-88 011,00	-225 783,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	495 553,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	495 553,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 86

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45421	Recettes TRVX D OFFICE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	-495 553,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act* spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	1 057 343,00	0,00	460 645,00	88 011,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	1 057 343,00	0,00	460 645,00	88 011,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 88

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act' spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	657 343,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	400 000,00	0,00	345 645,00	88 011,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	95 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2018001	Action coeur de ville	0,00	0,00	0,00	0,00	95 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45411	DEPENSES TRVX D OFFICE	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser -- reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	107 499,00	0,00	1 768 270,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	107 499,00	0,00	1 768 270,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	696 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	107 499,00	0,00	1 052 270,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 89

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act' spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45421	Recettes TRVX D OFFICE	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser -- reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	-949 844,00	0,00	1 307 625,00	-88 011,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Page 90

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact. BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
	DEPENSES (2)	0,00	450 000,00	0,00	0,00	0,00	406 050,00	0,00	856 050,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	450 000,00	0,00	0,00	0,00	406 050,00	0,00	856 050,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	124 600,00	0,00	124 600,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	231 450,00	0,00	231 450,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
2017001	Prog Investissement parc animalier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2018001	Action coeur de ville	0,00	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact. BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
	Recettes de l'exercice	0,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-150 000,00	0,00	0,00	0,00	-406 050,00	0,00	-556 050,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					3 200 000,00									
(650)	GFI SECURITIES LIMITED	18/04/2018	23/04/2018	20/04/2019	3 200 000,00	F	FIXE	2,000	2,170		A	C	N	A-1
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					105 301 986,16									
1641 Emprunts en euros (total)					105 301 986,16									
003022092P (642)	CREDIT FONCIER	21/07/2014	21/07/2014	21/07/2015	2 000 000,00	F	FIXE	2,920	2,942		A	C	N	A-1
00777939792Z (580)	CREDIT FONCIER	17/12/2001	19/12/2001	25/12/2001	782 245,00	F	FIXE	5,630	5,642		A	P	N	A-1
0240279 (609)	CREDIT LOCAL DE FRANCE	28/06/2005	06/07/2005	01/07/2006	2 000 000,00	F	FIXE	3,900	3,900		A	P	N	A-1
0421 0025511 01 (632)	BCME	10/03/2010	29/04/2010	30/04/2011	2 000 000,00	V	EURIBOR12	2,820	1,290		A	P	N	A-1
0421 0025511 02 (634)	BCME	10/03/2011	23/05/2011	30/04/2012	1 500 000,00	V	EURIBOR12	2,965	1,735		A	P	N	A-1
10000259979 (646)	CREDIT AGRICOLE CRCAM	12/07/2016	19/09/2016	19/12/2016	3 000 000,00	F	FIXE	1,870	1,900		T	P	N	A-1
10000444046 (648)	CREDIT AGRICOLE CRCAM	05/05/2017	22/06/2017	22/09/2017	3 000 000,00	F	FIXE	2,090	2,117		T	P	N	A-1
10000819504 (649)	CREDIT AGRICOLE CRCAM	14/05/2018	28/06/2018	28/09/2018	2 000 000,00	F	FIXE	2,080	2,092		T	P	N	A-1
1059798 (616)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/06/2006	22/06/2006	01/07/2007	1 164 100,00	V	LIVRETA	2,900	2,364		A	X Produits CDC	N	A-1
1128688 (626)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/12/2008	15/01/2009	01/02/2010	693 924,00	V	LIVRETA	4,250	1,870		A	X Produits CDC	N	A-1
1128966 (627)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	13/01/2009	13/02/2009	01/02/2010	1 500 000,00	F	FIXE	4,870	4,872		A	X Produits CDC	N	A-1
1211387 (636)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22/12/2011	30/12/2011	01/07/2012	1 000 000,00	V	LEP	4,100	3,024		T	C	N	A-1
1223644 (639)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	06/06/2012	06/09/2012	01/01/2013	2 000 000,00	V	LEP	5,140	3,947		T	C	N	A-1
21 187P3 (586)	CREDIT FONCIER	20/12/2002	25/04/2003	25/04/2004	2 200 000,00	V	EURIBOR12	2,970	2,418		A	P	N	A-1
231916EUR0240280 (610)	CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/07/2005	12/09/2005	01/10/2006	2 000 000,00	F	FIXE	3,930	3,930		A	P	N	A-1
31189P3 (595)	CREDIT FONCIER	04/11/2003	12/11/2003	25/01/2005	1 800 000,00	C	TAUX STRUCTURES	4,880	3,953		A	P	N	B-1
41129P3 (604)	CAISSE D'EPARGNE DU HAINAUT	22/10/2004	25/11/2004	25/11/2005	1 000 000,00	C	TAUX STRUCTURES	3,980	4,038		A	X Durée Ajustable	N	B-1
5020127 (640)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21/11/2013	15/01/2014	01/02/2015	2 055 842,00	V	LIVRETA	1,850	1,435		A	X Produits CDC	N	A-1

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
5020145 (641)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20/01/2014	15/01/2014	01/02/2015	620 000,00	V	LIVRETA	1,850	1,435		A	X Produits CDC	N	A-1
5179739 (647)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15/03/2017	10/04/2017	01/05/2018	3 969 623,00	V	LIVRETA	1,350	1,350		A	C	N	A-1
5223554 (651)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22/01/2019	28/01/2019	01/02/2020	961 484,00	V	LIVRETA	1,350	1,356		A	X Produits CDC	N	A-1
5223555 (652)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22/01/2019	28/01/2019	01/02/2020	937 500,00	V	LIVRETA	1,750	1,753		A	X Produits CDC	N	A-1
6960323 (615)	CAISSE D'EPARGNE DU HAINAUT	01/06/2006	23/05/2006	25/05/2007	600 000,00	F	FIXE	4,310	4,307		A	P	N	A-1
7185353 (621)	CAISSE D'EPARGNE DU HAINAUT	19/06/2007	25/06/2007	25/06/2008	1 000 000,00	F	FIXE	4,440	4,439		A	P	N	A-1
7452794 (625)	CAISSE D'EPARGNE DU HAINAUT	04/08/2008	15/09/2008	15/09/2009	1 500 000,00	F	FIXE	5,590	5,590		A	P	N	A-1
A041130P3 (605)	CAISSE D'EPARGNE DU HAINAUT	22/10/2004	25/01/2005	25/01/2006	1 500 000,00	C	TAUX STRUCTURES	3,980	4,055		A	P	N	B-1
CO8675 (643)	CREDIT AGRICOLE CRCAM	22/12/2015	06/01/2016	01/04/2016	17 319 228,42	F	FIXE	1,880	1,936		T	X Libre	N	A-1
MIS278181EUR (638)	CREDIT LOCAL DE FRANCE	09/07/2012	01/07/2012	01/07/2013	1 000 000,00	F	FIXE	5,950	5,529		A	P	N	A-1
MIS278181EUR (638T5)	CREDIT LOCAL DE FRANCE	09/07/2012	01/07/2012	01/07/2013	2 618 213,90	F	FIXE	5,400	5,507		A	P	N	A-1
MIS506850EUR_1 (644)	CREDIT LOCAL DE FRANCE	16/12/2015	01/01/2016	01/04/2016	27 161 042,28	F	FIXE	3,250	3,338		T	X Libre	N	A-1
MIS506850EUR_2 (645)	CREDIT LOCAL DE FRANCE	16/12/2015	01/01/2016	01/01/2017	3 000 000,00	F	FIXE	2,100	2,131		A	C	N	A-1
MON238149 (612)	CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/02/2006	10/02/2006	01/04/2007	1 100 000,00	F	FIXE	3,990	4,047		A	P	N	A-1
MON242615EUR (619)	CREDIT LOCAL DE FRANCE	06/10/2006	15/11/2006	01/12/2008	2 000 000,00	F	FIXE	4,110	4,085		A	P	N	A-1
MON252396EUR/0266428 (622)	CREDIT LOCAL DE FRANCE	22/10/2007	06/11/2007	01/11/2008	2 000 000,00	F	FIXE	4,830	4,872		A	P	N	A-1
MON258509EUR/0274172 (624)	CREDIT LOCAL DE FRANCE	30/04/2008	19/05/2008	01/05/2009	1 500 000,00	F	FIXE	4,740	4,816		A	P	N	A-1
MON265133EUR/0282595 (629)	CREDIT LOCAL DE FRANCE	22/04/2009	20/05/2009	01/05/2010	2 000 000,00	F	FIXE	4,700	4,785		A	P	N	A-1
MON275068EUR (635)	CREDIT LOCAL DE FRANCE	02/05/2011	01/05/2011	01/08/2011	2 838 783,56	F	FIXE	3,840	3,919		T	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					5 628 000,00									

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N (8)	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					5 628 000,00									
(BEA-MAUBEUGE)	SNI	08/09/2016	10/06/2016	30/06/2016	5 628 000,00	F	FIXE	0,000	0,073		T	C	N	A-1
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					114 129 986,16									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annulés de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		2 986 666,67					213 333,33	60 728,89	0,00	39 442,97
(650)	N	0,00	A-1	2 986 666,67	13,30	F	FIXE	2,000	213 333,33	60 728,89	0,00	39 442,97
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		74 913 662,66					5 534 338,87	2 099 125,27	0,00	701 334,44
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		74 913 662,66					5 534 338,87	2 099 125,27	0,00	701 334,44
003022092P (642)	N	0,00	A-1	1 333 333,35	9,56	F	FIXE	2,920	133 333,33	38 933,33	0,00	15 744,00
00777939792Z (580)	N	0,00	A-1	325 522,20	6,98	F	FIXE	5,630	39 220,96	18 326,90	0,00	309,13
0240279 (609)	N	0,00	A-1	1 341 266,85	15,50	F	FIXE	3,900	61 950,59	52 309,41	0,00	25 151,71
0421 0025511 01 (632)	N	0,00	A-1	863 879,26	5,33	V	EURIBOR12	0,315	137 714,98	2 767,96	0,00	3 115,83
0421 0025511 02 (634)	N	0,00	A-1	781 884,86	6,33	V	EURIBOR12	0,675	102 149,10	5 366,94	0,00	4 588,76
10000259979 (646)	N	0,00	A-1	2 585 363,81	16,72	F	FIXE	1,870	132 721,46	47 419,22	0,00	1 656,21
10000440416 (648)	N	0,00	A-1	2 689 740,72	17,48	F	FIXE	2,090	128 702,34	55 211,26	0,00	1 488,83
10000819504 (649)	N	0,00	A-1	1 876 827,29	18,49	F	FIXE	2,060	84 249,65	38 014,59	0,00	410,30
1059798 (616)	N	0,00	A-1	473 584,12	6,50	V	LIVRETA	1,400	64 866,03	6 630,18	0,00	2 884,54
1128688 (626)	N	0,00	A-1	377 477,39	9,08	V	LIVRETA	1,000	36 080,08	3 774,77	0,00	3 124,81
1128966 (627)	N	0,00	A-1	925 031,63	9,08	F	FIXE	4,870	73 991,68	45 049,04	0,00	37 935,23
1211387 (636)	N	0,00	A-1	499 999,93	7,25	V	LEP	2,600	66 666,66	12 265,00	0,00	2 812,62
1223844 (639)	N	0,00	A-1	1 066 666,76	7,75	V	LEP	3,640	133 333,32	36 612,49	0,00	8 448,99
21187P3 (586)	N	0,00	A-1	552 302,95	3,32	V	EURIBOR12	0,060	131 877,53	336,90	0,00	175,88
231916EUR0240280 (610)	N	0,00	A-1	1 343 202,75	15,75	F	FIXE	3,930	61 891,32	52 787,87	0,00	12 692,36
31169P3 (595)	N	0,00	B-1	623 617,19	4,07	C	TAUX STRUCTURES	4,880	112 991,26	30 855,19	0,00	23 672,61
41129P3 (604)	N	0,00	B-1	520 253,94	9,90	C	TAUX STRUCTURES	3,980	43 215,84	21 051,21	0,00	1 951,35
5020127 (640)	N	0,00	A-1	1 420 816,20	9,08	V	LIVRETA	1,350	133 662,30	19 181,02	0,00	15 904,79
5020145 (641)	N	0,00	A-1	428 489,16	9,08	V	LIVRETA	1,350	40 309,83	5 784,60	0,00	4 796,56

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annulé de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
5179739 (647)	N	0,00	A-1	3 440 339,94	12,33	V	LIVRETA	1,350	264 641,53	46 444,59	0,00	28 777,05
5223554 (651)	N	0,00	A-1	961 484,00	19,08	V	LIVRETA	1,350	42 197,71	13 123,25	0,00	11 359,21
5223555 (652)	N	0,00	A-1	937 500,00	39,08	V	LIVRETA	1,750	16 380,09	16 587,63	0,00	14 754,28
6960323 (615)	N	0,00	A-1	103 540,80	1,40	F	FIXE	4,310	50 678,33	4 462,61	0,00	1 379,57
7185353 (621)	N	0,00	A-1	505 672,26	7,48	F	FIXE	4,440	54 025,13	22 451,85	0,00	10 438,62
7452794 (625)	N	0,00	A-1	525 849,67	3,71	F	FIXE	5,590	120 938,51	29 395,00	0,00	6 697,34
A041130P3 (605)	N	0,00	B-1	841 163,05	10,07	C	TAUX STRUCTURES	4,000	62 371,42	34 113,83	0,00	29 594,08
CO8675 (643)	N	0,00	A-1	13 789 514,31	10,00	F	FIXE	1,880	1 057 736,80	256 060,57	0,00	61 169,12
MIS278181EUR (638)	N	0,00	A-1	622 680,70	7,50	F	FIXE	5,420	65 208,26	34 311,78	0,00	15 443,23
MIS278181EUR (638T5)	N	0,00	A-1	1 724 744,10	9,50	F	FIXE	5,400	149 969,31	94 688,45	0,00	43 463,78
MIS506850EUR_1 (644)	N	0,00	A-1	23 704 667,40	26,00	F	FIXE	3,250	988 163,70	771 074,99	0,00	188 673,18
MIS506850EUR_2 (645)	N	0,00	A-1	2 400 000,00	11,00	F	FIXE	2,100	200 000,00	51 100,00	0,00	46 970,00
MON238149 (612)	N	0,00	A-1	485 555,32	6,25	F	FIXE	3,990	61 494,60	19 696,55	0,00	12 925,02
MON242615EUR (619)	N	0,00	A-1	995 960,48	7,92	F	FIXE	4,110	107 666,52	41 616,21	0,00	3 143,82
MON252396EUR0266428 (622)	N	0,00	A-1	1 029 413,85	7,83	F	FIXE	4,911	108 459,35	50 549,37	0,00	7 537,25
MON258509EUR0274172 (624)	N	0,00	A-1	846 540,05	8,33	F	FIXE	4,740	77 598,74	40 794,77	0,00	24 804,77
MON265133EUR0282595 (629)	N	0,00	A-1	824 216,02	4,33	F	FIXE	4,700	150 058,96	39 383,79	0,00	21 563,66
MON275068EUR (635)	N	0,00	A-1	1 145 560,35	4,33	F	FIXE	3,840	237 821,65	40 592,15	0,00	5 777,95
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		5 006 221,17					187 600,00	112 560,00	0,00	625,33
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		5 006 221,17					187 600,00	112 560,00	0,00	625,33
(BEA-MABUSE)	N	0,00	A-1	5 006 221,17	26,25	F	FIXE	0,000	187 600,00	112 560,00	0,00	625,33

Page 99

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annulé de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		82 906 550,50					5 935 272,20	2 272 414,16	0,00	741 402,74

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Page 100

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Barrière simple (B)														
31169P3 (595)	CREDIT FONCIER	1 800 000,00	623 617,19	1	20,00		4,88	EURIBOR12	88 788,92	4,880	30 855,19	0,00	0,00	0,75
41129P3 (604)	CAISSE D'EPARGNE DU HAINAUT	1 000 000,00	520 253,94	1	25,00		3,98	EURIBOR12M	127 522,22	3,980	21 051,21	0,00	0,00	0,63
A041130P3 (605)	CAISSE D'EPARGNE DU HAINAUT	1 500 000,00	841 163,05	1	25,00		4	EURIBOR12M	196 312,71	4,000	34 113,83	0,00	0,00	1,01
TOTAL (B)		4 300 000,00	1 985 034,18						412 623,85		86 020,23	0,00	0,00	2,39
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		4 300 000,00	1 985 034,18						412 623,85		86 020,23	0,00	0,00	2,39

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
 (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
 (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
 (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
 (8) Montant, index ou formule.
 (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
 (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
 (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	36	0	0	0	0	
	% de l'encours	97,58	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	80 921 516,32	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	2,39	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 985 034,18	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payés		Taux reçus (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	10	27/09/2016
L	Frais d'études non suivis de travaux	5	27/09/2016
L	Frais de recherche et de développement	5	27/09/2016
L	Frais d'insertion non suivis de travaux	5	27/09/2016
L	Subventions d'équipement versées	5	27/09/2016
L	Logiciels	2	27/09/2016
L	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	15	27/09/2016
L	Matériel et outillage de voirie	20	27/09/2016
L	Installations générales, agencements et aménagements divers	15	27/09/2016
L	Matériel de transport (véhicules légers)	5	27/09/2016
L	Matériel de transport (véhicules lourds)	8	27/09/2016
L	Matériel de bureau	10	27/09/2016
L	Matériel Informatique	4	27/09/2016
L	Mobilier	12	27/09/2016
L	Cheptel	10	27/09/2016
L	Autres immobilisations corporelles (matériel sportif)	12	27/09/2016
L	Autres immobilisations corporelles (autres matériels)	8	27/09/2016

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		5 760 000,00	5 760 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		5 760 000,00	5 760 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	5 760 000,00	5 760 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	5 760 000,00	0,00	0,00	5 760 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		9 856 187,00	III 9 856 187,00
Ressources propres externes de l'année (a)		1 500 000,00	1 500 000,00
10222	FCTVA	1 400 000,00	1 400 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	100 000,00	100 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		8 356 187,00	8 356 187,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	918 121,00	918 121,00
28033	Frais d'insertion	1 770,00	1 770,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	1 228 420,00	1 228 420,00
28051	Concessions et droits similaires	55 290,00	55 290,00
281561	Matériel roulant	2 090,00	2 090,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	23 140,00	23 140,00
281571	Matériel roulant	6 250,00	6 250,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	8 060,00	8 060,00
28182	Matériel de transport	76 525,00	76 525,00
28183	Matériel de bureau et informatique	131 750,00	131 750,00
28184	Mobilier	57 004,00	57 004,00
28185	Cheptel	980,00	980,00
28188	Autres immo. corporelles	167 664,00	167 664,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	667 936,00	667 936,00
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	696 000,00	696 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	4 315 187,00	4 315 187,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	9 856 187,00	0,00	0,00	0,00	9 856 187,00

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	5 760 000,00
Ressources propres disponibles	IV	9 856 187,00
Solde	V = IV – II (6)	4 096 187,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
 (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				10 977 263,40	3 371 612,73	667 935,19	6 937 715,48
2019	Indemnité de refinancement de la dette	17		708 152,03	666 496,00	41 656,00	0,03
2019	Indemnité de refinancement de la dette	40		800 000,00	280 000,00	20 000,00	500 000,00
2019	Indemnité de refinancement de la dette	5		72 835,27	58 268,21	14 567,05	0,01
2019	Indemnité de refinancement de la dette	6		7 857,75	5 238,51	1 309,63	1 309,61
2019	Indemnité de refinancement de la dette	7		135 477,27	77 415,59	19 353,90	38 707,78
2019	Indemnité de refinancement de la dette	10		55 343,40	22 137,36	5 534,34	27 671,70
2019	Indemnité de refinancement de la dette	11		145 304,04	52 837,84	13 209,46	79 256,74
2019	Indemnité de refinancement de la dette	10		58 615,69	21 314,80	5 328,70	31 972,19
2019	Indemnité de refinancement de la dette	8		128 874,38	64 437,20	16 109,30	48 327,88
2019	Indemnité de refinancement de la dette	14		530 470,54	151 563,01	37 890,75	341 016,78
2019	Indemnité de refinancement de la dette	9		211 615,66	94 051,40	23 512,85	94 051,41
2019	Indemnité de refinancement de la dette	12		568 511,68	189 503,89	47 375,97	331 631,82
2019	Indemnité de refinancement de la dette	10		159 205,69	63 682,28	15 920,57	79 602,84
2019	Indemnité de refinancement de la dette	10		2 395 000,00	958 000,00	239 500,00	1 197 500,00
2019	Indemnité de refinancement de la dette	30		5 000 000,00	666 666,64	166 666,67	4 166 666,69

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 1	Intitulé de l'opération : Opération n°1			Date de la délibération : 01/01/2020	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	
4541 Travaux sur biens en péril pour le compte de tiers (5)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	
4542 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
 (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 890 593,33	814 258,61										28 904,86	167 556,45	
SA HLM PROMOCIL	2014	X Produits CDC	SOCIETE D'HLM PROMOCIL	Caisse des Dépôts et Consignation	86 477,43	7 741,61	1,17	T	F	FIXE	0,000	F	FIXE	3,350	A-1		180,15	6 167,73
SA HLM PROMOCIL	2014	X Produits CDC	SOCIETE D'HLM PROMOCIL	Caisse des Dépôts et Consignation	12 801,15	8 118,34	9,17	T	F	FIXE	1,000	F	FIXE	1,000	A-1		77,74	842,10
SA HLM PROMOCIL	2014	X Produits CDC	SOCIETE D'HLM PROMOCIL	Caisse des Dépôts et Consignation	11 332,08	5 308,86	4,17	T	F	FIXE	3,600	F	FIXE	3,600	A-1		173,01	1 178,35
SA HLM PROMOCIL	2014	X Produits CDC	SOCIETE D'HLM PROMOCIL	Caisse des Dépôts et Consignation	10 703,08	7 051,16	10,17	T	F	FIXE	1,000	F	FIXE	1,000	A-1		67,80	656,72
SA HLM PROMOCIL	2014	X Produits CDC	SOCIETE D'HLM PROMOCIL	Caisse des Dépôts et Consignation	21 509,93	11 309,82	5,17	T	F	FIXE	3,600	F	FIXE	3,600	A-1		375,38	1 995,50
SA HLM PROMOCIL	2014	X Produits CDC	SOCIETE D'HLM PROMOCIL	Caisse des Dépôts et Consignation	24 587,09	12 927,58	5,17	T	F	FIXE	3,600	F	FIXE	3,600	A-1		429,07	2 281,01
SA HLM PROMOCIL	2014	X Produits CDC	SOCIETE D'HLM PROMOCIL	Caisse des Dépôts et Consignation	98 950,22	48 578,11	5,17	T	F	FIXE	1,000	F	FIXE	1,000	A-1		450,19	9 058,37
SA HLM PROMOCIL	2014	X Produits CDC	SOCIETE D'HLM PROMOCIL	Caisse des Dépôts et Consignation	95 336,80	46 804,18	5,17	T	F	FIXE	1,000	F	FIXE	1,000	A-1		433,75	8 727,57
SA HLM PROMOCIL	2014	X Produits CDC	SOCIETE D'HLM PROMOCIL	Caisse des Dépôts et Consignation	33 199,27	6 503,51	1,17	T	F	FIXE	3,350	F	FIXE	3,350	A-1		151,33	5 181,35

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM PROMOCIL	2014	X Produits CDC	SOCIETE D'HLM PROMOCIL	Caisse des Dépôts et Consignation	11 408,75	3 301,10	2,17	T	F	FIXE	1,000	F	FIXE	1,000	A-1	27,45	1 457,99	
SA HLM PROMOCIL	2014	X Produits CDC	SOCIETE D'HLM PROMOCIL	Caisse des Dépôts et Consignation	71 436,56	22 173,83	2,17	T	F	FIXE	3,600	F	FIXE	3,600	A-1	660,27	9 637,49	
SA HLM PROMOCIL	2014	X Produits CDC	SOCIETE D'HLM PROMOCIL	Caisse des Dépôts et Consignation	332 138,51	103 094,95	2,17	T	F	FIXE	3,600	F	FIXE	3,600	A-1	3 069,82	44 808,86	
SA HLM PROMOCIL	2014	X Produits CDC	SOCIETE D'HLM PROMOCIL	Caisse des Dépôts et Consignation	15 689,85	961,50	5,17	T	F	FIXE	0,000	F	FIXE	1,000	A-1	8,90	179,26	
SA HLM PROMOCIL	2014	X Produits CDC	SOCIETE D'HLM PROMOCIL	Caisse des Dépôts et Consignation	118 884,49	7 284,56	5,17	T	F	FIXE	0,000	F	FIXE	1,000	A-1	67,51	1 358,33	
SA HLM PROMOCIL	2014	X Produits CDC	SOCIETE D'HLM PROMOCIL	Caisse des Dépôts et Consignation	31 810,20	6 231,41	1,17	T	F	FIXE	3,350	F	FIXE	3,350	A-1	144,99	4 964,57	
SA HLM PROMOCIL	2014	X Produits CDC	SOCIETE D'HLM PROMOCIL	Caisse des Dépôts et Consignation	19 717,46	12 015,40	8,17	T	F	FIXE	1,200	F	FIXE	1,200	A-1	137,32	1 394,24	
SA HLM PROMOCIL	2014	X Produits CDC	SOCIETE D'HLM PROMOCIL	Caisse des Dépôts et Consignation	43 572,05	17 354,59	3,17	T	F	FIXE	3,599	F	FIXE	3,600	A-1	548,68	5 129,04	
SA HLM PROMOCIL	2014	X Produits CDC	SOCIETE D'HLM PROMOCIL	Caisse des Dépôts et Consignation	17 040,91	777,62	8,17	T	F	FIXE	0,000	F	FIXE	2,980	A-1	21,99	84,57	
SA HLM PROMOCIL	2014	X Produits CDC	SOCIETE D'HLM PROMOCIL	Caisse des Dépôts et Consignation	13 930,09	635,84	8,17	T	F	FIXE	0,000	F	FIXE	2,980	A-1	17,97	69,11	
SA HLM PROMOCIL	2014	X Produits CDC	SOCIETE D'HLM PROMOCIL	Caisse des Dépôts et Consignation	72 003,55	43 202,14	8,42	A	V	LIVRETA	2,680	V	LIVRETA	1,270	A-1	1 019,41	4 800,24	
SA HLM PROMOCIL	2014	X Produits CDC	SOCIETE D'HLM PROMOCIL	Caisse des Dépôts et Consignation	13 689,27	8 213,55	8,67	A	V	LIVRETA	2,568	V	LIVRETA	1,270	A-1	189,93	912,62	
SA HLM PROMOCIL	2014	X Produits CDC	SOCIETE D'HLM PROMOCIL	Caisse des Dépôts et Consignation	46 220,04	27 732,02	8,67	A	V	LIVRETA	2,568	V	LIVRETA	1,270	A-1	641,27	3 081,34	

Page 113

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM PROMOCIL	2014	X Produits CDC	SOCIETE D'HLM PROMOCIL	Caisse des Dépôts et Consignation	42 478,84	25 487,32	8,92	A	V	LIVRETA	2,545	V	LIVRETA	1,270	A-1	589,36	2 831,92	
SA HLM PROMOCIL	2014	X Produits CDC	SOCIETE D'HLM PROMOCIL	Caisse des Dépôts et Consignation	56 937,73	34 162,63	8,92	A	V	LIVRETA	2,545	V	LIVRETA	1,270	A-1	789,97	3 795,85	
SA HLM PROMOCIL	2014	X Produits CDC	SOCIETE D'HLM PROMOCIL	Caisse des Dépôts et Consignation	24 798,90	14 879,34	8,92	A	V	LIVRETA	2,545	V	LIVRETA	1,270	A-1	344,07	1 653,26	
SA HLM PROMOCIL	2014	X Produits CDC	SOCIETE D'HLM PROMOCIL	Caisse des Dépôts et Consignation	125 191,76	83 461,20	9,25	A	V	LIVRETA	2,257	V	LIVRETA	1,270	A-1	1 545,85	8 346,12	
SA HLM PROMOCIL	2014	X Produits CDC	SOCIETE D'HLM PROMOCIL	Caisse des Dépôts et Consignation	61 683,97	37 010,41	8,58	A	V	LIVRETA	2,426	V	LIVRETA	1,270	A-1	839,12	4 112,26	
SA HLM PROMOCIL	2014	X Produits CDC	SOCIETE D'HLM PROMOCIL	Caisse des Dépôts et Consignation	75 688,38	50 458,93	9,00	A	V	LIVRETA	2,396	V	LIVRETA	1,270	A-1	1 059,61	5 045,89	
SA HLM PROMOCIL	2014	X Produits CDC	SOCIETE D'HLM PROMOCIL	Caisse des Dépôts et Consignation	281 631,88	149 562,68	5,17	T	F	FIXE	9,526	F	FIXE	4,500	A-1	14 694,02	26 165,50	
SA HLM PROMOCIL	2014	X Produits CDC	SOCIETE D'HLM PROMOCIL	Caisse des Dépôts et Consignation	19 743,09	11 914,42	6,08	A	V	LIVRETA	1,355	V	LIVRETA	1,250	A-1	148,93	1 639,29	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					47 917 695,87	29 516 743,95										823 828,02	2 359 621,05	
ASS CAL PACT AVESNOIS	1995	X Produits CDC	Contrat CDC n° 447549	Caisse des Dépôts et Consignation	61 604,65	19 911,43	7,50	A	V	LIVRETA	3,449	V	LIVRETA	1,550	-	308,63	2 557,38	

Page 114

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ASS CAL PACT AVESNOIS	1996	X Produits CDC	Contrat CDC n° 455292	Caisse des Dépôts et Consignation	58 540,42	23 542,01	8,17	A	V	LIVRETA	3,353	V	LIVRETA	1,550	-	364,90	2 593,64	
HABITAT DU NORD	2006	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1051884	Caisse des Dépôts et Consignation	55 000,00	41 042,72	21,17	A	V	LIVRETA	2,725	V	LIVRETA	1,750	-	718,25	1 545,52	
HABITAT DU NORD	2007	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1096225	Caisse des Dépôts et Consignation	82 800,00	66 440,83	27,75	A	V	LIVRETA	2,637	V	LIVRETA	1,750	-	1 162,71	1 859,12	
HABITAT DU NORD	2007	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1096226	Caisse des Dépôts et Consignation	96 900,00	77 755,04	27,75	A	V	LIVRETA	2,637	V	LIVRETA	1,750	-	1 360,71	2 175,71	
HABITAT DU NORD	2007	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1096227	Caisse des Dépôts et Consignation	131 500,00	105 519,01	27,75	A	V	LIVRETA	2,637	V	LIVRETA	1,750	-	1 846,58	2 952,58	
HABITAT DU NORD	2007	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1096228	Caisse des Dépôts et Consignation	84 000,00	63 487,46	22,75	A	V	LIVRETA	2,678	V	LIVRETA	1,750	-	1 111,03	2 265,74	
HABITAT DU NORD	2007	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1096229	Caisse des Dépôts et Consignation	88 200,00	66 661,83	22,75	A	V	LIVRETA	2,678	V	LIVRETA	1,750	-	1 166,58	2 379,03	
HABITAT DU NORD	2007	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1097126	Caisse des Dépôts et Consignation	95 700,00	76 792,15	27,83	A	V	LIVRETA	2,635	V	LIVRETA	1,750	-	1 343,86	2 148,76	
HABITAT DU NORD	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n°1334851	Caisse des Dépôts et Consignation	18 955,83	17 913,15	18,17	A	V	LIVRETA	1,502	V	LIVRETA	1,550	A-1	277,85	1 030,35	
HABITAT DU NORD	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n°13348852	Caisse des Dépôts et Consignation	59 487,29	56 516,07	19,42	A	V	LIVRETA	1,508	V	LIVRETA	1,550	A-1	876,00	2 952,53	
HABITAT DU NORD	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n°1334853	Caisse des Dépôts et Consignation	24 012,29	22 812,94	19,42	A	V	LIVRETA	1,508	V	LIVRETA	1,550	A-1	353,60	1 191,80	
HABITAT DU NORD	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n°1334854	Caisse des Dépôts et Consignation	126 076,30	114 045,54	19,92	A	V	LIVRETA	1,510	V	LIVRETA	1,550	A-1	1 767,71	5 958,00	
HABITAT DU NORD	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n°1334855	Caisse des Dépôts et Consignation	19 017,66	18 199,86	22,25	A	V	LIVRETA	1,518	V	LIVRETA	1,550	A-1	282,10	814,27	

Page 115

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HABITAT DU NORD	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n°1334859	Caisse des Dépôts et Consignation	27 676,83	26 807,22	23,00	A	V	LIVRETA	1,854	V	LIVRETA	1,950	A-1	522,74	886,57	
HABITAT DU NORD	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1334878	Caisse des Dépôts et Consignation	32 812,83	31 997,64	28,25	A	V	LIVRETA	1,887	V	LIVRETA	1,950	A-1	623,95	831,09	
HABITAT DU NORD	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n°1334879	Caisse des Dépôts et Consignation	30 718,41	29 955,26	28,25	A	V	LIVRETA	1,887	V	LIVRETA	1,950	A-1	584,13	778,03	
HABITAT DU NORD	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n°1334880	Caisse des Dépôts et Consignation	29 944,30	29 200,37	28,33	A	V	LIVRETA	1,887	V	LIVRETA	1,950	A-1	569,41	758,43	
HABITAT DU NORD	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n°1334892	Caisse des Dépôts et Consignation	47 803,45	45 602,21	29,58	A	V	LIVRETA	1,893	V	LIVRETA	1,950	A-1	889,24	1 132,92	
HABITAT DU NORD	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n°1334894	Caisse des Dépôts et Consignation	35 662,91	34 020,71	29,58	A	V	LIVRETA	1,893	V	LIVRETA	1,950	A-1	663,40	845,20	
HABITAT DU NORD	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n°1334902	Caisse des Dépôts et Consignation	51 118,28	48 840,78	30,75	A	V	LIVRETA	1,851	V	LIVRETA	1,900	A-1	927,97	1 171,31	
HABITAT DU NORD	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n°1334905	Caisse des Dépôts et Consignation	43 253,94	41 326,81	30,75	A	V	LIVRETA	1,851	V	LIVRETA	1,900	A-1	785,21	991,11	
HABITAT DU NORD	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n°1334909	Caisse des Dépôts et Consignation	102 097,56	97 085,49	19,33	A	V	LIVRETA	1,825	V	LIVRETA	1,950	A-1	1 893,17	4 988,56	
HABITAT DU NORD	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n°1334910	Caisse des Dépôts et Consignation	371 466,77	353 260,81	19,42	A	V	LIVRETA	1,826	V	LIVRETA	1,950	A-1	6 888,59	18 116,45	
HABITAT DU NORD	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n°1334911	Caisse des Dépôts et Consignation	638 894,25	579 052,53	19,92	A	V	LIVRETA	1,833	V	LIVRETA	1,950	A-1	11 291,52	29 695,85	
SA HLM PROMOCIL	2018	X Produits CDC	Réaménagement du pret 879635	Caisse des Dépôts et Consignation	19 883,71	18 055,23	21,58	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1	243,75	899,78	
SA HLM PROMOCIL	2018	X Produits CDC	Réaménagement du pret 1002145	Caisse des Dépôts et Consignation	78 600,89	75 911,94	32,00	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1	1 024,81	2 658,60	

Page 116

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM PROMOCIL	2018	X Produits CDC	Réaménagement du pret 1007046	Caisse des Dépôts et Consignation	36 474,07	34 048,00	32,42	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		459,65	1 192,43
SA HLM PROMOCIL	2018	X Produits CDC	Réaménagement du pret 1030781	Caisse des Dépôts et Consignation	42 138,92	41 222,16	34,33	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		556,50	929,14
SA HLM PROMOCIL	2018	X Produits CDC	Réaménagement du pret 1030787	Caisse des Dépôts et Consignation	65 459,48	64 035,35	34,33	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		864,48	1 443,35
SA HLM PROMOCIL	2018	X Produits CDC	Réaménagement du pret 1039447	Caisse des Dépôts et Consignation	60 840,22	59 561,66	35,08	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		804,08	1 295,82
SA HLM PROMOCIL	2018	X Produits CDC	Réaménagement du pret 1064218	Caisse des Dépôts et Consignation	45 996,55	39 942,30	11,83	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		539,22	3 088,56
SA HLM PROMOCIL	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n°1314352	Caisse des Dépôts et Consignation	24 622,75	23 895,55	29,50	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		322,59	730,79
SA HLM PROMOCIL	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n°1314356	Caisse des Dépôts et Consignation	47 815,34	46 535,39	32,33	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		628,23	1 285,90
SA HLM PROMOCIL	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n°1314358	Caisse des Dépôts et Consignation	15 121,78	14 729,28	33,08	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		198,85	394,28
SA HLM PROMOCIL	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n°1314360	Caisse des Dépôts et Consignation	12 744,55	12 072,98	15,08	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		162,98	681,04
SA HLM PROMOCIL	2015	X Produits CDC	Renouvellement urbain de 4 logements individuels + 10 collectifs rue Emile VERHAEREN PLUS TRAVAUX	Caisse des Dépôts et Consignation	1 582 313,00	1 459 477,77	35,92	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		19 702,95	31 752,18

Page 117

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM PROMOCIL	2015	X Produits CDC	Renouvellement urbain de 4 logements individuels + 10 collectifs rue Emile VERHAEREN PLUS FONCIER	Caisse des Dépôts et Consignation	195 350,00	184 080,53	45,92	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		2 485,09	2 913,09
SA HLM PROMOCIL	2015	X Produits CDC	Renouvellement urbain de 32 logements collectifs Boulevard Lamartine PLUS TRAVAUX	Caisse des Dépôts et Consignation	2 185 329,00	2 015 661,52	35,92	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		27 211,70	43 852,87
SA HLM PROMOCIL	2015	X Produits CDC	Renouvellement urbain de 32 logements collectifs Boulevard Lamartine PLUS FONCIER	Caisse des Dépôts et Consignation	307 910,00	290 147,06	45,92	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		3 916,99	4 591,61
SA HLM PROMOCIL	2016	X Produits CDC	ILOT LA FONTAINE, rue G. Sand: Construction de 10 logts	Caisse des Dépôts et Consignation	1 175 930,00	1 107 925,35	36,75	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		14 956,99	23 283,00
SA HLM PROMOCIL	2016	X Produits CDC	ILOT LA FONTAINE, rue G. Sand: Construction de 10 logts	Caisse des Dépôts et Consignation	220 204,00	210 740,68	46,75	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		2 845,00	3 239,99
SA HLM PROMOCIL	2004	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1030786	Caisse des Dépôts et Consignation	64 412,12	45 512,69	19,33	A	V	LIVRETA	2,463	V	LIVRETA	1,950	-		887,50	1 882,50
SA HLM PROMOCIL	2005	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1039420	Caisse des Dépôts et Consignation	25 362,12	2 031,02	0,08	A	V	LIVRETA	2,863	V	LIVRETA	1,950	-		39,60	2 031,02
SA HLM PROMOCIL	2005	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1039440	Caisse des Dépôts et Consignation	42 356,56	3 391,99	0,08	A	V	LIVRETA	2,863	V	LIVRETA	1,950	-		66,14	3 391,99

Page 118

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM PROMOCIL	2005	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1039446	Caisse des Dépôts et Consignation	19 683,00	14 477,98	20,08	A	V	LIVRETA	2,461	V	LIVRETA	1,950	-	282,32	564,48	
SA HLM PROMOCIL	2005	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1048102	Caisse des Dépôts et Consignation	254 848,00	89 142,78	5,83	A	V	LIVRETA	2,083	V	LIVRETA	1,000	-	891,43	14 490,02	
SA HLM PROMOCIL	2006	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1050795	Caisse des Dépôts et Consignation	780 902,00	527 990,80	16,08	A	V	LIVRETA	3,061	V	LIVRETA	2,750	-	14 519,75	26 911,88	
SA HLM PROMOCIL	2006	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1053863	Caisse des Dépôts et Consignation	37 762,00	5 777,14	1,08	A	V	LIVRETA	2,568	V	LIVRETA	1,750	-	101,10	2 874,31	
SA HLM PROMOCIL	2009	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1127570	Caisse des Dépôts et Consignation	2 366 250,00	1 543 631,31	14,00	A	V	LIVRETA	1,914	V	LIVRETA	1,000	-	15 436,31	95 896,22	
SA HLM PROMOCIL	2008	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1144873	Caisse des Dépôts et Consignation	58 752,91	29 456,02	8,08	A	V	LIVRETA	3,058	V	LIVRETA	1,950	-	574,39	3 434,82	
SA HLM PROMOCIL	2007	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1146102	Caisse des Dépôts et Consignation	1 353 195,89	745 790,54	8,96	A	V	LIVRETA	4,042	V	LIVRETA	2,450	-	28 853,06	66 804,69	
SA HLM PROMOCIL	2007	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1146113	Caisse des Dépôts et Consignation	1 666 423,48	808 681,68	6,96	A	V	LIVRETA	5,044	V	LIVRETA	2,450	-	38 824,75	98 419,34	
SA HLM PROMOCIL	2008	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1146297	Caisse des Dépôts et Consignation	7 781 889,98	2 189 622,07	2,04	A	V	LIVRETA	4,451	V	LIVRETA	2,450	-	127 172,44	688 198,43	
SA HLM PROMOCIL	2011	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1180200	Caisse des Dépôts et Consignation	346 672,00	297 741,41	31,25	A	V	LIVRETA	1,971	V	LIVRETA	1,350	-	4 019,51	7 500,62	
SA HLM PROMOCIL	2011	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1180201	Caisse des Dépôts et Consignation	52 303,00	47 062,96	41,25	A	V	LIVRETA	1,951	V	LIVRETA	1,350	-	635,35	840,08	
SA HLM PROMOCIL	2012	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1181049	Caisse des Dépôts et Consignation	1 662 731,00	1 454 406,95	32,17	A	V	LIVRETA	1,932	V	LIVRETA	1,350	-	19 634,49	35 274,22	
SA HLM PROMOCIL	2012	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1181051	Caisse des Dépôts et Consignation	636 769,00	579 588,47	42,17	A	V	LIVRETA	1,919	V	LIVRETA	1,350	-	7 824,44	10 031,27	

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM PROMOCIL	2012	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1181052	Caisse des Dépôts et Consignation	1 691 179,00	1 479 290,68	32,17	A	V	LIVRETA	1,932	V	LIVRETA	1,350	-	19 970,42	35 877,74	
SA HLM PROMOCIL	2008	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1192362	Caisse des Dépôts et Consignation	4 689 686,09	1 623 436,95	3,04	A	V	LIVRETA	4,564	V	LIVRETA	2,450	-	93 747,18	374 980,98	
SA HLM PROMOCIL	2012	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1205113	Caisse des Dépôts et Consignation	336 200,00	293 128,32	32,17	A	V	LIVRETA	1,933	V	LIVRETA	1,350	-	3 957,23	7 109,34	
SA HLM PROMOCIL	2012	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1205114	Caisse des Dépôts et Consignation	123 700,00	112 208,09	42,17	A	V	LIVRETA	1,919	V	LIVRETA	1,350	-	1 514,81	1 942,05	
SA HLM PROMOCIL	2012	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1205115	Caisse des Dépôts et Consignation	192 726,00	168 035,24	32,17	A	V	LIVRETA	1,933	V	LIVRETA	1,350	-	2 268,48	4 075,41	
SA HLM PROMOCIL	1978	X Produits CDC	Contrat CDC n° 126371	Caisse des Dépôts et Consignation	46 603,66	5 273,81	3,82	A	V	LIVRETA	0,893	V	LIVRETA	1,000	-	52,74	1 298,83	
SA HLM PROMOCIL	1979	X Produits CDC	Contrat CDC n° 126382	Caisse des Dépôts et Consignation	35 596,85	5 010,44	4,82	A	V	LIVRETA	0,899	V	LIVRETA	1,000	-	50,10	982,26	
SA HLM PROMOCIL	1980	X Produits CDC	Contrat CDC n° 126392	Caisse des Dépôts et Consignation	24 102,19	1 147,55	0,82	A	V	LIVRETA	2,837	V	LIVRETA	3,600	-	41,38	1 147,55	
SA HLM PROMOCIL	1980	X Produits CDC	Contrat CDC n° 126393	Caisse des Dépôts et Consignation	15 183,92	718,29	0,82	A	V	LIVRETA	3,100	V	LIVRETA	3,600	-	25,96	718,29	
SA HLM PROMOCIL	1980	X Produits CDC	Contrat CDC n° 126395	Caisse des Dépôts et Consignation	7 271,82	332,37	0,82	A	V	LIVRETA	2,906	V	LIVRETA	3,350	-	11,08	332,37	
SA HLM PROMOCIL	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n°1329731	Caisse des Dépôts et Consignation	557 395,34	513 422,51	14,75	A	V	LIVRETA	2,396	V	LIVRETA	2,050	A-1	10 525,16	34 177,21	
SA HLM PROMOCIL	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n°1329845	Caisse des Dépôts et Consignation	547 757,52	529 451,99	26,08	A	V	LIVRETA	2,151	V	LIVRETA	2,250	A-1	11 912,67	18 347,48	
SA HLM PROMOCIL	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n°1329877	Caisse des Dépôts et Consignation	2 083 730,79	1 989 325,79	13,04	A	V	LIVRETA	2,981	V	LIVRETA	1,950	A-1	74 809,99	99 408,46	

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM PROMOCIL	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n°1329897	Caisse des Dépôts et Consignation	17 820,62	17 374,00	20,50	A	V	LIVRETA	2,461	V	LIVRETA	1,950	A-1		645,76	470,29
SA HLM PROMOCIL	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n°1329899	Caisse des Dépôts et Consignation	932 820,56	894 325,97	22,96	A	V	LIVRETA	2,212	V	LIVRETA	1,950	A-1		26 392,19	25 183,76
SA HLM PROMOCIL	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n°1329900	Caisse des Dépôts et Consignation	1 090 734,91	1 038 677,83	20,96	A	V	LIVRETA	2,753	V	LIVRETA	1,950	A-1		39 497,29	28 115,62
SA HLM PROMOCIL	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n°1329901	Caisse des Dépôts et Consignation	3 889 235,80	3 785 635,67	17,04	A	V	LIVRETA	2,553	V	LIVRETA	1,950	A-1		134 031,35	130 150,93
SA HLM PROMOCIL	1975	X Produits CDC	Contrat CDC n°148960	Caisse des Dépôts et Consignation	583 208,96	16 904,64	0,07	A	V	LIVRETA	0,835	V	LIVRETA	1,000	-		169,06	16 904,64
SA HLM PROMOCIL	1975	X Produits CDC	Contrat CDC n°148962	Caisse des Dépôts et Consignation	561 911,83	16 287,28	0,07	A	V	LIVRETA	0,834	V	LIVRETA	1,000	-		162,94	16 287,28
SA HLM PROMOCIL	1975	X Produits CDC	Contrat CDC n°148970	Caisse des Dépôts et Consignation	40 475,21	1 162,27	0,07	A	V	LIVRETA	0,896	V	LIVRETA	1,000	-		11,56	1 162,27
SA HLM PROMOCIL	1975	X Produits CDC	Contrat CDC n°148985	Caisse des Dépôts et Consignation	7 271,82	210,68	0,07	A	V	LIVRETA	0,828	V	LIVRETA	1,000	-		2,21	210,68
SA HLM PROMOCIL	1977	X Produits CDC	Contrat CDC n°149008	Caisse des Dépôts et Consignation	13 613,70	1 161,04	2,07	A	V	LIVRETA	0,898	V	LIVRETA	1,000	-		11,61	383,21
SA HLM PROMOCIL	1977	X Produits CDC	Contrat CDC n°149014	Caisse des Dépôts et Consignation	18 934,17	1 614,90	2,07	A	V	LIVRETA	0,898	V	LIVRETA	1,000	-		16,15	532,97
SA HLM PROMOCIL	1978	X Produits CDC	Contrat CDC n°149028	Caisse des Dépôts et Consignation	27 821,95	3 289,47	3,07	A	V	LIVRETA	0,993	V	LIVRETA	1,200	-		39,47	807,74
SA HLM PROMOCIL	1975	X Produits CDC	Contrat CDC n°171180	Caisse des Dépôts et Consignation	5 869,29	170,02	0,32	A	V	LIVRETA	0,833	V	LIVRETA	1,000	-		1,81	170,02
SA HLM PROMOCIL	1975	X Produits CDC	Contrat CDC n°192726	Caisse des Dépôts et Consignation	15 199,17	440,60	0,57	A	V	LIVRETA	0,829	V	LIVRETA	1,000	-		4,36	440,60

Page 121

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM PROMOCIL	1976	X Produits CDC	Contrat CDC n°192746	Caisse des Dépôts et Consignation	18 537,80	1 059,34	1,57	A	V	LIVRETA	0,892	V	LIVRETA	1,000	-		10,59	527,03
SA HLM PROMOCIL	1977	X Produits CDC	Contrat CDC n°192752	Caisse des Dépôts et Consignation	31 450,23	2 805,50	2,57	A	V	LIVRETA	1,002	V	LIVRETA	1,200	-		33,67	924,02
SA HLM PROMOCIL	1977	X Produits CDC	Contrat CDC n°192759	Caisse des Dépôts et Consignation	76 331,22	6 809,09	2,57	A	V	LIVRETA	1,002	V	LIVRETA	1,200	-		81,71	2 242,65
SA HLM PROMOCIL	1982	X Produits CDC	Contrat CDC n°192783	Caisse des Dépôts et Consignation	50 521,60	6 187,44	2,57	A	V	LIVRETA	2,002	V	LIVRETA	2,980	-		184,39	2 002,19
SA HLM PROMOCIL	1982	X Produits CDC	Contrat CDC n°192784	Caisse des Dépôts et Consignation	41 710,05	5 057,93	2,57	A	V	LIVRETA	2,101	V	LIVRETA	2,980	-		150,73	1 636,69
SA HLM PROMOCIL	1989	X Produits CDC	Contrat CDC n°221727	Caisse des Dépôts et Consignation	99 960,82	13 987,08	6,50	A	V	LIVRETA	2,220	V	LIVRETA	2,550	-		647,12	1 702,28
SA HLM PROMOCIL	1989	X Produits CDC	Contrat CDC n°221781	Caisse des Dépôts et Consignation	1 462 123,28	418 126,12	4,75	A	V	LIVRETA	4,612	V	LIVRETA	2,550	-		18 567,29	75 963,28
SA HLM PROMOCIL	1986	X Produits CDC	Contrat CDC n°256240	Caisse des Dépôts et Consignation	177 908,00	32 011,66	3,42	A	V	LIVRETA	3,293	V	LIVRETA	1,770	-		566,60	7 943,04
SA HLM PROMOCIL	1986	X Produits CDC	Contrat CDC n°256281	Caisse des Dépôts et Consignation	29 285,46	6 048,95	3,67	A	V	LIVRETA	4,082	V	LIVRETA	1,770	-		107,07	1 500,92
SA HLM PROMOCIL	1986	X Produits CDC	Contrat CDC n°256313	Caisse des Dépôts et Consignation	98 878,43	20 423,47	3,67	A	V	LIVRETA	4,082	V	LIVRETA	1,770	-		361,50	5 067,66
SA HLM PROMOCIL	1986	X Produits CDC	Contrat CDC n°256423	Caisse des Dépôts et Consignation	90 874,86	18 770,32	3,92	A	V	LIVRETA	4,082	V	LIVRETA	1,770	-		332,23	4 657,47
SA HLM PROMOCIL	1986	X Produits CDC	Contrat CDC n°256424	Caisse des Dépôts et Consignation	121 806,76	25 159,35	3,92	A	V	LIVRETA	4,082	V	LIVRETA	1,770	-		445,33	6 242,77
SA HLM PROMOCIL	1986	X Produits CDC	Contrat CDC n°256436	Caisse des Dépôts et Consignation	53 052,26	10 958,02	3,92	A	V	LIVRETA	4,082	V	LIVRETA	1,770	-		193,95	2 719,01

Page 122

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM PROMOCIL	1987	X Produits CDC	Contrat CDC n° 256501	Caisse des Dépôts et Consignation	4 786,90	1 211,87	4,00	A	V	LIVRETA	4,082	V	LIVRETA	1,270	-		15,39	244,80
SA HLM PROMOCIL	1987	X Produits CDC	Contrat CDC n° 256661	Caisse des Dépôts et Consignation	267 822,43	67 674,52	4,25	A	V	LIVRETA	4,028	V	LIVRETA	1,770	-		1 197,84	13 403,83
SA HLM PROMOCIL	1987	X Produits CDC	Contrat CDC n° 256748	Caisse des Dépôts et Consignation	122 142,15	30 625,47	4,58	A	V	LIVRETA	3,991	V	LIVRETA	1,770	-		542,07	6 065,78
SA HLM PROMOCIL	1988	X Produits CDC	Contrat CDC n° 256878	Caisse des Dépôts et Consignation	149 872,63	44 988,57	5,00	A	V	LIVRETA	3,991	V	LIVRETA	1,770	-		796,30	7 410,07
SA HLM PROMOCIL	1989	X Produits CDC	Contrat CDC n° 265438	Caisse des Dépôts et Consignation	6 814,47	2 277,57	6,00	A	V	LIVRETA	3,895	V	LIVRETA	1,270	-		28,93	330,54
SA HLM PROMOCIL	2001	X Produits CDC	Contrat CDC n° 939701	Caisse des Dépôts et Consignation	37 197,56	23 100,73	16,50	A	V	LIVRETA	2,734	V	LIVRETA	1,950	-		450,46	1 159,15
SIA HABITAT	2002	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1049254	Caisse des Dépôts et Consignation	36 556,84	9 843,32	3,67	A	V	LIVRETA	4,798	V	LIVRETA	1,770	-		174,22	2 442,42
SIA HABITAT	2002	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1049256	Caisse des Dépôts et Consignation	719 366,31	59 819,31	0,17	A	V	LIVRETA	5,534	V	LIVRETA	2,450	-		1 802,29	59 819,31
SIA HABITAT	2002	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1049257	Caisse des Dépôts et Consignation	984 353,35	81 603,89	0,92	A	V	LIVRETA	5,401	V	LIVRETA	2,450	-		1 999,30	81 603,89
TOTAL GENERAL					49 806 289,20	30 331 002,56											852 732,88	2 527 177,50

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 = Intérêts réglés à l'échéance = (Intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
000047 Action coeur de ville	8 398 333,00	0,00	8 398 333,00	1 755 000,00	1 200 000,00	1 600 000,00	3 843 333,00
000048 NPNRU - ANRU 2	24 941 629,00	0,00	24 941 629,00	0,00	1 500 000,00	3 265 716,00	20 175 913,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services techniques	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		216,00	2,24	218,24	131,34	9,00	140,34
Adjoint administratif territorial	C	78,00	1,74	79,74	39,34	1,00	40,34
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	25,00	0,00	25,00	23,60	0,00	23,60
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	58,00	0,50	58,50	44,40	0,00	44,40
Administrateur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	29,00	0,00	29,00	11,90	6,00	17,90
Attaché principal	A	5,00	0,00	5,00	3,00	1,00	4,00
Directeur territorial	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	5,00	0,00	5,00	2,50	0,00	2,50
Rédacteur principal de 1ère classe	B	9,00	0,00	9,00	3,90	0,00	3,90
Rédacteur principal de 2ème classe	B	5,00	0,00	5,00	1,70	1,00	2,70
FILIERE TECHNIQUE (c)		374,00	14,27	388,27	243,48	11,59	255,07
Adjoint technique territorial	C	148,00	12,82	160,82	86,23	10,59	96,82
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	26,00	0,00	26,00	19,00	0,00	19,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	83,00	1,45	84,45	56,25	0,00	56,25
Agent de maîtrise	C	42,00	0,00	42,00	28,00	0,00	28,00
Agent de maîtrise principal	C	46,00	0,00	46,00	40,00	1,00	41,00
Ingénieur	A	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur en chef	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	10,00	0,00	10,00	4,00	0,00	4,00
Technicien principal de 1ère classe	B	5,00	0,00	5,00	3,00	0,00	3,00
Technicien principal de 2ème classe	B	5,00	0,00	5,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		59,00	2,13	61,13	30,45	4,48	34,93
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	13,00	0,00	13,00	11,00	0,00	11,00
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	3,00	2,13	5,13	14,45	3,48	17,93

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Assistant socio-éducatif de 1ère classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant socio-éducatif de 2ème classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Coordinateur Handi-Défi	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Educateur de jeunes enfants	AB	4,00	0,00	4,00	0,00	1,00	1,00
Educateur principal de jeunes enfants	A	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
Educateur territorial de jeunes enfants de classe exceptionnelle	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		32,00	0,00	32,00	15,80	1,00	16,80
Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	C	6,00	0,00	6,00	4,80	0,00	4,80
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	17,00	0,00	17,00	6,00	1,00	7,00
Cadre de santé de 1ère classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Cadre de santé de 2ème classe	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Infirmier en soins généraux de classe normale	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Infirmier en soins généraux de classe supérieure	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Infirmier en soins généraux hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Puéricultrice Classe sup	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Puéricultrice hors classe	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		1,00	0,50	1,50	0,00	1,50	1,50
Biologiste, vétérinaire ou pharmacien hors classe	A	1,00	0,50	1,50	0,00	1,50	1,50
FILIERE SPORTIVE (g)		16,00	0,00	16,00	11,00	0,00	11,00
Conseiller territorial A.P.S.	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Conseiller territorial A.P.S. principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Educateur territorial des A.P.S.	B	4,00	0,00	4,00	1,00	0,00	1,00
Educateur territorial des A.P.S principal de 1ère classe	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Educateur territorial des A.P.S principal de 2ème classe	B	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Opérateur A.P.S. principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		30,00	10,35	40,35	24,15	4,45	28,60
Adjoint territorial du patrimoine	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe	C	7,00	0,50	7,50	7,50	0,00	7,50
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	C	5,00	0,00	5,00	3,80	0,00	3,80
Assistant d'enseignement artistique	B	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	1,00	2,70	3,70	2,70	0,00	2,70
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	7,00	6,15	13,15	6,35	3,45	9,80
Assistant de conservation	B	3,00	0,00	3,00	0,80	0,00	0,80
Professeur d'enseignement artistique de classe normale	A	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Professeur d'enseignement artistique hors classe	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE ANIMATION (i)		14,00	1,93	15,93	12,07	1,00	13,07
Adjoint territorial d'animation	C	10,00	1,07	11,07	8,07	1,00	9,07

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	4,00	0,86	4,86	4,00	0,00	4,00
FILIERE POLICE (j)		47,00	0,00	47,00	32,00	0,00	32,00
Brigadier-chef principal	C	23,00	0,00	23,00	21,00	0,00	21,00
Cadre d'emplois des chefs de service de police municipale	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Gardien-brigadier	C	21,00	0,00	21,00	11,00	0,00	11,00
chef de service de police municipale de classe normale	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
chef de service de police municipale de classe supérieure	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,82	0,82	0,00	0,82	0,82
Professeur de musique diplômé		0,00	0,82	0,82	0,00	0,82	0,82
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		789,00	32,24	821,24	500,29	33,84	534,13

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Page 127

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif territorial	C	ADM	348	0,00	3-1 Remplacement emploi permanent	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique territorial	C	TECH	348	0,00	A Autres (emploi aidé, etc...)	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique territorial	C	TECH	348	0,00	3-1 Remplacement emploi permanent	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique territorial	C	TECH	348	0,00	3-a° besoin lié à un accroissement temporaire d'activité	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique territorial	C	TECH	348	0,00	3-a° besoin lié à un accroissement temporaire d'activité	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique territorial	C	TECH	348	0,00	3-a° besoin lié à un accroissement temporaire d'activité	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique territorial	C	TECH	348	0,00	3-1 Remplacement emploi permanent	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique territorial	C	TECH	353	0,00	38 Art.38 Travailleur Handicapé Catégorie C	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique territorial	C	TECH	348	0,00	3-1 Remplacement emploi permanent	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique territorial	C	TECH	348	0,00	3-a° besoin lié à un accroissement temporaire d'activité	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique territorial	C	TECH	348	0,00	3-1 Remplacement emploi permanent	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique territorial	C	TECH	348	0,00	3-1 Remplacement emploi permanent	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique territorial	C	TECH	348	0,00	3-1 Remplacement emploi permanent	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique territorial	C	TECH	348	0,00	3-1 Remplacement emploi permanent	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique territorial	C	TECH	348	0,00	3-1 Remplacement emploi permanent	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	348	0,00	3-1 Remplacement emploi permanent	CDD Contrat à durée déterminée
Agent de maîtrise principal	C	TECH	526	0,00	3-4 ART 21 de la loi n° 2012-347 : CDI obligatoirement proposé à un agent contractuel	CDI Contrat à durée indéterminée

Page 128

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	351	0,00	3-2° besoin lié à un accroissement temporaire d'activité	CDD Contrat à durée déterminée
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	351	0,00	3-1 Remplacement emploi permanent	CDD Contrat à durée déterminée
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	351	0,00	3-1 Remplacement emploi permanent	CDD Contrat à durée déterminée
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	351	0,00	3-1 Remplacement emploi permanent	CDD Contrat à durée déterminée
Assistant d'enseignement artistique	B	CULT	388	0,00	38 Art.38 Travailleur Handicapé Catégorie B	CDD Contrat à durée déterminée
Assistant d'enseignement artistique	B	CULT	372	0,00	3-2 Vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire	CDD Contrat à durée déterminée
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	389	0,00	3-2 Vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire	CDD Contrat à durée déterminée
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	389	0,00	3-2 Vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire	CDD Contrat à durée déterminée
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	389	0,00	3-2 Vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire	CDD Contrat à durée déterminée
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	444	0,00	3-2 Vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire	CDD Contrat à durée déterminée
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	389	0,00	3-2 Vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire	CDD Contrat à durée déterminée
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	389	0,00	3-2 Vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire	CDD Contrat à durée déterminée
Attaché	A	ADM	816	0,00	3-4 ART 21 de la loi n° 2012-347 : CDI obligatoirement proposé à un agent contractuel	CDI Contrat à durée indéterminée

Page 129

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Attaché	A	ADM	718	0,00	3-3-2° Emploi permanent pour besoins de service sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté	CDD Contrat à durée déterminée
Attaché	A	ADM	607	0,00	3-4 ART 21 de la loi n° 2012-347 : CDI obligatoirement proposé à un agent contractuel	CDI Contrat à durée indéterminée
Attaché	A	ADM	441	0,00	3-3-2° Emploi permanent pour besoins de service sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté	CDD Contrat à durée déterminée
Attaché	A	ADM	607	0,00	3-3-2° Emploi permanent pour besoins de service sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté	CDD Contrat à durée déterminée
Attaché	A	ADM	607	0,00	3-3-2° Emploi permanent pour besoins de service sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté	CDD Contrat à durée déterminée
Attaché principal	A	ADM	935	0,00	3-4 ART 21 de la loi n° 2012-347 : CDI obligatoirement proposé à un agent contractuel	CDI Contrat à durée indéterminée
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	MS	351	0,00	3-1 Remplacement emploi permanent	CDD Contrat à durée déterminée
Biologiste, vétérinaire ou pharmacien hors classe	A	MT	1027	0,00	3-4 ART 21 de la loi n° 2012-347 : CDI obligatoirement proposé à un agent contractuel	CDI Contrat à durée indéterminée
Biologiste, vétérinaire ou pharmacien hors classe	A	MT	1027	0,00	3-4 ART 21 de la loi n° 2012-347 : CDI obligatoirement proposé à un agent contractuel	CDI Contrat à durée indéterminée
Educateur de jeunes enfants	B	S	389	0,00	3-2 Vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire	CDD Contrat à durée déterminée
Professeur de musique diplômé		OTR		0,00	A emploi spécifique	CDD Contrat à durée déterminée
Professeur de musique diplômé		OTR		0,00	A emploi spécifique	CDD Contrat à durée déterminée

Page 130

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Professeur de musique diplômé		OTR		0,00	A emploi spécifique	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteur principal de 2ème classe	B	ADM	389	0,00	3-2 Vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire	CDD Contrat à durée déterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif territorial	C	ADM	348	0,00	3-a° besoin lié à un accroissement temporaire d'activité	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique territorial	C	TECH	348	0,00	3-a° besoin lié à un accroissement temporaire d'activité	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique territorial	C	TECH	348	0,00	3-a° besoin lié à un accroissement temporaire d'activité	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique territorial	C	TECH	348	0,00	3-a° besoin lié à un accroissement temporaire d'activité	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique territorial	C	TECH	348	0,00	3-a° besoin lié à un accroissement temporaire d'activité	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique territorial	C	TECH	348	0,00	3-a° besoin lié à un accroissement temporaire d'activité	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique territorial	C	TECH	348	0,00	3-a° besoin lié à un accroissement temporaire d'activité	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique territorial	C	TECH	348	0,00	3-a° besoin lié à un accroissement temporaire d'activité	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique territorial	C	TECH	348	0,00	3-a° besoin lié à un accroissement temporaire d'activité	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique territorial	C	TECH	348	0,00	3-a° besoin lié à un accroissement temporaire d'activité	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique territorial	C	TECH	348	0,00	3-a° besoin lié à un accroissement temporaire d'activité	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique territorial	C	TECH	348	0,00	3-a° besoin lié à un accroissement temporaire d'activité	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique territorial	C	TECH	348	0,00	3-a° besoin lié à un accroissement temporaire d'activité	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique territorial	C	TECH	348	0,00	3-a° besoin lié à un accroissement temporaire d'activité	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	ANIM	348	0,00	3-a° besoin lié à un accroissement temporaire d'activité	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	ANIM	348	0,00	3-a° besoin lié à un accroissement temporaire d'activité	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	ANIM	348	0,00	3-a° besoin lié à un accroissement temporaire d'activité	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	ANIM	348	0,00	3-a° besoin lié à un accroissement temporaire d'activité	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	ANIM	348	0,00	3-a° besoin lié à un accroissement temporaire d'activité	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	ANIM	348	0,00	3-a° besoin lié à un accroissement temporaire d'activité	CDD Contrat à durée déterminée

Page 131

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	ANIM	348	0,00	3-a° besoin lié à un accroissement temporaire d'activité	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	ANIM	348	0,00	3-a° besoin lié à un accroissement temporaire d'activité	CDD Contrat à durée déterminée
Apprenti		OTR		0,00	A Apprenti	CDD Contrat à durée déterminée
Apprenti		OTR		0,00	A Apprenti	CDD Contrat à durée déterminée
Apprenti		OTR		0,00	A Apprenti	CDD Contrat à durée déterminée
Collaborateur de cabinet		OTR		0,00	110 Collaborateur de cabinet de groupe de cabinet	CDD Contrat à durée déterminée
Collaborateur de cabinet		OTR		0,00	110 Collaborateur de cabinet de groupe de cabinet	CDD Contrat à durée déterminée
Collaborateur de cabinet		OTR		0,00	110 Collaborateur de cabinet de groupe de cabinet	CDD Contrat à durée déterminée
Contrat Parcours Emploi Compétences		OTR		0,00	A Autres (emploi aidé, etc...)	CDD Contrat à durée déterminée
Contrat Parcours Emploi Compétences		OTR		0,00	A Autres (emploi aidé, etc...)	CDD Contrat à durée déterminée
Contrat Parcours Emploi Compétences		OTR		0,00	A Autres (emploi aidé, etc...)	CDD Contrat à durée déterminée
Contrat Parcours Emploi Compétences		OTR		0,00	A Autres (emploi aidé, etc...)	CDD Contrat à durée déterminée
Contrat Parcours Emploi Compétences		OTR		0,00	A Autres (emploi aidé, etc...)	CDD Contrat à durée déterminée
Contrat Parcours Emploi Compétences		OTR		0,00	A Autres (emploi aidé, etc...)	CDD Contrat à durée déterminée
Contrat Parcours Emploi Compétences		OTR		0,00	A Autres (emploi aidé, etc...)	CDD Contrat à durée déterminée
Contrat Parcours Emploi Compétences		OTR		0,00	A Autres (emploi aidé, etc...)	CDD Contrat à durée déterminée
Contrat Parcours Emploi Compétences		OTR		0,00	A Autres (emploi aidé, etc...)	CDD Contrat à durée déterminée
Contrat Parcours Emploi Compétences		OTR		0,00	A Autres (emploi aidé, etc...)	CDD Contrat à durée déterminée
Contrat Parcours Emploi Compétences		OTR		0,00	A Autres (emploi aidé, etc...)	CDD Contrat à durée déterminée
Contrat Parcours Emploi Compétences		OTR		0,00	A Autres (emploi aidé, etc...)	CDD Contrat à durée déterminée

Page 132

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Contrat Parcours Emploi Compétences		OTR		0,00	A Autres (emploi aidé, etc...)	CDD Contrat à durée déterminée
Contrat Parcours Emploi Compétences		OTR		0,00	A Autres (emploi aidé, etc...)	CDD Contrat à durée déterminée
Contrat Parcours Emploi Compétences		OTR		0,00	A Autres (emploi aidé, etc...)	CDD Contrat à durée déterminée
Contrat Parcours Emploi Compétences		OTR		0,00	A Autres (emploi aidé, etc...)	CDD Contrat à durée déterminée
Contrat Parcours Emploi Compétences		OTR		0,00	A Autres (emploi aidé, etc...)	CDD Contrat à durée déterminée
Contrat Parcours Emploi Compétences		OTR		0,00	A Autres (emploi aidé, etc...)	CDD Contrat à durée déterminée
Contrat Parcours Emploi Compétences		OTR		0,00	A Autres (emploi aidé, etc...)	CDD Contrat à durée déterminée
Contrat Parcours Emploi Compétences		OTR		0,00	A Autres (emploi aidé, etc...)	CDD Contrat à durée déterminée
Contrat Parcours Emploi Compétences		OTR		0,00	A Autres (emploi aidé, etc...)	CDD Contrat à durée déterminée
Contrat Parcours Emploi Compétences		OTR		0,00	A Autres (emploi aidé, etc...)	CDD Contrat à durée déterminée
Contrat Parcours Emploi Compétences		OTR		0,00	A Autres (emploi aidé, etc...)	CDD Contrat à durée déterminée
Mediateur Urbain		OTR		0,00	A adulte relais	CDD Contrat à durée déterminée
Mediateur Urbain		OTR		0,00	A adulte relais	CDD Contrat à durée déterminée
Mediateur Urbain		OTR		0,00	A adulte relais	CDD Contrat à durée déterminée
Mediateur Urbain		OTR		0,00	A adulte relais	CDD Contrat à durée déterminée
Mediateur Urbain		OTR		0,00	A adulte relais	CDD Contrat à durée déterminée
Mediateur Urbain		OTR		0,00	A adulte relais	CDD Contrat à durée déterminée
Professeur arts plastiques		OTR		0,00	A Activité accessoire	CDD Contrat à durée déterminée
Professeur d'enseignement artistique de classe normale	A	CULT	514	0,00	3-a° besoin lié à un accroissement temporaire d'activité	CDD Contrat à durée déterminée
Professeur de musique diplômé		OTR		0,00	A Activité Accessoire	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteur	B	ADM	388	0,00	3-a° besoin lié à un accroissement temporaire d'activité	CDD Contrat à durée déterminée
Service Civique		OTR		0,00	A Autres (emploi aidé, etc...)	CDD Contrat à durée déterminée

Page 133

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Stagiaire Ecole		OTR		0,00	A Stagiaire école	CDD Contrat à durée déterminée
Technicien	B	TECH	372	0,00	3-a° besoin lié à un accroissement temporaire d'activité	CDD Contrat à durée déterminée
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbainisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque le quota de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Page 134

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
25/01/1975 - Contrat CDC n° 148960	SA HLM PROMOCIL			583 208,96
25/01/1975 - Contrat CDC n° 148962	SA HLM PROMOCIL			561 911,83
25/01/1975 - Contrat CDC n° 148970	SA HLM PROMOCIL			40 475,21
25/01/1975 - Contrat CDC n° 148985	SA HLM PROMOCIL			7 271,82
25/04/1975 - Contrat CDC n° 171180	SA HLM PROMOCIL			5 869,29
25/07/1975 - Contrat CDC n° 192726	SA HLM PROMOCIL			15 199,17
25/07/1976 - Contrat CDC n° 192746	SA HLM PROMOCIL			18 537,80
25/01/1977 - Contrat CDC n° 149008	SA HLM PROMOCIL			13 613,70
25/01/1977 - Contrat CDC n° 149014	SA HLM PROMOCIL			18 934,17
25/07/1977 - Contrat CDC n° 192752	SA HLM PROMOCIL			31 450,23
25/07/1977 - Contrat CDC n° 192759	SA HLM PROMOCIL			76 331,22
25/01/1978 - Contrat CDC n° 149028	SA HLM PROMOCIL			27 821,95
25/10/1978 - Contrat CDC n° 126371	SA HLM PROMOCIL			46 603,66
25/10/1979 - Contrat CDC n° 126382	SA HLM PROMOCIL			35 596,85
25/10/1980 - Contrat CDC n° 126392	SA HLM PROMOCIL			24 102,19
25/10/1980 - Contrat CDC n° 126393	SA HLM PROMOCIL			15 183,92
25/10/1980 - Contrat CDC n° 126395	SA HLM PROMOCIL			7 271,82
25/07/1982 - Contrat CDC n° 192783	SA HLM PROMOCIL			50 521,60
25/07/1982 - Contrat CDC n° 192784	SA HLM PROMOCIL			41 710,05
01/06/1986 - Contrat CDC n° 256240	SA HLM PROMOCIL			177 908,00
01/09/1986 - Contrat CDC n° 256281	SA HLM PROMOCIL			29 285,46
01/09/1986 - Contrat CDC n° 256313	SA HLM PROMOCIL			98 878,43
01/12/1986 - Contrat CDC n° 256423	SA HLM PROMOCIL			90 874,86
01/12/1986 - Contrat CDC n° 256424	SA HLM PROMOCIL			121 806,76
01/12/1986 - Contrat CDC n° 256436	SA HLM PROMOCIL			53 052,26
01/01/1987 - Contrat CDC n° 256501	SA HLM PROMOCIL			4 786,90
01/04/1987 - Contrat CDC n° 256661	SA HLM PROMOCIL			267 822,43
01/08/1987 - Contrat CDC n° 256748	SA HLM PROMOCIL			122 142,15
01/01/1988 - Contrat CDC n° 256878	SA HLM PROMOCIL			149 872,63
01/01/1989 - Contrat CDC n° 265438	SA HLM PROMOCIL			6 814,47
01/07/1989 - Contrat CDC n° 221727	SA HLM PROMOCIL			99 960,82
01/10/1989 - Contrat CDC n° 221781	SA HLM PROMOCIL			1 462 123,28
01/07/1995 - Contrat CDC n° 447549	ASS CAL PACT AVESNOIS			61 604,65
01/03/1996 - Contrat CDC n° 455292	ASS CAL PACT AVESNOIS			58 540,42
01/07/2001 - Contrat CDC n° 939701	SA HLM PROMOCIL			37 197,56
01/03/2002 - Contrat CDC n° 1049256	SIA HABITAT			719 366,31
01/09/2002 - Contrat CDC n° 1049254	SIA HABITAT			36 556,84
01/12/2002 - Contrat CDC n° 1049257	SIA HABITAT			984 353,35
01/05/2004 - Contrat CDC n° 1030786	SA HLM PROMOCIL			64 412,12
01/02/2005 - Contrat CDC n° 1039420	SA HLM PROMOCIL			25 362,12
01/02/2005 - Contrat CDC n° 1039440	SA HLM PROMOCIL			42 356,56
01/02/2005 - Contrat CDC n° 1039446	SA HLM PROMOCIL			19 683,00
01/11/2005 - Contrat CDC n° 1048102	SA HLM PROMOCIL			254 848,00
01/02/2006 - Contrat CDC n° 1050795	SA HLM PROMOCIL			780 902,00
01/02/2006 - Contrat CDC n° 1053863	SA HLM PROMOCIL			37 762,00
01/03/2006 - Contrat CDC n° 1051884	HABITAT DU NORD			55 000,00
01/10/2007 - Contrat CDC n° 1096225	HABITAT DU NORD			82 800,00
01/10/2007 - Contrat CDC n° 1096226	HABITAT DU NORD			96 900,00
01/10/2007 - Contrat CDC n° 1096227	HABITAT DU NORD			131 500,00
01/10/2007 - Contrat CDC n° 1096228	HABITAT DU NORD			84 000,00

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
01/10/2007 - Contrat CDC n° 1096229	HABITAT DU NORD			88 200,00
01/11/2007 - Contrat CDC n° 1097126	HABITAT DU NORD			95 700,00
15/12/2007 - Contrat CDC n° 1146102	SA HLM PROMOCIL			1 353 195,89
15/12/2007 - Contrat CDC n° 1146113	SA HLM PROMOCIL			1 666 423,48
15/01/2008 - Contrat CDC n° 1146297	SA HLM PROMOCIL			7 781 889,98
15/01/2008 - Contrat CDC n° 1192352	SA HLM PROMOCIL			4 689 686,09
01/02/2008 - Contrat CDC n° 1144873	SA HLM PROMOCIL			58 752,91
01/01/2009 - Contrat CDC n° 1127570	SA HLM PROMOCIL			2 366 250,00
01/04/2011 - Contrat CDC n° 1180200	SA HLM PROMOCIL			346 672,00
01/04/2011 - Contrat CDC n° 1180201	SA HLM PROMOCIL			52 303,00
01/03/2012 - Contrat CDC n° 1181049	SA HLM PROMOCIL			1 662 731,00
01/03/2012 - Contrat CDC n° 1181051	SA HLM PROMOCIL			636 769,00
01/03/2012 - Contrat CDC n° 1181052	SA HLM PROMOCIL			1 691 179,00
01/03/2012 - Contrat CDC n° 1205113	SA HLM PROMOCIL			336 200,00
01/03/2012 - Contrat CDC n° 1205114	SA HLM PROMOCIL			123 700,00
01/03/2012 - Contrat CDC n° 1205115	SA HLM PROMOCIL			192 726,00
01/04/2014 - SOCIETE D'HLM PROMOCIL	SA HLM PROMOCIL			86 477,43
01/04/2014 - SOCIETE D'HLM PROMOCIL	SA HLM PROMOCIL			12 801,15
01/04/2014 - SOCIETE D'HLM PROMOCIL	SA HLM PROMOCIL			11 332,08
01/04/2014 - SOCIETE D'HLM PROMOCIL	SA HLM PROMOCIL			10 703,08
01/04/2014 - SOCIETE D'HLM PROMOCIL	SA HLM PROMOCIL			21 509,93
01/04/2014 - SOCIETE D'HLM PROMOCIL	SA HLM PROMOCIL			24 587,09
01/04/2014 - SOCIETE D'HLM PROMOCIL	SA HLM PROMOCIL			98 950,22
01/04/2014 - SOCIETE D'HLM PROMOCIL	SA HLM PROMOCIL			95 336,80
01/04/2014 - SOCIETE D'HLM PROMOCIL	SA HLM PROMOCIL			33 199,27
01/04/2014 - SOCIETE D'HLM PROMOCIL	SA HLM PROMOCIL			11 408,75
01/04/2014 - SOCIETE D'HLM PROMOCIL	SA HLM PROMOCIL			71 436,56
01/04/2014 - SOCIETE D'HLM PROMOCIL	SA HLM PROMOCIL			332 138,51
01/04/2014 - SOCIETE D'HLM PROMOCIL	SA HLM PROMOCIL			15 689,85
01/04/2014 - SOCIETE D'HLM PROMOCIL	SA HLM PROMOCIL			118 884,49
01/04/2014 - SOCIETE D'HLM PROMOCIL	SA HLM PROMOCIL			31 810,20
01/04/2014 - SOCIETE D'HLM PROMOCIL	SA HLM PROMOCIL			19 717,46
01/04/2014 - SOCIETE D'HLM PROMOCIL	SA HLM PROMOCIL			43 572,05
01/04/2014 - SOCIETE D'HLM PROMOCIL	SA HLM PROMOCIL			17 040,91
01/04/2014 - SOCIETE D'HLM PROMOCIL	SA HLM PROMOCIL			13 930,09
01/04/2014 - SOCIETE D'HLM PROMOCIL	SA HLM PROMOCIL			72 003,55
01/04/2014 - SOCIETE D'HLM PROMOCIL	SA HLM PROMOCIL			13 689,27
01/04/2014 - SOCIETE D'HLM PROMOCIL	SA HLM PROMOCIL			46 220,04
01/04/2014 - SOCIETE D'HLM PROMOCIL	SA HLM PROMOCIL			42 478,84
01/04/2014 - SOCIETE D'HLM PROMOCIL	SA HLM PROMOCIL			56 937,73
01/04/2014 - SOCIETE D'HLM PROMOCIL	SA HLM PROMOCIL			24 798,90
01/04/2014 - SOCIETE D'HLM PROMOCIL	SA HLM PROMOCIL			125 191,76
01/04/2014 - SOCIETE D'HLM PROMOCIL	SA HLM PROMOCIL			61 683,97
01/04/2014 - SOCIETE D'HLM PROMOCIL	SA HLM PROMOCIL			75 688,38
01/04/2014 - SOCIETE D'HLM PROMOCIL	SA HLM PROMOCIL			281 631,88
01/04/2014 - SOCIETE D'HLM PROMOCIL	SA HLM PROMOCIL			19 743,09
08/02/2016 - Renouveaulement urbain de 4 logements individuels + 10 collectifs rue Emile VERHAEREN PLUS TRAVAUX	SA HLM PROMOCIL			1 582 313,00
08/02/2016 - Renouveaulement urbain de 4 logements individuels + 10 collectifs rue Emile VERHAEREN PLUS FONCIER	SA HLM PROMOCIL			195 350,00
08/02/2016 - Renouveaulement urbain de 32 logements collectifs Boulevard Lamartine PLUS TRAVAUX	SA HLM PROMOCIL			2 185 329,00
08/02/2016 - Renouveaulement urbain de 32 logements collectifs Boulevard Lamartine PLUS FONCIER	SA HLM PROMOCIL			307 910,00
22/08/2016 - ILOT LA FONTAINE, rue G. Sand: Construction de 10 logts	SA HLM PROMOCIL			1 175 930,00
22/08/2016 - ILOT LA FONTAINE, rue G. Sand: Construction de 10 logts	SA HLM PROMOCIL			220 204,00
02/04/2018 - Contrat CDC n°1334909	HABITAT DU NORD			102 097,56
03/04/2018 - Contrat CDC n°1334854	HABITAT DU NORD			126 076,30
01/05/2018 - Réaménagement du pret 879635	SA HLM PROMOCIL			19 883,71

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
01/05/2018 - Réaménagement du pret 1002145	SA HLM PROMOCIL			78 600,89
01/05/2018 - Réaménagement du pret 1007046	SA HLM PROMOCIL			36 474,07
01/05/2018 - Réaménagement du pret 1030781	SA HLM PROMOCIL			42 138,92
01/05/2018 - Réaménagement du pret 1030787	SA HLM PROMOCIL			65 459,48
01/05/2018 - Réaménagement du pret 1039447	SA HLM PROMOCIL			60 840,22
01/05/2018 - Réaménagement du pret 1064218	SA HLM PROMOCIL			45 996,55
01/05/2018 - Contrat CDC n°1314352	SA HLM PROMOCIL			24 622,75
01/05/2018 - Contrat CDC n°1314356	SA HLM PROMOCIL			47 815,34
01/05/2018 - Contrat CDC n°1314358	SA HLM PROMOCIL			15 121,78
01/05/2018 - Contrat CDC n°1314360	SA HLM PROMOCIL			12 744,55
01/07/2018 - Contrat CDC n°1329731	SA HLM PROMOCIL			557 395,34
01/07/2018 - Contrat CDC n°1329845	SA HLM PROMOCIL			547 757,52
01/07/2018 - Contrat CDC n°1329877	SA HLM PROMOCIL			2 083 730,79
01/07/2018 - Contrat CDC n°1329897	SA HLM PROMOCIL			17 820,62
01/07/2018 - Contrat CDC n°1329899	SA HLM PROMOCIL			932 820,56
01/07/2018 - Contrat CDC n°1329900	SA HLM PROMOCIL			1 090 734,91
01/07/2018 - Contrat CDC n°1329901	SA HLM PROMOCIL			3 889 235,80
02/04/2019 - Contrat CDC n°1334852	HABITAT DU NORD			59 487,29
02/04/2019 - Contrat CDC n°1334853	HABITAT DU NORD			24 012,29
02/04/2019 - Contrat CDC n°1334880	HABITAT DU NORD			29 944,30
02/04/2019 - Contrat CDC n°1334910	HABITAT DU NORD			371 466,77
03/04/2019 - Contrat CDC n°1334851	HABITAT DU NORD			18 955,83
03/04/2019 - Contrat CDC n°1334855	HABITAT DU NORD			19 017,66
03/04/2019 - Contrat CDC n°1334859	HABITAT DU NORD			27 676,83
03/04/2019 - Contrat CDC n°1334878	HABITAT DU NORD			32 812,83
03/04/2019 - Contrat CDC n°1334879	HABITAT DU NORD			30 718,41
03/04/2019 - Contrat CDC n°1334892	HABITAT DU NORD			47 803,45
03/04/2019 - Contrat CDC n°1334894	HABITAT DU NORD			35 662,91
03/04/2019 - Contrat CDC n°1334902	HABITAT DU NORD			51 118,28
03/04/2019 - Contrat CDC n°1334911	HABITAT DU NORD			638 894,25
03/10/2019 - Contrat CDC n°1334905	HABITAT DU NORD			43 253,94
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

- (1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
AGGLOMERATION MAUBEUGE VAL DE SAMBRE	06/07/2000	TPU	0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE		-		Non
CE	CAISSE DES ECOLES		-		Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	30,07	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	28,40	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	46,63	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

CAMBRELENG GUY	
CORDIER SOPHIE	
COULON JEAN PIERRE	
DANNEELS MARC	
DE BEJARRY LOUIS ARMAND	
DECAGNY ARNAUD	
DEJARDIN DENIS	
DEMOUSTIER CORINE	
DEMUYNCK CHRISTIAN	
DEROO CORINNE	
DI POMPEO CHRISTOPHE	
DUBOIS XAVIER	
FEDELI BEATRICE	
FEKIH FATIHA	
GOMES GONCALVES NATHALIE	
GRAS MICHELE	
HERBEUVAL JEAN YVES	
JOURDAIN FRANCIS	
LALY MARIE CHARLES	
LEBLANC NICOLAS	
LEFEBVRE FREDERIC	

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2
LOCOCCIOLO STEPHANIE		
MATAGNE PASCALINE		
MONTFORT NATHALIE		
MORETTI MARIE CHRISTINE		
MORIAME BERNADETTE		
NESEN PASCAL		
NEZZARI ABDELHAKIM		
PAQUE JEANNINE		
PIEGAY ANDRE		
PILATO ROBERT		
QUESTEL FABRICE		
REFFAS NAGUIB		
REMIENS PATRICIA		
ROPITAL MARIE PIERRE		
SERHANI SAMIA		
TRINCARETTO FRANCIS		
ZATAR SYLVIE		
ZUMSTEIN YVES		

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant :



Annexe 3

Délibération du conseil municipal relative
à
séance du 29 mars 2019

SEANCE DU 29 MARS 2019 : DELIBERATION N° 1

Affaires juridiques & Gestion de l'Assemblée

Affaire suivie par Claudine LATOUCHE

☎ 03.27.53.75.32

Ref. : **CL/CB/I.TOUBEAUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 22 MARS 2019

L'an deux mille DIX-NEUF, le VINGT-NEUF MARS à 19 h

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J-P. COULON - N. LEBLANC - M.C. MORETTI - M.C. LALY - N. GOMES-GONCALVES - B. MORIAME - M. DANNEELS - M. GRAS - C. DEROO - N. REFFAS - Y. ZUMSTEIN - G. DEMUYNCK - F. JOURDAIN - J. PAQUE - P. REMIENS - G. CAMBRELENG - P. MATAGNE - G. DEMOUSTIER - P. NESEN - A. PIEGAY - R. PILATO - A. NEZZARI - S. SERHANI - D. DEJARDIN - S. LOCCOCCILO - S. CORDIER - F. LEFEBVRE - F. QUESTEL - F. TRINCARETTO - J-Y. HERBEUVAL - M.P. ROPITAL - F. FEKIH - C. DI POMPEO - S. ZATAR - N. MONTFORT - X. DUBOIS - L.A. DE BEJARRY - I. FRATINI

EXCUSE(E)S AYANT DONNE POUVOIR :

Nicolas LEBLANC : présent à partir de la question n° 4

Marie-Christine MORETTI : pouvoir à Francis JOURDAIN à partir de la question n° 5

Nathalie GOMES : pouvoir à Jean-Pierre COULON à partir de la question n° 39

Christian DEMUYNCK : pouvoir à Nicolas LEBLANC

Corine DEMOUSTIER : pouvoir à Arnaud DECAGNY

Sophie CORDIER à : pouvoir à Denis DEJARDIN

Frédéric LEFEBVRE : pouvoir à Marie-Charles LALY

Fatiha FEKIH à Marie-Pierre ROPITAL

EXCUSE(E)S :

Christophe DI POMPEO

ABSENT(E)S :

Jean-Yves HERBEUVAL - Xavier DUBOIS - Louis-Armand DE BEJARRY

Abdelhakim NEZZARI - Irina FRATINI

SECRETAIRE DE SEANCE : Naguib REFFAS

OBJET N° 4 : Communication à fin de débat du « Rapport d'observations définitives et ses réponses » établi par la Chambre Régionale des Comptes des Hauts de France, sur la gestion de la Commune de Maubeuge, des exercices 2013 et suivants.

Vu le Code des juridictions financières, et notamment les articles :

- L243-4 à L243-8 relatifs aux observations définitives des chambres régionales des comptes dans le cadre du contrôle des comptes et de la gestion,
- L243-9 à L243-10 relatifs au suivi des observations définitives et des recommandations,
- R243-10 à R243-15 relatifs aux observations définitives,
- R243-16 à R243-19 relatifs à la communication des observations définitives,

Vu le rapport d'observations définitives intitulé « *rapport d'observations définitives et ses réponses-Commune de Maubeuge-exercices 2013 et suivants* », délibéré par la Chambre Régionale des Comptes des Hauts-de-France, **en date du 17 octobre 2018**,

Considérant que la chambre régionale des comptes des Hauts de France, suite à son contrôle des comptes et de la gestion de la Commune concernant les exercices 2013 et suivants, a notifié, **en date 09 janvier 2019**, son rapport d'observations définitives et ses réponses

Et considérant que conformément aux dispositions de l'article L243-6 du Code des juridictions financières, ce rapport doit :

- être communiqué par l'exécutif de la collectivité territoriale à son assemblée délibérante, dès sa plus proche réunion, et faire l'objet d'une inscription à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante
- être joint à la convocation adressée à chacun des membres de l'assemblée délibérante
- donner lieu à débat

Qu'en conséquence ce dit rapport a été aussitôt intégré à l'ordre du jour de ce présent conseil et joint dans son intégralité à la convocation de chacun des membres de l'assemblée délibérante,

Qu'il y a lieu ainsi de prendre acte de ce rapport et de débattre,

Qu'il est rappelé que l'article L243-9 du Code susvisé, dispose que « *dans un délai d'un an à compter de la présentation du rapport d'observations définitives à l'assemblée délibérante, l'ordonnateur de la collectivité territoriale (...) présente, dans un rapport devant cette même assemblée, les actions qu'il a entreprises à la suite des observations de la chambre régionale des comptes, qui fait une synthèse annuelle des rapports qui lui sont communiqués* »,

Par ces motifs, il est proposé au Conseil municipal de :

- **Prendre** acte de la communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Hauts-de-France concernant la gestion de la Commune de Maubeuge pour les années 2013 et suivantes, tel qu'annexé à la présente délibération,
- **Procéder** au débat de ce rapport,
- **Dire** que conformément aux dispositions prévues à l'article L243-9 du Code susvisé, il sera procédé à une présentation d'un rapport des actions entreprises par la Ville, à la suite des observations de la chambre régionale des comptes, dans un délai d'un an, à compter de la présente séance.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

- **Prend** acte de la communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Hauts-de-France concernant la gestion de la Commune de Maubeuge pour les années 2013 et suivantes, tel qu'annexé à la présente délibération,
- **A procédé** au débat de ce rapport,
- **Dit** que conformément aux dispositions prévues à l'article L243-9 du Code susvisé, il sera procédé à une présentation d'un rapport des actions entreprises par la Ville, à la suite des observations de la chambre régionale des comptes, dans un délai d'un an, à compter de la présente séance.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L. 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire de Maubeuge,

Arnaud DECAGNY

Transmis en Sous-Préfecture le: 3/04/2019
Affiché le: 3/04/2019
Notifié le:





Annexe 4

Rapport sur la situation en matière
d'égalité entre les femmes et les hommes
prévu par les articles L. 2311-1-2 et D.
2311-16 du code général des collectivités
territoriales

SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2019 : DELIBERATION N°123

Affaires Juridiques & Gestion de l'Assemblée
Affaire suivie par Claudine LATOUCHE
☎ : 03.27.53.75.32
Réf. : **CL / I. TOUBEUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 18 NOVEMBRE 2019

L'an deux mille DIX-NEUF, le VINGT-CINQ NOVEMBRE à 18 h 30

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J.-P. COULON - N. LEBLANC - M.-C. MORETTI - M.C. LALY - N. GOMES-GONCALVES - B. MORIAME - M. DANNEELS - M. GRAS - C. DEROO - N. REFFAS - Y. ZUMSTEIN - G. DEMUYNCK - F. JOURDAIN - J. PAQUE - P. REMIENS - G. CAMBRELENG - P. MATAGNE - C. DEMOUSTIER - P. NESEN - A. PIEGAY - R. PILATO - A. NEZZARI - S. SERHANI - D. DEJARDIN - S. LOCCOCCIOLO - S. CORDIER - F. LEFEBVRE - F. QUESTEL - F. TRINCARETTO - J.-Y. HERBEUVAL - M.P. ROPITAL - F. FEKIH - C. DI-POMPEO - S. ZATAR - N. MONTFORT - X. DUBOIS - L.A. DE BEJARRY - I. FRATINI

EXCUSE(E)S AYANT DONNE POUVOIR :

Marie-Christine MORETTI : pouvoir à Robert PILATO
Christian DEMUYNCK : pouvoir à Naguib REFFAS
Corine DEMOUSTIER : pouvoir à Arnaud DECAGNY
Samia SERHANI : pouvoir à Yves ZUMSTEIN
Sophie CORDIER : pouvoir à Bernadette MORIAME
Fabrice QUESTEL : pouvoir à Marie-Charles LALY
Francis TRINCARETTO : pouvoir à Nathalie MONTFORT

EXCUSE(E)S :

Corinne DEROO : arrivée pour la question n° 1
Denis DEJARDIN : arrivé pour la question n° 8

ABSENT(E)S :

Jean-Yves HERBEUVAL - Xavier DUBOIS - Louis-Armand DE BEJARRY - Abdelhakim NEZZARI - Irina FRATINI - Christophe DI POMPEO

SECRETAIRE DE SEANCE : Nicolas LEBLANC

OBJET N° 9 : Rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, année 2018-2019

Vu la Constitution du 4 octobre 1958, et notamment l'alinéa 2 de son article 1^{er} modifié, qui dispose que « *la loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales* »,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, et notamment son article 6 bis qui dispose en son alinéa 1^{er}, qu' « *aucune distinction, directe ou indirecte, ne peut être faite entre les fonctionnaires en raison de leur sexe* »,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la loi n°2001-397 du 9 mai 2001 relative à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, dite loi Génisson,

Vu la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique,

Vu la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes et notamment les articles 61 et 77,

Vu la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine et notamment son article 1^{er}, qui dispose que la politique de la Ville vise à « *concourir à l'égalité entre les femmes et les hommes (...)* »,

Vu le décret n° 2015-761 du 21 juin 2015 relatif au rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant les collectivités territoriales,

Vu le Code du travail, et notamment son article L3221-2 qui dispose que « *tout employeur assure, pour un même travail ou pour un travail de valeur égale, l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes* »,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment les articles :

- L 2311-1-2 relatif à l'obligation de présentation du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes préalablement aux débats sur le projet de budget
 - D2311-16 définissant le contenu dudit rapport,

Vu le protocole d'accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique du 8 mars 2013,

Vu la circulaire du 8 juillet 2013 relative à la mise en œuvre de ce protocole,

Vu la délibération n°162 du 12 décembre 2017 portant adhésion de la Ville à la « Charte de lutte contre les discriminations » de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre,

Considérant que la Ville de Maubeuge est soumise à l'obligation légale de présentation de 2 rapports relatifs à l'égalité entre les femmes et les hommes :

- ✓ Le « rapport relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes », dit également « rapport de situation comparée »
- ✓ Le « rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes »

Que s'agissant du **« rapport relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, dit également « rapport de situation comparée », celui-ci :**

- Est issu de la loi du 12 mars 2012 précitée
- S'impose à toutes les collectivités, et doit être présenté devant le Comité technique,
- Traite de la politique de ressources humaines de la collectivité, en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes,

Que s'agissant **du « rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes », celui-ci :**

- Est issu de la loi du 4 août 2014
- S'impose aux collectivités et Établissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants,
- Traite de manière plus large, de la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la collectivité concernée, en faisant état, notamment :
 - ✓ Du fonctionnement interne de la collectivité en matière de politique de ressources humaines
 - ✓ Des politiques publiques menées par la collectivité
 - ✓ Des orientations et programmes de nature à améliorer cette situation
- Doit être présenté chaque année à l'Assemblée délibérante, préalablement au débat sur le projet de budget,

Considérant que les données du « rapport de situation comparée », en ce qu'ils traitent d'un des volets obligatoires du « rapport sur la situation en matière d'égalité entre

les femmes et les hommes », le volet « ressources humaines », peut être intégré ou annexé au sein de ce dernier.

Considérant que ce rapport est présenté à l'Assemblée délibérante, chaque année, préalablement à la présentation du projet de budget,

Considérant qu'il est demandé au Conseil municipal de prendre connaissance du présent rapport,

Que ce rapport n'appelle pas de vote, et que la délibération permet uniquement d'attester de la présentation dudit rapport,

Par ces motifs, il est proposé au Conseil municipal :

- **De prendre acte** de la présentation du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, sur le territoire de la Ville de Maubeuge, de l'année 20182018 6 20192018-2019, annexé à la présente délibération.
2018 - 2019, annexé à la présente délibération.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

- **A pris acte** de la présentation du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, sur le territoire de la Ville de Maubeuge, de l'année 20182018 6 20192018-2019, annexé à la présente délibération.
2018 - 2019, annexé à la présente délibération.
- **A procédé** au débat de ce rapport.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L. 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire de Maubeuge,

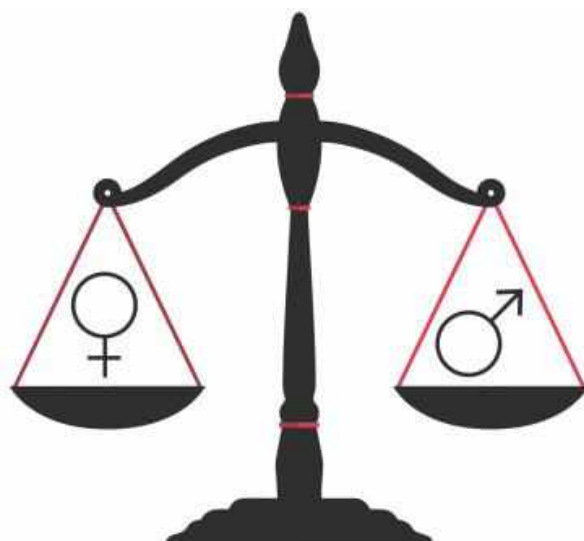
Arnaud DECAGNY

Transmis en Sous-Préfecture le : 27/11/2019
Affiché le : 28/11/2019
Notifié le :



RAPPORT SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Année 2019



SOMMAIRE

- I) Introduction
- II) La situation nationale
 - 1) Quelques chiffres clés
 - 2) Les instances
 - 3) La charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale
 - 4) La Fonction publique
 - a. Quelques chiffres clés (2017 sur la fonction publique territoriale)
- III) La situation de la Ville de Maubeuge en matière de Ressources Humaines
 - 1) Rapport de situation comparée
 - 2) Quelques indicateurs supplémentaires
- IV) Les politiques publiques engagées en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.
 - 1) La parité au sein du Conseil municipal
 - 2) La politique de la Ville
 - 3) La Petite Enfance
 - 4) La politique Jeunesse
 - 5) La place des Femmes dans le sport
 - 6) Maubeuge Ville de culture
 - 7) Suivi de la mise en œuvre de la clause d'égalité dans les marchés publics
 - 8) Le logement et l'égalité femmes-hommes
 - 9) La santé : prenez soin de vous
- V) Les perspectives et axes de travail
 - 1) En matière de ressources humaines
 - 2) En matière de communication
 - 3) Objectifs de progression dans le cadre des politiques publiques
 - a. Dans le cadre de la politique de la ville
 - b. Dans le cadre de la culture
- VI) Conclusions

I - INTRODUCTION

La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales. Principe constitutionnel, l'égalité entre les femmes et les hommes constitue un des piliers de la société française depuis 1946.

Si le droit international, le droit européen et la législation nationale consacrent l'égalité entre les femmes et les hommes dans les champs professionnel, politique et social, la réalité atteste que les inégalités marquent toujours les parcours et les opportunités des femmes et des hommes.

Au regard de ce constat, la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 aborde l'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes ses dimensions. Elle vise à assurer l'effectivité des droits acquis, agir sur les racines de l'inégalité entre les femmes et les hommes par une approche intégrée et ouvrir de nouvelles perspectives. Elle tend à irriguer les politiques publiques tant nationales que locales.

La cellule familiale, le monde de l'entreprise, l'école et l'ensemble des administrations constituent par excellence les lieux de diffusion. A ce titre, l'administration opère sur deux échelons. En tant qu'acteur des politiques publiques, l'égalité réelle imprègne son action. En tant qu'employeur, elle doit mettre en cohérence son fonctionnement interne avec les politiques publiques et promouvoir le bien-être au travail de tous ses agents.

L'article 6 bis de la loi du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires dispose qu'« aucune distinction, directe ou indirecte, ne peut être faite entre les fonctionnaires en raison de leur sexe [...] ».

Pour autant, les rapports successifs de l'Institut National des Etudes Territoriales affirment que les inégalités persistent tant dans les carrières, le déroulement des parcours professionnels qu'en matière de rémunérations et de pensions des agents publics.

Afin de faire progresser l'égalité professionnelle au sein des administrations, le protocole d'accord du 8 mars 2013 vise à établir un diagnostic et à rassembler des données objectives sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

A cet égard, l'exposé des motifs de la loi du 4 août 2014 précise que « les dispositions du protocole d'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique seront transcrites dans la loi par un texte relatif à la fonction publique ». Il en résulte que l'article 61 de la susmentionnée insère l'article L. 2311-1-2 dans le Code Général des Collectivités Territoriales.

Il dispose que « dans les communes de plus de 20 000 habitants, (...) le maire présente un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement de la commune, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation. Le contenu de ce rapport et les modalités de son élaboration sont fixés par décret ».

Ainsi, le décret du 24 juin 2015 fait, en premier lieu, état de la politique des ressources humaines de la collectivité en reprenant les données du rapport social. En second lieu, il présente les politiques menées par la collectivité sur son territoire en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Il fixe des orientations pluriannuelles de nature à favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes. Il comporte un bilan des actions, de la mise en œuvre, de l'évaluation des politiques publiques et des ressources mobilisées à cet effet.

II - LA SITUATION NATIONALE

Au cours des dernières décennies, grâce à un arsenal législatif constamment renforcé, les droits des femmes ont progressé en France. Toutefois, malgré les avancées réalisées, les inégalités persistent et les femmes demeurent victimes de nombreuses discriminations: dans la sphère professionnelle, dans l'espace public, au sein même de leur foyer, où s'exercent majoritairement les violences sexistes et sexuelles.

En 2016, deux grands plans interministériels ont été lancés afin de s'assurer de l'effectivité des droits dans les faits. Un premier plan interministériel pour l'égalité professionnelle (2016-2020) a été élaboré avec la participation de plusieurs partenaires du Secrétariat d'État chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes : pouvoirs publics, employeuses et employeurs, partenaires sociaux, associations, familles.

Ce plan s'inscrit dans l'objectif stratégique d'assurer l'égalité professionnelle, à la fois en termes d'égalité salariale, de mixité des métiers, de conciliation des temps de vie professionnelle et privée, ainsi que l'information sur les droits existants.

Parmi les actions qui concourent à cet objectif, des plans sectoriels pour la mixité des filières ont été élaborés. Celui relatif à la mixité dans les filières numériques a été signé en 2017 entre le secrétariat d'État chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, le ministère de l'Éducation nationale ainsi que le Secrétariat d'État chargé du Numérique et quinze structures actrices dans cette filière.

Pour assurer la féminisation des instances dirigeantes, les entreprises les moins classées ont reçu une formation, en septembre 2017, sur les responsabilités des entreprises en matière d'égalité professionnelle ainsi qu'une sensibilisation sur la loi Copé-Zimmermann instaurant un quota de 40 % de chaque sexe dans les conseils des sociétés (celles du CAC 40 et du SBF 120 ; celles avec plus de 250 salariés ou avec un bilan total d'au moins 50 millions d'euros ainsi que les établissements publics industriels et commerciaux).

Pour lutter contre toutes les formes de violences sexistes et sexuelles, le cinquième plan interministériel de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes (2017-2019) a été conçu en 2016.

Ce plan vise à assurer l'accès aux droits et sécuriser les dispositifs existants en termes de sensibilisation, d'accompagnement et de prise en charge des victimes.

1) Quelques chiffres clés:

Un sexisme encore omniprésent	27 % des femmes ont été témoin de discriminations du fait de leur sexe
	72 % des tâches domestiques sont réalisées par des femmes
	Dans la vie quotidienne, les femmes sont 10 fois plus exposées que les hommes aux injures à caractère sexiste

Des filières très sexuées	84 % des femmes sont dans les formations paramédicales et sociales
	67 % des femmes font des études de lettres ou de sciences humaines
	85 % des hommes travaillent dans le secteur numérique
	Plus de 70 % des hommes sont dans des formations d'ingénieurs, sportives ou scientifiques

Des inégalités professionnelles persistantes	30 % des femmes actives sont à temps partiel contre 8 % des hommes
	15 % de femmes sont représentées au sein des comités de direction des grandes entreprises
	9 femmes sont directrices générales ou présidentes de directoire sur 120 grandes entreprises cotées en Bourse
	24 % d'écart de salaire entre femmes et hommes à poste et compétences égales

Des violences omniprésentes	1 femme décède tous les 3 jours, victime de son conjoint
	62 000 femmes déclarent chaque année avoir été victimes de viols ou de tentatives de viol
	14,5 % des femmes victimes de violences sexuelles au cours de leur vie

2) Les instances



le Comité Interministériel *aux droits des femmes*

Créé en 2012, ce Comité est chargé de déterminer les actions conduites par le Gouvernement pour faire respecter les droits des femmes, faire disparaître les stéréotypes, discriminations et violences à leur égard et accroître les garanties d'égalité dans les domaines politique, économique, professionnel, éducatif, social, sanitaire et culturel.

Les mesures phares de ce Comité sont :

•• Assurer la transmission de la culture de l'égalité

- > Un « référent Égalité » dans chaque établissement scolaire.
- > Objectif mixité ! 40% de filles dans les filières scientifiques du supérieur d'ici 2020.

•• L'égalité professionnelle, maintenant !

- > Une obligation de résultats en matière d'égalité salariale soumise aux partenaires sociaux
- > Des objectifs de 30 à 50% de femmes bénéficiaires des formations proposées par la Grande École du Numérique, pour favoriser l'employabilité des femmes dans ce secteur
- > Augmenter le nombre de cheffes d'entreprises par la création d'un réseau national de mentorat et avec le soutien de l'Agence France Entrepreneur

•• Un accompagnement plus intensif et plus adapté des femmes victimes de violences

- > 5 000 places d'hébergement garanties en 2018 pour les femmes victimes de violence et un accompagnement adapté.
- > Héberger et accompagner les demandeuses d'asile victimes de violences ou de traite
- > Déployer le stage de prévention de la récidive pour tous les auteurs de violences condamnés.

•• Un accompagnement plus intensif et plus adapté des femmes victimes de violences

- > Des services publics exemplaires sur la scène nationale et internationale
- > Des nominations plus équilibrées sur les emplois de direction de l'État
- > Faire de l'égalité femme-homme une priorité de l'agenda de la Présidence française du G7 en 2019.



Le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes est créé par décret du président de la République François Hollande, du Premier ministre Jean-Marc Ayrault le 3 janvier 2013. Il a été inscrit dans la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté du 27 janvier 2017 qui lui confie une nouvelle mission: un rapport annuel sur l'état du sexisme en France.

Selon le décret de création du Haut Conseil, ce dernier « a pour mission d'assurer la concertation avec la société civile et d'animer le débat public, sur les grandes orientations de la politique des droits des femmes et de l'égalité ».

Il contribue à l'évaluation des politiques publiques qui concernent l'égalité entre les femmes et les hommes en assurant l'évaluation des études d'impact des lois, en recueillant et diffusant les analyses liées à l'égalité et en formulant des recommandations, des avis au Premier ministre.

Parmi les rapports publiés en 2018, le HCF remet, le 7 février 2018, à la Secrétaire d'Etat chargée du Numérique, un rapport sur « les violences faites aux femmes en ligne ».

Ce rapport souligne qu'Internet n'est pas toujours un espace de liberté et de sécurité pour les femmes, que ce soit via les réseaux sociaux ou les applications mobiles: les violences qu'elles y subissent sont massives. 73 % des femmes déclarent en être victimes, et pour 18 % d'entre-elles sous une forme grave.

Pour mieux connaître et faire reculer les violences faites aux femmes en ligne, le HCF formule 28 recommandations à l'attention des géants du web et des pouvoirs publics, visant notamment à:

1. Reconnaître le phénomène, en réalisant la première enquête de victimation sur le sujet et en lançant une campagne de sensibilisation,
2. Contre le cyber-contrôle dans le couple: Renforcer l'information des femmes et former les forces de l'ordre et les professionnels de la justice,
3. Contre le harcèlement sexiste et sexuel en ligne: renforcer la responsabilité des réseaux sociaux, en fixant un délai maximal de réponse de 24 heures aux signalements sur leurs plateformes, comme c'est désormais le cas en Allemagne, et les inviter à améliorer la modération des contenus hébergés. Adapter la loi pour punir les « raids » (harcèlement concerté de plusieurs agresseurs contre une victime),
4. Soigner les victimes de violences en ligne, en formant les professionnels de santé et en prenant en charge à 100% les soins somatiques et psycho-traumatiques.

3) La charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale



La charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale est un texte produit en 2006 par le Conseil des Communes et Régions d'Europe.

C'est une véritable invitation adressée aux collectivités locales à s'engager publiquement pour l'égalité des sexes.

Ses principes fondamentaux sont :

- >L'égalité des femmes et des hommes constitue un droit fondamental
- > Les discriminations multiples et les obstacles doivent être pris en compte
- >La participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision est un préalable de la société démocratique
- >L'élimination des stéréotypes sexués est indispensable pour l'instauration de l'égalité des femmes et des hommes
- >Intégrer la dimension du genre dans toutes les activités des collectivités locales et régionales est nécessaire pour faire avancer l'égalité des femmes et des hommes
- >Des plans d'action et des programmes adéquatement financés : outils nécessaires pour faire avancer l'égalité des femmes et des hommes

4) La Fonction publique

L'égalité entre les femmes et les hommes a été consacrée « Grande cause nationale » par le Président de la République, lors de son discours à l'Élysée, le 25 novembre 2017.

Représentant 20 % de l'emploi en France, la fonction publique se doit d'être exemplaire en matière d'égalité professionnelle, de façon à favoriser la cohésion sociale et à être représentative de la société qu'elle sert.

Bien que les trois versants de la fonction publique comptent 62 % de femmes parmi leurs agents, des différences de situation sont constatées entre les femmes et les hommes, notamment dans leurs parcours professionnels.

Dans le cadre du Comité interministériel à l'égalité entre les femmes et les hommes du 8 mars 2018 qui prévoit des actions pour « un service public exemplaire en France et à l'international », le Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics a lancé, le 9 mars 2018, une concertation sur l'égalité professionnelle, prenant acte du bilan du protocole d'accord Egalité du 8 mars 2013 réalisé début 2018.



Le protocole d'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique est applicable à l'ensemble des employeurs publics dans les trois versants de la fonction publique, ce protocole a été signé par l'ensemble des organisations syndicales et les employeurs publics le 8 mars 2013.

Le protocole prévoit 15 mesures qui s'articulent autour de quatre axes :

- > le dialogue social comme élément structurant pour parvenir à l'égalité professionnelle,
- > rendre effective l'égalité entre les femmes et les hommes dans les rémunérations et les parcours professionnels de la fonction publique,
- > la meilleure articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle,
- > la prévention des violences faites aux agents sur leur lieu de travail.

a) Quelques chiffres clés (2017) sur la fonction publique territoriale

Emploi et caractéristiques	1,9 million d'agents soit 34,7 % de l'emploi public les 3/4 dans les régions, départements et communes, et 1/4 dans les FPA locaux
	61 % des agents de la FPT sont des femmes
	67 % de femmes en catégorie A,
	63 % en catégorie B (principalement dans les filières sociale et administrative)
	61 % en catégorie C
	La moyenne d'âge est de 44,9 ans
	Les hommes sont systématiquement plus âgés que les femmes dans les emplois d'encadrement supérieur et de direction (+ 4 ans)
	54 % des bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés sont des femmes
Les filières les plus féminisées sont les filières sociale et médico-sociale (plus de 90 %), administrative (82 %), médico-technique (77 %) et animation (72 %). Les filières les moins féminisées sont les filières Incendie et secours (5 %), Sécurité - Police municipale (27 %)	

Mobilité géographique	1,6 % des femmes contre 1,4 % pour les hommes
-----------------------	---

Rémunérations nettes (en FPT annualisé)	1813 € pour les femmes - 1998 € pour les hommes
---	---

Congé parental	96 % des agents en congé parental sont des femmes
----------------	---

III - La situation de la Ville en matière de Ressources Humaines

1) Le rapport de situation comparée

Le rapport de situation comparée présenté ci-après a été établi avec les données 2018 de la Ville de Maubeuge présenté au Comité Technique du 20 novembre 2019.

Il reprend les principaux indicateurs devant figurer dans ce rapport.

Rapport de Situation Comparée sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

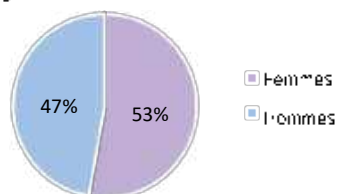
Ville de Maubeuge

Cette synthèse sur l'égalité professionnelle reprend les principaux indicateurs du Rapport de Situation Comparée au 31 décembre 2018. Elle a été réalisée par extraction des données CIRIL 2018 de la Collectivité.

Conditions générales d'emploi

- ➔ Au 31 décembre 2018, la collectivité employait 288 femmes et 255 hommes sur emploi permanent

Répartition des effectifs sur emploi permanent par genre

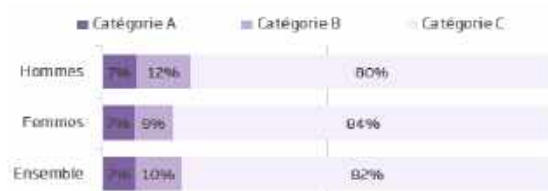


La collectivité emploie 3 agents sur emploi fonctionnel, dont 1 femme et 2 hommes

Concernant les emplois permanents en équivalent temps plein rémunéré, on dénombre :

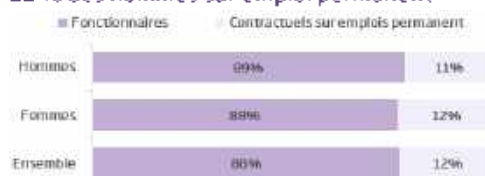
- 222,3 fonctionnaires hommes
- 242,7 fonctionnaires femmes
- 23,7 contractuels hommes
- 29, contractuelles femmes

- ➔ Répartition des agents par genre et par catégorie (emplois permanents)



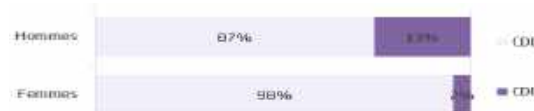
Taux de féminisation par catégorie hiérarchique :	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
	51%	45%	54%

- ➔ 17 % des femmes sont contractuelles contre 11 % des hommes sur emploi permanent



- ▶ 53 % des fonctionnaires sont des femmes et 47 % des hommes
- ▶ 55 % des contractuels sur emploi permanent sont des femmes et 45 % des hommes

- ➔ 2 % des femmes contractuelles sont en CDI et 13 % des hommes sont en CDI
- Au total, 6 agents en CDI sur 83 agents contractuels, soit 7 %



- ➔ Répartition par genre selon la filière (emplois permanents)

Filière	Femmes	Hommes
Administrative	78%	22%
Technique	37%	63%
Culturelle	53%	47%
Sportive	-	100%
Médico-social	100%	-
Médico-technique	-	100%
Police	7%	93%
Animation	45%	55%
Social	88%	12%
Hors filière	-	-

Synthèse réalisée par extraction des données CIRIL 2018 de la Collectivité

→ Les cadres d'emplois* les plus féminisés

ASEM	100%
Auxiliaires de puériculture	100%
Adjoint administratifs	85%
Adjoint territoriaux du patrimoine	70%
Rédacteurs	67%
Attachés	52%

*Seuls les 3 premiers cadres d'emplois comprenant les fonctionnaires et agents sur emploi permanent, et féminisés ou masculinisés à plus de 50% sont pris en compte

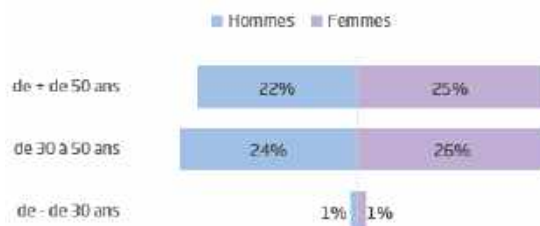
→ Les cadres d'emplois* les plus masculinisés

Agents de maîtrise	94%
Agents de police municipale	93%
Techniciens	90%
Educateurs des APS	70%
Assistants d'enseignement artistique	57%
Adjoint techniques	50%

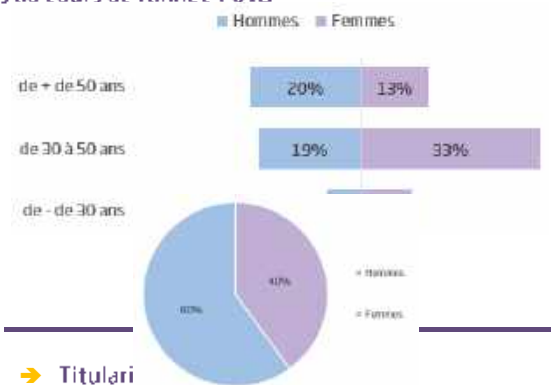
→ Âge moyen des agents sur emploi permanent

Genre	Fonctionnaire	Contractuel sur emploi permanent	Ensemble des agents sur emploi permanent
Femmes	48,61	41,25	47,71
Hommes	49,12	45,57	48,71

→ Pyramide des âges des fonctionnaires



→ Pyramide des âges des contractuels sur emploi permanent



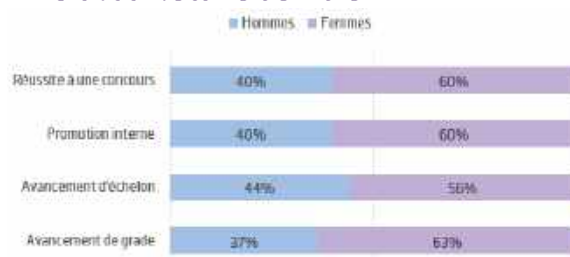
→ Précisions : agents sur emploi non permanent présents au cours de l'année 2018*

	Taux de féminisation
Saisonniers/occasionnels	61%
CAE/CUI	66%
Contrat PEC	10%
Apprentissage	0%

* ayant travaillé dans la collectivité entre le 1/01/2018 et le 31/12/2018

— Évolution de carrière et titularisation

→ 43 % des fonctionnaires ont bénéficié d'une évolution de carrière en 2018



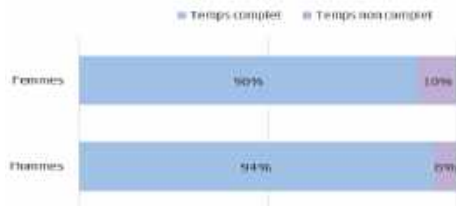
► Pour rappel : 53% des fonctionnaires sont des femmes

→ Titulari

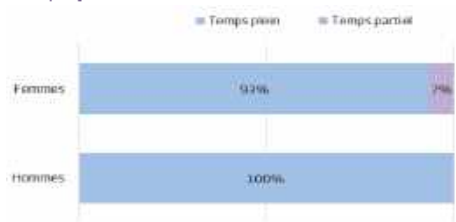
- 6 agents stagiaires ont été titularisés en 2018 dont 3 femmes et 3 hommes
- 3 agents contractuels ont été nommés stagiaires en 2018 dont 1 femme et 2 hommes

— Organisation du temps de travail (agents sur emplois permanent)

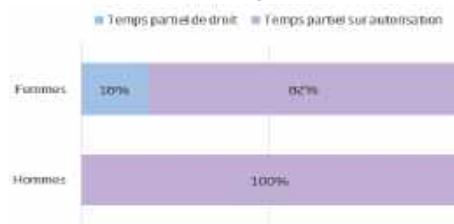
- ➔ Répartition des emplois à temps complet ou non complet



- ➔ Répartition des emplois à temps plein ou à temps partiel



- ➔ Précisions sur les temps partiels (sur autorisation ou de droit)



— Conditions de travail et congés

- ➔ Taux d'absentéisme des agents sur emploi permanent

	Femmes	Hommes
Taux d'absentéisme « compressible » (maladies ordinaires et accidents de travail)	4,25%	4,15%
	(Ensemble : 4,20 %)	
Taux d'absentéisme médical* (absences pour motif médical hors congés maternité)	11,33%	9,54%
	(Ensemble : 10,49 %)	
Taux d'absentéisme Global (toutes absences y compris maternité, paternité et autres**)	11,87%	9,80%
	(Ensemble : 10,90 %)	

Formule du taux d'absentéisme : nombre de jours d'absence / (nombre total d'agents sur emploi permanent x 365)

- ➔ Nombre moyen de jours d'absence par agent sur emploi permanent en 2018
 - ▶ En moyenne, 41,4 jours d'absence pour tout motif médical* en 2018 pour chaque femme présente dans la collectivité
 - ▶ En moyenne, 34,8 jours d'absence pour tout motif médical* en 2018 pour chaque homme présent dans la collectivité

*Maladie ordinaire, longue maladie, maladie de longue durée et grave maladie, accidents du travail, maladie professionnelle

**Les absences pour "autres motifs" correspondent aux autorisations spéciales, par exemple pour motif familial, pour des concours ou examens professionnels... Ne sont pas comptabilisés

Taux d'Absentéisme



- ➔ Congés maternité, paternité ou adoption des agents sur emploi permanent

- ▶ 7 congés maternité ou adoption en 2018
- ▶ 6 congés paternité ou adoption en 2018

- ➔ 18 accidents du travail déclarés en 2018

- ▶ 3,5 accidents du travail pour 100 femmes en position d'activité au 31 décembre 2018
- ▶ 3,1 accidents du travail pour 100 hommes en position d'activité au 31 décembre 2018
- ▶ Les accidents du travail concernant des femmes ont été suivis de 234 jours d'arrêt
- ▶ Les accidents du travail concernant des hommes ont été suivis de 273 jours d'arrêt

Formation

→ 41 départs en formation pour les agents sur emploi non permanent

→ 383 départs en formation concernant des agents sur emplois permanent

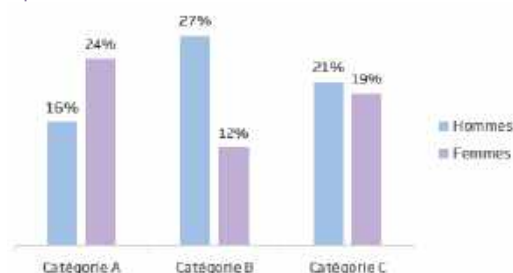
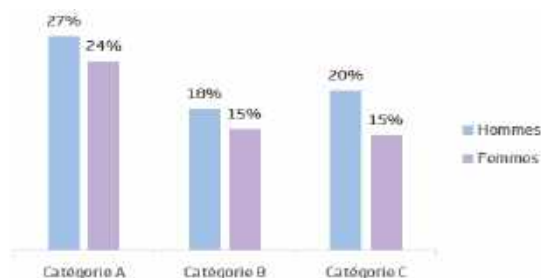
66 % des départs en formation d'agents non permanents concernaient des femmes



Rémunérations

→ Part des primes sur les rémunérations annuelles brutes des contractuels sur emploi permanent

→ Part des primes sur les rémunérations annuelles brutes des fonctionnaires



Du diagnostic à l'action

La réalisation du Rapport de Situation Comparée permet d'établir un premier état des lieux de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les collectivités.

Pour aider les employeurs territoriaux à mettre en œuvre cette démarche et répondre à leurs nouvelles obligations, le groupe de travail « Egalité professionnelle » de l'Association Nationale des Directeurs-trices et Directeurs-trices Adjointes-es des Centres de Gestion, co-animé par Johan JOURDAN, DGS du CDG 47, et Magali LASSERENNE, DGA du CDG 64, a élaboré un guide comprenant 10 fiches pratiques et 20 fiches actions, qui vise à favoriser la prise en compte de cette thématique et la mise en œuvre de plans d'action dans les collectivités. En effet, la définition d'un plan d'actions global en faveur de l'égalité professionnelle et intégrant toutes les facettes de la GRH nécessite de disposer d'un diagnostic circonstancié et de se conformer à une méthodologie précise.

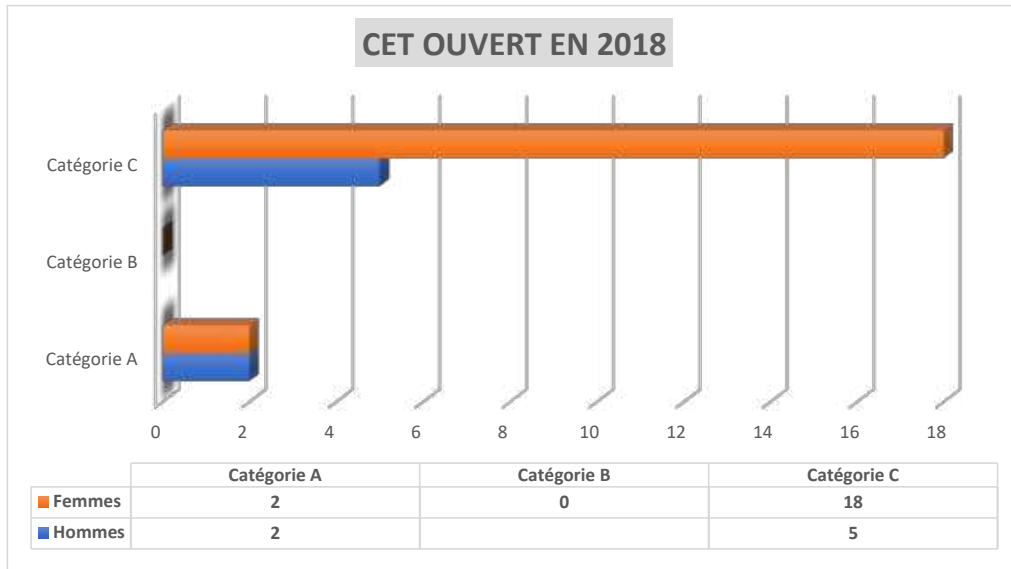
Afin de consulter ce guide, cliquer sur l'image ci-dessous :



Date de publication : Nov. 2019
Synthèse réalisée par extraction des données CIRIL 2018

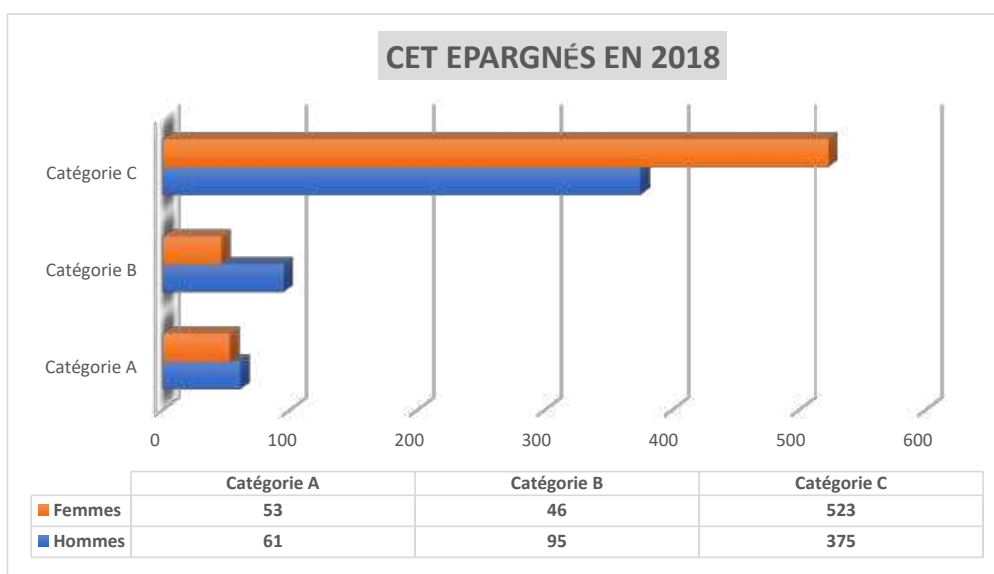
2) Quelques indicateurs supplémentaires :

a) Compte épargnie temps :



FILIERE	Femmes	Hommes
Administrative	1	
Médico-Sociale	5	
Police municipale		2
Technique	13	5
Sportive		1

On constate que les compte épargnie temps ouvert en 2018 l'ont été majoritairement par des femmes relevant de la catégorie C.



Catégories	Femmes	Hommes	Total
Catégorie A	53	61	114
Catégorie B	46	95	141
Catégorie C	523	375	898

Les femmes ont été les plus nombreuses à alimenter leur CET en 2018, majoritairement celles relevant de la catégorie C.

Seuls 375 jours ont été alimentés par des hommes.

b) Avancements de grades 2018

Catégories	Femmes	Hommes	Total
Catégorie A	2	2	4
Catégorie B	2	1	3
Catégorie C	45	26	71

Filière	Femmes	Hommes	Total
Administrative	27	3	30
Culturelle	1	1	2
Médico-sociale	7		7
Sportive		2	2
Technique	11	22	33
Animation	2	2	4

On observe des avancements de grades plus importants pour les femmes en catégorie C et notamment en filière administrative et technique.

c) Promotions internes 2018

Catégories	Femmes	Hommes	Total
Catégorie A	2		2
Catégorie B			0
Catégorie C	1	2	3

Filière	Femmes	Hommes	Total
Administrative	1	0	1
Culturelle	1		1
Technique	1	2	3

Le nombre de promotions internes est plus important pour les femmes avec 3 nominations contre 2 pour les hommes.

IV- Les politiques publiques engagées en faveur de l'égalité en les femmes et les hommes

1) La parité au sein du Conseil municipal

La loi du 6 juin 2000 est venue modifier l'article L. 264 du Code électoral, en prévoyant une nouvelle obligation dans les communes de 3 500 habitants et plus à savoir la parité femmes hommes pour les listes de candidats

Depuis 2014, ce seuil a été abaissé à 1000 habitants.

Le Conseil municipal de la Ville de Maubeuge compte 39 membres dont :

- > Maire : 1 homme
- > Adjoint.e.s : 6 femmes - 4 hommes
- > Conseiller.ères.s délégué.e.s : 3 femmes - 4 hommes
- > Conseiller.ère.s : 9 femmes - 17 hommes

Aucune obligation de parité n'est obligatoire au sein des 9 commissions municipales dont le rôle est consultatif sur les affaires relevant de leur compétence.

On peut cependant constater que la commission « Finances, travaux et environnement » compte 1 femme et 9 hommes.

A contrario, la commission « culture, éducation, petite enfance, jeunesse et tourisme » compte 8 femmes et 2 hommes.

2) La politique de la Ville :

L'égalité femmes-hommes est l'une des trois priorités transversales obligatoires pris en compte dans la conception des contrats de villes 2014-2020.

Cet axe est intégré dans les trois piliers : cohésion sociale, cadre de vie et emploi et développement économique. Les deux autres priorités transversales sont la jeunesse et la lutte contre les discriminations.

Cette approche intégrée constitue un engagement majeur de la convention interministérielle signée le 21 mai 2013 entre le ministère de la Ville et le ministère des Droits des femmes.

L'approche intégrée mobilise à la fois une approche transversale de l'égalité femmes-hommes sur tous les axes d'intervention et mérite d'être complétée par des actions spécifiques destinées à agir plus finement sur les inégalités persistantes dont sont victimes les femmes.

Parmi ces actions spécifiques, on retrouve les formations suivis par les médiateurs et pilotées par des acteurs associatifs :

-> l'action « lutte contre la discrimination » a eu lieu le vendredi 9 mars 2018 au LCR animé par La Sauvegarde du Nord et précisant ce qu'est la discrimination sous toutes ses formes à l'aide de supports

visuel : de grandes affiches suivis d'un quiz et d'un petit film résumant la discrimination. 17 personnes de différentes tranches d'âge étaient présentes.

-> Un ciné-débat "Lutte contre les violences intra-familiales" par l'AGSS de l'UDAF a eu lieu le 26 novembre 2018 au centre socio-culturel Guy Motquet à Aulnoye-Aymeries.

3) La Petite Enfance

Fort est de constater, qu'à ce jour, c'est une grande majorité des femmes qui continuent d'assumer les soins aux enfants et l'organisation de la vie familiale, entraînant une difficulté d'articulation entre vie familiale et vie professionnelle.

L'existence de structures d'accueil du jeune enfant permet un retour à l'emploi facilité après un congé maternité ou un congé parental.

Sur la ville, les familles bénéficient de deux types de mode de garde :

-> un accueil individuel avec les 113 assistantes maternelles répertoriées. Il est géré par un RAM associatif (relais d'assistant.e.s maternel.le.s) subventionné à hauteur de 3 000 € et pour lequel la Ville met également à disposition des bureaux et salles d'activité ;

-> un accueil collectif municipal avec 84 places en structures multi-accueil et 10 places en halte-garderie.

L'amplitude d'ouverture des structures de 11 h 15 minutes par jour permet une articulation vie familiale-vie privée plus aisée.

L'accès au mode de garde avec réservation, appelé "accueil régulier" se fait majoritairement en direction des familles dont les parents travaillent à deux.

Afin d'optimiser le retour à l'emploi, des places sont réservées en direction des familles monoparentales qui sont plus en difficulté d'organisation de mode de garde mais aussi des parents en insertion professionnelle :

- formation continue : infirmière, CAP Petite enfance, auxiliaire de vie aux familles ...
- stage de formation : découverte des métiers, remise à niveau, Ecole de la deuxième chance...
- contrat de travail pontuel

Les parents en recherche d'emploi, devant se présenter à des entretiens de recrutement, passant le permis de conduire ou dans le cadre d'une aide à la mobilité, etc... peuvent bénéficier d'un « accueil occasionnel ».

Un partenariat avec un centre social permet de proposer des heures de mode de garde pendant que les mères participent à des ateliers (cuisine, développement personnel, etc...).

Afin d'aller aux devants des familles éloignées des modes de garde, le LAEP (lieu d'accueil parent enfant) favorise la qualité du lien d'attachement, prépare à la séparation et facilite l'entrée à l'école maternelle, permet les échanges sur des thématiques particulières (la place du père, le rôle de la mère, l'éducation des enfants).

Le personnel d'encadrement veille à dispenser une pédagogie basée sur la construction de l'identité, le vivre ensemble et l'optimisation des premières relations verbales et non verbales, tout en évitant les stéréotypes (jeux de filles, jeux de garçons, activités libres...).

Le plan de formation des équipes est fortement axé sur l'accueil du quotidien, sur les nouvelles pédagogies et techniques actuelles, amenant ainsi une évolution du regard et des mentalités. Les actions ou activités sur l'égalité filles garçons sont favorisées.

4) La politique jeunesse

La ville de Maubeuge développe de nombreuses actions en direction de la jeunesse.

Les accueils de loisirs constituent une partie importante de ce dispositif éducatif et marquent une action forte envers les familles maubeugeoises en les aidant à concilier vie professionnelle et rythme des enfants.

En effet, malgré les évolutions de la société française, les femmes continuent d'assumer en grande partie les tâches domestiques et la gestion des enfants.

A ce titre, les accueils de loisirs Été, des petites vacances et du mercredi offre un mode de garde supplémentaire, le tarif appliqué est fonction des ressources de la famille.

La Ville offre également un système d'accueil périscolaire pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires, qui participe à la conciliation des temps professionnel et personnel pour les parents de jeunes enfants. Ces accueils périscolaires fonctionnent de 7 h 30 à 8 h 30 le matin et de 16 h 30 à 18 h le soir.

D'autre part, la Ville s'emploie à recruter des équipes mixtes au sein des différents accueils de loisirs mais la filière reste malgré tout très féminine.

Une mixité dans les actions pédagogiques, sportives et culturelles est également mise en place. En témoigne le thème des AISH d'été 2019 « Les copains d'abord » basée sur la coopération, la cohésion d'équipes et le « vivre ensemble ».

5) La place des Femmes dans le sport

Selon une statistique de l'INSFF, en France, les femmes sont un peu plus nombreuses à pratiquer une activité physique. Cependant, un certain écart demeure avec les hommes, notamment chez les plus jeunes.

Les priorités du Ministère des Sports :



La ville de Maubeuge compte 73 associations sportives, du tennis au football en passant par l'équitation et plusieurs infrastructures qui permettent la pratique de nombreuses activités sportives.

La Ville soutient 46 associations sportives dont certaines favorisent la pratique du sport au féminin telles que :

- > Le Boxing-club avec la mise en place d'une section Aéroboxe réservée à un public féminin comptant 28 licenciées
- > Alliance Judo 59 a ouvert une section Taïso qui touche un public féminin
- > USM Football : 3 équipes féminines 1 séniors, 1 U13 et 1 U16
- > Futsal maubeugeois dont l'objectif est l'accompagnement des jeunes vers une insertion professionnelle durable : engagement d'une équipe féminine
- > Gymnastique "La Maubeugeoise" : 59,24 % des licenciés sont des femmes.
- > Volley-Club Maubeuge Val de Sambre qui compte une équipe féminine
- > USM Basket qui compte plusieurs équipes féminines

Lors de la soirée des Associations en 2018, la Ville de MAUBFUGE a tenu à mettre à l'honneur deux sportives maubeugeoises :

- > Brigitte RASSCHAERT, du club Judo Arts martiaux, médaillée d'or au Mondial Vétéran en 2017 et 2018 en Italie et au Mexique.
- > Flodie RAIROUX, de l'USM badminton, pour sa participation aux championnats d'Europe en Espagne suite à son quart de finale aux Championnats de France.

6) Maubeuge Ville de Culture

Alors que l'égalité entre les femmes et les hommes a été consacrée « grande cause nationale » pour toute la durée du quinquennat, le ministère de la Culture s'est doté d'une feuille de route ambitieuse en faveur du développement de l'égalité sur la période 2018-2022 visant à réduire les inégalités persistantes entre les femmes et les hommes dans les arts et la culture.

Le rapport de l'Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes publié le 8 mars 2018 dans la culture et la communication montre une nouvelle fois les progrès accomplis, mais aussi l'ampleur du chemin qu'il reste à parcourir pour que le secteur culturel contribue pleinement à la lutte contre les stéréotypes et les discriminations dont les femmes continuent de faire l'objet, et pour qu'elles accèdent à l'égalité réelle qui demeure encore lointaine.

Au 1^{er} janvier 2017, seules 12 % de femmes sont à la tête des 100 plus grandes entreprises culturelles et 30 % d'entre elles occupent des postes de direction dans les établissements publics culturels.

Pour Tristan Picard, adjoint au chef du département des études, de la prospective et des statistiques (DFPS), ce résultat est « implacable ». « *Dans le secteur privé comme dans le secteur public, la culture est un monde où le pouvoir est aux hommes* ».

C'est donc en partie la responsabilité des pouvoirs publics qui est pointée. Le domaine de la culture comme celui de l'éducation devrait se révéler exemplaire en matière d'égalité et non discriminant. Les collectivités publiques doivent prendre conscience de ces indicateurs et mettre en œuvre pour agir en faveur de l'égalité.

Salles de spectacle, Scène nationale, médiathèque, conservatoire à rayonnement communal, la ville de Maubeuge offre une grande diversité d'outils culturels, pour tous les âges et pour toute la famille.

Pour exemple, la ville de Maubeuge porte, depuis 9 ans, un projet de sensibilisation à la pratique artistique avec la mise en place de classes orchestre dans les écoles élémentaires. Il y a cinq ans, en partenariat avec l'Education nationale, la ville a obtenu l'ouverture dans deux collèges de classe à horaires aménagés musique (CHAM). Chacune peut s'y inscrire et ainsi poursuivre son parcours.

D'autre part, dans le cas où l'enfant souhaite continuer la pratique instrumentale, sans s'engager dans le dispositif CHAM, le conservatoire propose un enseignement adapté lui permettant d'intégrer la structure.

Aujourd'hui, on constate que les 2/3 des élèves qui s'inscrivent dans l'une ou l'autre de ces voies sont des filles alors qu'initialement, les groupes sont constitués d'autant de filles que de garçons.

D'autre part, la Ville valorise régulièrement dans son magazine « Maubeuge Mag » les artistes de son territoire tels que Reissann, une artiste peintre et sculptrice maubeugaise qui a déjà exposé à la Maison des Habitants.

7) Suivi de la mise en œuvre de la clause d'égalité dans les marchés publics

La loi 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes a étendu l'exclusion de tout contrat public (marché, accord-cadre, partenariat ou délégation de service public) aux entreprises qui ne respectent pas les dispositions relatives à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, ainsi qu'à celles qui ont été condamnées pour discrimination.

La Ville de MAURFUGF vérifie systématiquement que les entreprises qui candidatent aux marchés publics attestent sur l'honneur ne pas entrer dans l'un des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés précédemment.

8) Le logement et l'égalité femmes-hommes

Le 8 mars 2017, lors de la journée des droits des femmes, une circulaire a été adressée aux Préfets afin qu'ils mettent tout en œuvre pour que les dispositifs déjà existants en faveur du relogement des femmes victimes de violences ou en grande difficulté soient encore plus efficaces.

La Ville de MAURFUGF prête, depuis de nombreuses années, une attention particulière aux demandes de logement des familles monoparentales surtout lorsqu'elles sont reconnues prioritaires par la Sous-Préfecture dans le cadre du « Plan Département d'Actions pour le Logement des Personnes Défavorisées » (PDAL PD).

En 2017, la ville a reçu 410 nouvelles demandes de logement :

-> 106 couples,

-> 173 familles monoparentales (dont 9 hommes avec enfants), dont 79 attributions

-> 131 personnes seules ou divorcées sans enfant ou encore veuves soit 56 hommes et 85 femmes.

31 attributions de logements ont pu être honorées.

Par ailleurs, depuis 2017, une antenne de l'association "Parenthèse" a été créée sur Maubeuge afin de venir en aide aux personnes victimes de violences intrafamiliales.

9) La santé : prenez soin de vous !

Pendant longtemps, la médecine ne s'est intéressée à la santé des femmes qu'à travers la gynécologie et l'obstétrique, négligeant d'autres pathologies. Conséquence : les femmes sont parfois diagnostiquées avec retard.

La situation est particulièrement injuste pour les plus défavorisées dont 73 % sont des femmes souvent à la tête d'une famille monoparentale.

Dans un rapport publié le 7 juillet 2017 (*La santé et l'accès aux soins : une urgence pour les femmes en situation de précarité*), le HCF s'est penché sur la question des travailleurs pauvres, dont 73 % sont des femmes souvent à la tête d'une famille monoparentale. Ces femmes « hors radar », comme le dit Geneviève Couraud, cumulent les difficultés d'accès aux soins, participent peu au dépistage organisé des cancers, ne sont pas suivies sur le plan gynécologique, souffrent davantage que la moyenne de surpoids et d'obésité, de troubles musculo-squelettiques, d'addictions, etc. « Leur propre santé n'existe pas à leurs yeux. Elles se disent qu'il faut tenir le coup », observe Geneviève Couraud.

La Ville est fortement impliquée dans la thématique santé.

Le 21 avril 2018, la Ville de MAUBEUGE a organisé la première édition du Forum santé en collaboration avec 70 partenaires institutionnels et associatifs. Cet événement était axé sur la prévention santé pour tous les âges sous toutes ses formes : addictions, alimentation-nutrition-diététique, activité physique, maladies chroniques, cancers, gestes de premiers secours, etc...

Certaines thématiques étaient plus particulièrement en direction des femmes telles que la prévention des violences sexistes et sexuelles, la prévention du cancer du sein.

Dans le cadre d'Octobre Rose, campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche, des actions conduites sur le terrain concrétisent l'engagement entre la municipalité, la Ligue contre le cancer et les différents partenaires.

Cette année, la Ville a également souhaité mettre en place une information sur les cancers féminins comme celui du col de l'utérus.

« Marche rose » en centre ville organisée par l'association Sport Santé Sambre-Avesnois, actions menées par les commerçants maubeugeois (ex vente de nœuds roses), conférence... spectacles-débats, les événements se succèdent afin de sensibiliser le grand public au dépistage de ces cancers, avec le soutien logistique de la Ville de Maubeuge.

Les services municipaux étaient également mobilisés notamment la médiathèque qui a organisé dans ses locaux, l'heure du conte octobre rose « Papa est malade », ainsi que la présentation de livres dédiés à la thématique, à la prévention et à la nutrition et ce, durant tout le mois d'octobre.

V - Les perspectives et axes de travail

1) En matière de Ressources Humaines

- > Poursuivre une politique de recrutement et de formation sans discrimination
 - * Lors de l'entretien de recrutement, s'assurer de la mixité du jury, analyser les fiches de poste pour déceler et supprimer toutes les dispositions qui peuvent s'avérer porteuses de discrimination liées au genre
 - * Dans le cadre de la formation, notamment des cadres mais également pour les agents, former et sensibiliser sur la lutte contre les discriminations et sur la parité
- > Travailler à la féminisation/masculinisation de quelques métiers particulièrement genrés
- > Développer une politique de communication auprès des agents de la collectivité sur la lutte contre les discriminations
 - * mise en ligne sur l'intranet mairie du rapport égalité femmes-hommes

-> La loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, qui concerne de nombreux domaines du statut de la fonction publique territoriale (réforme des instances de dialogue social, du cadre déontologique, élargissement du recours aux contractuels, harmonisation de l'échelle des sanctions disciplinaires, mesures facilitant la mobilité), renforce également l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, ainsi que les parcours professionnels des personnes en situation de handicap :


* Instituer un dispositif de signalement qui aura pour objet de recueillir les signalements des agents qui s'estiment victimes d'un acte de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes et de les orienter vers les autorités compétentes en matière d'accompagnement, de soutien et de protection des victimes et de traitement des faits signalés.

* Elaborer et mettre en œuvre un plan d'action pluriannuel dont la durée ne peut excéder trois ans, renouvelables. Ce plan d'actions devra comporter au moins les mesures visant à :

- 1) Évaluer, prévenir et, le cas échéant, traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes,
- 2) Garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique. Lorsque la part des femmes ou des hommes dans le grade d'avancement est inférieure à cette même part dans le vivier des agents pouvant bénéficier d'un avancement, le plan d'action devra préciser les actions mises en œuvre pour garantir l'égal accès des femmes et des hommes à ces nominations, en détaillant notamment les actions en matière de promotion et d'avancement de grade,
- 3) Favoriser l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle,
- 4) Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes.

2) En matière de communication

->Prendre en compte les 10 recommandations du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les Hommes à savoir :

	<ul style="list-style-type: none">* Éliminer toutes expressions sexistes* Accorder les noms de métiers, titres, grades et fonctions* User du féminin et du masculin dans les messages destinés à toutes et à tous* Utiliser l'ordre alphabétique lors d'une énumération* Présenter intégralement l'identité des femmes et des hommes* Ne pas réserver aux femmes les questions sur la vie personnelle* Parler «des femmes» plutôt que de «la femme», de la «journée internationale des droits des femmes» plutôt que la «journée de la femme» et des «droits humains» plutôt que des droits de l'homme»* Diversifier les représentations des femmes et des hommes* Veiller à équilibrer le nombre de femmes et d'hommes:<ul style="list-style-type: none">-> Sur les photos, les vidéos, les illustrations-> Sur les sujets d'une communication-> A la tribune d'événements, ainsi que dans la répartition du temps de parole-> Parmi les noms des rues, des bâtiments, des équipements, des salles et équipements* Former les professionnel.le.s et diffuser ce guide
--	--

->Continuer la valorisation, dans le magazine «Maubeuge Mag» d'actions concrètes en matière d'égalité femmes hommes mise en place par la ville de Maubeuge, d'associations luttant contre les discriminations, de portraits de femmes chef d'entreprise, d'artistes, de sportives de haut niveau, etc...

Ont fait l'objet d'une publication les articles suivants :

- >portraits de Franca OIVIER et Karline DE CROIX, commerçantes (janvier 2018)
- >portrait de Elise VANDEN BROEK, commerçante sélectionnée par le jury de «Ma Boutique à l'essai», dispositif initié par la Fédération des Boutiques à l'essai mené par la Ville de MAUBEUGE et ses partenaires (mars 2018)
- >Les Handballeuses du Sambre Avesnois Handball maintiennent leur passage en Division 2 (juillet 2018)
- > portrait de Myriam BERTAUX, commerçante (mai 2018)
- >portrait de Isabelle POTTIER, coordinatrice de l'Association Ftincelle de la Sambre, subventionnée par la Ville, dont la mission est d'aider et d'accompagner les personnes atteintes d'un cancer (mai 2018)
- > l'association Le Fil qui lutte contre les discriminations et en particulier l'homophobie (septembre 2018)
- >portrait de Flodie RAIROUX, de l'USM badminton, pour sa participation aux championnats d'Europe en Espagne suite à son quart de finale aux Championnats de France (novembre 2018)
- > portrait de REISSANN, artiste peintre et sculptrice maubeugeoise (janvier 2019)

- > portrait de 4 jeunes filles du lycée Pierre Forest qui ont mené un projet consacré au sport pour tous afin de gommer les handicaps (mars 2019)
- > portrait de cinq jeunes filles qui se destinent à travailler dans le monde artistique et qui ont réalisé, en partenariat avec l'Association Arts et Travaux, des peintures acryliques installées désormais sur la façade de l'immeuble Normandie (mai 2019)
- > portrait de Estelle RAILLOT, à la tête de la librairie « Par mots et merveilles » (juillet 2019)
- > portrait de trois maubeugeuses qui ont ouvert chacune un commerce à Maubeuge (juillet 2019)
- > portrait de Chloé DEVERSAIN, la reine des tatamis, trois fois championne de France (juillet 2019)
- > portrait de Flodie RAIROUX, de l'USM BADMINTON, pour sa participation aux championnats du monde en Pologne (juillet 2019)

3) Objectifs de progression dans le cadre des politiques publiques

a) *Dans le cadre de la politique de la ville :*

- > *mettre les femmes au cœur de l'Espace public*

Depuis peu, les urbanistes, les géographes et les élus locaux s'intéressent à la question de la place des femmes dans l'espace public. Ils souhaitent aller vers plus d'égalité, lutter contre le sentiment d'insécurité et le harcèlement de rue.

Comme l'espace urbain n'est pas pensé pour les femmes, elles ne s'y sentent pas à l'aise. Selon l'urbaniste Sybil Cosnard, 40% des femmes françaises s'interdisent certains espaces publics et 1/3 affirment ne pas se sentir en sécurité dans la rue parce que certains endroits ne sont pas bien éclairés, sont exigus et donc souvent propices au harcèlement de rue.

«Résultat, les femmes ont des stratégies vestimentaires, des stratégies pour leurs déplacements, des stratégies dans leurs attitudes. Plutôt que de s'exposer, elles s'autocensurent et préfèrent la stratégie de l'évitement», explique la socio-ethnologue Chris Blache.

Les dispositifs du contrat de ville concernant le cadre de vie seront déclinés plus précisément sur les 3 quartiers classés d'intérêt national à savoir Sous-le-Bois, Provinces Françaises, et Pont de Pierre (regroupant les quartiers des Présidents et les Ecrivains).

- > *Envisager une sensibilisation des conseils citoyens et conseils des jeunes aux questions de lutte contre les discriminations*

b) *Dans le cadre de la culture*

L'offre culturelle est très large dans la commune.

La récente réouverture de la salle Sthrau, bijou art déco exceptionnel, offre aux maubeugeuses et maubeugeois des expositions, spectacles, et de nombreuses actions tout au long de l'année.

Dans la continuité, le pôle L affitte a ouvert ses portes en septembre 2019 en centre-ville avec l'installation, dans les anciens bâtiments du Collège Coutelle, d'associations culturelles et d'enseignements dispensés par la Ville pour faire la part belle aux arts visuels, à la sculpture, à la photographie et offrir également des expositions.

Le projet de la nouvelle médiathèque en centre ville accompagnera ces futures réalisations. Il s'agira d'une médiathèque numérique et des actions de lutte contre l'illettrisme y seront menées.

L'objectif est de développer une politique culturelle accessible à toutes et à tous et d'accompagner chacune et chacun dans sa propre découverte, de lutter contre les discriminations de toute nature.

VI - Conclusions

La Ville de MAUBUFUGF intervient sur un large champ de politiques publiques.

Elle devra se doter d'une véritable culture de l'anticipation car le sujet de l'égalité femmes hommes devra être intégré dans l'élaboration d'une grande partie des projets qu'elle aura à mener.

Les acteurs de ces projets devront être sensibilisés aux questions de discriminations femmes hommes.

Les actions menées devront faire l'objet d'un suivi et d'une évaluation visant à en apprécier directement ou indirectement les effets.



Annexe 5

Publication des documents budgétaires et financiers dans les conditions prévues par le décret n° 2016-834 du 23 juin 2016.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV
A2.6

A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2)	Annuaire de modification et de l'annuaire de l'emprunt		Date au laquelle l'emprunt a été remboursé	Organisme prêteur au chef de file	Capacité restant de	Capacité réservée	Durée de l'emprunt (3)	Période de mise en œuvre (4)	Caractéristiques du prêt			Coût de service (10)	Annuaire de l'emprunt		COTE de FINANCEMENT	
	Annuaire (5)	Projet (6)							Type de prêt (7)	Indice (8)	Spécificité de prêt (9)		Type de prêt (11)	Montant (12)		Taux (13)
Total des dépenses au et 186 refinancement de dette (9)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au et 190 refinancement de dette (6)					0,00	-0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de remboursement de cette catégorie en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit ou de la souscription d'un nouveau emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du 2702 sont égales.
 (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le numéro unique du contrat avec, pour les autres, de la référence de l'emprunt qu'il s'agit de rembourser. Les caractéristiques de l'emprunt doivent être indiquées dans le tableau ci-dessous.
 (3) Indiquer C pour annuellement, F pour mensuellement, P pour trimestriellement, M pour mensuellement, S pour semestriellement, X pour autre.
 (4) Indiquer le principe de l'emprunt: A: prêt à court terme, B: prêt à moyen terme, C: prêt à long terme, D: prêt à très long terme, E: prêt à très long terme, F: prêt à très long terme, G: prêt à très long terme, H: prêt à très long terme, I: prêt à très long terme, J: prêt à très long terme, K: prêt à très long terme, L: prêt à très long terme, M: prêt à très long terme, N: prêt à très long terme, O: prêt à très long terme, P: prêt à très long terme, Q: prêt à très long terme, R: prêt à très long terme, S: prêt à très long terme, T: prêt à très long terme, U: prêt à très long terme, V: prêt à très long terme, W: prêt à très long terme, X: prêt à très long terme, Y: prêt à très long terme, Z: prêt à très long terme.
 (5) Indiquer le type de prêt: A: prêt à court terme, B: prêt à moyen terme, C: prêt à long terme, D: prêt à très long terme, E: prêt à très long terme, F: prêt à très long terme, G: prêt à très long terme, H: prêt à très long terme, I: prêt à très long terme, J: prêt à très long terme, K: prêt à très long terme, L: prêt à très long terme, M: prêt à très long terme, N: prêt à très long terme, O: prêt à très long terme, P: prêt à très long terme, Q: prêt à très long terme, R: prêt à très long terme, S: prêt à très long terme, T: prêt à très long terme, U: prêt à très long terme, V: prêt à très long terme, W: prêt à très long terme, X: prêt à très long terme, Y: prêt à très long terme, Z: prêt à très long terme.
 (6) Indiquer le type de prêt: A: prêt à court terme, B: prêt à moyen terme, C: prêt à long terme, D: prêt à très long terme, E: prêt à très long terme, F: prêt à très long terme, G: prêt à très long terme, H: prêt à très long terme, I: prêt à très long terme, J: prêt à très long terme, K: prêt à très long terme, L: prêt à très long terme, M: prêt à très long terme, N: prêt à très long terme, O: prêt à très long terme, P: prêt à très long terme, Q: prêt à très long terme, R: prêt à très long terme, S: prêt à très long terme, T: prêt à très long terme, U: prêt à très long terme, V: prêt à très long terme, W: prêt à très long terme, X: prêt à très long terme, Y: prêt à très long terme, Z: prêt à très long terme.
 (7) Indiquer le type de prêt: A: prêt à court terme, B: prêt à moyen terme, C: prêt à long terme, D: prêt à très long terme, E: prêt à très long terme, F: prêt à très long terme, G: prêt à très long terme, H: prêt à très long terme, I: prêt à très long terme, J: prêt à très long terme, K: prêt à très long terme, L: prêt à très long terme, M: prêt à très long terme, N: prêt à très long terme, O: prêt à très long terme, P: prêt à très long terme, Q: prêt à très long terme, R: prêt à très long terme, S: prêt à très long terme, T: prêt à très long terme, U: prêt à très long terme, V: prêt à très long terme, W: prêt à très long terme, X: prêt à très long terme, Y: prêt à très long terme, Z: prêt à très long terme.
 (8) Indiquer le type de prêt: A: prêt à court terme, B: prêt à moyen terme, C: prêt à long terme, D: prêt à très long terme, E: prêt à très long terme, F: prêt à très long terme, G: prêt à très long terme, H: prêt à très long terme, I: prêt à très long terme, J: prêt à très long terme, K: prêt à très long terme, L: prêt à très long terme, M: prêt à très long terme, N: prêt à très long terme, O: prêt à très long terme, P: prêt à très long terme, Q: prêt à très long terme, R: prêt à très long terme, S: prêt à très long terme, T: prêt à très long terme, U: prêt à très long terme, V: prêt à très long terme, W: prêt à très long terme, X: prêt à très long terme, Y: prêt à très long terme, Z: prêt à très long terme.
 (9) Indiquer le type de prêt: A: prêt à court terme, B: prêt à moyen terme, C: prêt à long terme, D: prêt à très long terme, E: prêt à très long terme, F: prêt à très long terme, G: prêt à très long terme, H: prêt à très long terme, I: prêt à très long terme, J: prêt à très long terme, K: prêt à très long terme, L: prêt à très long terme, M: prêt à très long terme, N: prêt à très long terme, O: prêt à très long terme, P: prêt à très long terme, Q: prêt à très long terme, R: prêt à très long terme, S: prêt à très long terme, T: prêt à très long terme, U: prêt à très long terme, V: prêt à très long terme, W: prêt à très long terme, X: prêt à très long terme, Y: prêt à très long terme, Z: prêt à très long terme.
 (10) Indiquer le type de prêt: A: prêt à court terme, B: prêt à moyen terme, C: prêt à long terme, D: prêt à très long terme, E: prêt à très long terme, F: prêt à très long terme, G: prêt à très long terme, H: prêt à très long terme, I: prêt à très long terme, J: prêt à très long terme, K: prêt à très long terme, L: prêt à très long terme, M: prêt à très long terme, N: prêt à très long terme, O: prêt à très long terme, P: prêt à très long terme, Q: prêt à très long terme, R: prêt à très long terme, S: prêt à très long terme, T: prêt à très long terme, U: prêt à très long terme, V: prêt à très long terme, W: prêt à très long terme, X: prêt à très long terme, Y: prêt à très long terme, Z: prêt à très long terme.
 (11) Indiquer le type de prêt: A: prêt à court terme, B: prêt à moyen terme, C: prêt à long terme, D: prêt à très long terme, E: prêt à très long terme, F: prêt à très long terme, G: prêt à très long terme, H: prêt à très long terme, I: prêt à très long terme, J: prêt à très long terme, K: prêt à très long terme, L: prêt à très long terme, M: prêt à très long terme, N: prêt à très long terme, O: prêt à très long terme, P: prêt à très long terme, Q: prêt à très long terme, R: prêt à très long terme, S: prêt à très long terme, T: prêt à très long terme, U: prêt à très long terme, V: prêt à très long terme, W: prêt à très long terme, X: prêt à très long terme, Y: prêt à très long terme, Z: prêt à très long terme.
 (12) Indiquer le type de prêt: A: prêt à court terme, B: prêt à moyen terme, C: prêt à long terme, D: prêt à très long terme, E: prêt à très long terme, F: prêt à très long terme, G: prêt à très long terme, H: prêt à très long terme, I: prêt à très long terme, J: prêt à très long terme, K: prêt à très long terme, L: prêt à très long terme, M: prêt à très long terme, N: prêt à très long terme, O: prêt à très long terme, P: prêt à très long terme, Q: prêt à très long terme, R: prêt à très long terme, S: prêt à très long terme, T: prêt à très long terme, U: prêt à très long terme, V: prêt à très long terme, W: prêt à très long terme, X: prêt à très long terme, Y: prêt à très long terme, Z: prêt à très long terme.
 (13) Indiquer le type de prêt: A: prêt à court terme, B: prêt à moyen terme, C: prêt à long terme, D: prêt à très long terme, E: prêt à très long terme, F: prêt à très long terme, G: prêt à très long terme, H: prêt à très long terme, I: prêt à très long terme, J: prêt à très long terme, K: prêt à très long terme, L: prêt à très long terme, M: prêt à très long terme, N: prêt à très long terme, O: prêt à très long terme, P: prêt à très long terme, Q: prêt à très long terme, R: prêt à très long terme, S: prêt à très long terme, T: prêt à très long terme, U: prêt à très long terme, V: prêt à très long terme, W: prêt à très long terme, X: prêt à très long terme, Y: prêt à très long terme, Z: prêt à très long terme.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

IV
A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Detail) (1)

N° opération : 1	Intitulé de l'opération : Opération n°1	Date de la délibération : 01/01/2020			
		Pour réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR M-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
4541	Travaux sur bents en pilot pour le compte de tiers (5)	0,00	- 0,00	20 000,00	20 000,00
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (6) (5)	0,00	0,00	-	0,00
	Depenses initiales (a - c)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
	RECETTES (b)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
4542	Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	- 0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
040	Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (8) (8)	0,00	0,00	- 0,00	- 0,00
	Recettes initiales (b - d)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00

- (1) Ouvrir un tabou par opération pour compte de tiers.
 (2) Essais des réalisations comme trois ans à réaliser.
 (3) A régler uniquement en cas de rejet des états de l'exercice précédent, soit après la vote du compte administratif, soit en cas de recours ultérieurs des réalisations.
 (4) Total = Recettes à réaliser M-1 + Nouveaux crédits votés.
 (5) Inscrire le détail et le solde des travaux.
 (6) Le compte et son solde doivent correspondre au plan de compte, soit en dépenses à l'op. initiales.
 (7) Inscrire le détail.

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1-6°, L. 5211-56 et L. 5711-1 du CGCT)

Designation du Mandataire	Année de substitution et d'engagement de l'emprunt (1)	Année Fin	Objet de l'emprunt garanti	Organisme pour le chef de file	Montant total	Capital restant au 31/12/2019	Date de validité	Période des remboursements (2)	Taux initial		Taux à la date de vote du budget (3)				Categorie d'emprunt (7)	Médian des devises garanti (8)	Avoirs garantis en euros de l'exercice	
									Taux (3)	Taux index (4)	Taux actu. net (5)	Taux index (6)	Revenu de taux	En intérêts (9)			En capital	
Total des emprunts contractés par des collectivités au des BP dans les emprunts hors bilan					1 090 883,20	814 298,81										29 004,08	327 596,40	
SA HLM PRODOCL	2014	X Finable COC	SOCIETE DHLM PRODOCL	Caisse des Dépôts et Consignations	46 477,43	7 217,31	L17	T	F	FOE	0,500	F	FOE	1,000	A-1	58,19	8 197,73	
SA HLM PRODOCL	2014	X Finable COC	SOCIETS DHLM PRODOCL	Caisse des Dépôts et Consignations	12 801,15	8 118,24	8/17	T	F	FOE	1,000	F	FOE	1,000	A-1	77,24	842,11	
SA HLM PRODOCL	2014	X Finable COC	SOCIETE DHLM PRODOCL	Caisse des Dépôts et Consignations	11 302,06	5 308,26	4/17	T	F	FOE	3,600	F	FOE	3,600	A-1	73,37	1 178,26	
SA HLM PRODOCL	2014	X Finable COC	SOCIETE DHLM PRODOCL	Caisse des Dépôts et Consignations	16 703,08	7 071,18	16/17	T	F	FOE	1,000	F	FOE	1,000	A-1	67,96	696,72	
SA HLM PRODOCL	2014	X Finable COC	SOCIETS DHLM PRODOCL	Caisse des Dépôts et Consignations	21 505,53	11 208,42	5/17	T	F	FOE	3,000	F	FOE	3,000	A-1	32,38	1 096,50	
SA HLM PRODOCL	2014	X Finable COC	SOCIETE DHLM PRODOCL	Caisse des Dépôts et Consignations	24 587,09	12 827,28	5/17	T	F	FOE	3,000	F	FOE	3,000	A-1	49,67	7 290,01	
SA HLM PRODOCL	2014	X Finable COC	SOCIETE DHLM PRODOCL	Caisse des Dépôts et Consignations	58 801,22	48 078,11	6/17	T	F	FOE	1,000	F	FOE	1,000	A-1	49,19	9 026,37	
SA HLM PRODOCL	2014	X Finable COC	SOCIETE DHLM PRODOCL	Caisse des Dépôts et Consignations	85 398,80	46 84,18	6/17	T	F	FOE	1,000	F	FOE	1,000	A-1	49,19	8 727,37	
SA HLM PRODOCL	2014	X Finable COC	SOCIETE DHLM PRODOCL	Caisse des Dépôts et Consignations	23 193,27	3 523,51	L17	T	F	FOE	3,500	F	FOE	3,500	A-1	151,25	2 191,25	

Désignation du bénéficiaire	Année de réalisation et profit		Objet de l'engagement	Opérations prévues ou plan de fin	Montant initial	Capital restant de fin 01/01/20	Durée en mois	Période en jours	Taux initial		Taux à la date de vote de budget (S)		Catégorie d'engagement (S)	Indicateur de suivi	Annuité garantie au cours de l'exercice		
	Année	Profit							Taux index (S)	Taux index (S)	Taux index (S)	Taux index (S)			En année (S)	En capital	
SA HLM PRINCIPAL	2014	X Profit	SOCIETE D'HLM PRINCIPAL	Caisse des Dépôts et Consignations	11 424,76	1 301,50	2,17	T	F	FIXE	1,000	F	FIXE	1,000	A-1	27,46	1 427,26
SA HLM PRINCIPAL	2014	X Profit	SOCIETE D'HLM PRINCIPAL	Caisse des Dépôts et Consignations	71 424,30	22 173,20	2,17	T	F	FIXE	1,000	F	FIXE	1,000	A-1	402,27	8 427,49
SA HLM PRINCIPAL	2014	X Profit	SOCIETE D'HLM PRINCIPAL	Caisse des Dépôts et Consignations	332 738,17	101 024,86	2,17	T	F	FIXE	1,000	F	FIXE	1,000	A-1	3 426,82	44 426,86
SA HLM PRINCIPAL	2014	X Profit	SOCIETE D'HLM PRINCIPAL	Caisse des Dépôts et Consignations	16 424,86	261,50	2,17	T	F	FIXE	0,000	F	FIXE	1,000	A-1	2,30	123,20
SA HLM PRINCIPAL	2014	X Profit	SOCIETE D'HLM PRINCIPAL	Caisse des Dépôts et Consignations	118 424,40	7 224,36	2,17	T	F	FIXE	1,000	F	FIXE	1,000	A-1	67,27	1 201,27
SA HLM PRINCIPAL	2014	X Profit	SOCIETE D'HLM PRINCIPAL	Caisse des Dépôts et Consignations	21 424,20	8 221,41	1,17	T	F	FIXE	1,200	F	FIXE	1,200	A-1	144,20	4 201,27
SA HLM PRINCIPAL	2014	X Profit	SOCIETE D'HLM PRINCIPAL	Caisse des Dépôts et Consignations	10 271,26	12 018,40	2,17	T	F	FIXE	1,200	F	FIXE	1,200	A-1	137,22	1 224,24
SA HLM PRINCIPAL	2014	X Profit	SOCIETE D'HLM PRINCIPAL	Caisse des Dépôts et Consignations	42 427,03	17 244,30	2,17	T	F	FIXE	1,200	F	FIXE	1,200	A-1	248,20	3 229,24
SA HLM PRINCIPAL	2014	X Profit	SOCIETE D'HLM PRINCIPAL	Caisse des Dépôts et Consignations	17 240,24	777,52	2,17	T	F	FIXE	1,000	F	FIXE	1,000	A-1	21,60	64,67
SA HLM PRINCIPAL	2014	X Profit	SOCIETE D'HLM PRINCIPAL	Caisse des Dépôts et Consignations	13 020,09	422,84	2,17	T	F	FIXE	0,000	F	FIXE	1,200	A-1	27,87	68,11
SA HLM PRINCIPAL	2014	X Profit	SOCIETE D'HLM PRINCIPAL	Caisse des Dépôts et Consignations	72 420,55	42 202,14	1,42	A	V	LIBRETA	2,000	V	LIBRETA	1,276	A-1	1 024,45	4 629,24
SA HLM PRINCIPAL	2014	X Profit	SOCIETE D'HLM PRINCIPAL	Caisse des Dépôts et Consignations	13 424,27	8 213,65	2,17	A	V	LIBRETA	2,000	V	LIBRETA	1,276	A-1	128,53	122,42
SA HLM PRINCIPAL	2014	X Profit	SOCIETE D'HLM PRINCIPAL	Caisse des Dépôts et Consignations	42 220,04	27 222,82	2,17	A	V	LIBRETA	2,200	V	LIBRETA	1,270	A-1	241,27	3 221,24

Désignation du bénéficiaire	Aide de substitution et prise en charge de l'enfant (1)		Débit de l'exercice garanti	Opérations effectuées au 31/12/19	Montant initial	Capital restant de fin 2019	Durée des versements	Principale des versements (2)	Taux initial		Taux à la suite de votre décalage (3)		Capital de départ (1)	Primes ou dotations versées (1)	Aides garanties en cours de l'exercice																		
	Année	Prise en charge							Taux indexé (4)	Taux actualisé (5)	Taux indexé (6)	Taux actualisé (7)			En l'absence de (8)	En cours (9)																	
SA HLM MAUBEUGE	2014	X Primes CDC	SOCIETE D'HLM MAUBEUGE	Caisse des Dépôts et Consignations	42 474,84	29 467,42	6,50	A	V	LIQUETA 3,44%	V	LIQUETA 3,27%	A-1		580,26	2 827,42																	
SA HLM MAUBEUGE	2014	X Primes CDC	SOCIETE D'HLM MAUBEUGE	Caisse des Dépôts et Consignations	36 017,79	24 102,53	6,50	A	V	LIQUETA 3,44%	V	LIQUETA 3,27%	A-1		299,97	3 796,86																	
SA HLM MAUBEUGE	2014	X Primes CDC	SOCIETE D'HLM MAUBEUGE	Caisse des Dépôts et Consignations	24 798,50	14 678,34	6,50	A	V	LIQUETA 3,44%	V	LIQUETA 3,27%	A-1		244,07	1 823,26																	
SA HLM MAUBEUGE	2014	X Primes CDC	SOCIETE D'HLM MAUBEUGE	Caisse des Dépôts et Consignations	125 197,76	81 461,28	6,25	A	V	LIQUETA 2,52%	V	LIQUETA 2,27%	A-1		1 545,80	6 346,12																	
SA HLM MAUBEUGE	2014	X Primes CDC	SOCIETE D'HLM MAUBEUGE	Caisse des Dépôts et Consignations	61 483,37	27 070,41	6,25	A	V	LIQUETA 2,52%	V	LIQUETA 2,27%	A-1		629,12	4 152,26																	
SA HLM MAUBEUGE	2014	X Primes CDC	SOCIETE D'HLM MAUBEUGE	Caisse des Dépôts et Consignations	75 581,30	56 461,53	6,50	A	V	LIQUETA 2,50%	V	LIQUETA 2,27%	A-1		1 629,81	3 041,86																	
SA HLM MAUBEUGE	2014	X Primes CDC	SOCIETE D'HLM MAUBEUGE	Caisse des Dépôts et Consignations	241 631,66	149 562,08	6,17	T	F	FOIE 0,20%	F	FOIE 4,59%	A-1		14 624,02	26 525,20																	
SA HLM MAUBEUGE	2014	X Primes CDC	SOCIETE D'HLM MAUBEUGE	Caisse des Dépôts et Consignations	10 743,50	11 916,42	6,50	A	V	LIQUETA 3,44%	V	LIQUETA 3,26%	A-1		144,93	1 826,26																	
Total des emprunts affectés que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors emprunts affectés)																	0,00	0,00															
Total des emprunts contractés pour des opérations de liquidation de l'exercice																	47 917 446,47	29 616 741,96															
MS CAL PACT AVERCISE	1988	X Primes CDC	Office CDC PACT AVERCISE	Caisse des Dépôts et Consignations	61 604,65	18 911,43	7,50	A	V	LIQUETA 3,44%	V	LIQUETA 3,26%			209,43	2 557,26																	

Designation du service	Année	Projet	Objet de l'engagement	Opérations prévues ou chef de file	Montant initial	Capital restant de au 01/01	Date des réalisations	Période des services	Taux initial			Taux à la date de vote de budget (t)			Catégorie d'engagement (7)	Indice ou devis prévisionnel (pourcent)	Années gérées au cours de l'exercice	
									Taux (t)	Taux (u)	Taux (v)	Taux (w)	Taux (x)	Taux (y)			En année (z)	En année
ARR. COU. PACT AUBERNOIS	2006	X Travaux CDC	Centre CDC n° 60120	Caract. des Dépts et Communautés	59 941,42	27 542,01	6,17	A	V	LIMBETA	3,00	V	LIMBETA	1,500	-	304,50	2 783,84	
MAIRIAT DU MOIS	2006	X Travaux CDC	Centre CDC n° 108184	Caract. des Dépts et Communautés	93 000,00	41 002,79	21,17	A	V	LIMBETA	2,25	V	LIMBETA	1,250	-	716,20	1 541,82	
MAIRIAT DU MOIS	2007	X Travaux CDC	Centre CDC n° 108225	Caract. des Dépts et Communautés	82 800,00	66 481,83	27,75	A	V	LIMBETA	2,67	V	LIMBETA	1,250	-	1 542,71	1 426,12	
MAIRIAT DU MOIS	2007	X Travaux CDC	Centre CDC n° 108276	Caract. des Dépts et Communautés	96 800,00	77 762,84	27,75	A	V	LIMBETA	2,67	V	LIMBETA	1,250	-	1 320,71	2 075,71	
MAIRIAT DU MOIS	2007	X Travaux CDC	Centre CDC n° 108227	Caract. des Dépts et Communautés	131 200,00	102 918,01	27,75	A	V	LIMBETA	2,67	V	LIMBETA	1,250	-	1 346,50	2 927,50	
MAIRIAT DU MOIS	2007	X Travaux CDC	Centre CDC n° 108228	Caract. des Dépts et Communautés	44 000,00	33 407,48	22,75	A	V	LIMBETA	2,50	V	LIMBETA	1,250	-	1 111,00	2 200,74	
MAIRIAT DU MOIS	2007	X Travaux CDC	Centre CDC n° 108229	Caract. des Dépts et Communautés	46 200,00	34 081,83	22,75	A	V	LIMBETA	2,67	V	LIMBETA	1,250	-	1 106,58	2 379,03	
MAIRIAT DU MOIS	2007	X Travaux CDC	Centre CDC n° 108712	Caract. des Dépts et Communautés	82 200,00	70 702,16	27,60	A	V	LIMBETA	2,62	V	LIMBETA	1,250	-	1 342,86	2 148,70	
MAIRIAT DU MOIS	2018	X Travaux CDC	Centre CDC n° 130485-1	Caract. des Dépts et Communautés	94 800,00	67 803,15	18,17	A	V	LIMBETA	1,500	V	LIMBETA	1,500	A-1	277,60	1 891,50	
MAIRIAT DU MOIS	2018	X Travaux CDC	Centre CDC n° 130485-2	Caract. des Dépts et Communautés	88 407,20	69 019,07	19,42	A	V	LIMBETA	1,200	V	LIMBETA	1,200	A-1	876,00	2 802,53	
MAIRIAT DU MOIS	2018	X Travaux CDC	Centre CDC n° 130485-3	Caract. des Dépts et Communautés	24 012,20	22 817,24	16,40	A	V	LIMBETA	1,500	V	LIMBETA	1,500	A-1	353,60	1 101,60	
MAIRIAT DU MOIS	2018	X Travaux CDC	Centre CDC n° 130485-4	Caract. des Dépts et Communautés	126 076,30	114 048,54	19,50	A	V	LIMBETA	1,500	V	LIMBETA	1,500	A-1	1 707,71	5 004,90	
MAIRIAT DU MOIS	2018	X Travaux CDC	Centre CDC n° 130485-5	Caract. des Dépts et Communautés	93 017,86	74 108,86	22,25	A	V	LIMBETA	1,518	V	LIMBETA	1,500	A-1	282,10	814,27	

Désignation du service	Année de mobilisation et d'engagement de l'exercice (1)	Objet de l'engagement garanti	Organisation prévue au plan de l'ité	Montant initial	Capex restant au 01/01/19	Heures non affectées	Produit des ventes	Taux indicé				Taux à la date de vote du budget (6)				Catégorie d'engagement (7)	Indice des devises pour le montant nominal	Affecté garanti au cours de l'exercice	
								Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (6)	Index (4)	Taux (6)	Index (4)	En euros (8)			En euros (9)	
HABITAT DU NORD	2018	X Proximité CDC	Création CDC n°1334600	27 670,00	26 607,50	23,00	A	V	LYONNETA	1,004	V	LYONNETA	1,000	A-1		022,74	886,27		
HABITAT DU NORD	2018	X Proximité CDC	Création CDC n°1334600	22 812,00	31 907,00	20,20	A	V	LYONNETA	1,007	V	LYONNETA	1,000	A-1		623,90	817,28		
HABITAT DU NORD	2018	X Proximité CDC	Création CDC n°1334609	30 714,41	29 866,28	20,20	A	V	LYONNETA	1,007	V	LYONNETA	1,000	A-1		594,13	770,50		
HABITAT DU NORD	2019	X Proximité CDC	Création CDC n°1334609	29 944,30	28 508,17	20,33	A	V	LYONNETA	1,007	V	LYONNETA	1,000	A-1		590,41	726,43		
HABITAT DU NORD	2018	X Proximité CDC	Création CDC n°1334602	47 902,40	49 002,21	29,38	A	V	LYONNETA	1,003	V	LYONNETA	1,000	A-1		880,24	1 102,30		
HABITAT DU NORD	2018	X Proximité CDC	Création CDC n°1334604	26 002,01	24 000,71	29,58	A	V	LYONNETA	1,003	V	LYONNETA	1,000	A-1		863,40	846,20		
HABITAT DU NORD	2018	X Proximité CDC	Création CDC n°1334602	01 116,28	48 040,28	30,20	A	V	LYONNETA	1,001	V	LYONNETA	1,000	A-1		507,87	1 171,24		
HABITAT DU NORD	2018	X Proximité CDC	Création CDC n°1334602	43 253,94	47 008,41	30,20	A	V	LYONNETA	1,001	V	LYONNETA	1,000	A-1		780,21	987,11		
HABITAT DU NORD	2018	X Proximité CDC	Création CDC n°1334608	102 002,50	97 002,48	19,20	A	V	LYONNETA	1,025	V	LYONNETA	1,000	A-1		1 803,17	4 088,08		
HABITAT DU NORD	2018	X Proximité CDC	Création CDC n°1334610	371 468,77	203 200,24	19,40	A	V	LYONNETA	1,028	V	LYONNETA	1,000	A-1		2 800,20	18 116,45		
HABITAT DU NORD	2018	X Proximité CDC	Création CDC n°1334611	028 894,25	570 002,23	19,80	A	V	LYONNETA	1,033	V	LYONNETA	1,000	A-1		11 291,22	20 000,40		
SA ILM PÉDAGOGIE	2018	X Proximité CDC	Réglementation du plan d'urgence	19 803,21	18 025,23	21,28	A	V	LYONNETA	1,000	V	LYONNETA	1,000	A-1		240,29	499,18		
SA ILM PÉDAGOGIE	2018	X Proximité CDC	Réglementation du plan d'urgence	78 501,80	75 971,94	32,00	A	V	LYONNETA	1,000	V	LYONNETA	1,000	A-1		1 009,61	2 008,80		

Designation du budgetaire	Année	Axe de mobilisation et d'investissement de l'engagement (1)	Fonction	Organisme affecté au titre de la	Montant initial	Capital restant au 01/01/19	Date de ré-affectation	Projet de loi	Taux initial		Taux à la date de vote du budget (2)				Calibre d'engagement (3)	Indice de dépenses pour le montant	Montant garanti au cours de l'exercice	
									Taux (4)	Taux (5)	Taux (6)	Taux (7)	Taux (8)	Taux (9)			En euros (10)	En euros (11)
SA HLM PRODUIT	2019	X Proximité CDC	Réaménagement du port (00/196)	Caissa des Dépôts et Consignations	36 474,07	24 000,00	32 42	A	V	L'AMETIA	1,300	V	L'AMETIA	1,300	A-1		409,00	1 192,43
SA HLM PRODUIT	2019	X Proximité CDC	Réaménagement du port (00/197)	Caissa des Dépôts et Consignations	42 138,00	41 224,18	34,33	A	V	L'AMETIA	1,300	V	L'AMETIA	1,300	A-1		104,00	1 021,14
SA HLM PRODUIT	2019	X Proximité CDC	Réaménagement du port (00/198)	Caissa des Dépôts et Consignations	60 409,04	44 000,30	34,33	A	V	L'AMETIA	1,300	V	L'AMETIA	1,300	A-1		104,46	1 441,35
SA HLM PRODUIT	2019	X Proximité CDC	Réaménagement du port (00/199)	Caissa des Dépôts et Consignations	60 409,22	60 000,00	30,00	A	V	L'AMETIA	1,300	V	L'AMETIA	1,300	A-1		407,05	1 295,42
SA HLM PRODUIT	2019	X Proximité CDC	Réaménagement du port (00/200)	Caissa des Dépôts et Consignations	40 000,00	30 000,00	11,43	A	V	L'AMETIA	1,300	V	L'AMETIA	1,300	A-1		408,22	3 088,05
SA HLM PRODUIT	2019	X Proximité CDC	Réaménagement du port (00/201)	Caissa des Dépôts et Consignations	24 002,75	23 000,00	29,50	A	V	L'AMETIA	1,300	V	L'AMETIA	1,300	A-1		322,09	730,79
SA HLM PRODUIT	2019	X Proximité CDC	Réaménagement du port (00/202)	Caissa des Dépôts et Consignations	47 010,14	00 000,00	22,33	A	V	L'AMETIA	1,300	V	L'AMETIA	1,300	A-1		428,23	1 202,00
SA HLM PRODUIT	2019	X Proximité CDC	Réaménagement du port (00/203)	Caissa des Dépôts et Consignations	15 121,76	14 750,28	20,00	A	V	L'AMETIA	1,300	V	L'AMETIA	1,300	A-1		158,26	354,28
SA HLM PRODUIT	2019	X Proximité CDC	Réaménagement du port (00/204)	Caissa des Dépôts et Consignations	12 744,35	12 072,04	16,00	A	V	L'AMETIA	1,300	V	L'AMETIA	1,300	A-1		462,09	467,04
SA HLM PRODUIT	2019	X Proximité CDC	Réaménagement du port (00/205)	Caissa des Dépôts et Consignations	1 582 313,08	1 459 471,77	30,00	A	V	L'AMETIA	1,300	V	L'AMETIA	1,300	A-1		19 702,26	21 752,16

Designation de subventions	Année de mobilisation et d'engagement de l'exercice (1)		Objet de l'engagement (part)	Organisme porteur au titre de l'IC	Montant initial	Capital restant au 01/01/20	Durée des annuités	Prelevement sur le budget (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (3)			Categorie d'engagement (4)	valeur des dépenses pour l'exercice	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Mois							Taux initial (4)	Taux initial (5)	Taux initial (6)	Taux initial (7)	En valeur (8)	En valeur (9)				
SA.H.M. PROMOCC.	2018	X Fonda CDC	Reconstruction habitat de 4 logements sociaux + 10 unités non sociales VEU-MEREN PLUS FONCER	Caisse des Dépôts et Concessions	148 350,00	144 000,33	45,82	A	V	1,00E7%	1,20E	V	1,00E7%	1,20E	A-1	2 400,00	27 211,70	43 662,87
SA.H.M. PROMOCC.	2019	X Fonda CDC	Reconstruction habitat de 32 logements sociaux boulevard Lamartine PLUS TRAVAILER	Caisse des Dépôts et Concessions	2 497 325,00	2 019 601,52	55,50	A	V	1,00E7%	1,20E	V	1,00E7%	1,20E	A-1	27 211,70	27 211,70	43 662,87
SA.H.M. PROMOCC.	2015	X Fonda CDC	Reconstruction unités de 32 logements sociaux boulevard Lamartine PLUS FONCER	Caisse des Dépôts et Concessions	3 627 910,00	2 981 147,98	45,82	A	V	1,00E7%	1,20E	V	1,00E7%	1,20E	A-1	3 016,20	3 016,20	4 591,61
SA.H.M. PROMOCC.	2016	X Fonda CDC	LOT 1A FONTAINE (ex D. Sord) Construction de 10 logements	Caisse des Dépôts et Concessions	1 175 030,00	1 027 625,35	38,75	A	V	1,00E7%	1,20E	V	1,00E7%	1,20E	A-1	14 956,90	14 956,90	23 063,00
SA.H.M. PROMOCC.	2018	X Fonda CDC	LOT 1A FONTAINE (ex D. Sord) Construction de 10 logements	Caisse des Dépôts et Concessions	220 290,00	210 768,08	45,75	A	V	1,00E7%	1,20E	V	1,00E7%	1,20E	A-1	2 440,20	2 440,20	3 278,98
SA.H.M. PROMOCC.	2014	X Fonda CDC	Centre CDC n° 103208E	Caisse des Dépôts et Concessions	46 412,12	46 503,49	75,33	A	V	1,00E7%	2,40E	V	1,00E7%	1,20E	-	807,26	807,26	1 002,00
SA.H.M. PROMOCC.	2015	X Fonda CDC	Centre CDC n° 103409E	Caisse des Dépôts et Concessions	28 362,12	2 031,02	0,28	A	V	1,00E7%	2,80E	V	1,00E7%	1,20E	-	38,40	38,40	2 001,02
SA.H.M. PROMOCC.	2018	X Fonda CDC	Centre CDC n° 103948E	Caisse des Dépôts et Concessions	42 205,25	3 205,59	0,28	A	V	1,00E7%	2,80E	V	1,00E7%	1,20E	-	98,14	98,14	3 201,56

Designation de subvention	Année	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garanti	Opérations à effectuer au titre de l'a	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/20	Durée rest. (mois)	Période des annuités	Taux initial			Taux à la date de vote de budget (2)			Collation d'emprunt (7)	Indice au 31/12/20	Annuité garantie au cours de l'exercice	
									Taux fixe (%)	Taux variable (%)	Taux d'act. (%)	Taux fixe (%)	Taux variable (%)	Taux d'act. (%)			En euros (8)	En euros (9)
SAHLM PRINCIPAL	2003	X Finabat CDC	Contrat CDC n° 103448	Caisse des Dépôts et Consignations	19 883,05	14 477,98	30,00	A	V	LIVRETA	2,407	V	LIVRETA	1,590	-	282,32	564,48	
SAHLM PRINCIPAL	2003	X Finabat CDC	Contrat CDC n° 1048102	Caisse des Dépôts et Consignations	594 648,00	60 192,79	14,80	A	V	LIVRETA	2,010	V	LIVRETA	1,100	-	807,43	14 882,02	
SAHLM PRINCIPAL	2003	X Finabat CDC	Contrat CDC n° 1035005	Caisse des Dépôts et Consignations	780 363,00	627 093,80	16,00	A	V	LIVRETA	3,061	V	LIVRETA	2,750	-	14 516,75	28 811,18	
SAHLM PRINCIPAL	2008	X Finabat CDC	Contrat CDC n° 1035303	Caisse des Dépôts et Consignations	37 792,00	8 777,14	1,50	A	V	LIVRETA	2,568	V	LIVRETA	1,350	-	101,50	2 874,31	
SAHLM PRINCIPAL	2008	X Finabat CDC	Contrat CDC n° 1137070	Caisse des Dépôts et Consignations	2 306 700,00	1 543 631,31	14,00	A	V	LIVRETA	1,914	V	LIVRETA	1,000	-	15 436,51	16 898,22	
SAHLM PRINCIPAL	2008	X Finabat CDC	Contrat CDC n° 1138473	Caisse des Dépôts et Consignations	60 702,01	20 668,02	8,00	A	V	LIVRETA	3,000	V	LIVRETA	1,000	-	574,39	3 634,82	
SAHLM PRINCIPAL	2007	X Finabat CDC	Contrat CDC n° 1146122	Caisse des Dépôts et Consignations	1 323 190,08	748 798,54	8,00	A	V	LIVRETA	4,032	V	LIVRETA	2,430	-	20 820,18	68 804,08	
SAHLM PRINCIPAL	2007	X Finabat CDC	Contrat CDC n° 1146113	Caisse des Dépôts et Consignations	1 660 423,48	858 814,18	9,00	A	V	LIVRETA	3,084	V	LIVRETA	2,400	-	38 624,75	10 419,24	
SAHLM PRINCIPAL	2008	X Finabat CDC	Contrat CDC n° 1146227	Caisse des Dépôts et Consignations	7 791 693,96	2 169 822,67	2,04	A	V	LIVRETA	4,607	V	LIVRETA	2,458	-	127 122,46	690 198,43	
SAHLM PRINCIPAL	2011	X Finabat CDC	Contrat CDC n° 1180200	Caisse des Dépôts et Consignations	346 672,00	297 741,41	31,20	A	V	LIVRETA	1,101	V	LIVRETA	1,300	-	4 018,31	7 002,02	
SAHLM PRINCIPAL	2011	X Finabat CDC	Contrat CDC n° 1180201	Caisse des Dépôts et Consignations	52 300,00	47 062,08	41,20	A	V	LIVRETA	1,457	V	LIVRETA	1,300	-	625,25	848,08	
SAHLM PRINCIPAL	2012	X Finabat CDC	Contrat CDC n° 1191048	Caisse des Dépôts et Consignations	1 612 731,00	1 434 404,66	32,17	A	V	LIVRETA	1,332	V	LIVRETA	1,300	-	18 624,40	39 274,22	
SAHLM PRINCIPAL	2012	X Finabat CDC	Contrat CDC n° 1191051	Caisse des Dépôts et Consignations	626 770,00	570 598,47	42,17	A	V	LIVRETA	1,310	V	LIVRETA	1,300	-	7 034,46	19 031,27	

Designation du bien/mobilier	Année	Profil	Chap. de l'exercice garanti	Opérations prévues au plan de fin de l'année	Montant initial	Capital restant N-1 au 01/01/20	Durée résiduelle	Principale des annuités (€)	Taux initial		Taux à la date en cours de budget (€)		Coût global (€)	Valeur résiduelle (€)	Amortissement garanti en cours de l'exercice		
									Taux (€)	Taux (€)	Taux (€)	Taux (€)			En l'année (€)	En capital	
SA-HLM BIENMOBIL	2012	X Finabat CDC	Centre CDC n° 1181002	Centre des Dépts et Commun.	1 091 175,00	1 079 260,68	32,17	A	V	L'IMPTA	1,002	V	L'IMPTA	1,200	-	19 070,42	30 877,74
SA-HLM BIENMOBIL	2008	X Finabat CDC	Centre CDC n° 1192302	Centre des Dépts et Commun.	4 088 880,08	1 623 496,26	3,24	A	V	L'IMPTA	4,524	V	L'IMPTA	2,400	-	61 247,76	319 880,88
SA-HLM BIENMOBIL	2012	X Finabat CDC	Centre CDC n° 1265113	Centre des Dépts et Commun.	328 200,00	281 596,32	32,17	A	V	L'IMPTA	1,003	V	L'IMPTA	1,200	-	3 077,23	7 108,24
SA-HLM BIENMOBIL	2012	X Finabat CDC	Centre CDC n° 1305114	Centre des Dépts et Commun.	525 300,00	472 208,08	42,17	A	V	L'IMPTA	1,018	V	L'IMPTA	1,200	-	1 574,41	1 942,05
SA-HLM BIENMOBIL	2012	X Finabat CDC	Centre CDC n° 1205115	Centre des Dépts et Commun.	102 750,00	188 036,24	32,17	A	V	L'IMPTA	1,010	V	L'IMPTA	1,200	-	2 200,48	4 075,41
SA-HLM BIENMOBIL	1979	X Finabat CDC	Centre CDC n° 120312	Centre des Dépts et Commun.	46 003,08	5 270,87	3,82	A	V	L'IMPTA	0,293	V	L'IMPTA	0,500	-	52,78	1 206,63
SA-HLM BIENMOBIL	1979	X Finabat CDC	Centre CDC n° 120312	Centre des Dépts et Commun.	23 259,84	5 010,44	4,42	A	V	L'IMPTA	0,288	V	L'IMPTA	1,000	-	28,10	382,20
SA-HLM BIENMOBIL	1981	X Finabat CDC	Centre CDC n° 120312	Centre des Dépts et Commun.	34 402,19	1 147,25	0,82	A	V	L'IMPTA	2,017	V	L'IMPTA	3,000	-	41,39	1 147,25
SA-HLM BIENMOBIL	1981	X Finabat CDC	Centre CDC n° 120312	Centre des Dépts et Commun.	15 182,82	718,20	0,82	A	V	L'IMPTA	2,100	V	L'IMPTA	3,000	-	26,86	718,20
SA-HLM BIENMOBIL	1981	X Finabat CDC	Centre CDC n° 120312	Centre des Dépts et Commun.	7 271,82	320,37	0,82	A	V	L'IMPTA	2,008	V	L'IMPTA	3,250	-	11,38	302,87
SA-HLM BIENMOBIL	2010	X Finabat CDC	Centre CDC n° 1550701	Centre des Dépts et Commun.	227 282,34	613 422,21	14,72	A	V	L'IMPTA	2,286	V	L'IMPTA	2,000	-	10 526,76	24 177,21
SA-HLM BIENMOBIL	2010	X Finabat CDC	Centre CDC n° 1550948	Centre des Dépts et Commun.	547 757,51	529 471,28	29,08	A	V	L'IMPTA	2,151	V	L'IMPTA	2,250	-	11 812,45	18 347,48
SA-HLM BIENMOBIL	2010	X Finabat CDC	Centre CDC n° 1529917	Centre des Dépts et Commun.	2 083 750,78	1 699 325,78	10,04	A	V	L'IMPTA	2,881	V	L'IMPTA	3,250	-	74 009,28	88 400,48

Designation du budgetaire	Année de exécution et profils		Objet de l'engagement garanti	Organisation interne ou chef de file	Montants initiaux	Capital restant au 31/12/19	Durée max. des dépenses	Profil des dépenses	Taux initial		Taux à la date de vote du budget (0)		Catégorie d'engagement (1)	Valeur des dépenses prévues par l'engagement	Années garanties au cours de l'exécution		
	Année	Profil							Taux initial (0)	Taux initial (0)	Taux initial (0)	Taux initial (0)			En valeur (0)	En capital	
SA.H.M. PREMOCC.	2016	X Profil CDC	Contrat CDC n°132001	Caractéris- tiques et Carréplan	17 031,02	17 034,50	20,50	A	V	LIVRETA	2,40	V	LIVRETA	1,00	A-1	461,70	27 100,70
SA.H.M. PREMOCC.	2019	X Profil CDC	Contrat CDC n°132009	Caractéris- tiques et Carréplan	332 201,00	894 201,00	22,00	A	V	LIVRETA	2,21	V	LIVRETA	1,00	A-1	28 300,10	27 100,70
SA.H.M. PREMOCC.	2016	X Profil CDC	Contrat CDC n°132002	Caractéris- tiques et Carréplan	1 000 734,17	1 038 277,70	20,00	A	V	LIVRETA	2,70	V	LIVRETA	1,00	A-1	28 407,20	27 100,70
SA.H.M. PREMOCC.	2019	X Profil CDC	Contrat CDC n°132001	Caractéris- tiques et Carréplan	3 000 233,00	3 796 677,07	17,00	A	V	LIVRETA	2,00	V	LIVRETA	1,00	A-1	134 007,20	128 150,00
SA.H.M. PREMOCC.	2019	X Profil CDC	Contrat CDC n° 148581	Caractéris- tiques et Carréplan	600 204,50	10 000,04	0,07	A	V	LIVRETA	0,00	V	LIVRETA	1,00	-	989,00	16 304,66
SA.H.M. PREMOCC.	2019	X Profil CDC	Contrat CDC n° 148582	Caractéris- tiques et Carréplan	601 911,43	18 207,28	0,07	A	V	LIVRETA	0,04	V	LIVRETA	1,00	-	102,94	16 307,20
SA.H.M. PREMOCC.	2019	X Profil CDC	Contrat CDC n° 148583	Caractéris- tiques et Carréplan	46 875,21	1 102,37	0,07	A	V	LIVRETA	0,00	V	LIVRETA	1,00	-	11,26	1 102,37
SA.H.M. PREMOCC.	2019	X Profil CDC	Contrat CDC n° 148584	Caractéris- tiques et Carréplan	7 271,82	210,00	0,07	A	V	LIVRETA	0,00	V	LIVRETA	1,00	-	3,24	210,00
SA.H.M. PREMOCC.	2019	X Profil CDC	Contrat CDC n° 148585	Caractéris- tiques et Carréplan	13 013,70	1 107,04	2,07	A	V	LIVRETA	0,00	V	LIVRETA	1,00	-	11,01	381,71
SA.H.M. PREMOCC.	2017	X Profil CDC	Contrat CDC n° 148586	Caractéris- tiques et Carréplan	12 324,17	1 014,00	2,07	A	V	LIVRETA	0,00	V	LIVRETA	1,00	-	16,30	332,07
SA.H.M. PREMOCC.	2018	X Profil CDC	Contrat CDC n° 148588	Caractéris- tiques et Carréplan	27 221,90	3 208,47	3,07	A	V	LIVRETA	0,00	V	LIVRETA	1,00	-	206,67	382,78
SA.H.M. PREMOCC.	2019	X Profil CDC	Contrat CDC n° 171181	Caractéris- tiques et Carréplan	3 000,70	110,00	0,30	A	V	LIVRETA	0,00	V	LIVRETA	1,00	-	1,01	110,00
SA.H.M. PREMOCC.	2019	X Profil CDC	Contrat CDC n° 182721	Caractéris- tiques et Carréplan	15 194,17	481,00	0,57	A	V	LIVRETA	0,00	V	LIVRETA	1,00	-	4,30	481,00

Designation de l'investissement	Année de mobilisation et profil		Date de l'emprunt (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant au 31/12/20	Durée max. en années	Profil de risque	Taux initial		Taux à la date de vote du budget (2)		Calendrier d'emprunt (3)	Situation des dotations financières	Actuel garanti au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux indexé (4)	Taux fixe (5)	Taux indexé (6)	Taux fixe (7)			En instance (8)	En capital
SA H.M. PROMOCL	1987	X Privilège CDC	19/7/88	Caisse des Dépôts et Concessions	10 537,80	1 000,34	1,87	A	V	LIBRETA	0,802	V	LIBRETA	1,200	11,00	107,03
SA H.M. PROMOCL	1987	X Privilège CDC	19/7/88	Caisse des Dépôts et Concessions	31 481,23	2 881,50	2,87	A	V	LIBRETA	1,200	V	LIBRETA	1,200	33,67	104,03
SA H.M. PROMOCL	1987	X Privilège CDC	19/7/88	Caisse des Dépôts et Concessions	76 303,22	6 806,09	2,87	A	V	LIBRETA	1,002	V	LIBRETA	1,200	43,71	2 342,65
SA H.M. PROMOCL	1987	X Privilège CDC	19/7/88	Caisse des Dépôts et Concessions	50 527,88	6 187,44	2,87	A	V	LIBRETA	2,002	V	LIBRETA	2,800	54,28	2 522,19
SA H.M. PROMOCL	1987	X Privilège CDC	19/7/88	Caisse des Dépôts et Concessions	41 719,00	5 907,93	2,87	A	V	LIBRETA	2,101	V	LIBRETA	2,000	58,73	1 638,48
SA H.M. PROMOCL	1988	X Privilège CDC	22/11/77	Caisse des Dépôts et Concessions	10 900,82	13 087,08	6,50	A	V	LIBRETA	2,220	V	LIBRETA	2,500	497,12	1 702,28
SA H.M. PROMOCL	1988	X Privilège CDC	22/11/81	Caisse des Dépôts et Concessions	1 662 473,28	410 126,12	4,70	A	V	LIBRETA	4,812	V	LIBRETA	2,000	16 827,20	23 562,28
SA H.M. PROMOCL	1988	X Privilège CDC	28/2/84	Caisse des Dépôts et Concessions	177 908,60	32 011,86	3,42	A	V	LIBRETA	3,389	V	LIBRETA	1,700	686,80	7 940,54
SA H.M. PROMOCL	1988	X Privilège CDC	28/8/81	Caisse des Dépôts et Concessions	28 245,46	4 048,25	3,67	A	V	LIBRETA	4,022	V	LIBRETA	1,700	497,97	1 980,98
SA H.M. PROMOCL	1988	X Privilège CDC	28/8/83	Caisse des Dépôts et Concessions	38 878,43	20 423,47	3,67	A	V	LIBRETA	4,022	V	LIBRETA	1,700	381,50	5 661,28
SA H.M. PROMOCL	1988	X Privilège CDC	28/4/82	Caisse des Dépôts et Concessions	90 474,90	14 776,32	3,82	A	V	LIBRETA	4,002	V	LIBRETA	1,700	332,23	4 667,47
SA H.M. PROMOCL	1988	X Privilège CDC	28/4/86	Caisse des Dépôts et Concessions	121 806,76	25 158,25	3,82	A	V	LIBRETA	4,082	V	LIBRETA	1,700	446,33	6 242,17
SA H.M. PROMOCL	1988	X Privilège CDC	28/4/88	Caisse des Dépôts et Concessions	53 652,20	10 958,02	3,82	A	V	LIBRETA	4,082	V	LIBRETA	1,700	503,26	2 719,87

Description de l'opération	Année de mobilisation et d'annulation de l'engagement (1)		Dépense pour le service	Opérations prévues au chef de file	Montant initial	Capital restant de fin d'exercice	Durée en années	Période de construction	Taux initial			Taux à la date de vote de budget (6)			Coût global décaissé (7)	Indice en euros au 1er janvier	Années gérées au cours de l'exercice			
	Année	Prévision							Taux indexé (3)	Taux nominal (4)	Taux actualisé (5)	Taux indexé (6)	Montant de vote	Coût global décaissé (7)			En euros (8)	En euros (9)		
SAULEY PRODIGE	1997	X Provis. CDC	Contrat CDC n° 200101	Caution Dégâts et Condamnations	4 786,90	4 274,07	4,00	A	V	LIVRET A	4,008	V	LIVRET A	1,270	-	15,30	244,60	1 107,64	79 602,83	
SAULEY PRODIGE	1997	X Provis. CDC	Contrat CDC n° 200101	Caution Dégâts et Condamnations	207 622,43	07 074,32	4,20	A	V	LIVRET A	4,028	V	LIVRET A	1,270	-	-	242,07	8 004,78	1 107,64	79 602,83
SAULEY PRODIGE	1997	X Provis. CDC	Contrat CDC n° 200101	Caution Dégâts et Condamnations	122 142,16	20 625,47	4,10	A	V	LIVRET A	3,891	V	LIVRET A	1,270	-	-	242,07	8 004,78	1 107,64	79 602,83
SAULEY PRODIGE	1998	X Provis. CDC	Contrat CDC n° 200101	Caution Dégâts et Condamnations	140 872,83	44 266,17	4,00	A	V	LIVRET A	3,691	V	LIVRET A	1,270	-	-	242,07	8 004,78	1 107,64	79 602,83
SAULEY PRODIGE	1998	X Provis. CDC	Contrat CDC n° 200101	Caution Dégâts et Condamnations	8 814,47	2 377,57	0,00	A	V	LIVRET A	3,890	V	LIVRET A	1,270	-	-	242,07	8 004,78	1 107,64	79 602,83
SAULEY PRODIGE	2001	X Provis. CDC	Contrat CDC n° 199701	Caution Dégâts et Condamnations	27 197,20	23 100,17	16,00	A	V	LIVRET A	2,734	V	LIVRET A	1,900	-	-	490,40	1 107,64	1 107,64	1 107,64
SAULEY PRODIGE	2002	X Provis. CDC	Contrat CDC n° 199701	Caution Dégâts et Condamnations	28 590,84	0 640,32	-3,07	A	V	LIVRET A	4,708	V	LIVRET A	1,270	-	-	174,22	2 442,42	1 107,64	1 107,64
SAULEY PRODIGE	2002	X Provis. CDC	Contrat CDC n° 199701	Caution Dégâts et Condamnations	719 390,34	60 810,21	4,17	A	V	LIVRET A	6,534	V	LIVRET A	2 450	-	-	1 802,28	55 818,21	1 107,64	1 107,64
SAULEY PRODIGE	2007	X Provis. CDC	Contrat CDC n° 199701	Caution Dégâts et Condamnations	694 301,26	61 601,80	0,02	A	V	LIVRET A	0,401	V	LIVRET A	2 450	-	-	1 999,00	81 601,80	1 107,64	1 107,64
TOTAL GENERAL					49 600 230,20	20 201 602,24										482 732,88	2 627 677,48			

(1) Voteur : C pour annulation sans annuler, F pour annulation programmée, X pour annuler, K pour annuler (à l'exclusion)
 (2) Indiquer la période des imputations : A : exercice, M : exercice, B : exercice, S : exercice, T : exercice, X : exercice
 (3) Type de vote : F : Vote V : Vote unique C : Compte rendu d'un vote unique qui n'est pas satisfaisant dans certains cas (voir les modalités dans certains cas) et/ou en vertu de la détermination de l'assemblée générale en vertu de la loi de 1962
 (4) Type de vote : F : Vote V : Vote unique C : Compte rendu d'un vote unique qui n'est pas satisfaisant dans certains cas (voir les modalités dans certains cas) et/ou en vertu de la détermination de l'assemblée générale en vertu de la loi de 1962
 (5) Taux annuel, sans frais annexés
 (6) Taux à la date de vote de budget. Pour les opérations à taux variable, indiquer le taux à la date de vote de budget
 (7) Coût global décaissé sans intérêts à la clôture. Formulaire A : 12/12 la date de clôture des opérations, la typologie de la situation (CDC/1997/1970 de 2018/2019 sur les opérations financées depuis leur réalisation effective aux collectivités territoriales) et à 31/12 la date de clôture de l'exercice de l'année 00/11 + Montant initial à l'ouverture + (intérêts décaissés)

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 35 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

- (1) Indiquer l'état du bien mobilier ou immobilier.
 (2) Total = (N°1, N°2, N°3, N°4) + restant cumulé



Annexe 6

Liste des données essentielles des conventions de subventions accordées aux associations, conformément aux dispositions du décret n° 2017-779 du 5 mai 2017 et de l'arrêté du 17 novembre 2017 sur format numérique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FUNCTIONNEMENT					
657302	CCAS de Maubeuge	Subvention de fonctionnement	CCAS de Maubeuge	Autre personne de droit public	1 100 000,00
6574	Amis Fg de Mons (AAMF)	Subvention de fonctionnement	Amis Fg de Mons (AAMF)	Association	1 800,00
6574	Association Fermière Sambre Avenir (AFSA)	Subvention de fonctionnement	Association Fermière Sambre Avenir (AFSA)	Association	400,00
6574	Caroliens (Amicale du Fg St Quentin)	Subvention de fonctionnement	Caroliens (Amicale du Fg St Quentin)	Association	700,00
6574	Comité Miroir Port Albert	Subvention de fonctionnement	Comité Miroir Port Albert	Association	1 000,00
6574	LOT BOUGE	Subvention de fonctionnement	LOT BOUGE	Association	900,00
6574	Pâtisseries d'OI	Subvention de fonctionnement	Pâtisseries d'OI	Association	300,00
6574	Sous-unionistes Sambre-Avenir	Subvention de fonctionnement	Sous-unionistes Sambre-Avenir	Association	300,00
6574	Société Colombophile la France Maubeuge	Subvention de fonctionnement	Société Colombophile la France Maubeuge	Association	300,00
6574	Tennis Maubeuge Val de Sambre	Subvention de fonctionnement	Tennis Maubeuge Val de Sambre	Association	200,00
6574	Den du sang	Subvention de fonctionnement	Den du sang	Association	1 000,00
6574	Echoville de la Sambre	Subvention de fonctionnement	Echoville de la Sambre	Association	3 000,00
6574	Planning Familial du Nord	Subvention de fonctionnement	Planning Familial du Nord	Association	6 000,00
6574	Aldo Arts Mariaux Maubeuge	Subvention de fonctionnement	Aldo Arts Mariaux Maubeuge	Association	1 520,00
6574	Alliance Judo SS	Subvention de fonctionnement	Alliance Judo SS	Association	25 500,00
6574	Amicale cycliste sambre avenir hainaut (ACSAH)	Subvention de fonctionnement	Amicale cycliste sambre avenir hainaut (ACSAH)	Association	400,00
6574	Amicale des pêcheurs de Maubeuge	Subvention de fonctionnement	Amicale des pêcheurs de Maubeuge	Association	1 500,00
6574	AS Douais football	Subvention de fonctionnement	AS Douais football	Association	32 000,00
6574	Handball Maubeuge Val de Sambre	Subvention de fonctionnement	Handball Maubeuge Val de Sambre	Association	36 000,00
6574	Association Sportive Pevineux Françaises	Subvention de fonctionnement	Association Sportive Pevineux Françaises	Association	500,00
6574	Bowling Club Maubeugeois	Subvention de fonctionnement	Bowling Club Maubeugeois	Association	4 000,00
6574	Catapultiers de Maubeuge	Subvention de fonctionnement	Catapultiers de Maubeuge	Association	3 500,00
6574	Cercle d'Ésime de Maubeuge	Subvention de fonctionnement	Cercle d'Ésime de Maubeuge	Association	1 700,00
6574	CCER (Centre d'initiation à la Canoë, à l'Esime, à la boxe française et techniques de Rue)	Subvention de fonctionnement	CCER (Centre d'initiation à la Canoë, à l'Esime, à la boxe française et techniques de Rue)	Association	2 000,00
6574	Club Cyclotouriste Maubeugeois	Subvention de fonctionnement	Club Cyclotouriste Maubeugeois	Association	1 300,00
6574	Club Nautique Les Cheminiers	Subvention de fonctionnement	Club Nautique Les Cheminiers	Association	9 000,00
6574	Club de Pingie Maubeugeois	Subvention de fonctionnement	Club de Pingie Maubeugeois	Association	2 000,00
6574	Dest au Vite (DAV)	Subvention de fonctionnement	Dest au Vite (DAV)	Association	5 000,00
6574	Émulation canoë	Subvention de fonctionnement	Émulation canoë	Association	840,00
6574	Eurosport	Subvention de fonctionnement	Eurosport	Association	2 500,00
6574	FC Épinette	Subvention de fonctionnement	FC Épinette	Association	13 000,00
6574	Futsal Maubeugeois	Subvention de fonctionnement	Futsal Maubeugeois	Association	2 000,00
6574	GSA Les Nérianes	Subvention de fonctionnement	GSA Les Nérianes	Association	670,00
6574	Gymnastique La Maubeugeoise	Subvention de fonctionnement	Gymnastique La Maubeugeoise	Association	14 000,00
6574	Judo arts mariaux Maubeuge	Subvention de fonctionnement	Judo arts mariaux Maubeuge	Association	6 000,00
6574	Karaté Club Maubeuge	Subvention de fonctionnement	Karaté Club Maubeuge	Association	1 300,00
6574	Kirball Club Maubeuge	Subvention de fonctionnement	Kirball Club Maubeuge	Association	1 000,00
6574	Laser Pétanque Maubeuge	Subvention de fonctionnement	Laser Pétanque Maubeuge	Association	300,00
6574	Malodrom chess club	Subvention de fonctionnement	Malodrom chess club	Association	800,00

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	Maubeuge Football Américain	Subvention de fonctionnement	Maubeuge Football Américain	Association	880,00
6574	Maubeuge Marathon	Subvention de fonctionnement	Maubeuge Marathon	Association	12 000,00
6574	Musculation Maubeugeoise	Subvention de fonctionnement	Musculation Maubeugeoise	Association	8 000,00
6574	Olympique de Maubeuge Football	Subvention de fonctionnement	Olympique de Maubeuge Football	Association	1 900,00
6574	Paume maubeugeoise	Subvention de fonctionnement	Paume maubeugeoise	Association	13 800,00
6574	Rugby Club Maubeuge	Subvention de fonctionnement	Rugby Club Maubeuge	Association	35 000,00
6574	Société Hippique Maubeuge	Subvention de fonctionnement	Société Hippique Maubeuge	Association	100 000,00
6574	Team Triathlon Maubeuge	Subvention de fonctionnement	Team Triathlon Maubeuge	Association	1 800,00
6574	UMTT (Union Maubeugeoise de Tennis de Table)	Subvention de fonctionnement	UMTT (Union Maubeugeoise de Tennis de Table)	Association	2 800,00
6574	USM Athlétisme	Subvention de fonctionnement	USM Athlétisme	Association	43 600,00
6574	USM Badminton	Subvention de fonctionnement	USM Badminton	Association	2 500,00
6574	USM Basket	Subvention de fonctionnement	USM Basket	Association	130 400,00
6574	USM Football	Subvention de fonctionnement	USM Football	Association	207 600,00
6574	USM Natation	Subvention de fonctionnement	USM Natation	Association	14 000,00
6574	USM Tennis	Subvention de fonctionnement	USM Tennis	Association	12 000,00
6574	Val de Sambre Volley Club	Subvention de fonctionnement	Val de Sambre Volley Club	Association	4 000,00
6574	Vélo club maubeugeois	Subvention de fonctionnement	Vélo club maubeugeois	Association	2 000,00
6574	Vital Seniors	Subvention de fonctionnement	Vital Seniors	Association	1 500,00
6574	Cartage Mabuse (SM Jean Mabuse)	Subvention de fonctionnement	Cartage Mabuse (SM Jean Mabuse)	Association	40 000,00
6574	Maubeuge Shopping	Subvention de fonctionnement	Maubeuge shopping	Association	18 000,00
6574	Taekwon (Maubeuge 24h)	Subvention de fonctionnement	Taekwon (Maubeuge 24h)	Association	9 000,00
6574	Abs Nouveau 10 Biais	Subvention de fonctionnement	Abs Nouveau 10 Biais	Association	3 000,00
6574	Accueil et Promotion Sambre	Subvention de fonctionnement	Accueil et Promotion Sambre	Association	3 000,00
6574	ADAR (Aide à Domicile en Activités Regroupées)	Subvention de fonctionnement	ADAR (Aide à Domicile en Activités Regroupées)	Association	1 500,00
6574	AMF - AD (Association Maubeugeoise Financement Aide à domicile)	Subvention de fonctionnement	AMF - AD (Association Maubeugeoise Financement Aide à domicile)	Association	800,00
6574	APEI Papillons Blancs	Subvention de fonctionnement	APEI Papillons Blancs	Association	2 900,00
6574	APF (Paralyse de France)	Subvention de fonctionnement	APF (Paralyse de France)	Association	500,00
6574	Association familiale des NÉVRES	Subvention de fonctionnement	Association familiale des NÉVRES	Association	700,00
6574	Association La FI	Subvention de fonctionnement	Association La FI	Association	1 000,00
6574	ATD quart monde	Subvention de fonctionnement	ATD quart monde	Association	200,00
6574	Bleues roses	Subvention de fonctionnement	Bleues roses	Association	1 000,00
6574	Caisse de solidarité	Subvention de fonctionnement	Caisse de solidarité	Association	100 000,00
6574	CLCV	Subvention de fonctionnement	CLCV	Association	200,00
6574	CLUC Val de Sambre	Subvention de fonctionnement	CLUC Val de Sambre	Association	2 800,00
6574	Cercle des Anciens de la croix St Omer	Subvention de fonctionnement	Cercle des Anciens de la croix St Omer	Association	700,00
6574	Croix rouge	Subvention de fonctionnement	Croix rouge	Association	2 600,00
6574	Efficience SB	Subvention de fonctionnement	Efficience SB	Association	6 000,00
6574	PHATH (Accidentés de la vie et handicapés)	Subvention de fonctionnement	PHATH (Accidentés de la vie et handicapés)	Association	200,00
6574	GEM La Main tendue	Subvention de fonctionnement	GEM La Main tendue	Association	2 300,00
6574	GENET 21	Subvention de fonctionnement	GENET 21	Association	1 000,00
6574	Mis et Mirvelles	Subvention de fonctionnement	Mis et Mirvelles	Association	2 000,00
6574	Mourette	Subvention de fonctionnement	Mourette	Association	800,00
6574	OZANAM (St Vincent de Paul)	Subvention de fonctionnement	OZANAM (St Vincent de Paul)	Association	1 800,00
6574	Restaurants du cœur	Subvention de fonctionnement	Restaurants du cœur	Association	1 800,00
6574	Secours catholique Nord - Central	Subvention de fonctionnement	Secours catholique Nord - Central	Association	1 500,00
6574	Temps des Seniors	Subvention de fonctionnement	Temps des Seniors	Association	700,00
6574	ADAL (Asso pour le Développement de l'At Lyrique)	Subvention de fonctionnement	ADAL (Asso pour le Développement de l'At Lyrique)	Association	2 000,00
6574	AGMAT (Asso Généalogie Maubeuge Avenir's Trévoche)	Subvention de fonctionnement	AGMAT (Asso Généalogie Maubeuge Avenir's Trévoche)	Association	600,00

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	Arts de Lurgat et de l'architecture moderne	Subvention de fonctionnement	Arts de Lurgat et de l'architecture moderne	Association	3 000,00
6574	Arts des orgues St Pierre St Paul	Subvention de fonctionnement	Arts des orgues St Pierre St Paul	Association	500,00
6574	Maubeuge Art et Culture	Subvention de fonctionnement	Maubeuge Art et Culture	Association	8 500,00
6574	Arts et travaux	Subvention de fonctionnement	Arts et travaux	Association	1 500,00
6574	Atelier théâtre	Subvention de fonctionnement	Atelier théâtre	Association	700,00
6574	Big Band Maubeuge	Subvention de fonctionnement	Big Band Maubeuge	Association	600,00
6574	Bouger Rock	Subvention de fonctionnement	Bouger Rock	Association	15 000,00
6574	Chœur Madelonka "A cœur joie"	Subvention de fonctionnement	Chœur Madelonka "A cœur joie"	Association	1 300,00
6574	Clé des Géométries	Subvention de fonctionnement	Clé des Géométries	Association	10 000,00
6574	Energy Dance	Subvention de fonctionnement	Energy Dance	Association	500,00
6574	ExCercis	Subvention de fonctionnement	ExCercis	Association	8 000,00
6574	Harpe en Avancés (ADPMH)	Subvention de fonctionnement	Harpe en Avancés (ADPMH)	Association	3 000,00
6574	Idem + arts	Subvention de fonctionnement	Idem + arts	Association	30 000,00
6574	Malbodum museum	Subvention de fonctionnement	Malbodum museum	Association	4 500,00
6574	Maubeuge Bienvenue	Subvention de fonctionnement	Maubeuge Bienvenue	Association	600,00
6574	Nos Arts du Ciel de Lune (Bien vivre à la Jybuut)	Subvention de fonctionnement	Nos Arts du Ciel de Lune (Bien vivre à la Jybuut)	Association	800,00
6574	Passions Musées Calixa Ancennes	Subvention de fonctionnement	Passions Musées Calixa Ancennes	Association	800,00
6574	Photo club	Subvention de fonctionnement	Photo club	Association	1 500,00
6574	Renaissance Vautin	Subvention de fonctionnement	Renaissance Vautin	Association	25 000,00
6574	Solo Show Autonival	Subvention de fonctionnement	Solo Show Autonival	Association	1 000,00
6574	Secteur 7	Subvention de fonctionnement	Secteur 7	Association	10 000,00
6574	Société des concerts de conservation	Subvention de fonctionnement	Société des concerts de conservation	Association	2 000,00
6574	Société Philharmonique Maubeuge	Subvention de fonctionnement	Société Philharmonique Maubeuge	Association	5 000,00
6574	UTEL (Université du Temps Libre)	Subvention de fonctionnement	UTEL (Université du Temps Libre)	Association	1 200,00
6574	CCT Le Mariage	Subvention de fonctionnement	CCT Le Mariage	Association	80 000,00
6574	ACUF (Anciens Combattants de l'Union Française)	Subvention de fonctionnement	ACUF (Anciens Combattants de l'Union Française)	Association	100,00
6574	Amicale des Anciens des Chars et Bredes Cavalerie de Maubeuge	Subvention de fonctionnement	Amicale des Anciens des Chars et Bredes Cavalerie de Maubeuge	Association	500,00
6574	Amicale des Anciens Mairis et Mairis Anciens Combattants Centre Ancennes	Subvention de fonctionnement	Amicale des Anciens Mairis et Mairis Anciens Combattants Centre Ancennes	Association	500,00
6574	ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance)	Subvention de fonctionnement	ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance)	Association	150,00
6574	Association pour le Mémoire du Général De Gaulle	Subvention de fonctionnement	Association pour le Mémoire du Général De Gaulle	Association	500,00
6574	Fédération Nationale des Combattants Républicains (FNCR)	Subvention de fonctionnement	Fédération Nationale des Combattants Républicains (FNCR)	Association	180,00
6574	FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Afrique du nord)	Subvention de fonctionnement	FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Afrique du nord)	Association	180,00
6574	FNRC (Fédération Nationale des Retraités de la Gendarmerie)	Subvention de fonctionnement	FNRC (Fédération Nationale des Retraités de la Gendarmerie)	Association	180,00
6574	Médaille du Travail Maubeuge-Louvain et environs	Subvention de fonctionnement	Médaille du Travail Maubeuge-Louvain et environs	Association	500,00
6574	Société Nationale d'Etude de la Médaille Militaire 140ème section de Maubeuge	Subvention de fonctionnement	Société Nationale d'Etude de la Médaille Militaire 140ème section de Maubeuge	Association	180,00
6574	ONM (Association des membres de l'Ordre National du Mérite de l'arrondissement d'Avranches/Seine)	Subvention de fonctionnement	ONM (Association des membres de l'Ordre National du Mérite de l'arrondissement d'Avranches/Seine)	Association	100,00

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6374	UAPM (Union des Associations Pentecostes de Maubeuge)	Subvention de fonctionnement	UAPM (Union des Associations Pentecostes de Maubeuge)	Association	500,00
6374	ADCPG CATM TOE	Subvention de fonctionnement	ADCPG CATM TOE	Association	200,00
6374	UNC (Union Nationale des anciens Combattants) de Maubeuge	Subvention de fonctionnement	UNC (Union Nationale des anciens Combattants) de Maubeuge	Association	800,00
6374	ACSM (Association des Centres Sociaux de Maubeuge)	Subvention de fonctionnement	ACSM (Association des Centres Sociaux de Maubeuge)	Association	200 000,00
6374	Amis de la Bulle	Subvention de fonctionnement	Amis de la Bulle	Association	9 800,00
6374	Club Les Lagrange	Subvention de fonctionnement	Club Les Lagrange	Association	1 000,00
6374	Comité Olympique 2018	Subvention de fonctionnement	Comité Olympique 2018	Association	300,00
6374	Comité des Miss Provinces Françaises	Subvention de fonctionnement	Comité des Miss Provinces Françaises	Association	1 000,00
6374	Comité des Filles Sous-le-Bois	Subvention de fonctionnement	Comité des Filles Sous-le-Bois	Association	9 800,00
6374	Maison de l'homme	Subvention de fonctionnement	Maison de l'homme	Association	1 700,00
6374	Rézois	Subvention de fonctionnement	Rézois	Association	500,00
6374	Regards	Subvention de fonctionnement	Regards	Association	8,00
6374	Tienjein	Subvention de fonctionnement	Tienjein	Association	6 000,00
6374	Les Jardins de Maubeuge et de la vallée de la Sambre	Subvention de fonctionnement	Les Jardins de Maubeuge et de la vallée de la Sambre	Association	1 700,00
6374	Jardins Fertiles de Givieux	Subvention de fonctionnement	Jardins Fertiles de Givieux	Association	500,00

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.



Annexe 7

Ensemble des annexes budgétaires prévues par l'instruction M14 renseignées, notamment celles relatives au refinancement de dette, aux variations du patrimoine, aux engagements pris par la commune, aux autorisations de programme et aux concours attribués à des tiers.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/2019	3 SOURS OPTIQUE FILAIRE USB (1477)	50,28	12,57	4
01/01/2019	ROUTEUR 4G (1592)	174,06	43,52	4
01/01/2019	CHARIOT MENAGE PORTE DE MONS (1625)	170,80	22,35	8
01/01/2019	2 LAMPES DE BUREAUX (1672)	209,28	20,93	10
01/01/2019	IPHONE 8 GRIS DGS (1801)	369,60	92,40	4
01/01/2019	GYM DULIEU (1814)	289,36	0,00	0
01/01/2019	FAUTEUIL ALLAITEMENT FRIMOUSSE (1819)	323,10	26,93	12
01/01/2019	LIASON RADIO (1863)	304,00	0,00	0
01/01/2019	2 APPAREILS PHOTOS DGST (1867)	397,78	49,72	8
01/01/2019	AUMENTATION EAU FERME DU ZOO (2038)	523,60	65,45	8
01/01/2019	SCANNER LOGICIEL COURRIER (2037)	611,26	152,83	4
01/01/2019	TRONCONEUSE ELAGUEUSE STHL (2094)	583,20	72,90	8
01/01/2019	PLAQUE INAUGURALE STHRAU (2203)	717,80	89,70	8
01/01/2019	LANTERNE SUR SUPPORT ENEDIS (2288)	836,00	0,00	0
01/01/2019	8 POTELETS SERV EVEHEMENTIEL (2304)	894,00	111,75	8
01/01/2019	ALIM ELECTRIQUE ENCLOS HPPD (2361)	364,00	0,00	0
01/01/2019	4 FAUTEUILS DE BUREAU (2417)	1 003,16	83,59	12
01/01/2019	BI 25 RUE DE L'HOSPICE (2576)	1 194,00	79,60	15
01/01/2019	PRDG URBAIN ET ARCHITECTURALE (2623)	1 188,00	0,00	0
01/01/2019	VOLET GARAGE MUNICIPAL (2678)	1 276,00	0,00	0
01/01/2019	CONCOURS MARCHÉ COUVERT (2688)	1 320,00	0,00	0
01/01/2019	AV+VALLE MARRONNIERS CORNÉILLE (2700)	1 320,00	0,00	0
01/01/2019	RESEAU DE CHALEUR URBAIN (2742)	1 390,80	0,00	0
01/01/2019	VIDEO SURV PM ARMEMENT (2786)	2 003,28	500,77	4
01/01/2019	TOITURE PIGNOL (2804)	1 512,00	0,00	0
01/01/2019	BLOCS BETON DIV MANIFESTATIONS (2886)	1 580,00	247,50	8
01/01/2019	OS LAMARTINE (2871)	1 576,04	0,00	0
01/01/2019	VOIRIE 2017 - 2EME PARTIE (3104)	2 818,52	583,70	5
01/01/2019	ESPACE HUGO (3323)	3 363,53	0,00	0
01/01/2019	BOXS HIVERNAGE MOUTONS (3339)	3 327,87	491,00	8
01/01/2019	PRIMAIRE ROUTE DE MONS (3412)	3 780,00	0,00	0
01/01/2019	BROYEUR DE BRANCHES ZOO (3467)	4 740,00	592,50	8
01/01/2019	ILLUMINATIONS PONT DORMANT (3488)	4 953,00	618,13	8
01/01/2019	CADRE METALLIQUE SUR GARAGES (3522)	9 250,00	657,00	8
01/01/2019	VIDEO PROJECTEUR SALON HONNEUR (3672)	8 336,40	2 084,10	4
01/01/2019	LOGICIEL COURRIER MAARCH (4424)	31 973,82	0,00	2
01/01/2019	RENAULT MASTER STS CTM (4445)	39 600,00	4 950,00	5
01/01/2019	FDI VOIRIES MANDOR FOOD OCEANS (4517)	52 406,88	10 481,37	5
02/01/2019	BI RESIDENCE VAUBAN BLOC C (2633)	1 194,00	0,00	15
03/01/2019	BI RUE DES BLEUETS PI N 54 (2628)	1 194,00	0,00	15
03/01/2019	PI N 93 33 RUE DES BLEUETS (2630)	1 194,00	0,00	15
03/01/2019	AMENAGEMENT BUREAU M. ROULIERS (2956)	1 936,28	0,00	12
08/01/2019	BI RUE D'ARTOIS (2629)	1 194,00	0,00	15
08/01/2019	MSS CT MARRONNIERS CORNÉILLE (3209)	3 210,00	0,00	0
10/01/2019	PUPITRE SERVICE PROTOCOLE (2480)	1 019,49	0,00	12
10/01/2019	BI 53 RUE DE L'ANCIENNE PLACE (2632)	1 194,00	0,00	15
11/01/2019	STATION DE TRAVAIL POUR LE CSU (2835)	1 570,80	0,00	4
14/01/2019	VIDEOPROJECTEUR (1944)	362,49	0,00	4
14/01/2019	DIAG AMIANTE COUBERTIN (2821)	1 582,56	0,00	0
15/01/2019	CUMULUS FERME DU ZOO (1668)	411,17	0,00	8
15/01/2019	PI 33 RUE GEORGES DUBUT (2831)	1 194,00	0,00	15
16/01/2019	CHENIL POUR CHIENS DU BERGER (1674)	180,36	0,00	8
16/01/2019	CHENIL CHIENS BERGER MUNICIPAL (1802)	378,52	0,00	8
21/01/2019	VIDEO SURV SALLES 2E ET 6E (2032)	2 688,68	0,00	4
22/01/2019	DEVELOPPEMENT AS 400 (2719)	1 440,00	0,00	2

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
22/01/2019	Maison des associations rue Couturale (3462)	4 120,10	0,00	0
23/01/2019	SALLE STHRAU (3142)	5 976 010,17	0,00	0
28/01/2019	MOBLIER SALLE STHRAU (1708)	210,00	0,00	0
28/01/2019	2 ORDINATEURS PORTABLE (2842)	1 406,54	0,00	4
28/01/2019	MISSION CT HOSTELLERIE (2874)	1 704,00	0,00	0
28/01/2019	9 CHAOSYS PROPRIETE URBAINE (3918)	10 029,96	0,00	8
31/01/2019	3 FAUTEUILS DE BUREAU HDV (2392)	688,58	0,00	12
31/01/2019	PLAN TOPO PLACE DE WATTIGNIES (3781)	7 600,00	0,00	0
01/02/2019	BATIMENT PARC ACTIVITE DOUZES (3234)	2 680,58	0,00	0
04/02/2019	PARKING MARRONNIERS CORNELLE (3020)	2 121,60	0,00	0
04/02/2019	TROTTOIR RUE BATHAT (3107)	2 348,16	0,00	0
05/02/2019	BOOSTER DEPANNAGE VEHICULES (2268)	710,49	0,00	8
05/02/2019	PARCELLE RUE D'HAUTMONT (2930)	1 066,00	0,00	0
06/02/2019	EUPHONIUM CONSERVATOIRE (2384)	870,00	0,00	8
07/02/2019	2 TROMBONES CONSERVATOIRE (2811)	1 523,10	0,00	8
08/02/2019	SOUFFLEUR ELECTRIQUE (2848)	1 630,00	0,00	8
15/02/2019	CONGELATEUR PROPRIETE URBAINE (1827)	289,89	0,00	8
15/02/2019	SEGE MODUL ADAPTE POUR ELEVE (2267)	709,58	0,00	12
15/02/2019	3 TONNELLES SERVICE LOGISTIQUE (3119)	2 482,40	0,00	8
18/02/2019	TRACTEUR AGRICOLE ENVIRONNEMENT (2382)	864,00	0,00	8
20/02/2019	DETECTEUR DE FAUX BILLETS (1988)	427,20	0,00	8
22/02/2019	GRATOIRE PIERRE FOREST (3515)	4 560,00	0,00	0
22/02/2019	MASTER RENAULT OCCASION ENVRO (4175)	16 580,00	0,00	8
26/02/2019	DESTRUCTEUR DE DOCUMENTS (1789)	278,00	0,00	10
26/02/2019	SMARTPHONE PV PM (3810)	9 885,60	0,00	4
27/02/2019	PLATEFORME CIVOCRACY (3378)	3 848,00	0,00	2
27/02/2019	DIVERS DIAG CPAM CAF (3043)	8 851,20	0,00	0
28/02/2019	GYMNASIE JEAN FORET (1787)	270,00	0,00	0
28/02/2019	4 BECS DE CLARINETTES (1879)	324,40	0,00	8
28/02/2019	KYLOPHONE (1030)	375,00	0,00	8
28/02/2019	CLARINETTE (2084)	480,00	0,00	8
28/02/2019	"PLAN TOPO PARTIEL "LE PREURE" (2734)"	1 374,00	0,00	0
28/02/2019	V1310-1313-1315-1316-1318-1320 (3584)	5 105,00	0,00	0
28/02/2019	CENTRE SOCIAL LA FRATERNITE (4397)	20 748,17	0,00	0
02/03/2019	CLAVIER PIANO (1886)	205,00	0,00	8
04/03/2019	PROG URBAINE ET ARCHITECTURALE (2118)	540,00	0,00	0
05/03/2019	SALEUSE ELECTRIQUE (2451)	970,00	0,00	8
05/03/2019	5 BANQUETTES HYDRAULIQUE (2722)	1 350,00	0,00	12
06/03/2019	BI 228 RUE D'HAUTMONT PI 106 (2636)	1 184,00	0,00	15
06/03/2019	DIAG AMANTS CHATEAU MAINTENON (2728)	1 360,08	0,00	0
11/03/2019	BARQUE SERVICE ENVIRONNEMENT (2186)	607,90	0,00	8
11/03/2019	BI ANGLE BOULONNIERE ESPERANCE (2634)	1 184,00	0,00	15
11/03/2019	BI 30 RUE DU PONT DE PIERRE (2635)	1 184,00	0,00	15
12/03/2019	BI 188 RUE DE PONT DE PIERRE (2637)	1 184,00	0,00	15
12/03/2019	PANNEAUX ELECTORAUX ELECTIONS (3862)	8 088,99	0,00	8
14/03/2019	10 PC FIXES SERVICES VALLE (3722)	8 875,40	0,00	4
16/03/2019	5 ALTOS CONSERVATOIRE (3400)	3 725,00	0,00	8
18/03/2019	2 TIMBALES CONSERVATOIRE (3740)	7 092,40	0,00	8
20/03/2019	BI RUE DE MAREUX PI 227 (2638)	1 184,00	0,00	15
20/03/2019	3 VIOLONS 4/4 (3005)	2 094,00	0,00	8
20/03/2019	RENAULT MASTER SERV (4244)	19 900,00	0,00	8
21/03/2019	DEPLOIEMENT DISPO MICROFOLIE (2363)	884,00	0,00	0
22/03/2019	DIAG AMIANTE PLACE WATTIGNIES (2612)	1 184,00	0,00	0
22/03/2019	BI RUE DE GREVAUX PI 142 (2639)	1 184,00	0,00	15
22/03/2019	VIDEO SURVEILLANCE MDH (3763)	7 353,58	0,00	4
25/03/2019	DESHERBEUR (3818)	8 180,00	0,00	8
26/03/2019	PC PORTABLE DGS (3889)	1 739,16	0,00	4
26/03/2019	MOBLIER FTU (2976)	1 887,20	0,00	12
26/03/2019	MOBLIER FTU (3255)	2 997,60	0,00	12
26/03/2019	MOBLIER FTU (3516)	4 532,40	0,00	12
26/03/2019	RENAULT MASTER SERV PROPRIETE (4155)	15 980,00	0,00	8
26/03/2019	MERCEDES SPRINTER ENVIRONNEM (4480)	38 360,00	0,00	8
26/03/2019	PRU SOUS LE BOIS 2ND ACOMPTE (4984)	318 351,11	0,00	5

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
27032019	HAUTBOIS (2819)	1 539,00	0,00	8
28032019	PLAQUE ATELIER RENAISSANCE (1678)	194,40	0,00	8
28032019	PISTOLET DE GRAISSAGE (2151)	579,60	0,00	8
28032019	Mobilier ATELIER RENAISSANCE (2397)	898,49	0,00	12
28032019	FAUTEUIL BUREAU MME LEMPEREUR (1992)	430,62	0,00	12
29032019	MISSION CT ACCESS COUBERTIN (2441)	960,00	0,00	0
29032019	2 RATELIERS FOIN FERME DU ZOO (2529)	1 043,28	0,00	8
29032019	CONSERVATOIRE (5121)	2 402 873,80	0,00	0
30032019	SYSTEME DE TELEPHONE IP (2546)	1 080,00	0,00	0
31032019	GS FERRY (2354)	1 089,57	0,00	0
31032019	BRASSEURS (3895)	8 330,28	0,00	0
31032019	GYM D'ALIEU (5078)	898 782,07	0,00	0
31032019	GS LAMARTINE (5135)	3 428 941,00	0,00	0
01042019	3 FOURS MICRO-ONDES CIMETIERES (1925)	371,70	0,00	8
01042019	Mobilier PRIMAIRE DE JOYEUSE (4399)	29 883,96	0,00	12
01042019	MATERIELLE ELISE DUSSART (4828)	60 876,90	0,00	0
02042019	SOND PORTABLE MEDIATHEQUE (1607)	149,99	0,00	8
02042019	PISTOLET DOSEUR SERV JEUX BOIS (1750)	240,72	0,00	8
02042019	RENAULT MASTER SERV MENUISERIE (4230)	18 590,00	0,00	8
04042019	HOUSSE DE PROTECTION HARPE (1724)	225,00	0,00	8
04042019	DESHERBEUSE-BALAYEUSE (4886)	13 734,36	0,00	8
06042019	REGULATION CHAUDIERE GYM FORET (2250)	694,30	0,00	8
09042019	1 PONEUSE SERVICE MECANIQUE (1518)	69,00	0,00	8
09042019	FTU-BLOCS DE PIERRES (3368)	3 702,49	0,00	8
10042019	LOGICIEL VIDEO KIM (1822)	290,00	0,00	2
12042019	ASPIRATEUR ATELIER RENAISSANCE (1643)	313,75	0,00	8
12042019	JARDINS FAMILIAUX GREVAUX (4711)	62 880,82	0,00	0
15042019	VIOLONS 3/4 (3215)	2 789,98	0,00	8
16042019	ENCENDES DE SONORISATION (1736)	230,00	0,00	8
16042019	ALARME ECOLE DUSSART RACCOR PM (2067)	402,00	0,00	8
16042019	ALARME ECOLE BRASSEURS RACC PM (2068)	402,00	0,00	8
16042019	3 REFRIGERATEURS CIMETIERES (2181)	604,19	0,00	8
16042019	AMO SALLE STRAU (4824)	137 585,43	0,00	0
17042019	VMC PRIMAIRE LAMARTINE (2415)	919,00	0,00	8
19042019	BORNE WIFI PARC ZOOLOGIQUE (2792)	1 440,00	0,00	4
19042019	SALLE JOSEPH BRAS (3227)	2 870,40	0,00	0
19042019	FAISABILITE MARCHÉ COUVERT (3798)	7 860,00	0,00	0
23042019	CUMULUS GYMNASE JEAN FORET (1711)	230,38	0,00	8
23042019	PLACE CONCORDE AM AIRE DE JEUX (3256)	3 000,00	0,00	0
23042019	AIRES DE JEUX PROV'N FRANCAISE (3320)	5 360,00	0,00	0
23042019	AIRE DE JEUX DES PARISIENS (3321)	3 360,00	0,00	0
23042019	AIRE DE JEUX VILLAGE FLEURI (3395)	3 720,00	0,00	0
23042019	AIRE DE JEUX MONTPLAISIR (3396)	3 720,00	0,00	0
23042019	AIRE DE JEUX PONT ALLANT (3397)	3 720,00	0,00	0
24042019	MAT EPINETTE 1 MARRONNIERS (4482)	39 783,47	0,00	0
24042019	ADUS - ACTION COEUR DE VILLE (4488)	40 000,00	0,00	0
25042019	PLAQUE INAUGURALE MAISON ASSO (1588)	110,40	0,00	8
25042019	DESHERBEUR MECANIQUE CRETIERE (3370)	3 568,00	0,00	8
26042019	PLAQUE INAUGURALE MAISON SANTE (1588)	111,60	0,00	8
26042019	CURSEUR MAT A. FRANCK (1694)	203,65	0,00	8
26042019	CHARGEUR MK C3+ (3679)	9 348,00	0,00	8
29042019	STADE DE FOOTBALL EPINETTE (4007)	11 616,90	0,00	0
29042019	FERME DU ZOO (4803)	196 415,80	0,00	0
30042019	TRVX TOUTURES GYMNASE M02H (2440)	960,00	0,00	0
30042019	POMPE VOLIERE DU ZOO (3081)	2 225,48	0,00	8
30042019	BASE ROULANTE G4-1400W ELIC (4481)	36 002,69	0,00	8
30042019	PRIMAIRE MONTPLAISIR M. PAGNOL (4977)	302 989,86	0,00	0
30042019	MAISON DES ASSOCIATIONS (5025)	489 678,01	0,00	0
02052019	TRVX ENTRETIEN PATRIM SCOLAIRE (2547)	1 880,00	0,00	0
02052019	PRIMAIRE DU PONT ALLANT (3670)	1 260,00	0,00	0
02052019	DIAG AMIANTE MAT PONT ALLANT (2671)	1 260,00	0,00	0
06052019	TERRAIN FOOT EPINETTE (2311)	793,29	0,00	8
06052019	B RUE DHAUTMONT P1 105 (2640)	1 194,00	0,00	15

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
13/05/2019	CHATEAU MAINTERON (2661)	1 290,00	0,00	0
11/05/2019	MEUBLE POUR SONRISATION ZOO (1778)	281,00	0,00	12
13/05/2019	CH18634118 - FOURNITURE DE MOBILIERS-URBAINS (2378)	864,00	0,00	0
13/05/2019	TAFYS POUR GRAFES ET HIPPOS (2428)	931,22	0,00	8
13/05/2019	MISSION CT GYMNASSE J-FORET (3298)	2 240,00	0,00	0
14/05/2019	CUMULUS POLICE MUNICIPALE (1738)	234,82	0,00	8
14/05/2019	TENTES POUR LES ALSH (2858)	1 242,00	0,00	8
15/05/2019	TENTES NOMADE ZOO (4473)	37 632,00	0,00	8
16/05/2019	ELECTROVANNE GAZ EX BDF (2345)	839,40	0,00	8
16/05/2019	81 RUE PIERRE CURIE PI 119 (2982)	2 020,90	0,00	15
16/05/2019	LOGT RUE MARIEUX-BRCHT EP (3867)	9 072,91	0,00	0
16/05/2019	SITE PATUREAU SALLE J. BRAS (5081)	1 014 302,85	0,00	0
20/05/2019	PAT SCOLAIRES FERRY TILLEUL (2364)	664,00	0,00	0
20/05/2019	PI 208 RUE JEAN JAURES (2800)	1 146,00	0,00	15
20/05/2019	PI 211 14 BD CHATEAUBRIAND (2841)	1 194,00	0,00	15
20/05/2019	CRPS GYMNASSE FORET (3836)	1 564,00	0,00	0
20/05/2019	ALARME INTRUSION GYMNASSE FORET (3197)	2 737,20	0,00	8
21/05/2019	1 MASQUE SOUDEUR (1601)	141,00	0,00	8
21/05/2019	CLIMATISEUR CENTRE SUPERVISION (1099)	349,00	0,00	8
21/05/2019	HERBES ELECTRIQUES ZOO (3893)	8 525,00	0,00	8
22/05/2019	BOUTIQ ZOO EXTINCTEURS PLAN IN (1580)	419,69	0,00	15
22/05/2019	CORS D'HARMONIE (2539)	1 060,00	0,00	8
22/05/2019	ALARME INTRUSION M.A PRESIDENT (3054)	2 293,26	0,00	8
22/05/2019	ALARME INTRUSION MDA (3274)	3 086,40	0,00	8
22/05/2019	MOBIER FTU (3324)	3 365,40	0,00	12
22/05/2019	ETUDE SOL MARCHE COUVERT (4209)	19 800,00	0,00	0
23/05/2019	2 PLAQUES INAUGURALES ZOO (1715)	223,20	0,00	8
23/05/2019	10 PC DIVERS SERVICES (3734)	6 720,00	0,00	4
24/05/2019	MOBIER FTU (1864)	324,00	0,00	0
24/05/2019	TRONCONEUSE ET SOUFFLEUR ZOO (2454)	883,20	0,00	8
27/05/2019	ALARME INTRUSION MASON FOLIES (3188)	2 622,00	0,00	8
27/05/2019	RADAR PM (3059)	5 044,80	0,00	8
27/05/2019	CHAUDIERE GAZ FERME DU ZOO (3886)	5 121,60	0,00	8
27/05/2019	DEBROUSSILLEUSE A LAMES (4249)	20 100,00	0,00	8
28/05/2019	CLAVIER A BADGE PROUETTES (2197)	618,00	0,00	8
29/05/2019	MATERIEL ENTRETIEN CIMETIERES (1798)	270,40	0,00	8
29/05/2019	AMANTE ELEMENTAIRE M. PAGONOL (3429)	934,80	0,00	0
31/05/2019	PERCEUSE VISSEUSE - JEUX BOIS (1961)	405,07	0,00	8
31/05/2019	DIAG STRUCTURE COLL COUTELLE (3075)	2 268,00	0,00	0
31/05/2019	PARKING GYM J FORET (4417)	31 736,00	0,00	0
31/05/2019	LA LUNA - ESPACE SCULFORT (5144)	8 638 253,04	0,00	0
03/06/2019	AMO SDF SLB (4085)	14 429,42	0,00	0
03/06/2019	PARC ANIMALIER (5128)	2 884 646,98	0,00	0
04/06/2019	DIAG 452 RUE D HAUTMONT (3103)	2 332,80	0,00	0
04/06/2019	MOBIER FTU (3421)	3 836,30	0,00	12
04/06/2019	FDC AVENUE DE FERRIERE SOLDE (5023)	472 217,49	0,00	5
05/06/2019	STATIONNT 61 RTE D'AVESNES (1870)	417,33	0,00	5
05/06/2019	STATIONNT 31 RTE D'AVESNES (2040)	485,16	0,00	5
05/06/2019	INTERDIC STATIONNT TOURAINE (2147)	989,60	0,00	5
05/06/2019	DIVERSES ZONES DE STATIONNEMT (2205)	687,58	0,00	5
05/06/2019	AMENAGEMENT BUREAU M HADJ SAFI (2858)	1 642,70	0,00	12
05/06/2019	LOGICEL FORE ET MARCHES (3285)	3 168,00	0,00	2
07/06/2019	AMANTE ANCIEN COLL VAUBAN (3336)	828,00	0,00	0
08/06/2019	RENOV ECLAIRAGE TERRAINS FOOT (2365)	884,00	0,00	0
10/06/2019	RENOV ELECTRIQUE GS FERRY (2368)	804,00	0,00	0
11/06/2019	EQUIPEMENTS SCOOTERS PM (3835)	8 391,22	0,00	8
12/06/2019	MANGE DEBOUT EVENEMENTEL (2238)	679,90	0,00	12
12/06/2019	PRM EPHETTE I CORNILLE (4710)	82 139,72	0,00	0
13/06/2019	AMANTE ET PLOMB HOV ETAGE1 (2362)	868,50	0,00	0
13/06/2019	ETUDES NPMRU ACOMPTE 1 (4665)	87 051,05	0,00	5
14/06/2019	PLAQUE BOUTIQUE SOLIDAIRE (1598)	129,80	0,00	8
14/06/2019	PLAQUE HAUG JARDINS ECRIVAINS (1567)	136,60	0,00	8

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
14/06/2019	PLAQUE INAUG JARDINS GREVAUX (1588)	129,80	0,00	8
16/06/2019	PEINTURE ET SOLS ECOLE PIGNOL (2307)	864,00	0,00	0
18/06/2019	CASQUE STADE LEO LAGRANGE (1484)	45,00	0,00	8
18/06/2019	TAILLE HAIES STADE L. LAGRANGE (2038)	482,00	0,00	8
18/06/2019	SOUFFLEUR STADE LEO LAGRANGE (2131)	552,00	0,00	8
18/06/2019	DEBROUSSAILLEUSE STADE (2132)	552,00	0,00	8
19/06/2019	TABLES SALLE D'HONNEUR (2551)	1 692,72	0,00	12
19/06/2019	FOYER DES ANCIENS DOUZES (4787)	121 468,96	0,00	0
21/06/2019	GLET PARE BALLE M. MARTINEZ (2349)	854,83	0,00	8
21/06/2019	SALLE GENAUDET (3012)	401 726,73	0,00	0
22/06/2019	MICROFOLIE FRT - POSE MATERIEL (1882)	324,00	0,00	0
24/06/2019	DIVERS PANNEAUX FTU (3133)	2 457,80	0,00	8
24/06/2019	MOBLIER FTU (3454)	4 060,00	0,00	12
25/06/2019	DEBROUSSAILLEUSE POUR LE SERV (2551)	1 044,31	0,00	8
26/06/2019	PANNEAUX FTU (1784)	211,20	0,00	8
26/06/2019	AMO PHASE PROG HALLE COUVERTE (4360)	18 864,00	0,00	0
28/06/2019	CT MENUISERIE PRIM JOYEUSE (2071)	485,00	0,00	0
28/06/2019	CT MENUISERIE MAT JOYEUSE (2072)	495,00	0,00	0
28/06/2019	CT TOITURE PRIM PONT ALLANT (2114)	534,00	0,00	0
28/06/2019	MISSION MO 3 STUDIO8 MAC (2591)	1 134,01	0,00	0
28/06/2019	MOZIN ETUDE STRUCTURE BETON (3885)	9 420,00	0,00	0
28/06/2019	JARDINS FAMILIAUX ECRIVAINS (4789)	114 382,25	0,00	8
01/07/2019	APPLICATION M-CITY (8112)	14 544,00	0,00	3
02/07/2019	FTU (2551)	1 085,00	0,00	0
02/07/2019	MOBLIER FTU (2882)	1 719,59	0,00	12
02/07/2019	DESHERBEUSE THERMIQUE (2942)	1 880,00	0,00	8
03/07/2019	DIAG AMANTE ECOLE JOYEUSE (3487)	4 398,00	0,00	0
03/07/2019	70 FAUTEUILS DE BUREAU (2574)	5 198,40	0,00	12
04/07/2019	CERTIF SIGNATURE ELECTRONIQUE (1582)	122,40	0,00	2
04/07/2019	SUPPORTS POIGNETS (2388)	874,80	0,00	4
04/07/2019	AEROTHERME GARAGE (3723)	7 014,82	0,00	8
05/07/2019	ABAISES DE BORDURE SD JEUMONT (2672)	1 260,28	0,00	5
05/07/2019	PLACE PSH 52 RUE HERMITAGE MBG (2857)	1 845,79	0,00	5
05/07/2019	AY 669 4413CA AY 736 95AJCA (4362)	27 491,67	0,00	0
08/07/2019	BLOCS DE DECORATION FTU (1581)	121,53	0,00	8
08/07/2019	FOURNITURE ET POSE ABRI TUNNEL (4221)	19 141,00	0,00	0
09/07/2019	AMO RESAU DE CHALEUR (4573)	50 700,00	0,00	0
10/07/2019	DOUCHETTE MEDIATHEQUE (1846)	336,20	0,00	8
10/07/2019	FLECHE ET PANNEAU ENTREE (FTU) (1910)	368,60	0,00	8
10/07/2019	AMENAGEMENT BUREAU M. LELEUX (2089)	502,69	0,00	12
11/07/2019	COLONNES ENTERREES PRU SLB (4228)	18 372,14	0,00	5
11/07/2019	TRVX REMPART (4302)	23 902,26	0,00	0
12/07/2019	PLAQUE INAUGURALE GYM FORET (1589)	129,60	0,00	8
12/07/2019	PLAQUE INAUGURALE GYM MOZIN (1590)	129,60	0,00	8
12/07/2019	CONGELATEUR RBM (1642)	165,83	0,00	8
12/07/2019	DIAG AMANTE FERME DU ZOO (1782)	272,16	0,00	0
12/07/2019	ELECTRIFICATEUR BATIMENT OURS (1947)	384,20	0,00	8
12/07/2019	IFAD DIRECTEUR DE CABINET (1962)	406,80	0,00	4
12/07/2019	GYMNASIUM MOZIN (4864)	124 815,59	0,00	0
16/07/2019	OUTILLAGE SERV JARDINAGE (1008)	358,81	0,00	8
16/07/2019	MEULEUSE (1945)	382,48	0,00	8
16/07/2019	POSTE MG PORTABLE (2887)	1 734,92	0,00	8
16/07/2019	RING DE BOXE SUR PODIUM (4107)	14 433,36	0,00	8
17/07/2019	CHIFFONNIERE - TRVX DIVERS ET ENTRETIEN VOIRES (2368)	884,00	0,00	8
17/07/2019	CHIFFONNIERE - TRVX AMENAGEMENTS AIRES DE JEUX (2369)	884,00	0,00	8
17/07/2019	5 TABLEAUX TRIPTYQUES ECOLES (2941)	1 890,00	0,00	12
18/07/2019	GYMNASIUM PALLOT (4373)	26 404,00	0,00	0
18/07/2019	ECOLE ESPACE VICTOR HUGO (4782)	118 127,98	0,00	0
19/07/2019	STATION PR VIDEO SURVEILLANCE (2762)	1 443,56	0,00	4
19/07/2019	REHABILITATION SALLE STHRAU (4734)	91 306,57	0,00	0
23/07/2019	ARMOIRE BOISSON CHAMBRE FROIDE (3761)	7 320,00	0,00	8

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
23/07/2019	1 MUR ESCALADÉ ARIE JEUX ZOO (2681)	1 395,00	0,00	8
23/07/2019	0322-615861200 PLATEFORME DU JUMPING (BOUC L'EURO (2741)	1 389,00	0,00	0
23/07/2019	3 MIROIRS CMA (2771)	1 476,00	0,00	12
23/07/2019	MUR DES CHAMAINESSES PL. VERTE (4229)	19 421,98	0,00	0
24/07/2019	ORDINATEURS (3790)	7 623,00	0,00	4
25/07/2019	F1930544 REMPLACEMENT IPHONE MME SENECAL DGA SERV (1463)	18,80	0,00	4
25/07/2019	F1930545 - TELEPHONES MESSIEURS BELOUC ET VANDERN (1469)	24,00	0,00	4
25/07/2019	835785 FONCEUSE SERVICE PEINTURE T (1789)	270,82	0,00	8
25/07/2019	F1907015 - IPHONE MONSIEUR LE MAIRE (2404)	904,80	0,00	4
25/07/2019	DEFEUTEUR DE GAZON (3991)	5 320,80	0,00	8
25/07/2019	1 LAMER (3886)	9 490,00	0,00	8
25/07/2019	1 CHANGEUR-TRACTEUR (4071)	13 000,00	0,00	8
25/07/2019	1 FAUCHEUSE DEBROUSSAILLEUSE A (4312)	24 600,00	0,00	8
26/07/2019	LIGNE DE VIE ACCROLU (3483)	4 090,00	0,00	8
29/07/2019	AMO ECOQUARTIER CLOUTIERE (2370)	864,00	0,00	0
29/07/2019	AY 111 SZARCA-AY 130 SAZSCA (4215)	18 686,18	0,00	0
29/07/2019	JUMPY COMBI TAILLE XS PM (4342)	26 395,38	0,00	8
31/07/2019	DIAG AMANTE VICTOR HUGO (1612)	380,00	0,00	0
31/07/2019	ECOLE MAT DE JOYEUSE (2018)	442,50	0,00	0
31/07/2019	PERCEUSE VISSEUSE MAGASIN RUT (2039)	485,13	0,00	8
31/07/2019	DIAG JUMPING (2087)	504,00	0,00	0
31/07/2019	ECOLE PRIM JULES FERRY (2345)	949,80	0,00	0
31/07/2019	DIAGNOSTIC AMANTE SDF CABRI (2041)	2 172,00	0,00	0
31/07/2019	QUARTIER DU CENTRE (4615)	11 880,00	0,00	0
31/07/2019	CREATION PARKING ABORDS COCOM (4391)	29 215,66	0,00	0
31/07/2019	BALAYEUSE EUROPE SERVICE SWING (4806)	127 073,20	0,00	8
02/08/2019	BALAYEUSE-OENIEGEUSE THERMIQUE (2437)	554,01	0,00	8
03/08/2019	ECLAIRAGE STADE GLACIS (1554)	108,00	0,00	0
03/08/2019	ECLAIRAGE STADE PONT ALLANT (1555)	108,00	0,00	0
03/08/2019	ECLAIRAGE STADE JEAN SERRA (1558)	108,00	0,00	0
05/08/2019	CHAUFFE EAU MAT B. HEIDE (1914)	361,68	0,00	8
07/08/2019	DIAG AMANTE COUTELLE (3713)	6 716,40	0,00	0
08/08/2019	MASQUE SOUDURE SERV MECANIQUE (1821)	267,36	0,00	8
09/08/2019	IMPRIMANTE CABINET (0571)	112,79	0,00	4
09/08/2019	IMPRIMANTE ETAT CIVIL (1572)	112,79	0,00	4
12/08/2019	PASSERELLE RTE DE FEIGNIES (4623)	60 221,52	0,00	0
13/08/2019	PASSERELLE RTE DE FEIGNIES (4630)	61 739,62	0,00	0
13/08/2019	1 MEULEUSE SERVICE PROPRETE (1568)	112,28	0,00	8
13/08/2019	1 PERFORATEUR-BURNEUR (2099)	515,26	0,00	8
16/08/2019	CHARIOT SERVICE RH (1836)	307,20	0,00	8
20/08/2019	TRONCONEUSE ZOO (2177)	600,00	0,00	8
20/08/2019	BUT DE FOOTBALL (3992)	4 458,20	0,00	8
21/08/2019	FAUTEUIL BUREAU M. EBEL (2611)	1 021,80	0,00	12
22/08/2019	RELEVÉ TOPO STADE J SERRA (2508)	1 020,00	0,00	0
22/08/2019	MOBILIER PROJET SMOEZELÉN (3092)	2 303,96	0,00	12
22/08/2019	PRU SOUS-LE BOIS ILOT 38 (4430)	33 000,00	0,00	5
22/08/2019	CENTRE SOCIAL PROV FRANCAISES (4854)	141 260,25	0,00	0
26/08/2019	SONORISATION PORTE DE MANS (2868)	1 680,76	0,00	8
26/08/2019	RENOVATION ELECTRIQUE OS FERRY (4299)	15 109,74	0,00	0
27/08/2019	MATERIELLE PONT ALLANT (3033)	537 931,02	0,00	0
29/08/2019	PLAQUE INAUGURALE POLE LAFITTE (1091)	529,90	0,00	8
30/08/2019	TRIVX ECOLE JARDINS DU TILLEUL (1637)	582,00	0,00	0
30/08/2019	PEINTURE ET SOLS ECOLE PAGNOL (1866)	324,00	0,00	0
30/08/2019	TRIVX ECOLE FERRY (2960)	498,00	0,00	0
30/08/2019	AMANTE PLOMB CONSERVATOIRE (2525)	1 038,00	0,00	0
30/08/2019	MISSION MO 3 STUDIOS MAC (3883)	6 242,27	0,00	0
30/08/2019	EQUIPEMENTS CRECHE PIRQUETTE (4099)	29 049,60	0,00	8
30/08/2019	PARKING LA LUNA SCULFORT (4458)	35 937,04	0,00	0
04/09/2019	MATERIELS MICROFOUE (4467)	30 208,80	0,00	4
05/09/2019	SECURISATION ACCES ECOLES (3634)	1 188,00	0,00	0

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
06/09/2019	MATERIEL DE SOUDURE (1771)	257,64	0,00	8
06/09/2019	ECOLE MAT FRG DE MONS (5002)	357 826,83	0,00	0
09/09/2019	ALIM ELECTRIQUE ENCLDS HEMO (4076)	13 320,00	0,00	0
10/09/2019	CAMERA PARC DU TILLEUL (3472)	4 206,80	0,00	4
10/09/2019	VIDEO SURV ARRIERE SALLE BRAS (4302)	23 903,21	0,00	4
11/09/2019	PACK BATTERIE CAMERA (3536)	4 772,40	0,00	4
11/09/2019	VSURVEL CITY STADE P M CURIE (3882)	11 167,58	0,00	4
11/09/2019	SQUARE SAINT SUAPRE (4148)	15 605,52	0,00	0
12/09/2019	VIDEO SURV ECOLE CORNEILLE (3840)	8 488,43	0,00	4
12/09/2019	SALLE PIERRE LOUIS FRESNEL (5024)	473 967,60	0,00	0
13/09/2019	TRVX DEMOLITION BATIMENT (1557)	708,00	0,00	0
13/09/2019	6 CASQUES SCOOTER PM (2331)	819,02	0,00	8
13/09/2019	DIAG GEOTECH MUR DU FREURE (3863)	8 016,80	0,00	0
16/09/2019	FERME DU ZOO (4372)	28 291,27	0,00	0
16/09/2019	CENTRE SOCIAL DES PRESIDENTS (5143)	8 264 291,67	0,00	0
17/09/2019	CHI1902602 - FOURNITURE,INSTALLATION,MAINTENANCE D (2118)	540,00	0,00	0
19/09/2019	AIRE DE JEUX PLACE CONCORDE (1493)	54,00	0,00	0
19/09/2019	AIRE DE JEUX PARC STE EMILIE (1494)	54,00	0,00	0
19/09/2019	AIRE DE JEUX LA MALOGNE (1495)	54,00	0,00	0
19/09/2019	AIRE DE JEUX VILLAGE FLEURI (1497)	54,00	0,00	0
19/09/2019	AIRE DE JEUX PROV FRANCAISES (1498)	54,00	0,00	0
19/09/2019	TERRAIN JUMPING (4891)	188 993,45	0,00	0
23/09/2019	AMPLI SONO SALLE DYHONNEUR (2081)	490,00	0,00	8
24/09/2019	ROLL UP - SERVICE PROTOCOLE (1146)	337,80	0,00	8
24/09/2019	COMPRESSEUR PROOF (2051)	490,00	0,00	8
24/09/2019	F1909415 - MUR D'ECRANS SALLE STRAU (4487)	36 328,80	0,00	4
24/09/2019	HOTEL DE VILLE (5131)	2 941 425,85	0,00	0
25/09/2019	MATERNELLE JARDIN DE TILLEUL (3218)	2 609,41	0,00	0
25/09/2019	PRIMAIRE JULES FERRY (3481)	4 261,41	0,00	0
30/09/2019	ESCADEAU SERVICE JEUX BOIS (1703)	210,70	0,00	8
30/09/2019	CSPS JARDIN DE TILLEUL (2111)	531,00	0,00	0
30/09/2019	PANNEAUX DE SIGNALISATION (2614)	1 168,80	0,00	0
30/09/2019	GRILLES D'EXPOSITIONS (2854)	1 921,72	0,00	8
30/09/2019	11 ASPRATEURS POUR ECOLES (2868)	1 586,80	0,00	8
30/09/2019	ESPACES PUBLICS LA JOYEUSE (3118)	2 400,00	0,00	0
30/09/2019	MISSION CSPS MARRONNIERS (3174)	2 695,00	0,00	0
30/09/2019	MISSION CSPS CORNEILLE (3178)	2 695,00	0,00	0
30/09/2019	PARCELLE RUE DU TREU AU VIN (3755)	8 596,67	0,00	0
30/09/2019	PARCELL 118 1134 RUE CERAMIQUE (4167)	17 465,32	0,00	0
30/09/2019	VOIRIE ESPACE VICTOR HUGO (4808)	56 321,04	0,00	0
30/09/2019	GYMNASIE JEAN FORET (4997)	345 835,54	0,00	0
01/10/2019	PPP LUMIERE GSP 2019 (4998)	75 848,98	0,00	5
02/10/2019	DRAPEAUX TRICOLORE ET EUROPEEN (3217)	2 907,04	0,00	8
02/10/2019	VIDEO SURVEILLANCE ET LIASON (3775)	7 579,78	0,00	4
02/10/2019	VIDEO SURVEILLANCE PF (3933)	10 263,62	0,00	4
02/10/2019	CENTRE MULTI-ACCUEIL EPINETTE (5137)	3 639 370,78	0,00	0
03/10/2019	CHI19085732 - AMELIORATION VIDEOSURVEILLANCE (2371)	864,00	0,00	0
04/10/2019	BOITIER CELLULE ROBINET SDF (1834)	145,71	0,00	8
07/10/2019	CUMULUS SDF DU PT ALLANT (1644)	166,64	0,00	8
07/10/2019	MICRO SERRE TETE (1813)	288,33	0,00	8
07/10/2019	MICRO ATELIER RENAISSANCE SLB (1880)	325,00	0,00	8
07/10/2019	DEBROUSSAILLEUSE STADE LEO L. (2258)	630,00	0,00	8
08/10/2019	CHI19087477 TVX AMENAGEMENT DE 6 AIRES DE JEUX (1496)	54,00	0,00	0
08/10/2019	DIAG SOLIDITE ECOLE ANNE FRANK (2781)	1 500,00	0,00	0
09/10/2019	"1 MEULEUSE "DEWALT" (1845)"	166,92	0,00	8
09/10/2019	"1 POHCEUSE "BANDE DEWALT" (1967)"	410,75	0,00	8
09/10/2019	"1 SCIE SAUTEUSE "DEWALT" (2070)"	494,70	0,00	8
09/10/2019	OUTILLAGE (2174)	993,90	0,00	8
09/10/2019	"1 PERFORATEUR 54V "BOS" (2590)"	1 133,38	0,00	8

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
15/10/2019	BACS PLANTS A ROULETTES S. V (1510)	65,04	0,00	12
15/10/2019	18 SOURIS ERGONOMIQUES (7172)	589,24	0,00	4
15/10/2019	30 SUPPORTS ECRANS (2534)	1 020,60	0,00	4
15/10/2019	MATERIEL VETERINAIRE ZOO (2606)	1 156,44	0,00	8
14/10/2019	LICENCE ADOBE (1970)	412,62	0,00	2
14/10/2019	ILLUMINATIONS NOEL 2019 (3547)	4 918,14	0,00	8
15/10/2019	SWITCH POUR CAMERA PROVINCE FR (1589)	134,68	0,00	4
15/10/2019	PANNEAU ET RTE D'AVESNES (1640)	163,84	0,00	5
15/10/2019	LOGT PCT ECOLE MAT MONTPLAISIR (2254)	895,91	0,00	8
15/10/2019	GROUPE ELECTROGENE PORTABLE (2851)	1 620,90	0,00	8
14/10/2019	MATERIEL DE SONORISATION (2257)	829,00	0,00	8
16/10/2019	ILLUMINATIONS 2019 (4650)	84 376,92	0,00	0
16/10/2019	CPAMCAF (4960)	263 684,75	0,00	0
17/10/2019	KIT MOTO MICRO + ECOUTEURS PM (1871)	412,80	0,00	12
17/10/2019	MAISONNETTE ENFANTS NOEL (3041)	2 929,40	0,00	8
17/10/2019	ARE DE JEUX PLACE CONCORDE (4263)	2 491,90	0,00	0
18/10/2019	MATERIEL ORCHESTRE A L'ECOLE (2760)	1 485,99	0,00	8
16/10/2019	AMENAGEMENT BUREAU MME FOMNESU (2870)	1 675,73	0,00	12
18/10/2019	PLACE DE LA CONCORDE (3048)	637 526,05	0,00	0
21/10/2019	ANALYSE HAF SQUARE ST SUARE (1881)	324,00	0,00	0
21/10/2019	ANALYSE HAF ESPACE V HUGO (2050)	480,00	0,00	0
21/10/2019	MATERIEL CUISINE PIRQUETTES (2306)	788,40	0,00	8
21/10/2019	ETUDE GEOTECH STADE EPINETTE (2852)	1 632,00	0,00	0
21/10/2019	ET GEOTECH STADE PONT ALLANT (3100)	2 328,00	0,00	0
24/10/2019	CLOTURE COUVERTURE ENCLOS ZOO (2625)	1 188,00	0,00	0
25/10/2019	VIDEO SURV PLACE HAMOIR (3671)	10 960,49	0,00	4
26/10/2019	VESTIAIRES STADE JEAN SERRA (2548)	1 080,00	0,00	0
28/10/2019	STADE LEO LAGRANGE (4278)	22 204,43	0,00	0
28/10/2019	STADE LEO LAGRANGE (5077)	959 079,56	0,00	0
29/10/2019	ECRAN POUR VIDEO PROJECTION (1527)	80,69	0,00	4
29/10/2019	2 DISQUES DUR EXTERNE (1542)	95,61	0,00	4
29/10/2019	CH18096957 TVX DEMOLITION SALLE CABRI.MATER DAUDET (1996)	432,00	0,00	0
29/10/2019	CH18096957 TVX DEMOLITION SALLE CABRI.MATER DAUDET (1999)	432,00	0,00	0
29/10/2019	NEON LED ZOO (2321)	866,96	0,00	12
29/10/2019	MSE EN CONFORMITE SDF DOUZES (3717)	5 100,00	0,00	0
29/10/2019	TOILETTE PMR ESP V. HUGO (4088)	13 364,14	0,00	0
29/10/2019	STADE FOOTBALL PONT ALLANT (4862)	36 017,14	0,00	0
29/10/2019	MUR DERRIERE BUILDING (4727)	89 097,94	0,00	0
29/10/2019	STADE RUGBY J. SERRA EPINETTE (4771)	106 142,08	0,00	0
29/10/2019	STADE FOOTBALL OLACIS (4878)	171 120,03	0,00	0
30/10/2019	MAT EPINETTE II BLANCHE NEIGE (4742)	93 748,22	0,00	0
30/10/2019	CHATEAU MAINTENON (4907)	126 496,48	0,00	0
30/10/2019	MAT CHEMIN NOIR ANNE FRANCK (4998)	345 205,38	0,00	0
30/10/2019	MAT EPINETTE I MARRONNIERS (5044)	821 588,57	0,00	0
31/10/2019	MATERIEL SONO ANIMATIONS ZOO (1873)	332,00	0,00	8
31/10/2019	AMO INSTALLATIONS SCENIQUES (4105)	14 400,00	0,00	0
31/10/2019	PRIMAIRE JULES FERRY (4988)	325 230,61	0,00	0
31/10/2019	PRIMAIRE PONT ALLANT (5021)	458 180,56	0,00	0
31/10/2019	MATERNELLE JOYEUSE (5047)	600 871,42	0,00	0
31/10/2019	PRIMAIRE JOYEUSE (5062)	790 112,08	0,00	0
01/11/2019	COLLEGE COLTELLE (5112)	1 689 217,68	0,00	0
04/11/2019	SITE INTERNET ZOO (3897)	9 600,00	0,00	2
05/11/2019	FDC VOIRIE RUE DES CHASSEURS (4056)	58 465,53	2 741,95	5
06/11/2019	SELON LE DEVIS C-JOINT N 061 (3127)	1 368,00	0,00	0
06/11/2019	MATERNELLE JARDINS DU TILLEUL (4008)	200 196,63	0,00	0
07/11/2019	DEMOLITION DE BATIMENTS (1558)	108,00	0,00	0
07/11/2019	PRIMAIRE PAGNOL (4198)	17 878,05	0,00	0
07/11/2019	ARE DE JEUX LA MALOGNE (4603)	29 385,98	0,00	0
07/11/2019	ARE DE JEUX VILLAGE FLEURI (4976)	72 000,00	0,00	0
12/11/2019	MOBILIER SALLE STHRAU (4641)	63 614,60	0,00	12
13/11/2019	FOUR RECEPTION SALLE D'HONNEUR (2052)	480,00	0,00	8

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
14/1/2019	FAC0001042 - DIAGNOSTIC AMIANTE ECOLE MATERNELLE (2214)	600,00	0,00	5
14/1/2019	CMETIERE DU CENTRE (4966)	286 927,25	0,00	0
15/1/2019	REARSE EN ETAT CORBEILLES PROP (3333)	5 420,00	0,00	12
15/1/2019	DIAG AMIANTE SALLE SOIN ZOO (3805)	5 937,83	0,00	0
16/1/2019	SALLE CABRI + PARKING (2526)	864,00	0,00	0
18/1/2019	REMORQUE BEAINE SERV JARDINAGE (3537)	10 320,00	0,00	8
18/1/2019	BROSSE DE DESHERBAGE (4568)	12 360,00	0,00	8
18/1/2019	TRACTEUR KUBOTA (4816)	37 420,00	0,00	5
19/1/2019	SALLE BONQUELLE (4441)	34 190,10	0,00	0
20/1/2019	CAFETERIE HDV (2042)	468,00	0,00	8
20/1/2019	DIVERS PETITS TRVX DE VOIRIE (2260)	700,14	0,00	5
20/1/2019	DACIA SANDERO VOIRIE URBANISME (2677)	8 287,78	0,00	8
20/1/2019	COLONNES ENTERREES GREVAUX MBG (3837)	8 429,76	0,00	5
20/1/2019	CENTRE SOCIAL PROV FRANCAISES (4134)	15 289,68	0,00	0
21/1/2019	CHARIOT DE TRANSPORT + DIABLE (1619)	103,90	0,00	8
21/1/2019	MATERIEL SON INFORMATIQUE NOEL (2021)	447,30	0,00	4
21/1/2019	CMETIERE DE SOUS LE BOS (4793)	119 489,52	0,00	0
22/1/2019	PRIMAIRE JULES FERRY (4906)	341 911,75	0,00	0
25/1/2019	TRANSPALETTE A MAIN (1815)	291,00	0,00	8
26/1/2019	MOBLIER PROUETTES (1923)	370,41	0,00	12
26/1/2019	ILLUMINATIONS DE NOEL (2003)	433,35	0,00	8
26/1/2019	CMETIERE DE DOUZES (4794)	99 201,70	0,00	0
26/1/2019	RUE LIBERTE ET P. COUBERTIN (4926)	230 449,99	0,00	5
27/1/2019	VIDEO SURVEIL NVELLES ZONES (2373)	864,00	0,00	0
27/1/2019	CHARIOT MAINTIEN TEMP CRESCHE P (3860)	1 656,00	0,00	8
27/1/2019	PORTATIF RADIO NEWWOOD PM (3117)	2 287,12	0,00	8
27/1/2019	13 PANNEAUX SECURITAIRES (3277)	3 108,18	0,00	8
27/1/2019	AIRE DE JEUX PROV FRANCAISES (4894)	58 556,74	0,00	0
28/1/2019	ANALYSE ENROBE SORTIE MARIE (3076)	498,00	0,00	0
28/1/2019	MAISON DES HABITANTS (CE SLB) (2151)	375,88	0,00	3
28/1/2019	MAISON DES HABITANTS (CE SLB) (4985)	275 721,17	0,00	0
29/1/2019	CHAUDIERE FERROUETS ZOO (3056)	2 214,54	0,00	8
29/1/2019	GAZ CRECHE PROUETTE (4162)	16 174,88	0,00	0
29/1/2019	VOIRIE PARC ACTIVITE DOUZES (4250)	20 180,00	0,00	0
29/1/2019	ECLAIRAGE FACADE PORTE DE MONS (4519)	41 728,10	0,00	8
29/1/2019	SECURISATION ECOLES VIDEOPHONE (4724)	87 421,87	0,00	4
03/12/2019	AIRE DE JEUX SQUARE H. BOUCHER (4798)	100 448,68	0,00	0
03/12/2019	ACCESSOIRES CMETIERE NATURE (2094)	502,33	0,00	8
03/12/2019	CMETIERE NATURE (3352)	3 482,30	0,00	0
03/12/2019	INSTRUMENT ORCHESTRE A L'ECOLE (3495)	4 383,25	0,00	8
05/12/2019	AIRE DE JEUX LA MALOGNE (1828)	300,00	0,00	0
05/12/2019	AIRE DE JEUX VILLAGE FLEUR (1829)	300,00	0,00	0
05/12/2019	AIRE DE JEUX PROVINCES FRANCAI (1830)	300,00	0,00	0
05/12/2019	IVECO STRATIS 2 CASSONS (4831)	61 800,00	0,00	5
05/12/2019	AIRE DE JEUX PARC STE EMBLE (4640)	60 511,10	0,00	0
05/12/2019	DIVERS MOBILIER URBAIN (4818)	134 260,60	0,00	12
06/12/2019	PLACÉ DE LA CONCORDE ADPTE 1 (4958)	268 380,28	0,00	5
06/12/2019	MO RENOVATION STADE J BERRA (1559)	108,00	0,00	0
09/12/2019	VIDEO SURVEILLANCE (2372)	540,00	0,00	0
09/12/2019	SALLE DES FETES DE DOUZES (2574)	864,00	0,00	0
10/12/2019	AIRES DE LA FERME DU ZOO (4183)	17 540,34	0,00	0
11/12/2019	ALIMENTATION POUR SERVEUR (2251)	694,80	0,00	4
12/12/2019	3 OULETS PARE-BALLES PM (2883)	1 722,00	0,00	8
31/12/2019	TRAVAUX EN REGIE 2019 - MATERIAUX PIECES CI-JOINTE (2272)	713,94	0,00	0
31/12/2019	TRAVAUX EN REGIE 2019 - MATERIAUX PIECES CI-JOINTE (2572)	1 109,90	0,00	0
31/12/2019	TRAVAUX EN REGIE 2019 - MATERIAUX PIECES CI-JOINTE (2617)	1 177,04	0,00	0
31/12/2019	TRAVAUX EN REGIE 2019 - MATERIAUX PIECES CI-JOINTE (2873)	1 887,08	0,00	0
31/12/2019	TRAVAUX EN REGIE 2019 - MATERIAUX PIECES CI-JOINTE (3027)	2 140,11	0,00	0

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
31/12/2019	TRAVAUX EN REGIE 2019 - MATERIAUX PIÈCES C-JOINTE (3387)	3 897,65	0,00	0
31/12/2019	SOLDE PROTOCOLE 200 (5114)	1 606 932,92	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		57 900 223,68	24 873,25	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 31/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
00017 Actes de la de ville	8 388 333,00	0,00	8 388 333,00	1 751 000,00	1 200 000,00	3 920 000,00	1 943 333,00
00048 MFRU - ANRU 2	24 941 626,00	0,00	24 941 626,00	0,00	1 000 000,00	3 285 716,00	20 175 910,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

SEANCE DU 10 DECEMBRE 2019 : DELIBERATION N°153

Affaires Juridiques & Gestion de l'Assemblée
Affaire suivie par Claudine LATOUCHE
☎ 03.27.53.75.32
Ref. : CL / LTOUBEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 3 DECEMBRE 2019

L'an deux mille DIX-NEUF, le DIX DECEMBRE à 18 h 30

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J.-P. COULON - N. LEBLANC - M.-G. MORETTI - M.-C. LALY - N. GOMES-GONCALVES - B. MORIAME - M. DANNEELS - M. GRAS - C. DEROO - N. REFFAS - Y. ZUMSTEIN - C. DEMUYNCK - F. JOURDAIN - J. PAQUE - P. REMIENS - G. CAMBRELENG - P. MATAGNE - G. DEMOUSTIER - P. NESEN - A. PIEGAY - R. PILATO - A. NEZZARI - S. SERHANI - D. DEJARDIN - S. LOCCIOLO - S. CORDIER - F. LEFEBVRE - F. QUESTEL - F. TRINCARETTO - J.-Y. HERBEUVAL - M.-P. ROPITAL - F. FEKIH - C. DI POMPEO - S. ZATAR - N. MONTFORT - X. DUBOIS - L.-A. DE BEJARRY - I. FRATINI

EXCUSE(E)S AYANT DONNE POUVOIR :

Naguib REFFAS : pouvoir à Jean-Pierre COULON
Corine DEMOUSTIER : pouvoir à Arnaud DECAGNY
Sophie CORDIER : pouvoir à Marc DANNEELS
Frédéric LEFEBVRE : pouvoir à Bernadette MORIAME

EXCUSE(E)S :

Marie-Christine MORETTI
Christophe DI POMPEO

ABSENT(E)S :

Jean-Yves HERBEUVAL - Xavier DUBOIS - Louis-Armand DE BEJARRY - Abdelhakim NEZZARI - Irina FRATINI -

SECRETARE DE SEANCE : Stéphanie LOCCIOLO

OBJET N°11 : Ville - Réajustement de l'autorisation de programme APCP n°47 - Action cœur de ville.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment :

- L'article L2311-3 relatif aux dotations budgétaires

- L'article R2311-9 relatif aux autorisations de programme et aux crédits de paiement

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu la délibération n°98 du 10 septembre 2018 relative à la création de l'autorisation de programme et des crédits de paiement n°47 - Action Cœur de Ville,

Vu la délibération n°67 du 18 juin 2019 relative au vote du compte administratif 2018,

Vu l'avis favorable de la Commission « Finances, Travaux, Environnement » en date du 02/12/2019.

Considérant que les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme (AP) et des crédits de paiement (CP),

Considérant que cette procédure permet à la Ville de ne pas faire supporter à son budget annuel l'intégralité d'une dépense pluriannuelle, mais seulement les dépenses à régler au cours de l'exercice.

Considérant que cette procédure permet de mettre en œuvre la pluri annualité des investissements publics, en respectant les principes budgétaires tout en renforçant la sécurité des engagements vis-à-vis des tiers,

Considérant que par délibération n°29 du 29 mars 2019, l'assemblée délibérante décidait le réajustement de l'autorisation de programme et crédits de paiement n°47 - Action cœur de ville, comme suit :

Autorisation de programme	N° AP	N° OPERATION	MONTANT DE L'AP	CREDITS DE PAIEMENTS 2019	CREDITS DE PAIEMENTS 2019	CREDITS DE PAIEMENTS 2020	CREDITS DE PAIEMENTS 2021	CREDITS DE PAIEMENTS 2022
Action cœur de ville	47	2019001	8 398 333.00	798 333.00	1 755 000.00	3 500 000.00	1 600 000.00	745 000.00

Considérant que cette autorisation de programme a été créée dans le cadre du programme de reconquête du centre-ville que souhaite mener la municipalité,

Considérant que dans ce programme est inscrite la réalisation d'une halle couverte et close (études et travaux) et des études relatives au programme Cœur de Ville,

En conséquence, il convient de réajuster le montant de cette autorisation de programme selon les modalités suivantes :

Autorisation de programme	N° AP	N° OPERATION	MONTANT DE L'AP	CREDITS DE PAIEMENTS 2019	CREDITS DE PAIEMENTS 2020	CREDITS DE PAIEMENTS 2021	CREDITS DE PAIEMENTS 2022	CREDITS DE PAIEMENTS 2023
Action cœur de ville	47	2018001	8 398 333,00	1 755 000,00	1 200 000,00	3 500 000,00	1 600 000,00	343 333,00

Par ces motifs, il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'accepter** les modifications suivantes :

Autorisation de programme	N° AP	N° OPERATION	MONTANT DE L'AP	CREDITS DE PAIEMENTS 2019	CREDITS DE PAIEMENTS 2020	CREDITS DE PAIEMENTS 2021	CREDITS DE PAIEMENTS 2022	CREDITS DE PAIEMENTS 2023
Action cœur de ville	47	2018001	8 398 333,00	1 755 000,00	1 200 000,00	3 500 000,00	1 600 000,00	343 333,00

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

- **Accepte** les modifications mentionnées ci-dessus.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L. 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire de Maubeuge,


Arnaud DECAGNY



Transmis en Sous-Préfecture le :
 Affiché le : 16/12/2019
 Notifié le :

SEANCE DU 10 DECEMBRE 2019 : DELIBERATION N°154

Affaires juridiques & Gestion de l'Assemblée
Affaire suivie par Claudine LATOUCHE
☎ 03.27.53.75.32
Ref. : CL / LTOUBEAUX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 3 DECEMBRE 2019

L'an deux mille DIX-NEUF, le DIX DECEMBRE à 18 h 30

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J-P. COULON - N. LEBLANC - M.C. MORETTI - M.C. LALY - N. GOMES-GONCALVES - B. MORIAME - M. DANNEELS - M. GRAS - C. DEROO - N. REFFAS - Y. ZUMSTEIN - C. DEMUYNCK - F. JOURDAIN - J. PAQUE - P. REMIENS - G. CAMBRELENG - P. MATAGNE - C. DEMOUSTIER - P. NÉSÉN - A. PIEGAY - R. PILATO - A. NEZZARI - S. SERHANI - D. DEJARDIN - S. LOCOCCIOLO - S. CORDIER - F. LEFEBVRE - F. QUESTEL - F. TRINCARETTO - J-Y. HERBEUVAL - M.P. ROPITAL - F. FEKIH - C. DI POMPEO - S. ZATAR - N. MONTFORT - X. DUBOIS - L.A. DE BEJARRY - L. FRATINI

EXCUSE(E)S AYANT DONNE POUVOIR :

Naguib REFFAS : pouvoir à Jean-Pierre COULON
Corine DEMOUSTIER : pouvoir à Arnaud DECAGNY
Sophie CORDIER : pouvoir à Marc DANNEELS
Frédéric LEFEBVRE : pouvoir à Bernadette MORIAME

EXCUSE(E)S :

Marie-Christine MORETTI
Christophe DI POMPEO

ABSENTIE(S) :

Jean-Yves HERBEUVAL - Xavier DUBOIS - Louis-Armand DE BEJARRY - Abdelhakim NEZZARI - Irina FRATINI -

SECRETARE DE SEANCE : Stéphanie LOCOCCIOLO

OBJET N°12 : Création de l'autorisation de programme APCP n°48 - Nouveau Programme de Renouveau Urbain (NPNRU)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment :

- L'article L2311-3 relatif aux dotations budgétaires,
- L'article R2311-9 relatif aux autorisations de programme et aux crédits de paiement,

Vu la délibération n°61 du 14 mars 2003 portant autorisation de programmes d'investissement,

Vu l'avis favorable de la commission « Finances, Travaux et Environnement » en date du 02 décembre 2019,

Considérant qu'un des principes des finances publiques repose sur l'annualité budgétaire.

Considérant que pour engager des dépenses d'investissement qui seront réalisées sur plusieurs exercices, la collectivité doit inscrire la totalité des crédits budgétaires la première année puis reporter le solde d'une année sur l'autre.

Que la procédure des autorisations de programmes et des crédits de paiements (AP/CP) est une dérogation à ce principe de l'annualité budgétaire.

Que cette procédure vise à planifier la mise en œuvre d'investissements sur le plan financier mais aussi organisationnel et logistique, en respectant les règles d'engagement.

Qu'elle favorise la gestion pluriannuelle des investissements et permet d'améliorer la visibilité financière des engagements financiers de la collectivité à moyen terme.

Considérant que la ville de Maubeuge dans un souci de transparence et de meilleure compréhension des informations financières a décidé de traduire, depuis de nombreuses années sa politique d'investissement par la mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'investissement. Ce plan trouve sa transposition comptable par l'adoption d'autorisations de programmes et des crédits de paiements.

Que les dépenses résultant de ces autorisations de programme seront financées à partir de crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget, selon l'échéancier prévisionnel indiqué. Cet échéancier pouvant être modifié selon les aléas rencontrés.

Considérant que le nouveau programme de renouvellement urbain, piloté par la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre, fixe les objectifs de renouvellement urbain pour des quartiers de Maubeuge, reconnus d'intérêt national, à savoir :

- Quartier des provinces françaises
- Quartier du Pont de Pierre
- Quartier intercommunal Sous Le Bols / Montplaisir / rue d'Hautmont

Considérant que les projets urbains et la programmation opérationnelle proposés pour ces quartiers ont reçu un avis favorable de la part de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) et de ses partenaires lors de la réunion du Comité National d'Engagement du 22 mai 2019.

Qu'au total l'investissement de l'ensemble des partenaires (CAMVS, Ville, bailleurs HLM, Région Hauts de France, Département du Nord, Caisse des Dépôts et Consignations, Action Logement) sur les 3 quartiers s'élèvera à 211 millions d'euros dont 79,6 millions d'euros seront pris en charge par l'ANRU.

Que ces programmes visent à rénover complètement les quartiers et à améliorer le cadre de vie des habitants à travers :

- la construction et la rénovation de nouveaux équipements de proximité sur les 3 quartiers
- l'amélioration des espaces publics (voirie, aménagement de places, jeux, plantations, stationnements, etc.)
- la rénovation de l'habitat (démolition de 667 logements locatifs sociaux, construction de 540 logements neufs à l'échelle de l'agglomération, démolition de 70 logements d'habitat ancien dégradé, réhabilitation de 512 logements sociaux, résidentialisation, etc.)

Considérant que l'investissement sera réparti sur les différents quartiers de la manière suivante :

- **Provinces françaises**

Investissement total de 94,5 millions d'euros, dont 28,1 millions d'euros de participation de l'ANRU en subventions

- **Sous le Bois**

Investissement total de 49,5 millions d'euros, dont 26,5 millions d'euros de participation de l'ANRU en subventions

- **Pont de Pierre**

Investissement total de 66,9 millions d'euros, dont 24,8 millions d'euros de participation de l'ANRU en subventions

Considérant que pour la ville de Maubeuge, l'investissement représente un montant de 21 128 853 euros HT (24 941 629 euros TTC) qui sera répartis sur :

- la construction et la rénovation de nouveaux équipements publics sur les 3 quartiers (crèche, centre multi-accueil, local associatif, maison de santé, salle de sports, etc.) pour un montant estimé à 14 690 728 euros HT (17 628 873 euros TTC),
- l'aménagement de places et placettes sur les 3 quartiers (à créer ou à rénover, comme la place de l'Industrie) pour un montant estimé à 4 373 156 euros HT (5 247 787 euros TTC),
- la participation aux travaux de voirie et réseaux divers sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre à travers un fonds de concours pour un montant estimé à 2 064 969 euros.

Qu'en ce qui concerne les opérations sous la maîtrise d'ouvrage de la Ville, les subventions arrêtées par l'ANRU représentent un montant de 11 millions d'euros.

Considérant que le reste à charge de la Ville sera également minoré grâce à l'enveloppe régionale qui est dédiée aux projets NPNRU pour un montant 2,85 millions d'euros.

Considérant qu'afin de mettre en œuvre les projets sans attendre la signature de la convention pluriannuelle comme le prévoit l'avis du CNE du 22 mai 2019, la ville de Maubeuge souhaite créer une autorisation de programme.

Que cette autorisation de programme permettra également la définition d'une stratégie financière à long terme.

Qu'il est proposé à l'assemblée délibérante de bien vouloir adopter la création de l'autorisation de programme et des crédits de paiement correspondants :

Autorisation de programme	N° AP	N° OPERATION	MONTANT DE L'AP	CREDITS DE PAIEMENTS 2020	CREDITS DE PAIEMENTS 2021	CREDITS DE PAIEMENTS 2022
Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)	48	2020001	24 941 629 €	1 500 000 €	3 265 716 €	4 972 761 €

Autorisation de programme	N° AP	N° OPERATION	MONTANT DE L'AP	CREDITS DE PAIEMENTS 2023	CREDITS DE PAIEMENTS 2024	CREDITS DE PAIEMENTS 2025
Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)	48	2020001	24 941 629 €	6 487 346 €	7 609 842 €	1 105 964 €

Par ces motifs, il est demandé au Conseil Municipal :

- **D'accepter** les modifications suivantes :

Autorisation de programme	N° AP	N° OPERATION	MONTANT DE L'AP	CREDITS DE PAIEMENTS 2020	CREDITS DE PAIEMENTS 2021	CREDITS DE PAIEMENTS 2022
Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)	48	2020001	24 941 629 €	1 500 000 €	3 265 716 €	4 972 761 €

Autorisation de programme	N° AP	N° OPERATION	MONTANT DE L'AP	CREDITS DE PAIEMENTS 2023	CREDITS DE PAIEMENTS 2024	CREDITS DE PAIEMENTS 2025
Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)	48	2020001	24 941 629 €	6 487 346 €	7 609 842 €	1 105 964 €


Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité.

- **Accepte** les modifications suivantes :

Envoyé en préfecture le 12/12/2019
 Reçu en préfecture le 12/12/2019
 Affiché le 
 ID : 009-215903023-20191210-00154-DE

Autorisation de programme	N° AP	N° OPERATION	MONTANT DE L'AP	CREDITS DE PAIEMENTS 2020	CREDITS DE PAIEMENTS 2021	CREDITS DE PAIEMENTS 2022
Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)	48	2020001	24 941 629 €	1 500 000 €	3 265 716 €	4 972 761 €

Autorisation de programme	N° AP	N° OPERATION	MONTANT DE L'AP	CREDITS DE PAIEMENTS 2023	CREDITS DE PAIEMENTS 2024	CREDITS DE PAIEMENTS 2025
Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)	48	2020001	24 941 629 €	6 487 346 €	7 609 842 €	1 105 964 €

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L. 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire de Maubeuge,



Arnaud DECAGNY

Transmis en Sous-Préfecture le :
 Affiché le : 16/12/2019
 Notifié le :

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/2019	3 SOURS OPTIQUE FILAIRE USB (1477)	50,28	12,57	4
01/01/2019	ROUTEUR 4G (1592)	174,06	43,52	4
01/01/2019	CHARIOT MENAGE PORTE DE MONS (1625)	170,80	22,35	8
01/01/2019	2 LAMPES DE BUREAUX (1672)	209,28	20,93	10
01/01/2019	IPHONE 8 GRIS DGS (1801)	369,60	92,40	4
01/01/2019	GYM DULIEU (1814)	289,36	0,00	0
01/01/2019	FAUTEUIL ALLAITEMENT FRIMOUSSE (1819)	323,10	26,93	12
01/01/2019	LIASON RADIO (1863)	304,00	0,00	0
01/01/2019	2 APPAREILS PHOTOS DGST (1867)	397,78	49,72	8
01/01/2019	AUMENTATION EAU FERME DU ZOO (2038)	523,60	65,45	8
01/01/2019	SCANNER LOGICIEL COURRIER (2037)	611,26	153,83	4
01/01/2019	TRONCONEUSE ELAGUEUSE STHL (2094)	583,20	72,90	8
01/01/2019	PLAQUE INAUGURALE STHRAU (2203)	717,80	89,70	8
01/01/2019	LANTERNE SUR SUPPORT ENEDIS (2288)	836,00	0,00	0
01/01/2019	8 POTELETS SERV EVEHEMENTIEL (2304)	894,00	111,75	8
01/01/2019	ALIM ELECTRIQUE ENCLOSE HPPO (2361)	364,00	0,00	0
01/01/2019	4 FAUTEUILS DE BUREAU (2417)	1 003,16	83,59	12
01/01/2019	BI 25 RUE DE L'HOSPICE (2576)	1 194,00	79,60	15
01/01/2019	PRDG URBAINE ET ARCHITECTURALE (2623)	1 188,00	0,00	0
01/01/2019	VOLET GARAGE MUNICIPAL (2678)	1 276,00	0,00	0
01/01/2019	CONCOURS MARCHÉ COUVERT (2688)	1 320,00	0,00	0
01/01/2019	AV+VALLE MARRONNIERS CORNÉILLE (2700)	1 320,00	0,00	0
01/01/2019	RESEAU DE CHALEUR URBAIN (2742)	1 390,80	0,00	0
01/01/2019	VIDEO SURV PM ARMEMENT (2786)	2 003,28	500,77	4
01/01/2019	TOITURE PIGNOL (2804)	1 912,00	0,00	0
01/01/2019	BLOCS-BETON DIV MANIFESTATIONS (2886)	1 580,00	247,50	8
01/01/2019	OS-LAMARTINE (2871)	1 376,04	0,00	0
01/01/2019	VOIRIE 2017 - 2EME PARTIE (3104)	2 918,52	583,70	5
01/01/2019	ESPACE HUGO (3323)	3 363,53	0,00	0
01/01/2019	BOIS HIVERNAGE MOUTONS (3339)	3 327,87	491,00	8
01/01/2019	PRIMAIRE ROUTE DE MONS (3412)	3 780,00	0,00	0
01/01/2019	BROYEUR DE BRANCHES ZOO (3467)	4 740,00	592,50	8
01/01/2019	ILLUMINATIONS PONT DORMANT (3488)	4 953,00	618,13	8
01/01/2019	CADRE METALLIQUE SUR GARAGES (3522)	9 250,00	657,00	8
01/01/2019	VIDEO PROJECTEUR SALON HONNEUR (3672)	8 336,40	2 084,10	4
01/01/2019	LOGICIEL COURRIER MAARCH (4424)	31 973,82	0,00	2
01/01/2019	RENAULT MASTER STS CTM (4445)	39 600,00	4 950,00	5
01/01/2019	FDI VOIRIES MANDOR FOOD OCEANS (4517)	52 406,88	10 481,37	5
02/01/2019	BI RESIDENCE VAUBAN BLOC C (2633)	1 194,00	0,00	15
03/01/2019	BI RUE DES BLEUETS PI N 54 (2628)	1 194,00	0,00	15
03/01/2019	PI N 93 33 RUE DES BLEUETS (2630)	1 194,00	0,00	15
03/01/2019	AMENAGEMENT BUREAU M. ROULIERS (2956)	1 936,28	0,00	12
08/01/2019	BI RUE D'ARTOIS (2629)	1 194,00	0,00	15
08/01/2019	MSS CT MARRONNIERS CORNÉILLE (3209)	3 210,00	0,00	0
10/01/2019	PUPITRE SERVICE PROTOCOLE (2480)	1 019,49	0,00	12
10/01/2019	BI 53 RUE DE L'ANCIENNE PLACE (2632)	1 194,00	0,00	15
11/01/2019	STATION DE TRAVAIL POUR LE CSU (2835)	1 570,80	0,00	4
14/01/2019	VIDEOPROJECTEUR (1944)	362,49	0,00	4
14/01/2019	DIAG AMIANTE COUBERTIN (2821)	1 582,56	0,00	0
15/01/2019	CUMULUS FERME DU ZOO (1668)	411,17	0,00	8
15/01/2019	PI 33 RUE GEORGES DUBUT (2831)	1 194,00	0,00	15
16/01/2019	CHENIL POUR CHIENS DU BERGER (1674)	180,36	0,00	8
16/01/2019	CHENIL CHIENS BERGER MUNICIPAL (1802)	378,52	0,00	8
21/01/2019	VIDEO SURV SALLES 2E ET 6E (2032)	2 888,68	0,00	4
22/01/2019	DEVELOPPEMENT AS 400 (2719)	1 440,00	0,00	2

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
22/01/2019	Maison des associations rue Couturale (3462)	4 120,10	0,00	0
25/01/2019	SALLE STHRAU (3142)	5 976 010,17	0,00	0
28/01/2019	MOBILIER SALLE STHRAU (1708)	210,00	0,00	0
28/01/2019	2 ORONATEURS PORTABLE (2842)	1 406,54	0,00	4
28/01/2019	MISSION CT HOSTELLERIE (2874)	1 704,00	0,00	0
28/01/2019	9 CHAOSYS PROPRIETE URBAINE (3918)	10 020,96	0,00	8
31/01/2019	3 FAUTEUILS DE BUREAU HDV (2392)	688,58	0,00	12
31/01/2019	PLAN TOPO PLACE DE WATTIGNIES (3781)	7 600,00	0,00	0
01/02/2019	BATIMENT PARC ACTIVITE DOUZIEN (3234)	2 880,58	0,00	0
04/02/2019	PARKING MARRONNIERS CORNELLE (3020)	2 121,80	0,00	0
04/02/2019	TROTTOIR RUE BATHAT (3107)	2 348,16	0,00	0
05/02/2019	BOOSTER DEPANNAGE VEHICULES (2268)	710,49	0,00	8
05/02/2019	PARCELLE RUE D'HAUTMONT (2930)	1 066,00	0,00	0
06/02/2019	EUPHONIUM CONSERVATOIRE (2384)	870,00	0,00	8
07/02/2019	2 TROMBONES CONSERVATOIRE (2811)	1 523,10	0,00	8
08/02/2019	SOUFFLEUR ELECTRIQUE (2848)	1 630,00	0,00	8
15/02/2019	CONGELATEUR PROPRIETE URBAINE (1827)	289,89	0,00	8
15/02/2019	SEGE MODUL ADAPTE POUR ELEVE (2267)	709,58	0,00	12
15/02/2019	3 TONNELLES SERVICE LOGISTIQUE (3119)	2 482,40	0,00	8
18/02/2019	TRACTEUR AGRICOLE ENVIRONNEMENT (2382)	864,00	0,00	8
20/02/2019	DETECTEUR DE FAUX BILLETS (1988)	427,20	0,00	8
22/02/2019	GRATOIRE PIERRE FOREST (3515)	4 560,00	0,00	0
22/02/2019	MASTER RENAULT OCCASION ENVRO (4175)	16 580,00	0,00	8
26/02/2019	DESTRUCTEUR DE DOCUMENTS (1789)	278,00	0,00	10
26/02/2019	SMARTPHONE PV PM (3810)	9 885,60	0,00	4
27/02/2019	PLATEFORME CIVOCACY (3378)	3 848,00	0,00	2
27/02/2019	DIVERS DIAG CPAM CAF (3043)	9 851,25	0,00	0
28/02/2019	GYMNASIE JEAN FORET (1787)	270,00	0,00	0
28/02/2019	4 BECS DE CLARINETTES (1879)	324,40	0,00	8
28/02/2019	KYLOPHONE (1930)	375,00	0,00	8
28/02/2019	CLARINETTE (2084)	480,00	0,00	8
28/02/2019	"PLAN TOPO PARTIEL "LE PREURE" (2734)"	1 374,00	0,00	0
28/02/2019	V1310-1313-1315-1316-1318-1320 (3584)	5 105,00	0,00	0
28/02/2019	CENTRE SOCIAL LA FRATERNITE (4397)	20 748,17	0,00	0
02/03/2019	CLAVIER PIANO (1888)	205,00	0,00	8
04/03/2019	PROG URBAINE ET ARCHITECTURALE (2118)	540,00	0,00	0
05/03/2019	SALEUSE ELECTRIQUE (2451)	970,00	0,00	8
05/03/2019	5 BANQUETTES HYDRAULIQUE (2722)	1 350,00	0,00	12
06/03/2019	BI 228 RUE D'HAUTMONT PI 106 (2636)	1 184,00	0,00	15
06/03/2019	DIAG AMANTS CHATEAU MAINTENON (2728)	1 360,08	0,00	0
11/03/2019	BARQUE SERVICE ENVIRONNEMENT (2186)	607,90	0,00	8
11/03/2019	BI ANGLE BOULONNIERE ESPERANCE (2634)	1 184,00	0,00	15
11/03/2019	BI 30 RUE DU PONT DE PIERRE (2635)	1 184,00	0,00	15
12/03/2019	BI 188 RUE DE PONT DE PIERRE (2637)	1 184,00	0,00	15
12/03/2019	PANNEAUX ELECTORAUX ELECTIONS (3862)	8 088,99	0,00	8
14/03/2019	10 PC FIXES SERVICES VALLE (3722)	8 875,40	0,00	4
16/03/2019	5 ALTOS CONSERVATOIRE (3400)	3 725,00	0,00	8
18/03/2019	2 TIMBALES CONSERVATOIRE (3740)	7 092,40	0,00	8
20/03/2019	BI RUE DE MARIELUX PI 227 (2638)	1 184,00	0,00	15
20/03/2019	3 VIOLONS 4/4 (3005)	2 094,00	0,00	8
20/03/2019	RENAULT MASTER SERV (4244)	19 900,00	0,00	8
21/03/2019	DEPLOIEMENT DISPO MICROFOLIE (2363)	884,00	0,00	0
22/03/2019	DIAG AMIANTE PLACE WATTIGNIES (2612)	1 184,00	0,00	0
22/03/2019	BI RUE DE GREVAUX PI 142 (2639)	1 184,00	0,00	15
22/03/2019	VIDEO SURVEILLANCE MDH (3763)	7 353,58	0,00	4
25/03/2019	DESHERBEUR (3818)	8 180,00	0,00	8
26/03/2019	PC PORTABLE DGS (3889)	1 739,16	0,00	4
26/03/2019	MOBILIER FTU (2976)	1 887,20	0,00	12
26/03/2019	MOBILIER FTU (3255)	2 997,60	0,00	12
26/03/2019	MOBILIER FTU (3516)	4 532,40	0,00	12
26/03/2019	RENAULT MASTER SERV PROPRIETE (4155)	15 980,00	0,00	8
26/03/2019	MERCEDES SPRINTER ENVIRONNEMENT (4482)	38 360,00	0,00	8
26/03/2019	PRU SOUS LE BOIS 2ND ACOMPTE (4984)	318 351,11	0,00	5

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
27032019	HAUTBOIS (2819)	1 539,00	0,00	8
28032019	PLAQUE ATELIER RENAISSANCE (1678)	194,40	0,00	8
28032019	PISTOLET DE GRAISSAGE (2151)	579,60	0,00	8
28032019	Mobilier ATELIER RENAISSANCE (2387)	898,49	0,00	12
28032019	FAUTEUIL BUREAU MME LEMPEREUR (1992)	430,62	0,00	12
29032019	MISSION CT ACCESS COUBERTIN (2441)	960,00	0,00	0
29032019	2 RATELIERS FOIN FERME DU ZOO (2529)	1 043,28	0,00	8
29032019	CONSERVATOIRE (5121)	2 402 873,80	0,00	0
30032019	SYSTEME DE TELEPHONE IP (2546)	1 080,00	0,00	0
31032019	GS FERRY (2354)	1 089,57	0,00	0
31032019	BRASSEURS (3895)	8 330,28	0,00	0
31032019	GYM D'ALIEU (5078)	898 782,07	0,00	0
31032019	GS LAMARTINE (5135)	3 428 941,00	0,00	0
01042019	3 FOURS MICRO-ONDES CIMETIERES (1925)	371,70	0,00	8
01042019	Mobilier PRIMAIRE DE JOYEUSE (4399)	29 883,96	0,00	12
01042019	MATERIELLE ELISE DUSSART (4828)	60 876,90	0,00	0
02042019	SOND PORTABLE MEDIATHEQUE (1607)	149,99	0,00	8
02042019	PISTOLET DOSEUR SERV JEUX BOIS (1750)	240,72	0,00	8
02042019	RENAULT MASTER SERV MENUISERIE (4230)	18 590,00	0,00	8
04042019	HOUSSE DE PROTECTION HARPE (1724)	225,00	0,00	8
04042019	DESHERBEUSE-BALAYEUSE (4886)	13 734,36	0,00	8
06042019	REGULATION CHAUDIERE GYM FORET (2250)	694,30	0,00	8
09042019	1 PONEUSE SERVICE MECANIQUE (1518)	69,00	0,00	8
09042019	FTU-BLOCS DE PIERRES (3368)	3 702,49	0,00	8
10042019	LOGICIEL VIDEO KIM (1822)	290,00	0,00	2
12042019	ASPIRATEUR ATELIER RENAISSANCE (1643)	313,75	0,00	8
12042019	JARDINS FAMILIAUX GREVAUX (4711)	62 880,82	0,00	0
15042019	VIOLONS 3/4 (3215)	2 789,98	0,00	8
16042019	ENCENITES DE SONORISATION (1738)	230,00	0,00	8
16042019	ALARME ECOLE DUSSART RACCOR PM (2067)	402,00	0,00	8
16042019	ALARME ECOLE BRASSEURS RACC PM (2068)	402,00	0,00	8
16042019	3 REFRIGERATEURS CIMETIERES (2181)	604,19	0,00	8
16042019	AMO SALLE STRAU (4824)	137 585,43	0,00	0
17042019	VMC PRIMAIRE LAMARTINE (2415)	919,00	0,00	8
19042019	BORNE WIFI PARC ZOOLOGIQUE (2792)	1 440,00	0,00	4
19042019	SALLE JOSEPH BRAS (3227)	2 870,40	0,00	0
19042019	FAISABILITE MARCHÉ COUVERT (3798)	7 860,00	0,00	0
23042019	CUMULUS GYMNASIUM JEAN FORET (1711)	230,38	0,00	8
23042019	PLACE CONCORDE AM AIRE DE JEUX (3258)	3 000,00	0,00	0
23042019	AIRES DE JEUX PROV'N FRANCAISE (3320)	5 380,00	0,00	0
23042019	AIRE DE JEUX DES PARISIENS (3321)	3 380,00	0,00	0
23042019	AIRE DE JEUX VILLAGE FLEURI (3395)	3 720,00	0,00	0
23042019	AIRE DE JEUX MONTPLAISIR (3396)	3 720,00	0,00	0
23042019	AIRE DE JEUX PONT ALLANT (3397)	3 720,00	0,00	0
24042019	MAT EPINETTE 1 MARRONNIERS (4482)	39 783,47	0,00	0
24042019	ADUS - ACTION COEUR DE VILLE (4488)	40 000,00	0,00	0
25042019	PLAQUE INAUGURALE MAISON ASSO (1588)	110,40	0,00	8
25042019	DESHERBEUR MECANIQUE CRETIERE (3370)	3 568,00	0,00	8
26042019	PLAQUE INAUGURALE MAISON SANTE (1588)	111,60	0,00	8
26042019	CURSEUR MAT A. FRANCK (1694)	203,65	0,00	8
26042019	CHARGEUR MX C3+ (3679)	9 348,00	0,00	8
29042019	STADE DE FOOTBALL EPINETTE (4007)	11 616,90	0,00	0
29042019	FERME DU ZOO (4803)	196 415,80	0,00	0
30042019	TRVX TOUTURES GYMNASIUM M02H (2440)	960,00	0,00	0
30042019	POMPE VOLIERE DU ZOO (3081)	2 225,48	0,00	8
30042019	BASE ROULANTE G4-1400W ELIC (4481)	36 002,69	0,00	8
30042019	PRIMAIRE MONTPLAISIR M. PAGNOL (4977)	302 989,86	0,00	0
30042019	MAISON DES ASSOCIATIONS (5025)	489 678,01	0,00	0
02052019	TRVX ENTRETIEN PATRIM SCOLAIRE (2547)	1 880,00	0,00	0
02052019	PRIMAIRE DU PONT ALLANT (3670)	1 260,00	0,00	0
02052019	DIAG AMIANTE MAT PONT ALLANT (2671)	1 260,00	0,00	0
06052019	TERRAIN FOOT EPINETTE (2311)	793,29	0,00	8
06052019	B RUE DHAUTMONT P1 105 (2640)	1 194,00	0,00	15

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
13/05/2019	CHATEAU MAINTERON (2661)	1 290,00	0,00	0
11/05/2019	MEUBLE POUR SONRISATION ZOO (1778)	281,00	0,00	12
13/05/2019	CH18634118 - FOURNITURE DE MOBILIERS-URBAINS (2378)	864,00	0,00	0
13/05/2019	TAFYS POUR GRAFES ET HIPPOS (2428)	931,22	0,00	8
13/05/2019	MISSION CT GYMNASSE J.FORET (3298)	2 240,00	0,00	0
14/05/2019	CUMULUS POLICE MUNICIPALE (1738)	234,82	0,00	8
14/05/2019	TENTES POUR LES ALSH (2858)	1 242,00	0,00	8
15/05/2019	TENTES NOMADE ZOO (4473)	37 632,00	0,00	8
16/05/2019	ELECTROVANNE GAZ EX BDF (2345)	839,40	0,00	8
16/05/2019	81 RUE PIERRE CURIE PI 119 (2982)	3 020,90	0,00	15
16/05/2019	LOGT RUE MARIEUX BRCHT EP (3867)	9 072,91	0,00	0
16/05/2019	SITE PATUREAU SALLE J. BRAS (5081)	1 014 302,85	0,00	0
20/05/2019	PAT SCOLAIRES FERRY TILLEUL (2364)	664,00	0,00	0
20/05/2019	PI 208 RUE JEAN JAURES (2800)	1 146,00	0,00	15
20/05/2019	PI 211 14 BD CHATEAUBRIAND (2841)	1 194,00	0,00	15
20/05/2019	CRPS GYMNASSE FORET (3836)	1 564,00	0,00	0
20/05/2019	ALARME INTRUSION GYMNASSE FORET (3197)	2 737,20	0,00	8
21/05/2019	1 MASQUE SOUDEUR (1601)	141,00	0,00	8
21/05/2019	CLIMATISEUR CENTRE SUPERVISION (1099)	349,00	0,00	8
21/05/2019	HERBES ELECTRIQUES ZOO (3893)	8 525,00	0,00	8
22/05/2019	BOUTIQ ZOO EXTINCTEURS PLAN IN (1580)	419,69	0,00	15
22/05/2019	CORS D'HARMONIE (2539)	1 060,00	0,00	8
22/05/2019	ALARME INTRUSION M.A PRESIDENT (3054)	2 203,26	0,00	8
22/05/2019	ALARME INTRUSION MDA (3274)	3 086,40	0,00	8
22/05/2019	MOBIER FTU (3324)	3 365,40	0,00	12
22/05/2019	ETUDE SOL MARCHE COUVERT (4209)	19 800,00	0,00	0
23/05/2019	2 PLAQUES INAUGURALES ZOO (1715)	223,20	0,00	8
23/05/2019	10 PC DIVERS SERVICES (3734)	6 720,00	0,00	4
24/05/2019	MOBIER FTU (1864)	324,00	0,00	0
24/05/2019	TRONCONEUSE ET SOUFFLEUR ZOO (2454)	883,20	0,00	8
27/05/2019	ALARME INTRUSION MASON FOLIES (3188)	2 622,00	0,00	8
27/05/2019	RADAR PM (3059)	5 044,80	0,00	8
27/05/2019	CHAUDIERE GAZ FERME DU ZOO (3886)	9 121,60	0,00	8
27/05/2019	DEBROUSSILLEUSE A LAMES (4249)	20 100,00	0,00	8
28/05/2019	CLAVIER A BADGE PROUETTES (2197)	618,00	0,00	8
29/05/2019	MATERIEL ENTRETIEN CIMETIERES (1798)	270,40	0,00	8
29/05/2019	AMANTE ELEMENTAIRE M. PAGNOL (3429)	934,80	0,00	0
31/05/2019	PERCEUSE VISSEUSE - JEUX BOIS (1961)	406,07	0,00	8
31/05/2019	DIAG STRUCTURE COLL COUTELLE (3075)	2 268,00	0,00	0
31/05/2019	PARKING GYM J.FORET (4417)	31 736,00	0,00	0
31/05/2019	LA LUNA - ESPACE SCULFORT (5144)	8 638 253,04	0,00	0
03/06/2019	AMO SDF SLB (4085)	14 429,42	0,00	0
03/06/2019	PARC ANIMALIER (5128)	2 884 646,98	0,00	0
04/06/2019	DIAG 452 RUE D HAUTMONT (3103)	2 332,80	0,00	0
04/06/2019	MOBIER FTU (3421)	3 836,30	0,00	12
04/06/2019	FDC AVENUE DE FERRIERE SOLDE (5023)	472 217,49	0,00	5
05/06/2019	STATIONNT 61 RTE D'AVESNES (1870)	417,33	0,00	5
05/06/2019	STATIONNT 31 RTE D'AVESNES (2040)	485,16	0,00	5
05/06/2019	INTERDIC STATIONNT TOURAINE (2147)	989,60	0,00	5
05/06/2019	DIVERSES ZONES DE STATIONNEMT (2203)	687,58	0,00	5
05/06/2019	AMENAGEMENT BUREAU M HADJ SAFI (2858)	1 642,70	0,00	12
05/06/2019	LOGICEL FORE ET MARCHES (3285)	3 168,00	0,00	2
07/06/2019	AMANTE ANCIEN COLL VAUBAN (3336)	828,00	0,00	0
08/06/2019	RENOV ECLAIRAGE TERRAINS FOOT (2365)	884,00	0,00	0
10/06/2019	RENOV ELECTRIQUE GS FERRY (2368)	804,00	0,00	0
11/06/2019	EQUIPEMENTS SCOOTERS PM (3835)	8 391,22	0,00	8
12/06/2019	MANGE DEBOUT EVENEMENTEL (2238)	679,90	0,00	12
12/06/2019	PRM EPHETTE I CORNILLE (4710)	82 139,72	0,00	0
13/06/2019	AMANTE ET PLOMB HOV ETAGE1 (2362)	868,50	0,00	0
13/06/2019	ETUDES NPMRU ACOMPTE 1 (4665)	87 051,05	0,00	5
14/06/2019	PLAQUE BOUTIQUE SOLIDAIRE (1698)	129,80	0,00	8
14/06/2019	PLAQUE HAUG JARDINS ECRIVAINS (1567)	136,60	0,00	8

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
14/06/2019	PLAQUE INAUG JARDINS GREVAUX (1588)	129,80	0,00	8
16/06/2019	PEINTURE ET SOLS ECOLE PIGNOL (2307)	864,00	0,00	0
18/06/2019	CASQUE STADE LEO LAGRANGE (1484)	45,00	0,00	8
18/06/2019	TAILLE HAIES STADE L. LAGRANGE (2038)	482,00	0,00	8
18/06/2019	SOUFFLEUR STADE LEO LAGRANGE (2131)	552,00	0,00	8
18/06/2019	DEBROUSSAILLEUSE STADE (2132)	552,00	0,00	8
19/06/2019	TABLES SALLE D'HONNEUR (2558)	1 692,72	0,00	12
19/06/2019	FOYER DES ANCIENS DOUZES (4787)	121 468,96	0,00	0
21/06/2019	GLET PARE BALLES M. MARTINEZ (2349)	854,83	0,00	8
21/06/2019	SALLE GENAUDET (3012)	401 726,73	0,00	0
22/06/2019	MICROFOLIE FRT - POSE MATERIEL (1882)	324,00	0,00	0
24/06/2019	DIVERS PANNEAUX FTU (3133)	2 457,80	0,00	8
24/06/2019	MOBLIER FTU (3454)	4 060,00	0,00	12
25/06/2019	DEBROUSSAILLEUSE POUR LE SERV (2551)	1 044,31	0,00	8
26/06/2019	PANNEAUX FTU (1764)	211,20	0,00	8
26/06/2019	AMO PHASE PROG HALLE COUVERTE (4360)	18 864,00	0,00	0
28/06/2019	CT MENUISERIE PRIM JOYEUSE (2071)	485,00	0,00	0
28/06/2019	CT MENUISERIE MAT JOYEUSE (2072)	495,00	0,00	0
28/06/2019	CT TOITURE PRIM PONT ALLANT (2114)	534,30	0,00	0
28/06/2019	MISSION MO 3 STUDIO8 MAC (2591)	1 134,01	0,00	0
28/06/2019	MOZIN ETUDE STRUCTURE BETON (3885)	9 420,00	0,00	0
28/06/2019	JARDINS FAMILIAUX ECRIVAINS (4789)	114 382,25	0,00	8
01/07/2019	APPLICATION M-CITY (8112)	14 544,00	0,00	3
02/07/2019	FTU (2551)	1 085,00	0,00	0
02/07/2019	MOBLIER FTU (2882)	1 719,59	0,00	12
02/07/2019	DESHERBEUSE THERMIQUE (2942)	1 880,00	0,00	8
03/07/2019	DIAG AMANTE ECOLE JOYEUSE (3487)	4 398,00	0,00	0
03/07/2019	70 FAUTEUILS DE BUREAU (2574)	5 198,40	0,00	12
04/07/2019	CERTIF SIGNATURE ELECTRONIQUE (1582)	122,40	0,00	2
04/07/2019	SUPPORTS POIGNETS (2388)	874,80	0,00	4
04/07/2019	AEROTHERME GARAGE (3723)	7 014,82	0,00	8
05/07/2019	ABAISES DE BORDURE SD JEUMONT (2672)	1 260,28	0,00	5
05/07/2019	PLACE PSH 52 RUE HERMITAGE MNG (2857)	1 845,79	0,00	5
05/07/2019	AY 669 4413CA AY 736 95AJCA (4362)	27 491,67	0,00	0
08/07/2019	BLOCS DE DECORATION FTU (1581)	121,53	0,00	8
08/07/2019	FOURNITURE ET POSE ABRI TUNNEL (4221)	19 141,00	0,00	0
09/07/2019	AMO RESAU DE CHALEUR (4573)	50 700,00	0,00	0
10/07/2019	DOUCHETTE MEDIATHEQUE (1846)	336,20	0,00	8
10/07/2019	FLECHE ET PANNEAU ENTREE (FTU) (1910)	368,60	0,00	8
10/07/2019	AMENAGEMENT BUREAU M. LELEUX (2089)	502,69	0,00	12
11/07/2019	COLONNES ENTERREES PRU SLB (4228)	18 372,14	0,00	5
11/07/2019	TRVX REMPART (4302)	23 902,26	0,00	0
12/07/2019	PLAQUE INAUGURALE GYM FORET (1589)	129,60	0,00	8
12/07/2019	PLAQUE INAUGURALE GYM MOZIN (1590)	129,60	0,00	8
12/07/2019	CONGELATEUR RBM (1642)	165,83	0,00	8
12/07/2019	DIAG AMANTE FERME DU ZOO (1782)	272,16	0,00	0
12/07/2019	ELECTRIFICATEUR BATIMENT OURS (1947)	384,20	0,00	8
12/07/2019	IFAD DIRECTEUR DE CABINET (1962)	406,80	0,00	4
12/07/2019	GYMNASIUM MOZIN (4864)	124 815,59	0,00	0
16/07/2019	OUTILLAGE SERV JARDINAGE (1008)	358,81	0,00	8
16/07/2019	MEULEUSE (1945)	382,48	0,00	8
16/07/2019	POSTE MNG PORTABLE (2887)	1 734,92	0,00	8
16/07/2019	RING DE BOXE SUR PODIUM (4107)	14 433,36	0,00	8
17/07/2019	CHIFFONNIERE - TRVX DIVERS ET ENTRETIEN VOIRES (2368)	884,00	0,00	8
17/07/2019	CHIFFONNIERE - TRVX AMENAGEMENTS AIRES DE JEUX (2369)	884,00	0,00	8
17/07/2019	5 TABLEAUX TRIPTYQUES ECOLES (2941)	1 890,00	0,00	12
18/07/2019	GYMNASIUM PALLOT (4373)	26 404,00	0,00	0
18/07/2019	ECOLE ESPACE VICTOR HUGO (4782)	118 127,98	0,00	0
19/07/2019	STATION PR VIDEO SURVEILLANCE (2762)	1 443,56	0,00	4
19/07/2019	REHABILITATION SALLE STHRAU (4734)	91 306,57	0,00	0
23/07/2019	ARMOIRE BOISSON CHAMBRE FROIDE (3761)	7 320,00	0,00	8

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
23/07/2019	1 MUR ESCALADÉ ARIE JEUX ZOO (2681)	1 395,00	0,00	8
23/07/2019	0322-615861200 PLATEFORME DU JUMPING (BOUC L'EURO (2741)	1 389,00	0,00	0
23/07/2019	3 MIROIRS CMA (2771)	1 476,00	0,00	12
23/07/2019	MUR DES CHAMAINESSES PL. VERTE (4229)	19 421,98	0,00	0
24/07/2019	ORDINATEURS (3790)	7 623,00	0,00	4
25/07/2019	F1930544 REMPLACEMENT IPHONE MME SENECAL DGA SERV (1483)	18,80	0,00	4
25/07/2019	F1930545 - TELEPHONES MESSIEURS BELOUC ET VANDERN (1489)	24,00	0,00	4
25/07/2019	835785 PONCEUSE SERVICE PEINTURE T (1789)	270,82	0,00	8
25/07/2019	F1907015 - IPHONE MONSIEUR LE MAIRE (2404)	904,80	0,00	4
25/07/2019	DEFUTEUR DE GAZON (3991)	5 320,80	0,00	8
25/07/2019	1 LAMER (3886)	9 490,00	0,00	8
25/07/2019	1 CHANGEUR-TRACTEUR (4071)	13 000,00	0,00	8
25/07/2019	1 FAUCHEUSE DEBROUSSAILLEUSE A (4312)	24 600,00	0,00	8
26/07/2019	LIGNE DE VIE ACCROLU (3483)	4 090,00	0,00	8
29/07/2019	AMO ECOQUARTIER CLOUTIERE (2370)	864,00	0,00	0
29/07/2019	AY 111 SZARCA-AY 130 SAZSCA (4215)	18 686,18	0,00	0
29/07/2019	JUMPY COMBI TAILLE XS PM (4342)	26 395,38	0,00	8
31/07/2019	DIAG AMANTE VICTOR HUGO (1912)	380,00	0,00	0
31/07/2019	ECOLE MAT DE JOYEUSE (2018)	442,50	0,00	0
31/07/2019	PERCEUSE VISSEUSE MAGASIN RUT (2039)	485,13	0,00	8
31/07/2019	DIAG JUMPING (2087)	504,00	0,00	0
31/07/2019	ECOLE PRIM JULES FERRY (2345)	949,80	0,00	0
31/07/2019	DIAGNOTIC AMANTE SDF CABRI (2041)	2 172,00	0,00	0
31/07/2019	QUARTIER DU CENTRE (4615)	11 880,00	0,00	0
31/07/2019	CREATION PARKING ABORDS COCOM (4391)	29 215,66	0,00	0
31/07/2019	BALAYEUSE EUROPE SERVICE SWING (4806)	127 073,20	0,00	8
02/08/2019	BALAYEUSE-OENIEGEUSE THERMIQUE (2437)	554,01	0,00	8
03/08/2019	ECLAIRAGE STADE GLACIS (1554)	108,00	0,00	0
03/08/2019	ECLAIRAGE STADE PONT ALLANT (1555)	108,00	0,00	0
03/08/2019	ECLAIRAGE STADE JEAN SERRA (1558)	108,00	0,00	0
05/08/2019	CHAUFFE EAU MAT B. HEGE (1914)	361,68	0,00	8
07/08/2019	DIAG AMANTE COUTELLE (3713)	6 716,40	0,00	0
08/08/2019	MASQUE SOUDURE SERV MECANIQUE (1821)	297,36	0,00	8
09/08/2019	IMPRIMANTE CABINET (0571)	112,79	0,00	4
09/08/2019	IMPRIMANTE ETAT CIVIL (1572)	112,79	0,00	4
12/08/2019	PASSERELLE RTE DE FEIGNIES (4623)	60 221,52	0,00	0
13/08/2019	PASSERELLE RTE DE FEIGNIES (4630)	61 739,62	0,00	0
13/08/2019	1 MEULEUSE SERVICE PROPRETE (1568)	112,28	0,00	8
13/08/2019	1 PERFORATEUR-BURNEUR (2099)	515,26	0,00	8
16/08/2019	CHARIOT SERVICE RH (1836)	307,20	0,00	8
20/08/2019	TRONCONEUSE ZOO (2177)	600,00	0,00	8
20/08/2019	BUT DE FOOTBALL (3992)	4 458,20	0,00	8
21/08/2019	FAUTEUIL BUREAU M. EBEL (2611)	1 021,80	0,00	12
22/08/2019	RELEVÉ TOPO STADE J SERRA (2508)	1 020,00	0,00	8
22/08/2019	MOBILIER PROJET SMOEZELÉN (3092)	2 303,96	0,00	12
22/08/2019	PRU SOUS-LE BOIS ILOT 38 (4430)	33 000,00	0,00	5
22/08/2019	CENTRE SOCIAL PROV FRANCAISES (4854)	141 268,25	0,00	0
26/08/2019	SONORISATION PORTE DE MONS (2868)	1 680,78	0,00	8
26/08/2019	RENOVATION ELECTRIQUE OS FERRY (4299)	15 109,74	0,00	0
27/08/2019	MATERIELLE PONT ALLANT (3033)	537 931,02	0,00	0
29/08/2019	PLAQUE INAUGURALE POLE LAFITTE (1091)	529,90	0,00	8
30/08/2019	TRIVX ECOLE JARDINS DU TILLEUL (1637)	582,00	0,00	0
30/08/2019	PEINTURE ET SOLS ECOLE PAGNOL (1866)	324,00	0,00	0
30/08/2019	TRIVX ECOLE FERRY (2960)	498,00	0,00	0
30/08/2019	AMANTE PLOMB CONSERVATOIRE (2525)	1 038,00	0,00	0
30/08/2019	MISSION MO 3 STUDIOS MAC (3883)	6 242,27	0,00	0
30/08/2019	EQUIPEMENTS CRECHE PIRQUETTE (4099)	29 049,60	0,00	8
30/08/2019	PARKING LA LUNA SCULFORT (4458)	35 937,04	0,00	0
04/09/2019	MATERIELS MICROFOUE (4467)	30 208,80	0,00	4
05/09/2019	SECURISATION ACCES ECOLES (3634)	1 188,00	0,00	0

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
06/09/2019	MATERIEL DE SOUDURE (1771)	257,64	0,00	8
06/09/2019	ECOLE MAT FRG DE MONS (5002)	357 826,83	0,00	0
09/09/2019	ALIM ELECTRIQUE ENCLDS HEPPO (4076)	13 320,00	0,00	0
10/09/2019	CAMERA PARC DU TILLEUL (3472)	4 206,80	0,00	4
10/09/2019	VIDEO SURV ARRIERE SALLE BRAS (4302)	23 903,21	0,00	4
11/09/2019	PACK BATTERIE CAMERA (3536)	4 772,40	0,00	4
11/09/2019	VSURVEL CITY STADE P M CURIE (3882)	11 167,58	0,00	4
11/09/2019	SQUARE SAINT SUAPRE (4148)	15 605,52	0,00	0
12/09/2019	VIDEO SURV ECOLE CORNEILLE (3840)	8 488,43	0,00	4
12/09/2019	SALLE PIERRE LOUIS FRESNEL (5024)	473 967,60	0,00	0
13/09/2019	TRVX DEMOLITION BATIMENT (1577)	708,00	0,00	0
13/09/2019	6 CASQUES SCOOTER PM (2331)	819,02	0,00	8
13/09/2019	DIAG GEOTECH MUR DU FREURE (3863)	8 016,80	0,00	0
16/09/2019	FERME DU ZOO (4372)	28 291,27	0,00	0
16/09/2019	CENTRE SOCIAL DES PRESIDENTS (5143)	8 264 291,67	0,00	0
17/09/2019	CHI1902602 - FOURNITURE,INSTALLATION,MAINTENANCE D (2118)	540,00	0,00	0
19/09/2019	AIRE DE JEUX PLACE CONCORDE (1493)	54,00	0,00	0
19/09/2019	AIRE DE JEUX PARC STE EMILIE (1494)	54,00	0,00	0
19/09/2019	AIRE DE JEUX LA MALOGNE (1495)	54,00	0,00	0
19/09/2019	AIRE DE JEUX VILLAGE FLEURE (1497)	54,00	0,00	0
19/09/2019	AIRE DE JEUX PROV FRANCAISES (1498)	54,00	0,00	0
19/09/2019	TERRAIN JUMPING (4891)	188 993,45	0,00	0
23/09/2019	AMPLI SONO SALLE DYHONNEUR (2081)	490,00	0,00	8
24/09/2019	ROLL UP - SERVICE PROTOCOLE (1146)	337,80	0,00	8
24/09/2019	COMPRESSEUR PROOF (2051)	490,00	0,00	8
24/09/2019	F1909415 - MUR D'ECRANS SALLE STHRAU (4487)	36 328,80	0,00	4
24/09/2019	HOTEL DE VILLE (5131)	2 941 425,85	0,00	0
25/09/2019	MATERNELLE JARDIN DE TILLEUL (3218)	2 609,41	0,00	0
25/09/2019	PRIMAIRE JULES FERRY (3481)	4 261,41	0,00	0
30/09/2019	ESCADEAU SERVICE JEUX BOIS (1703)	210,70	0,00	8
30/09/2019	CSPS JARDIN DE TILLEUL (2111)	531,00	0,00	0
30/09/2019	PANNEAUX DE SIGNALISATION (2614)	1 168,80	0,00	0
30/09/2019	GRILLES D'EXPOSITIONS (2854)	1 921,72	0,00	8
30/09/2019	11 ASPRATEURS POUR ECOLES (2968)	1 986,80	0,00	8
30/09/2019	ESPACES PUBLICS LA JOYEUSE (3118)	2 400,00	0,00	0
30/09/2019	MISSION CSPS MARRONNIERS (3174)	2 695,00	0,00	0
30/09/2019	MISSION CSPS CORNEILLE (3178)	2 695,00	0,00	0
30/09/2019	PARCELLE RUE DU TREU AU VIN (3755)	8 596,67	0,00	0
30/09/2019	PARCELL 118 1134 RUE CERAMIQUE (4167)	17 465,32	0,00	0
30/09/2019	VOIRIE ESPACE VICTOR HUGO (4808)	96 321,04	0,00	0
30/09/2019	GYMNASIE JEAN FORET (4997)	345 835,54	0,00	0
01/10/2019	PPP LUMIERE GSP 2019 (4998)	75 848,98	0,00	5
02/10/2019	DRAPEAUX TRICOLORE ET EUROPEEN (3217)	2 907,04	0,00	8
02/10/2019	VIDEO SURVEILLANCE ET LIASON (3775)	7 579,78	0,00	4
02/10/2019	VIDEO SURVEILLANCE PF (3933)	10 263,62	0,00	4
02/10/2019	CENTRE MULTI-ACCUEIL EPINETTE (5137)	3 639 370,78	0,00	0
03/10/2019	CHI19085732 - AMELIORATION VIDEOSURVEILLANCE (2371)	864,00	0,00	0
04/10/2019	BOITIER CELLULE ROBINET SDF (1834)	145,71	0,00	8
07/10/2019	CUMULUS SDF DU PT ALLANT (1644)	186,64	0,00	8
07/10/2019	MICRO SERRE TETE (1813)	288,33	0,00	8
07/10/2019	MICRO ATELIER RENAISSANCE SLB (1880)	325,00	0,00	8
07/10/2019	DEBROUSSAILLEUSE STADE LEO L. (2258)	630,00	0,00	8
08/10/2019	CHI19087477 TVX AMENAGEMENT DE 6 AIRES DE JEUX (1496)	54,00	0,00	0
08/10/2019	DIAG SOLIDITE ECOLE ANNE FRANK (2781)	1 500,00	0,00	0
09/10/2019	"1 MEULEUSE "DEWALT" (1845)"	166,92	0,00	8
09/10/2019	"1 POINCEUSE "BANDE DEWALT" (1967)"	410,75	0,00	8
09/10/2019	"1 SCIE SAUTEUSE "DEWALT" (2070)"	494,70	0,00	8
09/10/2019	OUTILLAGE (2174)	993,90	0,00	8
09/10/2019	"1 PERFORATEUR 54V "BOS" (2590)"	1 133,38	0,00	8

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
15/10/2019	BACS PLANTS A ROULETTES S. V (1510)	65,04	0,00	12
15/10/2019	18 SOURIS ERGONOMIQUES (7172)	589,24	0,00	4
15/10/2019	30 SUPPORTS ECRANS (2534)	1.020,60	0,00	4
15/10/2019	MATERIEL VETERINAIRE ZOO (2606)	1.156,44	0,00	8
14/10/2019	LICENCE ADOBE (1970)	412,62	0,00	2
14/10/2019	ILLUMINATIONS NOEL 2019 (3547)	4.918,14	0,00	8
15/10/2019	SWITCH POUR CAMERA PROVINCE FR (1589)	134,68	0,00	4
15/10/2019	PANNEAU ET RTE D'AVESNES (1640)	163,84	0,00	5
15/10/2019	LOGT PCT ECOLE MAT MONTPLAISIR (2254)	895,91	0,00	8
15/10/2019	GROUPE ELECTROGENE PORTABLE (2851)	1.620,00	0,00	8
14/10/2019	MATERIEL DE SONORISATION (2257)	829,00	0,00	8
16/10/2019	ILLUMINATIONS 2019 (4650)	84.376,02	0,00	0
16/10/2019	CPAMCAF (4960)	263.684,75	0,00	0
17/10/2019	KIT MOTO MICRO + ECOUTEURS PM (1871)	412,80	0,00	12
17/10/2019	MAISONNETTE ENFANTS NOEL (3041)	2.929,40	0,00	8
17/10/2019	ARE DE JEUX PLACE CONCORDE (4263)	2.691,90	0,00	0
18/10/2019	MATERIEL ORCHESTRE A L'ECOLE (2760)	1.485,99	0,00	8
16/10/2019	AMENAGEMENT BUREAU MME FOMNESU (2870)	1.675,73	0,00	12
18/10/2019	PLACE DE LA CONCORDE (3048)	637.526,05	0,00	0
21/10/2019	ANALYSE HAF SQUARE ST SUARE (1881)	224,00	0,00	0
21/10/2019	ANALYSE HAF ESPACE V HUGO (2050)	480,00	0,00	0
21/10/2019	MATERIEL CUISINE PIROUETTES (2306)	788,40	0,00	8
21/10/2019	ETUDE GEOTECH STADE EPINETTE (2852)	1.632,00	0,00	0
21/10/2019	ET GEOTECH STADE PONT ALLANT (3100)	2.328,00	0,00	0
24/10/2019	CLOTURE COUVERTURE ENCLLOS ZOO (2625)	1.188,00	0,00	0
25/10/2019	VIDEO SURV PLACE HAMOIR (3671)	10.960,49	0,00	4
26/10/2019	VESTIAIRES STADE JEAN SERRA (2548)	1.080,00	0,00	0
28/10/2019	STADE LEO LAGRANGE (4278)	22.204,43	0,00	0
28/10/2019	STADE LEO LAGRANGE (5077)	959.079,56	0,00	0
29/10/2019	ECRAN POUR VIDEO PROJECTION (1527)	80,69	0,00	4
29/10/2019	2 DISQUES DUR EXTERNE (1542)	95,61	0,00	4
29/10/2019	CH18096957 TVX DEMOLITION SALLE CABRI.MATER DAUDET (1996)	432,00	0,00	0
29/10/2019	CH18096957 TVX DEMOLITION SALLE CABRI.MATER DAUDET (1999)	432,00	0,00	0
29/10/2019	NEON LED ZOO (2321)	866,96	0,00	12
29/10/2019	MSE EN CONFORMITE SDF DOUZES (3717)	5.100,00	0,00	0
29/10/2019	TOILETTE PMR ESP V. HUGO (4088)	13.764,14	0,00	0
29/10/2019	STADE FOOTBALL PONT ALLANT (4862)	36.017,14	0,00	0
29/10/2019	MUR DERRIERE BUILDING (4727)	89.097,94	0,00	0
29/10/2019	STADE RUGBY J. SERRA EPINETTE (4771)	106.142,08	0,00	0
29/10/2019	STADE FOOTBALL OLACIS (4878)	171.120,03	0,00	0
30/10/2019	MAT EPINETTE II BLANCHE NEIGE (4742)	93.748,22	0,00	0
30/10/2019	CHATEAU MAINTENON (4907)	126.496,48	0,00	0
30/10/2019	MAT CHEMIN NOIR ANNE FRANCK (4998)	345.205,38	0,00	0
30/10/2019	MAT EPINETTE I MARRONNERS (5084)	821.688,57	0,00	0
31/10/2019	MATERIEL SONO ANIMATIONS ZOO (1873)	332,00	0,00	8
31/10/2019	AMO INSTALLATIONS SCENIQUES (4105)	14.400,00	0,00	0
31/10/2019	PRIMAIRE JULES FERRY (4988)	325.230,61	0,00	0
31/10/2019	PRIMAIRE PONT ALLANT (5021)	452.180,56	0,00	0
31/10/2019	MATERNELLE JOYEUSE (5047)	600.871,42	0,00	0
31/10/2019	PRIMAIRE JOYEUSE (5062)	790.112,08	0,00	0
01/11/2019	COLLEGE COLTELLE (5112)	1.689.217,68	0,00	0
04/11/2019	SITE INTERNET ZOO (3897)	9.600,00	0,00	2
05/11/2019	FDC VOIRIE RUE DES CHASSEURS (4056)	58.465,53	2.741,95	5
06/11/2019	SELON LE DEVIS C-JOINT N 061 (3127)	1.368,00	0,00	0
06/11/2019	MATERNELLE JARDINS DU TILLEUL (4008)	200.196,63	0,00	0
07/11/2019	DEMOLITION DE BATIMENTS (1558)	108,00	0,00	0
07/11/2019	PRIMAIRE PAGNOL (4198)	17.878,05	0,00	0
07/11/2019	ARE DE JEUX LA MALOGNE (4603)	29.385,98	0,00	0
07/11/2019	ARE DE JEUX VILLAGE FLEURI (4976)	72.000,00	0,00	0
12/11/2019	MOBILIER SALLE STHRAU (4641)	63.614,60	0,00	12
13/11/2019	FOUR RECEPTION SALLE DYONNEUR (2052)	480,00	0,00	8

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
14/1/2019	FAC0001042 - DIAGNOSTIC AMIANTE ECOLE MATERNELLE (2214)	600,00	0,00	5
14/1/2019	CMETIERE DU CENTRE (4965)	286 927,25	0,00	0
15/1/2019	REARSE EN ETAT CORDEILLES PROP (3333)	5 420,00	0,00	12
15/1/2019	DIAG AMIANTE GALLE SOIN ZOO (3805)	5 977,83	0,00	0
16/1/2019	SALLE CABRI + PARKING (2525)	864,00	0,00	0
18/1/2019	REMORQUE BEAINE SERV JARDINAGE (3537)	10 320,00	0,00	8
18/1/2019	BROSSE DE DESHERBAGE (4568)	12 360,00	0,00	8
18/1/2019	TRACTEUR KUBOTA (4816)	37 420,00	0,00	5
19/1/2019	SALLE BONQUELLE (4441)	34 190,10	0,00	0
20/1/2019	CAFETERIE HDV (2042)	468,00	0,00	8
20/1/2019	DIVERS PETITS TRVX DE VOIRIE (2260)	700,14	0,00	5
20/1/2019	DACIA SANDERO VOIRIE URBANISME (2677)	8 287,78	0,00	8
20/1/2019	COLONNES ENTERREES GREVAUX MBG (3837)	8 429,76	0,00	5
20/1/2019	CENTRE SOCIAL PROV FRANCAISES (4134)	15 289,66	0,00	0
21/1/2019	CHARIOT DE TRANSPORT + DIABLE (1619)	103,90	0,00	8
21/1/2019	MATERIEL SON INFORMATIQUE NOEL (2021)	447,30	0,00	4
21/1/2019	CMETIERE DE SOUS LE BOIS (4793)	119 489,57	0,00	0
22/1/2019	PRIMAIRE JULES FERRY (4906)	341 911,75	0,00	0
25/1/2019	TRANSPALETTE A MAIN (1815)	291,00	0,00	8
26/1/2019	MOBLIER PROUETTES (1923)	370,41	0,00	12
26/1/2019	ILLUMINATIONS DE NOEL (2003)	433,35	0,00	8
26/1/2019	CMETIERE DE DOUZES (4794)	99 201,70	0,00	0
26/1/2019	RUE LIBERTE ET P. COUBERTIN (4926)	230 449,99	0,00	5
27/1/2019	VIDEO SURVEIL NVELLES ZONES (2373)	864,00	0,00	0
27/1/2019	CHARIOT MAINTIEN TEMP CRESCHE P (3860)	1 556,00	0,00	8
27/1/2019	PORTATIF RADIO NEWWOOD PM (3117)	2 287,12	0,00	8
27/1/2019	13 PANNEAUX SECURITAIRES (3277)	3 108,19	0,00	8
27/1/2019	AIRE DE JEUX PROV FRANCAISES (4894)	58 556,74	0,00	0
28/1/2019	ANALYSE ENROBE SORTIE MARIE (3076)	498,00	0,00	0
28/1/2019	MAISON DES HABITANTS (CE SLB) (2151)	375,88	0,00	3
28/1/2019	MAISON DES HABITANTS (CE SLB) (4985)	275 721,17	0,00	0
29/1/2019	CHAUDIERE FERROUETS ZOO (3056)	2 274,54	0,00	8
29/1/2019	GAZ CRECHE PROUETTE (4162)	16 174,88	0,00	0
29/1/2019	VOIRIE PARC ACTIVITE DOUZES (4250)	20 180,00	0,00	0
29/1/2019	ECLAIRAGE FACADE PORTE DE MONS (4519)	41 728,10	0,00	8
29/1/2019	SECURISATION ECOLES VIDEOPHONE (4724)	87 421,87	0,00	4
03/12/2019	AIRE DE JEUX SQUARE H. BOUCHER (4798)	100 448,68	0,00	0
03/12/2019	ACCESSOIRES CMETIERE NATURE (2094)	502,33	0,00	8
03/12/2019	CMETIERE NATURE (3352)	3 482,30	0,00	0
03/12/2019	INSTRUMENT ORCHESTRE A L'ECOLE (3495)	4 383,25	0,00	8
05/12/2019	AIRE DE JEUX LA MALOGNE (1828)	300,00	0,00	0
05/12/2019	AIRE DE JEUX VILLAGE FLEUR (1829)	300,00	0,00	0
05/12/2019	AIRE DE JEUX PROVINCES FRANCAI (1830)	300,00	0,00	0
05/12/2019	IVECO STRATIS 2 CASSONS (4831)	61 800,00	0,00	5
05/12/2019	AIRE DE JEUX PARC STE EMBLE (4640)	60 511,10	0,00	0
05/12/2019	DIVERS MOBILIER URBAIN (4819)	134 260,60	0,00	12
06/12/2019	PLACÉ DE LA CONCORDE ADPTE 1 (4958)	268 380,28	0,00	5
06/12/2019	MO RENOVATION STADE J BERRA (1559)	108,00	0,00	0
09/12/2019	VIDEO SURVEILLANCE (2372)	540,00	0,00	0
09/12/2019	SALLE DES FETES DE DOUZES (2574)	864,00	0,00	0
10/12/2019	AIRES DE LA FERME DU ZOO (4183)	17 540,34	0,00	0
11/12/2019	ALIMENTATION POUR SERVEUR (2251)	694,80	0,00	4
12/12/2019	3 OULETS PARE-BALLES PM (2883)	1 722,00	0,00	8
31/12/2019	TRAVAUX EN REGIE 2019 - MATERIAUX PIECES CI-JOINTE (2272)	713,94	0,00	0
31/12/2019	TRAVAUX EN REGIE 2019 - MATERIAUX PIECES CI-JOINTE (2572)	1 109,90	0,00	0
31/12/2019	TRAVAUX EN REGIE 2019 - MATERIAUX PIECES CI-JOINTE (2617)	1 177,04	0,00	0
31/12/2019	TRAVAUX EN REGIE 2019 - MATERIAUX PIECES CI-JOINTE (2873)	1 887,08	0,00	0
31/12/2019	TRAVAUX EN REGIE 2019 - MATERIAUX PIECES CI-JOINTE (3027)	2 140,11	0,00	0

VILLE DE MAUBEUGE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
31/12/2019	TRAVAUX EN REGIE 2019 - MATERIAUX PIÈCES C-JOINTS (3387)	3 897,65	0,00	0
31/12/2019	SOLDE PROTOCOLE 200 (5114)	1 606 932,92	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		57 900 223,68	24 873,25	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
11/03/2019	TERMINAUX PV ELECTRONIQUES	5 789,62	8	2 894,83	2 894,79	400,00	-2 494,79
08/10/2019	VEHICULE RANGOO CB 303 DF	19 046,52	5	19 046,52	0,00	100,00	100,00
08/10/2019	VEHICULE RANGOO BM 581 KF	14 263,50	5	14 263,50	0,00	100,00	100,00
31/12/2019	CESSION PARTIELLE PARCELLES AT 417 418 ET AT 334	3 661,74	0	0,00	3 661,74	606 311,00	602 649,26
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
08/10/2019	RAMPE VEHICULE POLICE MUNICIPALE	3 170,16	8	1 977,00	1 193,16	0,00	-1 193,16
Divers							
TOTAL GENERAL		45 951,94					689 141,31

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	1 128 660,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	696 911,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	7 769,69

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00



Annexe 8

Mise en œuvre du règlement n° 2016/679, dit règlement général sur la protection des données, désignant un référent dédié.

SEANCE DU 18 JUIN 2019 : DELIBERATION N° 59

Affaires Juridiques & Gestion de l'Assemblée
Affaire suivie par Claudine LATOUCHE
☎ 03.27.53.75.32
Ref : CL / L TOUBEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 11 JUIN 2019

L'an deux mille DIX-NEUF, le DIX-HUIT JUIN à 18 h 30

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRÉSENTS : A. DECAGNY – J.P. COULON – N. LEBLANC – M.G. MORETTI – M.G. LALY – N. GOMES-GONCALVES – B. MORIAME – M. DANNEELS – M. GRAS – C. DEROO – N. REFFAS – Y. ZUMSTEIN – C. DEMUYNCK – F. JOURDAIN – J. PAQUE – P. REMIENS – G. CAMBRELENG – P. MATAGNE – C. DEMOUSTIER – P. NESEN – A. PIEGAY – R. PILATO – A. NEZZARI – S. SERHANI – D. DEJARDIN – S. LOCCIOLO – S. GORDIER – F. LEFEBVRE – F. QUESTEL – F. TRINCARETTO – J.Y. HERBEUVAL – M.P. ROPITAL – F. FEKIH – G. DI POMPEO – S. ZATAR – N. MONTFORT – X. DUBOIS – L.A. DE BEJARRY – L. FRATINI

EXCUSE(E)S AYANT DONNE POUVOIR :

Marie-Charles LALY : pouvoir à Nicolas LEBLANC
Naguib REFFAS : pouvoir à Corinne DEROO à partir de la question n° 17
Guy CAMBRELENG : pouvoir à Jeannine PAQUE
Corine DEMOUSTIER : pouvoir à Jean-Pierre COULON
Samia SERHANI : pouvoir à Bernadette MORIAME
Sophie CORDIER à : pouvoir à Marc DANNEELS
Frédéric LEFEBVRE : pouvoir à Stéphanie LOCCIOLO
Fatiha FEKIH à Marie-Pierre ROPITAL

EXCUSE(E)S :

Marie-Christine MORETTI – Sylvie ZATAR

ABSENT(E)S :

Jean-Yves HERBEUVAL - Xavier DUBOIS - Louis-Armand DE BEJARRY - Christophe DI POMPEO
Abdelhakim NEZZARI - Irina FRATINI

SECRETAIRE DE SEANCE : Stéphanie LOCCIOLO

OBJET N° 8 : Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) : désignation d'un Délégué à la Protection des Données (DPD) et mise en œuvre de la démarche de mise en conformité

Vu le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil, du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, entré en vigueur le 25 mai 2018, abrogeant la directive 95/46/CE, dit RGPD (règlement général sur la protection des données), et notamment :

- l'article 37 relatif à l'obligation faite à tout organisme, de procéder à la désignation du délégué à la protection des données (DPD)
- l'article 38 relatif à la fonction du DPD

Page 1 sur 5

- l'article 39 relatif aux missions du DPD,

Vu la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée,

Vu la Loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique, dite Loi Lemaire,

Vu la Loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles,

Vu le Code des relations entre le public et l'administration, et notamment les articles :

- L.311-6 relatif aux documents administratifs dont la communication est exclusivement réservée à l'intéressé en question,
- L.312-1-1 relatif à la publication en ligne des documents administratifs, et particulièrement les bases de données, reçus par les administrations,

Vu l'avis du Conseil d'État NOR : JUSC1732261L en date du 7 décembre 2017 portant sur le projet de loi relatif à la protection des données personnelles,

Vu l'ordonnance n°2018-1125 du 12 décembre 2018 prise en application de l'article 32 de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et portant modification de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et diverses dispositions concernant la protection des données à caractère personnel,

Vu les lignes directrices adoptées par le groupe de travail dénommé « G29 », institué par l'article 29 de la directive 95/46/CE, organe consultatif européen indépendant dont les missions ont été définies à l'article 30 de la directive 95/46/CE et à l'article 15 de la directive 2002/58/CE et qui traitait des questions relatives à la protection de la vie privée et aux données à caractère personnel jusqu'au 25 mai 2018, date d'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données.

Vu la Charte de déontologie des délégués à la protection des données de l'AFCDP (Association Française des Correspondants à la Protection des Données à Caractère Personnel) du 19 avril 2018,

Vu la délibération n°2018-318 du 20 septembre 2018 de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés), portant adoption des critères du référentiel de certification des compétences du délégué à la protection des données,

Vu l'avis favorable de la Commission « Finances, Travaux et Environnement » en date du 7 juin 2019,

Considérant que le projet a été soumis au Comité technique en date du 27 mai 2019, pour information,

Considérant que le Règlement européen du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données est entré en application à compter du 25 mai 2018,

Qu'il constitue le texte de référence en matière de protection des données à caractère personnel et doit figurer à l'ordre des priorités de la politique générale des collectivités territoriales,

Considérant que ce règlement renforce et unifie les lois de chaque état membre, en matière

de protection des données personnelles, en abrogeant la directive européenne 95/46/CE du 24 octobre 1995 afin d'opérer une évolution importante pour le traitement des données personnelles en termes de nouvelles technologies,

Qu'il renforce également les droits des personnes, en encadrant la gestion des données à caractère personnel traitées notamment par les collectivités territoriales, pour garantir leur bonne utilisation, et apporte un caractère obligatoire au respect des nouvelles normes édictées ainsi qu'un renforcement du pouvoir de sanction de l'autorité de contrôle, en l'occurrence la C.N.I.L. (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés),

Considérant qu'en vertu de l'article 37 du règlement européen de 2016, la désignation d'un Délégué à la Protection des Données est obligatoire pour toute autorité publique ou organisme public,

Considérant qu'en vertu de l'article 38 du règlement européen précité, les missions du DPD sont les suivantes :

- ✓ Informer et conseiller le responsable de traitement, en l'occurrence Monsieur le Maire ou le sous-traitant, ainsi que le personnel de la Ville sur leurs obligations en vertu du droit européen et du droit français en matière de protection des données,
- ✓ Contrôler le respect du cadre légal de la protection des données, sensibiliser et former le personnel participant aux opérations de traitement et réaliser les audits s'y rapportant,
- ✓ Conseiller la collectivité sur la réalisation d'une analyse d'impact relative à la protection des données et d'en vérifier l'exécution,
- ✓ Coopérer avec l'autorité de contrôle, la C.N.I.L.

Considérant qu'au sein des collectivités territoriales, les enjeux du R.G.P.D. sont importants, eu égard aux éléments suivants :

- Dans le cadre de leurs missions de service public, les collectivités sont amenées à gérer de nombreuses données personnelles,
- Les collectivités recourent de façon croissante aux moyens informatiques pour gérer les nombreux services dont elles ont la compétence (état civil, listes électorales, inscriptions scolaires, urbanisme...), et le recours à Internet facilite le développement des téléservices de l'administration électronique à destination des administrés,
- Que ces applications ou fichiers recensent de nombreuses informations sur les personnes, administrés de la collectivité ou autres usagers, notamment via des logiciels et des applications numériques,

Que dans ce contexte, le délégué à la protection des données a pour mission principale de veiller à la bonne application du cadre légal européen et national au sein de la collectivité,

Considérant que le délégué à la protection des données n'a pas de pouvoir décisionnel,

Qu'il exerce un rôle essentiel de conseil, d'information et d'accompagnement auprès du responsable du traitement et est également l'intermédiaire avec les administrés, les agents ainsi que

l'autorité de contrôle de l'application du RGPD,

Considérant que le délégué à la protection des données auprès des collectivités territoriales peut être désigné soit :

- en interne :
 - ✓ par la création d'un nouvel emploi au tableau des effectifs et recrutement d'un agent,
 - ✓ par la désignation d'un agent déjà en poste,
- en externe :
 - ✓ par le biais d'un contrat de prestation avec une société privée,
 - ✓ par le biais de la mutualisation (avec notamment un Établissement Public de Coopération Intercommunale, ou un Centre de Gestion),

Considérant qu'il est proposé pour la Ville de Maubeuge, de procéder à la désignation obligatoire du délégué à la protection des données, en interne, par la désignation d'un agent déjà en poste,

Considérant qu'au regard du volume important des activités de traitement de la Ville, il est proposé que l'agent nommé sur ladite fonction assurera ses missions à temps complet,

Considérant que le délégué à la protection des données devra assurer progressivement la mise en conformité technique, juridique et organisationnelle de la Ville au RGPD,

Par ces motifs, il est proposé au Conseil Municipal :

- **De prendre acte** :
 1. de la démarche de mise en conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) engagée au sein de la Ville de Maubeuge,
 2. de la création de la fonction de Délégué à la Protection des Données (DPD) au sein de la Ville,
- **De dire** que la fonction de délégué à la protection des données sera assurée en interne, en désignant pour cette mission un agent déjà en poste, à compter du 1^{er} août 2019,
- **De charger** Monsieur le Maire de procéder à la désignation de l'agent nommé sur ladite fonction, et de signer tous documents relatifs à cette nomination,
- **De dire** que les coordonnées du délégué à la protection des données seront rendues publiques, notamment sur le site internet de la Ville, et communiquées à l'autorité de contrôle, la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

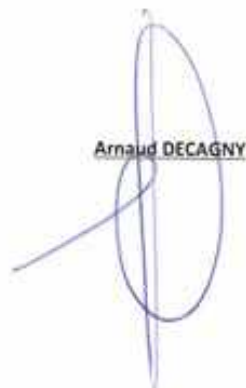
- **Prend acte :**
 1. de la démarche de mise en conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) engagée au sein de la Ville de Maubeuge,
 2. de la création de la fonction de Délégué à la Protection des Données (DPD) au sein de la Ville,
- **Dit que** la fonction de délégué à la protection des données sera assurée en interne, en désignant pour cette mission un agent déjà en poste, à compter du 1^{er} août 2019,
- **Charge** Monsieur le Maire de procéder à la désignation de l'agent nommé sur ladite fonction, et de signer tous documents relatifs à cette nomination,
- **Dit que** que les coordonnées du délégué à la protection des données seront rendues publiques, notamment sur le site internet de la Ville, et communiquées à l'autorité de contrôle, la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L.2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire de Maubeuge,


Arnaud DECAGNY



Transmis en Sous-Préfecture le :
Affiché le :
Notifié le :

SEANCE DU 10 DECEMBRE 2019 : DELIBERATION N°145

Affaires Juridiques & Gestion de l'Assemblée
Affaire suivie par Claudine LATOUCHE
☎ : 03.27.53.75.32
Ref : **CL / LTOUBEAUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 3 DECEMBRE 2019

L'an deux mille DIX-NEUF, le DIX DECEMBRE à 18 h 30

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J.-P. COULON - N. LEBLANC - M.C. MORETTI - M.C. LALY - N. GOMES-GONCALVES - B. MORIAME - M. DANNEELS - M. GRAS - C. DEROO - N. REFFAS - Y. ZUMSTEIN - C. DEMUYNCK - F. JOURDAIN - J. PAQUE - P. REMIENS - G. CAMBRELENG - P. MATAGNE - C. DEMOUSTIER - P. NESEN - A. PIEGAY - R. PILATO - A. NEZZARI - S. SERHANI - D. DEJARDIN - S. LOCCIOLO - S. CORDIER - F. LEFEBVRE - F. QUESTEL - F. TRINCARETTO - J.-Y. HERBEUVAL - M.P. ROPITAL - F. FEKIH - G. DI POMPEO - S. ZATAR - N. MONTFORT - X. DUBOIS - L.A. DE BEJARRY - I. FRATINI

EXCUSE(E)S AYANT DONNE POUVOIR :

Naguib REFFAS : pouvoir à Jean-Pierre COULON
Corine DEMOUSTIER : pouvoir à Arnaud DECAGNY
Sophie CORDIER : pouvoir à Marc DANNEELS
Frédéric LEFEBVRE : pouvoir à Bernadette MORIAME

EXCUSE(E)S :

Marie-Christine MORETTI
Christophe DI POMPEO

ABSENT(E)S :

Jean-Yves HERBEUVAL - Xavier DUBOIS - Louis-Armand DE BEJARRY - Abdelhakim NEZZARI - Irina FRATINI -

SECRETARE DE SEANCE : Stéphanie LOCCIOLO

OBJET N° 3: Adhésion à l'Association Française des Correspondants à la protection des Données à caractère Personnel (A.F.C.D.P.)

Vu le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, dit RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données personnelles),

Vu la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés,

Vu la loi n°82-213 du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu la loi n°2016-1321 du 07 octobre 2016 pour une République numérique, dite loi Lemaire,

Vu la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment :

- L'article L2121-29 relatif à la clause générale de compétence du conseil municipal, et dispose qu'il « *régle par ses délibérations les affaires de la communes* »,

Vu l'avis du Conseil d'État NOR: JUSC1732261L en date du 07 décembre 2017 portant sur la protection des données personnelles,

Vu l'ordonnance n°2018-1125 du 12 décembre 2018 prise en application de l'article 32 de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et portant modification de la loi n°78-17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et diverses dispositions concernant la protection des données à caractère personnel,

Vu les lignes directrices adoptées par le groupe de travail dénommé « G29 », institué par l'article 29 de la directive 95/46/CE, organe consultatif européen indépendant dont les missions ont été définies à l'article 30 de la directive 95/46/CE et à l'article 15 de la directive 2002/58/CE et qui traitait des questions relatives à la protection de la vie privée et aux données à caractère personnel jusqu'au 25 mai 2018, date d'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données.

Vu la charte de déontologie des délégués à la protection des données de l'Association Française des Correspondants à la Protection des Données à caractère Personnel (AFCDP),

Vu la délibération n°2018-318 du 20 septembre 2018 de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) portant adoption des critères du référentiel de certification des compétences du délégué à la protection des données,

Vu les statuts de l'Association Française des Correspondants à la protection des Données à caractère Personnel (AFCDP) du 7 septembre 2004, modifiés par l'assemblée générale extraordinaire du 23 juin 2014,

Vu le Règlement intérieur de l'Association Française des Correspondants à la protection des Données à caractère Personnel (AFCDP) du 19 janvier 2017,

Vu la délibération n°59 du Conseil municipal du 18 juin 2019 portant « RGPD : désignation d'un Délégué à la Protection des Données et mise en œuvre de la démarche de mise en conformité »,

Vu l'avis favorable de la Commission « Finances, Travaux et Environnement » en date du 02/12/2019,

Considérant que l'AFCDP, association Loi 1901, a été créée en septembre 2004,

Que ladite association rassemble plus de 600 membres, du secteur public et du secteur privé,

Que l'association a notamment pour objet de :

- ✓ promouvoir et développer une réflexion quant au statut et aux missions des délégués à la protection des données (DPD),
- ✓ les accompagner dans leurs missions, en leur permettant d'intégrer un réseau professionnel, lieu d'échanges sur l'interprétation et les modalités d'application du RGPD,
- ✓ participer à toutes initiatives à caractère national, européen ou international, relatives à la mise en œuvre du RGPD,
- ✓ diffuser une veille juridique et technique sur les enjeux de protection des données personnelles à ses adhérents,
- ✓ proposer des événements à ses adhérents sous formes d'Universités, de séminaires ou de groupes de travail,

Considérant qu'il est rappelé que par délibération n°58 susvisée, la Ville a procédé à la désignation de sa Déléguée à la Protection des Données,

Considérant que l'adhésion à l'AFCDP, permettrait à la Ville, et plus particulièrement à la Déléguée à la Protection des Données, de bénéficier des services proposés par l'association,

Considérant que l'adhésion au titre de « Personne Morale », donne droit pour la Ville à 5 représentants, ce qui peut être l'occasion, outre la personne de la Déléguée à la Protection des Données, de sensibiliser d'autres fonctions, aux enjeux de la protection des données personnelles (ex : DGS, DSI, DRH, Directeur juridique...),

Considérant également que l'adhésion à cette association, témoigne de l'intérêt porté par la Ville, aux enjeux de la protection des données personnelles, et en particulier des données de ses administrés.

Par ces motifs, il est proposé au Conseil municipal :

- **D'approuver** l'adhésion de la Ville de Maubeuge à l'Association Française des Correspondants à la protection des Données à caractère Personnel (AFCDP), à compter du 1^{er} janvier 2020,
- **D'autoriser** le versement du montant de la cotisation annuelle, qui s'élève à la somme de 450 € net pour l'année 2020,
- **De dire que** cette dépense est inscrite au budget,
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer le bulletin d'adhésion au titre de l'année 2020, annexé à la présente délibération, ainsi que tout document afférent.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité.

- **Approuve** l'adhésion de la Ville de Maubeuge à l'Association Française des Correspondants à la protection des Données à caractère Personnel (AFCDP), à compter du 1^{er} janvier 2020,

- **Autorise** le versement du montant de la cotisation annuelle, qui s'élève à la somme de 450 € net pour l'année 2020.
- **Dit que** cette dépense est inscrite au budget.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer le bulletin d'adhésion au titre de l'année 2020, annexé à la présente délibération, ainsi que tout document afférent.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L. 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire de Maubeuge,


Arnaud DECAGNY



Transmis en Sous-Préfecture le :
Affiché le : 16/12/2019
Notifié le :

Vous avez besoin d'une précision, d'une aide pour remplir ce document ?
 Merci d'adresser un email à back-office@afcdp.net

Veillez imprimer les 2 pages puis les adresser (accompagnées de votre règlement à l'ordre de l'AFCDP), à Association AFCDP – 1 rue de Stockholm 75008 PARIS ou Back-office@afcdp.net

Notre organisme déclare demander à adhérer à l'association dénommée « Association française des correspondants à la protection des données à caractère personnel » (AFCDP) pour l'année 2020, au titre de :

- PERSONNE MORALE, ENTREPRISE & PROFESSIONNEL, (450 Euros nets). Cette qualité donne droit à cinq représentants maximum.
- GROUPE (900 Euros nets). Cette qualité donne droit à dix représentants maximum.
- GROUPE (1.200 Euros nets). Cette qualité donne droit à quinze représentants maximum.
- GROUPE (2.100 Euros nets). Cette qualité donne droit à trente représentants maximum.
- GROUPE (3.600 Euros nets). Cette qualité donne droit à soixante représentants maximum.

Les représentants peuvent être des personnes morales différentes au sein d'un même groupe. L'AFCDP ne connaît qu'une interface, pour la facturation ou la désignation des représentants (nom 1 : interlocuteur privilégié). Le passage, en cours d'exercice, d'une catégorie à une autre, entraîne le différentiel entre les deux situations, sans *prorata temporis*.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion et la bonne gestion des membres de l'Association. Elles ne sont pas cédées ou transmises à des tiers (seule la raison sociale figure sur la liste des Adhérents AFCDP, publiée sur le site Web de l'association et dans les rapports d'activité). Certaines sont destinées uniquement aux membres du Conseil d'Administration ou aux Chargés de mission. Ces données personnelles étant traitées sur le fondement du contrat, vous disposez du droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des données et de limitation du traitement. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle (en France, la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés). Pour exercer ces droits, veuillez vous adresser à notre délégué à la protection des données, le Secrétaire général (secrétaire-general@afcdp.net). Elles sont conservées pour la durée de l'adhésion.

COORDONNÉES DE VOTRE ORGANISME :

Société/Groupe* : Tél. stand* :
 Adresse* :
 Code postal* : Ville* :

COORDONNÉES DE L'INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ :

Nom 1* : Prénom* :
 Fonction* : E-mail* :
 Tel fixe* : Tel mobile :

* Etes-vous : DPO En charge de la protection des données personnelles Autre - préciser :

Les adhésions au titre de Personne Morale, Entreprise & Professionnel donnent droit à QUATRE REPRÉSENTANTS SUPPLÉMENTAIRES :

➔ (Pour les demandes d'adhésion Groupe, merci de joindre une liste des autres représentants : prénom, nom, fonction, adresse email professionnelles, au format de votre choix)

Nom 2* :	Prénom* :
Fonction* :	E-mail* :
Nom 3* :	Prénom* :
Fonction* :	E-mail* :
Nom 4* :	Prénom* :
Fonction* :	E-mail* :
Nom 5* :	Prénom* :
Fonction* :	E-mail* :

Nous reconnaissons avoir pris connaissance des Statuts et du Règlement Intérieur de l'association (documents librement accessibles sur le site Web de l'Association, www.afcdp.net) et y adhérer sans restriction. Nous nous engageons notamment à ne pas porter à la connaissance de tiers le contenu des débats, car ils sont confidentiels et réservés au seul usage des membres, et à ne pas faire œuvre de démarchage commercial au sein de l'Association. Comme le spécifie le Règlement intérieur de l'association, tout membre doit honorer l'appel de cotisation émis chaque début d'année. Dans le cas où celle-ci ne serait pas réglée au 30 septembre de l'année en cours, seront proposés à démission lors du Conseil d'Administration ; Cela implique que vous ne ferez donc plus partie des membres et vous n'aurez plus accès au réseau social privé AGORA. Passée cette date, vous devrez refaire une demande d'adhésion pour devenir à nouveau membre de l'AFCDP. Une démission en cours d'année ne dispense pas de la cotisation de l'année en cours (Art. 7.2).

Je m'engage à ne pas porter à la connaissance de tiers le contenu des débats, car ils sont confidentiels et réservés au seul usage des membres, de même que je m'engage à ne pas faire œuvre de démarchage commercial au sein de l'Association.

Fait à _____ Le _____ Signature / Cachet _____

* Informations obligatoires pour la bonne gestion de votre demande et des Membres AFCDP

Ci-joint ma cotisation annuelle au titre de l'année 2020 (chèque à l'ordre de l'AFCDP ou virement bancaire)

(En cas de paiement sur établissement de facture merci de le préciser et joindre toutes indications utiles ci-dessous)

Cotisation annuelle : Euros nets (3.600, 2.100, 1.200 ou 900 pour un Groupe, 450 pour personne morale, Entreprise & Professionnel)

Dons : Euros nets

Montant total : Euros nets (l'AFCDP n'est pas soumise à la TVA)

RIB : Banque : 10278 Guichet : 04101 N° de compte : 00020541201 Clé 60 (CCM PARIS 8 EUROPE)

IBAN : FR7610278041010002054120160 BIC : CMCIFR2A

➔ **MERCI DE DOCUMENTER CLAIREMENT TOUT VIREMENT AFIN D'EN FACILITER LE RECOLLEMENT COMPTABLE**

Si vous souhaitez recevoir une facture (et pour établissement des Appels de cotisation) - Ce document doit être émis au nom de :

Nom de Facturation : A l'attention de :

Adresse :

Code postal : Ville :

Mentions spéciales à faire figurer sur la facture :

(BDC, TVA, Référence – joindre tout document utile)

Contact Comptabilité :

Mail : Tel :

L'AFCDP est une association Loi 1901 (catégorie juridique 9220 Association déclarée) créée le 10 septembre 2004

AFCDP – 1 rue de Stockholm 75008 PARIS

SIRET : 503 314 353 00023 (établissement parisien)

SIREN 503 314 353

Code APE 9499Z (Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire).

L'AFCDP n'est pas soumise à TVA (elle ne dispose donc pas de n° de TVA intracommunautaire). De par sa nature d'association, l'AFCDP n'est pas référencée au RCS.

Pour mieux vous connaître, nous vous remercions de bien vouloir compléter le formulaire suivant :

*** Votre entité/entreprise évolue dans quel secteur d'activité ?**

Taille de votre entité/entreprise ?

Comment avez-vous connu l'AFCDP ?

Vos attentes :

Que souhaitez vous trouver au sein de l'AFCDP ?

- Articles, livres blancs, guide de bonnes pratiques, etc.
- Rencontres, Networking (prises de contact), échanges informels
- Lettre d'informations (veille)
- Manifestations, conférences, colloques
- Prise de position (auprès de la CNIL, auprès de la Commission européenne, etc.)
- Autre :

*** Quelle contribution allez-vous apporter à l'AFCDP ?**

- Participation aux manifestations AFCDP (Assises, Universités, etc.)
- Présence aux rencontres mensuelles entre Membres
- Participation au rayonnement de l'AFCDP en régions
- Soumission d'articles, de témoignages, de bonnes pratiques
- Mise à disposition de salles pour tenir des réunions de travail

Participation aux groupes de travail (d'autres groupes sont actuellement en sommeil) :

- Notification des violations aux traitements de données personnelles
- Localisation et Libertés
- Données Clients et Prospects (Marketing et Vente)
- Données personnelles de Santé
- Flux Transfrontières
- Durée de conservation
- Cloud Computing
- Référentiels et Labels
- Ressources Humaines
- Réutilisation des données publiques
- Assurances/Mutuelles/Retraite
- Conformité des Réseaux Sociaux
- Privacy Impact Assessment (Analyse de risques)
- Associations et Fondations
- Bailleurs sociaux
- Collectivités, Open data

Commentaires, suggestions et demandes (dont création de nouveaux groupes de travail) :

Votre demande d'adhésion sera transmise au Conseil d'administration (vous pouvez être contacté par l'un de ses membres), qui statue par décision non motivée. Elle ne deviendra effective qu'après validation des membres du Conseil d'administration.

Dans l'attente de la validation par le Conseil, vos droits d'accès au réseau social privé de l'association vous seront adressés, sauf cas particuliers.

Nous vous encourageons à participer aux réunions organisées dans votre région afin de faire connaissances avec d'autres membres de votre association.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à l'AFCDP et à ses travaux, et vous souhaitons la bienvenue.

** Informations obligatoires pour la bonne gestion de votre demande et des Membres AFCDP*



Annexe 9

Délibération du conseil municipal en date du 9 janvier 2020 relative à l'engagement de la collectivité de porter des négociations sociales pour prendre en compte les recommandations de la chambre régionale des comptes.

SEANCE DU 16 JANVIER 2020 : DELIBERATION N°1

Affaires Juridiques & Gestion de l'Assemblée

Affaire suivie par Claudine LATOUCHE

☎ : 03.27.53.75.32

Réf. : **CL / NOEMIE LEVEQUE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 9 JANVIER 2020

L'an deux mille VINGT, le SEIZE JANVIER à 18 h 30

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J.-P. COULON - N. LEBLANC - M.C. MORETTI - M.C. LALY - N. GOMES-GONCALVES - B. MORIAME - M. DANNEELS - M. GRAS - C. DEROO - N. REFFAS - Y. ZUMSTEIN - G. DEMUYNCK - F. JOURDAIN - J. PAQUE - P. REMIENS - G. CAMBRELENG - P. MATAGNE - G. DEMOUSTIER - P. NESEN - A. PIEGAY - R. PILATO - A. NEZZARI - S. SERHANI - D. DEJARDIN - S. LOCOCCIOLO - S. CORDIER - F. LEFEBVRE - F. QUESTEL - F. TRINCARETTO - J.-Y. HERBEUVAL - M.P. ROPITAL - F. FEKIH - G. DI POMPEO - S. ZATAR - N. MONFORT - X. DUBOIS - L.A. DE BEJARRY - I. FRATINI

EXCUSE(E)S AYANT DONNE POUVOIR :

Christian DEMUYNCK pouvoir à Nicolas LEBLANC
Patricia MACQ-REMIENS pouvoir à Jean-Pierre COULON
Corine DEMOUSTIER pouvoir à Arnaud DECAGNY
Sophie CORDIER pouvoir à Marie-Charles LALY
Frédéric LEFEBVRE pouvoir à Bernadette MORIAME

EXCUSE(E)S :

Nathalie MONFORT
Marie-Pierre ROPITAL
Sylvie ZATAR
Fatiha FEKIH

ABSENT(E)S :

Marie-Christine MORETTI - Christophe DI POMPEO - Jean-Yves HERBEUVAL - Xavier DUBOIS - Louis-Armand DE BEJARRY - Abdelhakim NEZZARI - Irina FRATINI -

SECRETAIRE DE SEANCE : Nicolas LEBLANC

OBJET N°1 : Réforme de la Fonction Publique Territoriale : Engagement des négociations sociales et partenariales

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, notamment les articles 4, 17, 48, 56, 72.

Vu le Décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires

Vu l'avis favorable de la commission « Finances, Travaux, Environnement » qui s'est réunie le 8 janvier 2020,

Considérant que l'année 2020 sera marquée par la réforme de la fonction publique, et qui aura pour objectif :

- de moderniser les conditions de travail des agents du service public et leur statut.
- la possibilité de signer une rupture conventionnelle,
- la mise en place d'une instance unique de dialogue social,
- la mise en place des 35 heures effectives...

autant de points majeurs qu'il nous faut intégrer dans la gestion de nos ressources humaines.

Considérant que suite à la présentation devant notre conseil municipal le 29 mars 2019 du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes, nous avons engagé les démarches nécessaires à la préparation ou à la mise en œuvre des préconisations de ce rapport.

Considérant qu'une délibération faisant état des actions entreprises pour se conformer aux préconisations de la Chambre Régionale des Comptes un an après la présentation du rapport à l'assemblée délibérante, vous sera soumise lors d'un prochain conseil municipal.

Que parmi ces préconisations, certaines nécessitent une négociation sociale avec les partenaires sociaux, une programmation de réunions de travail et d'information du personnel municipal, à l'instar de celles menées lors des travaux sur le règlement intérieur du personnel municipal, adopté à l'unanimité lors de la séance du 25 septembre 2017.

Que parmi les recommandations de la CRC, il est ainsi conseillé de :

- Déployer un outil automatisé de décompte du temps de travail pour se conformer au décret n° 2002-60 du 14 janvier 2002 relatif aux indemnités horaires pour travaux supplémentaires,
- Délibérer sur les fonctions et emplois qui, en raison des missions exercées, ouvrent droit aux heures supplémentaires et veiller à l'attribution des indemnités horaires pour travaux supplémentaires conformément à leur objet dans le respect du décret n° 2002-60 du 14 janvier 2002 relatif aux indemnités horaires pour travaux supplémentaires,

- Respecter la durée légale du temps de travail, en application de la loi n° 2000-37 du 19 janvier 2000 transposée par le décret n° 2001-623 du 12 juillet 2001, et de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et du décret n° 85-1250 du 26 novembre 1985,
- Déclarer les avantages en nature, nourriture des repas pris par les personnels de service et de surveillance de la restauration scolaire, selon le barème publié chaque année par l'Agence Centrale des organismes de Sécurité sociale, conformément à l'arrêté du Ministre des Affaires Sociales du 10 décembre 2002, relatif à l'évaluation des avantages en nature en vue du calcul des cotisations de Sécurité sociale.

Considérant que la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique et ses récents décrets d'application est venue renforcer cette nécessité autour des plusieurs axes majeurs, notamment afin de :

- **1** - Promouvoir un dialogue social stratégique, efficace et réactif dans le respect des garanties des agents publics,
- **2** - Transformer et simplifier le cadre de gestion des ressources humaines,
- **3** - Simplifier et garantir la transparence et l'équité du cadre de gestion des agents publics,
- **4** - Favoriser la mobilité et accompagner les transitions professionnelles des agents publics,
- **5** - Renforcer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes comme vis-à-vis des agents en situation de handicap,

Que les points majeurs de cette réforme au 1^{er} janvier 2020 visent :

- 1.** la Possibilité de signer une rupture conventionnelle,
- 2.** la Mise en place d'une instance unique de dialogue social,
- 3.** la Création du contrat projet,
- 4.** l'instauration des 35 heures effectives,
- 5.** la Garantie d'un service minimum en cas de grève,

In concreto :

1 - Possibilité de signer une rupture conventionnelle

- *La Loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, article 72, prévoit la possibilité pour les contractuels en CDI et les fonctionnaires titulaires, de signer une rupture conventionnelle .*

- Les fonctionnaires ont ainsi la possibilité de signer une rupture conventionnelle depuis le 1er janvier 2020 et ce, jusqu'au 31 décembre 2025. Cette mesure doit cependant faire l'objet d'un décret d'application, qui devrait paraître durant le mois de janvier 2020.

Une rupture conventionnelle ne peut pas être signée par :

- les fonctionnaires stagiaires ;
- les fonctionnaires ayant atteint l'âge d'ouverture du droit à une pension de retraite (62 ans) et qui justifient d'une durée d'assurance égale à la durée de services et bonifications exigée pour obtenir une pension de retraite à taux plein ;
- les fonctionnaires détachés en qualité d'agent contractuel.

Comme la rupture conventionnelle ouverte aux salariés du privé, celle-ci doit faire l'objet d'un accord commun entre le fonctionnaire titulaire et son employeur. Elle ne peut pas être imposée par l'une ou l'autre des parties.

Elle doit résulter d'une convention signée par les deux parties.

Cette convention doit prévoir le montant de l'indemnité spécifique de rupture conventionnelle.

2 - Mise en place d'une instance unique de dialogue social :

*Selon la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, article 4, à l'instar du comité social et économique dans les entreprises du secteur privé, une **instance unique du dialogue social** verra le jour au sein de la fonction publique en 2020.*

Là encore, des décrets d'application doivent préciser prochainement les contours de la mise en place de cette instance.

Selon l'échéancier de mise en application de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique), ils devraient paraître au 4ème trimestre 2020.

L'instance unique porte des noms différents selon la Fonction Publique concernée :

- Comité social d'administration dans la fonction publique d'Etat ;
- **Comité social territorial** dans la fonction publique territoriale ;
- Comité social d'établissement dans la fonction publique hospitalière.

Le comité social sera issu de la fusion de 2 instances existantes :

- le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) ;
- le comité technique (CT).

Les comités sociaux d'administration traiteront notamment des questions relatives :

- au fonctionnement et à l'organisation des services ;
- à l'accessibilité des services et à la qualité des services rendus ;
- aux orientations stratégiques sur les politiques de ressources humaines ;
- aux lignes directrices de gestion en matière de mobilité et de promotion et valorisation des parcours professionnels ;
- aux enjeux et aux politiques d'égalité professionnelle et de lutte contre les discriminations ;
- aux projets de statuts particuliers ;
- à la protection de la santé physique et mentale, à l'hygiène, à la sécurité des agents dans leur travail, à l'organisation du travail, au télétravail, aux enjeux liés à la déconnexion et aux dispositifs de régulation de l'utilisation des outils numériques, à l'amélioration des conditions de travail et aux prescriptions légales afférentes.

Considérant que depuis le 1er janvier 2020, les décisions individuelles relatives aux mutations et aux mobilités ne relèvent plus des attributions des commissions administratives paritaires (CAP) (Décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires).

Que les missions des CAP sont recentrées sur les situations individuelles complexes, telles que les procédures disciplinaires et les recours.

3 - Création du contrat projet :

Selon loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, article 17), depuis le 1er janvier 2020, la fonction publique d'état, la fonction publique territoriale et la fonction publique hospitalière, peuvent avoir recours au **contrat de projet**

L'objectif est de leur permettre de s'entourer de compétences externes pour mener à bien un projet ou une opération identifiée.

L'agent contractuel est recruté par un contrat à durée déterminée (CDD) conclu pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties, dans la limite de 6 ans.

Ce contrat prend fin à la réalisation du projet ou de l'opération.

Toutefois, après l'expiration d'un délai d'un an, il peut être rompu par décision de l'employeur, lorsque le projet ou l'opération pour lequel il a été conclu ne peut pas se réaliser.

Selon l'échéancier de mise en application de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique), des décrets d'application doivent encore apporter des précisions. Ils devraient paraître le 30 janvier 2020 .

4 - Instauration des 35 heures effectives :

La loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, Article 48, impose les 35 heures effectives et prévoit ainsi, la suppression des régimes dérogatoires à la durée légale du travail qui existent dans certaines collectivités

Le but est d'harmoniser le temps de travail dans la fonction publique.

5 - Garantie d'un service minimum en cas de grève :

La loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, Article 56, encadre également le droit de grève des agents publics dans la fonction publique territoriale.

Il sera possible, par la négociation et la conclusion d'un accord, de définir les conditions minimales d'exercice du droit de grève, afin d'assurer la continuité des services publics, notamment :

- de collecte et de traitement des déchets des ménages ;
- de transport public de personnes ;
- d'aide aux personnes âgées et handicapées ;
- d'accueil des enfants de moins de trois ans, d'accueil périscolaire, de restauration collective et scolaire.

L'objectif est d'éviter que l'interruption des agents publics participant directement à l'exécution de ces services, ne porte atteinte au respect de l'ordre public en cas de grève, notamment à la salubrité publique, ou aux besoins essentiels des usagers de ces services.

Par ces motifs, il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'acter** la volonté municipale d'engager les négociations sociales et partenariales;
- **D'autoriser** Monsieur le Maire ou son représentant, à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en conformité de la gestion des ressources humaines de la collectivité à la Loi et aux recommandations de la Chambre Régionale des Comptes.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

- **Acte** la volonté municipale d'engager les négociations sociales et partenariales;
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant, à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en conformité de la gestion des ressources humaines de la collectivité à la Loi et aux recommandations de la Chambre Régionale des Comptes

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L. 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire de Maubeuge,



Arnaud DECAGNY

Transmis en Sous-Préfecture le: 17 JAN 2020
Affiché le: 17 JAN 2020
Notifié le: